Les lois inflexibles de l’au-delà

Shangguan Yuhua

Table des matières

Note sur cette édition.....10

Les lois inflexibles de l'au-delà — Premier volume.....12

Préface.....17

0/ Préface de l'auteure.....19

1/ Origine de la rédaction des Lois inflexibles de l'au-delà (I) — S'élever au ciel des Trente-Trois grâce au pouvoir divin du Tathāgata.....24

2/ Origine de la rédaction des Lois inflexibles de l'au-delà (II) — Se présenter de nouveau devant l'Empereur de Fengdu, souverain suprême de l'au-delà.....31

3/ Assister à une audience dans le septième palais.....39

4/ Le magistrat de l'au-delà dit : « Se repentir seulement après la mort, c'est déjà trop tard ! ».....47

5/ Les terribles rétributions du grand enfer de la Masturbation : le magistrat de l'au-delà révèle tous les secrets célestes !.....52

6/ La rétribution des clients de prostituées : 100 000 ans dans les grands enfers.....58

7/ La réalité de l'enfer de la Roue inversée et du Ciel glacé et de l'enfer de la Forêt d'épées aux fleurs colorées, où sont punis les actes incestueux.....63

8/ Un jeune homme, absorbé par la pornographie en ligne, épuise ses bénédictions et sa durée de vie : il meurt à seulement vingt et quelques ans !.....69

9/ Le supplice atroce de la masturbation — l'enfer des Yeux électriques et des Boulettes de fer.....75

10/ Avant que la vie dans le monde des vivants soit achevée, les trois âmes hun sont déjà saisies au crochet !!!.....79

11/ Le magistrat répond avec gravité : « Dans l'au-delà, notre roi a constaté que le monde des vivants avait déjà libéré une quantité excessive de souffles pervers ! ».....85

12/ L'enfer des Roues dentées, des Loups et des Serpents.....91

13/ Première rencontre avec le souverain suprême du monde des morts, l'Empereur de Fengdu.....95

14/ Les Écrans à lumière électrique — un nouvel enfer qui projette des aiguilles de glace électriques.....101

15/ Lever le voile sur les mystères de la vie dans le quartier des gens ordinaires de l'au-delà.....105

16/ Des auteurs d'images érotiques remontant aux Han occidentaux, il y a plus de mille neuf cents ans, sont encore aujourd'hui emprisonnés dans les grands enfers et y souffrent !.....110

17/ Assister à une deuxième audience — Voir de mes propres yeux les deux bureaux de la récompense du bien et de la punition du mal décrits dans les livres anciens.....119

18/ Les rétributions infernales pour la circulation et le partage de livres, de revues et de disques optiques pornographiques.....127

19/ Restaurer chez les êtres le corps de yang originel — L'avis faisant autorité de l'administration de l'au-delà sur la manière de traiter les objets pornographiques du monde humain.....133

20/ Les rétributions de l'avortement et la Cité des pleurs des victimes de mort injuste où demeurent les esprits des nourrissons.....138

21/ La grande plainte des esprits de nourrissons — Le laissez-passer jaune du roi Yanluo.....147

22/ Les rétributions des médecins pratiquant l'avortement, dans cette vie et dans la suivante — 100 000 ans d'emprisonnement et de supplices dans l'enfer du Fracassement.....154

23/ Mon enfant, ne pleure pas — Le magistrat de l'au-delà explique en détail comment remédier aux conséquences d'un avortement.....162

24/ Mon enfant, maman t'aime — Le magistrat de l'au-delà instruit toutes les mères du monde avec gravité et sollicitude !.....171

25/ La chasteté des femmes et les relations sexuelles avant le mariage selon les lois de l'au-delà.....178

26/ Le mystère des vivants tués par la foudre selon les lois de l'au-delà.....182

27/ Le sort des personnes homosexuelles — le grand enfer des Associations de pensées.....185

28/ Hommage à Kṣitigarbha dans la salle Mingguang Chuzhuan.....191

29/ La puissance sans limites du joyau et du mantra sacré — Témoin du secours apporté par les Trois Saints du Sud aux êtres plongés dans les grandes souffrances des enfers.....199

30/ Le magistrat de l'au-delà révèle la vérité sur le Calendrier de jade — Soutenir de toutes ses forces le Précieux recueil du Calendrier de jade et Les lois inflexibles de l'au-delà.....209

31/ Les supplices insoutenables à voir du grand enfer Avīci ; l'animal sacré Di Ting enseigne la pratique des actes pour le bien d'autrui.....213

32/ Le magistrat de l'au-delà dit : « La Vierge Marie est une manifestation d'Avalokiteśvara » — Avalokiteśvara parcourt les enfers pour secourir les êtres souffrants.....227

Postfaces.....237

Les lois inflexibles de l'au-delà — Deuxième volume.....245

0/ Préface de l'auteure.....249

1/ Le Registre de la vie et de la mort.....252

2/ Ainsi, tout était déjà écrit depuis longtemps ! — Le code du destin humain et l'allongement ou le raccourcissement de la vie : consulter le Registre de la vie et de la mort pour découvrir les secrets célestes !.....253

3/ Enfin, je découvre le Miroir des fautes dont on parle depuis si longtemps — Devant la terrasse du Miroir des fautes, il n'y a personne de bon !.....263

4/ Le commandant suprême du monde souterrain : le grand empereur Yan, souverain de l'au-delà.....271

5/ La « Notification de l'au-delà relative aux corps spirituels » — Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval expliquent en détail toute la procédure suivie lorsqu'un vivant arrive au terme de sa vie.....274

6/ Depuis toujours, le juste et le déviant sont aussi incompatibles que la glace et les braises ; aujourd'hui, entre blâme et éloge, distinguons le faux du vrai ! — Visite au général Yue Fei, grand héros de la nation, qui raconte en détail les événements d'autrefois.....282

7/ Une tasse de soupe de Meng Po, et bienfaits comme rancunes s'oublient ! — Visite sur place à la terrasse Yuwang.....295

8/ Les douloureuses rétributions du gaspillage de nourriture — l'enfer de la Récolte abondante des cinq céréales.....307

9/ Le Bouddha enseigne en personne : gaspiller nourriture et boissons conduit inévitablement à souffrir dans les enfers !.....316

10/ Le Bouddha dit : s'attacher aux mets délicieux et manger jusqu'à l'excès expose à tomber dans les mauvaises destinées !.....319

11/ Les bénédictions et les années de vie péniblement accumulées sont ainsi sacrifiées en pure perte à la cigarette !.....320

12/ La promotion de l'Empereur de Dongyue et les catastrophes de Jambudvīpa, le continent du Sud.....333

13/ Tudigong, dieu du Sol, divinité orthodoxe des bénédictions et du mérite.....344

14/ Un mensonge peut être grave ou léger — Visite de l'enfer glacial de la Langue arrachée et du Corps fracassé.....350

15/ Le douloureux châtiment des paroles frivoles — l'enfer des Ordinateurs de verre, où des serpents épineux s'enroulent autour des langues jusqu'à les arracher.....360

16/ Clous volants et langues tranchées — première visite de l'enfer du Double langage et de ses châtiments.....366

17/ La rétribution des paroles malveillantes — L'enfer des Serpents venimeux et des Intestins cloués, un lieu de souffrance extrême.....373

18/ Ne pêchez surtout pas à la ligne — L'enfer de la Pêche solitaire de poissons par les âmes isolées dans la mer des épées.....393

19/ Ayu rend hommage à Chenghuang.....413

Les peines de l'au-delà pour les fautes sexuelles.....424

Commentaire de l'Écriture du saint seigneur impérial Guan sur la mise en garde contre l'inconduite sexuelle.....436

Précieuses instructions du Seigneur impérial Wenchang pour s'abstenir de l'inconduite sexuelle.....496

Tableau des périodes d’abstinence pour préserver le corps et affermir la vie, ainsi que des interdits liés au Ciel, à la Terre et aux êtres humains, dans le Précieux Miroir de la longévité et de la santé (Shoukang baojian), complété et révisé par le maître Yinguang (note du fichier source : le tableau ne peut pas être mis en forme dans le fichier TXT ; veuillez le rechercher sur Internet. Ce tableau est très important, en particulier pour les parents qui souhaitent avoir un enfant comblé à la fois de bénédictions et de sagesse).....499

Le livre Les lois inflexibles de l’au-delà a bien été lancé par l’administration de l’au-delà, qui bénit sa diffusion — Mon histoire avec Les lois inflexibles de l’au-delà.....500

Stances de dédicace des mérites.....517

Notes éditoriales.....518

Les lois inflexibles de l’au-delà

Volumes I et II — avec les annexes du texte source

Shangguan Yuhua

Préfaces, postfaces et annexes : signatures conservées dans le texte.

Base historique française · Révision R03 · Dossier 20261014

Texte révisé · 21 octobre 2026 · Avec limites de contenu signalées et notes critiques

Note sur cette édition

Cette révision prend pour base la version française R03 et le fichier chinois fourni. Le chinois reste la référence pour le sens. Les ajouts propres à d’autres éditions ne sont pas intégrés sans indication de provenance. Les comparaisons partielles avec une édition anglaise sont documentées dans le dossier de révision ; aucun alignement intégral avec cette édition n’est revendiqué.

Les 1 631 identifiants du fichier source sont conservés. Les chapitres et les annexes ont fait l’objet d’une révision du contenu et d’une lecture indépendante par IA, documentées dans les pièces de contrôle. Cette validation porte sur le périmètre effectivement traduit, et non sur un nombre d’heures écoulées. Quatre passages conservent les limites de contenu signalées aux unités ZH-L0251, ZH-L0286, ZH-L0739 et ZH-L0741 ; cette édition n’est donc pas une traduction intégrale sans omissions. Les incertitudes du texte source restent visibles dans les notes, notamment celles de la citation du chapitre 10 du second volume. Leur signalement ne signifie pas qu’elles ont été résolues. Le titre et l’indication d’absence du tableau à ZH-L1803 sont conservés tels qu’ils figurent dans la source. Un supplément distinct propose une traduction de référence fondée sur un exemplaire imprimé externe du Shoukang baojian en chinois moderne. L’année et l’édition exactes de cet exemplaire ne sont pas confirmées ; le supplément n’est pas présenté comme la table originale manquante du fichier TXT.

Les affirmations religieuses, morales, historiques et relatives à la santé appartiennent aux auteurs et aux personnages. Leur traduction n’en constitue pas une validation. Ce livre ne constitue pas un avis médical. Les repères de temps, les attributions et les divergences internes demeurent ceux du texte source. Cette révision a été réalisée par IA ; aucune validation humaine indépendante ni approbation d’un éditeur n’est revendiquée.

Les numéros entre crochets renvoient aux notes éditoriales en fin d’ouvrage. Les identifiants ZH-L, conservés dans les commentaires du fichier Markdown, permettent de retrouver les passages dans le dossier de révision. Dans l’Écriture de mise en garde contre l’inconduite sexuelle, les énoncés en gras et les commentaires qui les suivent appartiennent tous au texte source ; ils ne doivent pas être confondus avec les notes éditoriales placées à la fin.

Repères de lecture

Premier volume : préface, préface de l’auteure et 32 chapitres, suivis des postfaces. Deuxième volume : préface de l’auteure et 19 chapitres. Viennent ensuite les annexes du texte source, le témoignage signé Miaosheng, les stances de dédicace et les notes éditoriales.

Les lois inflexibles de l’au-delà — Premier volume

Table des matières

Préface.....17

0/ Préface de l'auteure.....19

1/ Origine de la rédaction des Lois inflexibles de l'au-delà (I) — S'élever au ciel des Trente-Trois grâce au pouvoir divin du Tathāgata.....24

2/ Origine de la rédaction des Lois inflexibles de l'au-delà (II) — Se présenter de nouveau devant l'Empereur de Fengdu, souverain suprême de l'au-delà.....31

3/ Assister à une audience dans le septième palais.....39

4/ Le magistrat de l'au-delà dit : « Se repentir seulement après la mort, c'est déjà trop tard ! ».....47

5/ Les terribles rétributions du grand enfer de la Masturbation : le magistrat de l'au-delà révèle tous les secrets célestes !.....52

6/ La rétribution des clients de prostituées : 100 000 ans dans les grands enfers.....58

7/ La réalité de l'enfer de la Roue inversée et du Ciel glacé et de l'enfer de la Forêt d'épées aux fleurs colorées, où sont punis les actes incestueux.....63

8/ Un jeune homme, absorbé par la pornographie en ligne, épuise ses bénédictions et sa durée de vie : il meurt à seulement vingt et quelques ans !.....69

9/ Le supplice atroce de la masturbation — l'enfer des Yeux électriques et des Boulettes de fer.....75

10/ Avant que la vie dans le monde des vivants soit achevée, les trois âmes hun sont déjà saisies au crochet !!!.....79

11/ Le magistrat répond avec gravité : « Dans l'au-delà, notre roi a constaté que le monde des vivants avait déjà libéré une quantité excessive de souffles pervers ! ».....85

12/ L'enfer des Roues dentées, des Loups et des Serpents.....91

13/ Première rencontre avec le souverain suprême du monde des morts, l'Empereur de Fengdu.....95

14/ Les Écrans à lumière électrique — un nouvel enfer qui projette des aiguilles de glace électriques.....101

15/ Lever le voile sur les mystères de la vie dans le quartier des gens ordinaires de l'au-delà.....105

16/ Des auteurs d'images érotiques remontant aux Han occidentaux, il y a plus de mille neuf cents ans, sont encore aujourd'hui emprisonnés dans les grands enfers et y souffrent !.....110

17/ Assister à une deuxième audience — Voir de mes propres yeux les deux bureaux de la récompense du bien et de la punition du mal décrits dans les livres anciens.....119

18/ Les rétributions infernales pour la circulation et le partage de livres, de revues et de disques optiques pornographiques.....127

19/ Restaurer chez les êtres le corps de yang originel — L'avis faisant autorité de l'administration de l'au-delà sur la manière de traiter les objets pornographiques du monde humain.....133

20/ Les rétributions de l'avortement et la Cité des pleurs des victimes de mort injuste où demeurent les esprits des nourrissons.....138

21/ La grande plainte des esprits de nourrissons — Le laissez-passer jaune du roi Yanluo.....147

22/ Les rétributions des médecins pratiquant l'avortement, dans cette vie et dans la suivante — 100 000 ans d'emprisonnement et de supplices dans l'enfer du Fracassement.....154

23/ Mon enfant, ne pleure pas — Le magistrat de l'au-delà explique en détail comment remédier aux conséquences d'un avortement.....162

24/ Mon enfant, maman t'aime — Le magistrat de l'au-delà instruit toutes les mères du monde avec gravité et sollicitude !.....171

25/ La chasteté des femmes et les relations sexuelles avant le mariage selon les lois de l'au-delà.....178

26/ Le mystère des vivants tués par la foudre selon les lois de l'au-delà.....182

27/ Le sort des personnes homosexuelles — le grand enfer des Associations de pensées.....185

28/ Hommage à Kṣitigarbha dans la salle Mingguang Chuzhuan.....191

29/ La puissance sans limites du joyau et du mantra sacré — Témoin du secours apporté par les Trois Saints du Sud aux êtres plongés dans les grandes souffrances des enfers.....199

30/ Le magistrat de l’au-delà révèle la vérité sur le Calendrier de jade — Soutenir de toutes ses forces le Précieux recueil du Calendrier de jade et Les lois inflexibles de l’au-delà.....209

31/ Les supplices insoutenables à voir du grand enfer Avīci ; l’animal sacré Di Ting enseigne la pratique des actes pour le bien d’autrui.....213

32/ Le magistrat de l’au-delà dit : « La Vierge Marie est une manifestation d’Avalokiteśvara » — Avalokiteśvara parcourt les enfers pour secourir les êtres souffrants.....227

Postfaces.....237

Les lois de l’au-delà sont inflexibles, mais le Bouddha est compatissant.....237

Protéger le pays et aimer le peuple — Comprendre pleinement la causalité karmique.....239

Préface

Pour écrire Les lois inflexibles de l’au-delà, Shangguan Yuhua, notre sœur dans le Dharma, a consacré toutes ses forces et toute son énergie. Les domaines supérieur, intermédiaire et inférieur ont uni leurs efforts ; le Ciel, la Terre, les esprits et les divinités placent de grands espoirs dans cet ouvrage. Destiné à redresser les mœurs et les cœurs, il est, après le Précieux recueil du Calendrier de jade (Yuli Baochao) des générations précédentes, une autre œuvre importante de l’au-delà. Aujourd’hui, les cœurs se corrompent et la morale décline. Il a donc été décidé de révéler la véritable situation des enfers et du monde de l’au-delà, afin de sauver les personnes qui ont une affinité avec cet enseignement et dont les dispositions au bien ne sont pas encore entièrement éteintes.

L’au-delà accorde cette fois une faveur exceptionnelle : sur instruction de Kṣitigarbha, tout ce qui a été vu et entendu dans les enfers peut être divulgué au monde des vivants. Cette dérogation permettra d’achever une première version du livre cette année et de contribuer ainsi à dissiper la grande catastrophe qui menace l’humanité.

Quiconque soutiendra les lois de l’au-delà s’élèvera au paradis et verra son nom rayé des registres de l’enfer. S’il dédie les mérites acquis par cette œuvre de salut au souhait de renaître dans la Terre pure de la Béatitude de l’Ouest, son lotus accédera à un rang supérieur. Tous les disciples des Trois Joyaux doivent assurément soutenir ces lois et les observer. [1]

Quand une personne reçoit le Dharma, ses jiuxuan qizu peuvent tous s’élever, quitter la souffrance et trouver la joie. Pour témoigner sa reconnaissance pour les quatre bienfaits reçus et secourir les êtres des trois mondes de l’existence, rien ne vaut la diffusion de ce livre ! [2]

Année renchen — Miaozheng, les paumes jointes

0/ Préface de l'auteure

Amitābha ! Bonjour à tous !

Puisse la paix régner dans le monde et les guerres prendre fin !

Puissent tous les êtres sensibles de l'immensité du domaine du Dharma être heureux, calmes et sereins !

Puissent tous les êtres sensibles du domaine du Dharma se libérer du cycle des naissances et des morts, sortir des trois mondes de l'existence, quitter la souffrance et trouver la joie !

Puissent tous les êtres sensibles du domaine du Dharma entendre le véritable enseignement, observer les préceptes purs et parvenir à leur accomplissement, avec une discipline aussi pure et sans tache qu'une perle lumineuse !

Puisse notre mère la Terre retrouver bientôt dans son champ magnétique l'équilibre et l'harmonie des débuts du kalpa. Puissent tous les êtres sensibles qui auront l'occasion de lire ce texte en parler à leurs proches et à leurs amis, chérir cette précieuse existence humaine obtenue grâce à l'observance des cinq préceptes dans des vies passées et pratiquer avec application. Qu'ils profitent de cette vie humaine, libre et bien pourvue, pour continuer à observer les préceptes purs, accroître la lumière de leur nature profonde et atteindre au plus tôt l'autre rive de la libération !

Que notre vie spirituelle avance vers la lumière. Si tous les êtres sensibles rayonnaient ainsi, ils apporteraient un équilibre naturel à l'univers et à la nature, et nous ne

subirions pas autant de catastrophes naturelles dues à notre karma collectif. Pour le bien de l'univers entier, on peut donc dire qu'il faut commencer par s'améliorer soi-même : chacun est un petit univers. Le petit univers communique avec le grand ; l'un est le tout et le tout est l'un. Nul n'est séparé des autres, tout est intimement lié. Ne croyez pas qu'un acte très privé passe inaperçu : la moindre pensée bonne ou mauvaise est directement inscrite dans le registre du bien et du mal tenu par l'administration de l'au-delà.

Dans leur compassion, les bouddhas et les bodhisattvas voient le déclin du monde actuel. Les progrès de la technologie ont apporté aux hommes une grande abondance matérielle, et les pensées des gens ont commencé à se corrompre rapidement. La plupart des gens d'aujourd'hui ne croient pas aux causes et à leurs effets : ils y voient une vieille idée qui n'est plus de son temps. Même les enfants n'ont plus la bonté naturelle des êtres d'autrefois, au début du kalpa ; que dire alors des adultes ? Ils ignorent que cela vient de la perte de l'excellente tradition ancienne de Confucius et de Mencius, ainsi que de l'enseignement des Quatre Livres et des Cinq Classiques.

Aujourd'hui, les gens ont des mœurs plus libres. Dans les grands centres commerciaux, par exemple, on vend des débardeurs et des vêtements à bretelles qui sont désormais considérés comme normaux ; dans l'ancien temps, il aurait été impensable qu'une femme s'habille ainsi. On trouve maintenant des boutiques pour adultes partout. Dans les kiosques, le contenu des journaux et les couvertures des magazines montrent presque tous des

bikinis ou des vêtements décolletés. Les enfants voient cela chaque jour : il leur est difficile de ne pas prendre de mauvaises habitudes. Les bouddhas et les bodhisattvas constatent que le monde manque gravement d'éducation spirituelle. Ils s'inquiètent du déclin spirituel des êtres ; les catastrophes se succéderont inévitablement sans répit. Il existe certes des personnes bienveillantes qui diffusent continuellement des messages et des articles pour redresser les mœurs. Mais si les êtres n'abandonnent pas le mal pour faire le bien, ils tomberont à coup sûr, à la fin de leur vie, dans les enfers, où ils subiront toutes sortes de supplices sans jour de délivrance.

Dans sa compassion, l'Empereur céleste a vu que de nombreux grands enfers étaient déjà bondés et qu'il fallait continuer à en construire. Dans les enfers réservés à l'inconduite sexuelle, notamment, beaucoup d'enfants très jeunes souffrent, faute d'une bonne éducation morale et d'un enseignement sur les causes et leurs effets. C'est une grande douleur pour les êtres du monde humain ! L'Empereur céleste a donc demandé au Bouddha de choisir parmi les vivants une disciple appropriée, observant les préceptes purs. Elle devait visiter les enfers en restant pleinement consciente, puis revenir dans le monde humain pour écrire un livre décrivant en détail ce qu'elle y aurait vu, afin d'en informer les êtres humains. Ce livre s'appellerait Les lois inflexibles de l'au-delà. Après chaque visite des enfers, le récit est rédigé dans une langue assez simple. Chaque texte doit ensuite être corrigé et ne peut être publié qu'après vérification de sa conformité avec la situation réelle. Il arrive qu'Ayu doive retourner plusieurs fois dans les enfers pour vérifier le

contenu d'un récit. Ce livre est donc tout à fait différent des ouvrages de morale autrefois répandus parmi les vivants, rédigés par écriture médiumnique ou par une personne possédée, ainsi que des expériences surnaturelles racontées à la suite d'un rêve.

L'Empereur céleste espère que cette révélation sans précédent, par moi, Shangguan Yuhua, de la situation des enfers avertira les gens, les incitera à cultiver leur esprit et leur caractère, et les détournera désormais des infractions aux préceptes et des crimes. Cela réduira certainement beaucoup le risque qu'ils subissent des supplices dans les enfers après leur mort. Si ces réalités des enfers sont transmises de proche en proche, davantage de personnes pourront prendre conscience de leurs actes, quitter les voies mauvaises pour suivre la voie juste et s'appliquer à faire le bien et à accumuler des bénédictions. Elles pourront peut-être échapper aux conséquences des causes mauvaises qui les destinaient auparavant aux enfers, renaître dans une terre bénie ou, si elles sont femmes, obtenir un corps d'homme. Bien entendu, les circonstances précises relèvent du jugement des bouddhas, des bodhisattvas et des lois de cause à effet.

Dans la vie de chaque être, il existe forcément des marches vers la lumière, sur lesquelles les êtres sensibles qui se repentent sincèrement peuvent avancer d'un pas sûr. Ils comprendront qu'une bonne cause porte un bon fruit et qu'une mauvaise cause entraîne une mauvaise conséquence. La rétribution des actes suit chacun comme son ombre : si elle ne vient pas encore, c'est seulement que le moment n'est pas arrivé !

Il y a quelque temps, le Bouddha a demandé à Ayu de visiter les enfers, puis de revenir écrire des articles pour aider le public à comprendre les causes et leurs effets et à observer les préceptes purs. Ceux qui ne les observent pas encore doivent s’y appliquer ; ceux qui les observent déjà doivent progresser davantage et continuer à s’améliorer afin de faire plus de choses utiles à tous.

Ayu est une disciple du Bouddha qui a pris refuge dans les Trois Joyaux et observe les cinq préceptes. Elle est très honorée que le Bouddha, dans sa compassion, lui permette d’essayer d’accomplir cette tâche. Le Sūtra des vœux fondamentaux de Kṣitigarbha dit : « Si ce n’est par une puissance prodigieuse, c’est nécessairement par la force du karma. » En vérité, sans le soutien du pouvoir du Bouddha, Ayu n’aurait pas assez de mérites ni de sagesse pour assumer cette mission sacrée. Mais j’y tiens beaucoup et je ferai tout mon possible pour mener à bien ce que le Bouddha a prévu dans sa compassion.

Un dicton dit : « Celui qui propage le Dharma est un bodhisattva ; celui qui le protège est un bouddha. » En réalité, tous les mérites viennent du Bouddha. Sans que nous en ayons conscience, il a pris une multitude de dispositions et nous a accordé son soutien. Chacun doit donc s’efforcer d’observer les préceptes pour rendre au Bouddha et à ses maîtres les bienfaits reçus !

Respectueusement écrit par la disciple indigne Shangguan Yuhua

1/ Origine de la rédaction des Lois inflexibles de l’au-delà (I) — S’élever au ciel des Trente-Trois grâce au pouvoir divin du Tathāgata

Gratitude pour le soutien du pouvoir du Bouddha ! Je pars sur un lotus blanc !

Amitābha ! Ayu salue le magistrat de l’au-delà, les paumes jointes !

Ayu demande au magistrat de l’au-delà : « Quand l’Empereur de Fengdu, souverain de l’au-delà et roi Yanluo, a présenté à l’Empereur céleste son projet de rédiger Les lois inflexibles de l’au-delà pour exhorter les êtres humains au bien, qu’a répondu l’Empereur céleste ? »

Le magistrat de l’au-delà dit : « J’ai justement une affaire officielle à rapporter à l’Empereur céleste ! Je vais t’emmener avec moi lui rendre visite dans le monde céleste ! »

Je remercie joyeusement le magistrat de l’au-delà et nous nous envolons vers le monde céleste. Quand nous atteignons environ 6 000 mètres au-dessus du sol du monde humain, je ressens déjà une pureté et une paix évidentes. Je vois des êtres célestes voler, ainsi que des palais et des maisons. Ces bâtiments rayonnent de

lumière ; ils sont magnifiques, contrairement aux maisons humaines, dépourvues de cet éclat.

Nous arrivons à l'entrée d'un grand palais. Au-dessus de la porte sont inscrits trois grands caractères : « 帝释天 » (Di Shi Tian). Deux généraux célestes, imposants et majestueux, tiennent des armes. Ils semblent nous connaître tous les deux et nous accueillent avec des sourires courtois. Le magistrat leur dit que nous souhaitons voir l'Empereur céleste. Ils répondent qu'il vient de donner ses instructions : si nous arrivons, inutile de le prévenir, nous pouvons entrer directement. Les deux généraux se placent de chaque côté, la porte s'ouvre d'elle-même et nous entrons.

Ce palais est non seulement immense, mais aussi particulièrement majestueux et étincelant. J'aperçois des femmes célestes : toutes sont belles et d'une allure extraordinaire. Même la plus belle Miss Monde perdrait aussitôt tout son éclat ici. Le corps des êtres célestes naît lui aussi par transformation, mais l'impression qu'ils donnent est tout autre que celle des êtres de la voie des enfers. Ils sont libres et détendus ; tous paraissent heureux. Dans le monde céleste, il n'y a aucune souffrance. Leurs vêtements légers flottent et ne portent aucune trace de couture : ce sont vraiment des habits célestes sans coutures. En arrivant dans ce monde, je trouve le monde humain terriblement souillé ; quand je vais dans les enfers, je trouve au contraire le monde humain merveilleux. Nous, les humains, devons donc toujours chercher à nous élever : plus on monte, plus tout est pur ; plus on descend, plus la souffrance est grande.

Une femme céleste vient nous guider : le palais est vraiment très vaste. Une grande salle resplendissante d'or et de couleurs apparaît devant nous. Nous y entrons. La femme céleste annonce à l'Empereur céleste que le magistrat des enfers et Shangguan Yuhua, une femme du peuple venue du monde des vivants, viennent lui rendre hommage.

Celui qui siège tout en haut, au centre de la grande salle, est l'Empereur céleste. Il a une apparence majestueuse et bienveillante. Il porte une couronne chinoise à l'ancienne, de forme rectangulaire, avec des pendeloques à l'avant et à l'arrière. Son visage inspire le respect dès qu'on le regarde ! Ses vêtements émettent une douce lumière de sept couleurs. Ces couleurs ne blessent nullement les yeux ; elles ont au contraire de la profondeur et du relief, et leur vue procure une sensation de liberté et de détente. La lumière qui émane de son cœur peut envelopper tout le monde céleste.

Le magistrat de l'au-delà salue l'Empereur céleste selon le cérémonial. Moi aussi, je m'agenouille dans la grande salle et m'incline devant lui. Sa voix bienveillante s'élève alors : « Shangguan Yuhua, relève-toi. Tu souhaites savoir ce que je pense de la rédaction des Lois inflexibles de l'au-delà par l'administration de l'au-delà, n'est-ce pas ? »

Les couleurs de ses vêtements changent ! Il y a un instant, ils étaient de sept couleurs ; les voici maintenant blancs, blanc cassé, vert pâle et jaune doré. Des habits célestes sans coutures font déjà gagner beaucoup de temps de coupe, et voilà qu'ils peuvent en plus changer selon la volonté de celui qui les porte. C'est incroyable !

Je réponds : « Oui ! Moi, humble femme du peuple, je voudrais demander à l'Empereur céleste ce qui a motivé la rédaction des Lois inflexibles de l'au-delà. »

L'Empereur céleste dit avec émotion : « Parmi les êtres du monde humain et des trois voies inférieures, une très petite partie se compose de bouddhas et de bodhisattvas venus d'autres terres et descendus dans le monde humain en accomplissement de leurs vœux, pour sauver les êtres souffrants avec lesquels ils ont une affinité. Hormis ceux-là, tous les êtres situés en dessous du monde céleste sont mes sujets. Depuis qu'ils sont tombés dans le monde humain, les renaissances successives et la corruption de leurs habitudes les ont toujours davantage éloignés du monde céleste. Ceux qui réussissent à retourner dans leur patrie céleste sont de moins en moins nombreux. Les pensées malsaines que les êtres humains produisent chaque jour ont déjà gravement détérioré le milieu de vie du monde céleste et terni mon palais. Ces dernières années, les cœurs ont changé soudainement et très vite. Les gens méprisent les lois de cause à effet et considèrent l'inconduite sexuelle comme une pratique à la mode. Il en résulte un souffle sexuel extrêmement pervers qui s'élance jusqu'aux nuages comme une épée acérée, tandis qu'une vapeur empoisonnée enveloppe le monde céleste. Si cela continue, tous les êtres humains tomberont bientôt dans les enfers.

Alors que je réfléchissais à la manière de résoudre cette grande catastrophe humaine, l'Empereur de Fengdu m'a envoyé un document officiel urgent de l'au-delà en sollicitant ma décision. Il m'informait que les enfers étaient déjà bondés et que le personnel manquait

gravement. Il avait donc décidé de révéler les secrets célestes et souhaitait trouver une personne vivante appropriée qui visiterait les enfers, puis rédigerait un livre intitulé Les lois inflexibles de l'au-delà et le diffuserait parmi les humains, afin de redresser les mœurs et de purifier les cœurs. J'ai alors demandé au Bouddha, dont les mérites et la sagesse sont parfaits, de me trouver une personne vivante pratiquant la Voie et convenant à cette mission. Elle devait visiter les enfers en restant pleinement consciente, puis revenir dans le monde humain pour écrire ce qu'elle aurait réellement vu et entendu. Tu dois donc bien assumer cette mission sacrée que je t'ai confiée et ne pas me décevoir !

Tous les êtres ont leur lieu d'origine dans le monde céleste. Vous avez maintenant été transférés sur les registres du monde humain ; ceux qui sont tombés dans les enfers ont eux aussi été transférés sur d'autres registres. Les enfers ressemblent à une prison qui retient les êtres. Lorsqu'ils se repentent sincèrement et corrigent leurs fautes, ils retournent au monde céleste. Dans le titre Les lois inflexibles de l'au-delà, « au-delà » désigne le monde souterrain, et « lois » renvoie aux préceptes bouddhiques ainsi qu'aux lois du Ciel, de la Terre et des hommes. Si les êtres humains enfreignent les préceptes ou les lois, ils tomberont nécessairement dans les enfers de l'au-delà pour y subir l'inflexible rétribution qui leur est due. Ainsi, ceux qui font le bien de leur vivant ne tomberont certainement pas ; envers ceux qui commettent de mauvaises actions, les lois de l'au-delà seront assurément inflexibles. Pour éviter leurs conséquences, chacun doit faire le bien, purifier son cœur

et pratiquer la Voie. La vie pourra alors assurément s'élever jusqu'au monde céleste.

J'ai chargé des êtres célestes de te protéger pendant que tu écris ce précieux livre, Les lois inflexibles de l'au-delà. Je souhaite qu'il soit publié et largement diffusé dans le monde humain au plus vite, qu'il purifie les cœurs et que tous les êtres puissent retourner en temps voulu dans leur patrie céleste.

Si des personnes vivantes, après avoir lu ce précieux livre, le réimpriment et le diffusent de proche en proche, j'enverrai à chacune des êtres célestes avec lesquels elle a une affinité pour l'aider à réaliser tous ses bons souhaits. J'espère que les êtres comprendront pleinement mon intention ! Shangguan Yuhua, mange ce fruit ! »

Je le reçois joyeusement des deux mains, mais ne le mange pas. Je me demande quel cadeau je pourrais offrir à l'Empereur céleste.

J'entends alors l'Empereur céleste demander : « Pourquoi ne le manges-tu pas ? »

Je réponds avec reconnaissance : « J'aimerais rapporter dans le monde humain ce présent de l'Empereur céleste pour que mon vieux père puisse le manger ! »

L'Empereur céleste dit : « Ta piété filiale est louable, mais ton père n'a pas encore acquis assez de bénédictions pour manger ce fruit. Mange donc toi-même ce fruit céleste ! Pour moi, le plus beau cadeau serait que tu écrives bien Les lois inflexibles de l'au-delà et que tu le diffuses dans le monde humain ! »

Je mange donc ce fruit céleste avec gratitude. Il a l'air frais et juteux ; après l'avoir mangé, je garde en bouche

une douceur pure, et tout mon être se sent léger et à l'aise. Dans le monde humain, je n'ai vraiment jamais goûté un fruit aussi pur et délicieux ! Le corps d'Ayu se remplit aussitôt d'énergie ! À mon retour, je devrai rédiger avec soin ce que j'ai vu et entendu. Je remercie l'Empereur céleste de sa sollicitude.

« Amitābha ! Shangguan Yuhua, votre humble sujette, remercie respectueusement l'Empereur céleste ! Je prends congé de vous ! »

Le magistrat de l'au-delà peut enfin commencer son travail : je lui ai pris beaucoup de temps.

Merci au magistrat de l'au-delà ! Ayu le salue, les paumes jointes !

Si je ne devais pas me dépêcher de rentrer pour écrire mon récit, j'aimerais vraiment m'asseoir et pratiquer la méditation dans ce monde céleste si pur. Mais le temps presse : je remonte sur le lotus blanc pour rentrer !

2/ Origine de la rédaction des Lois inflexibles de l’au-delà (II) — Se présenter de nouveau devant l’Empereur de Fengdu, souverain suprême de l’au-delà

Gratitude pour le soutien du pouvoir du Bouddha ! Je pars sur un lotus blanc !

Amitābha ! Ayu salue le magistrat de l’au-delà, les paumes jointes !

« Magistrat, puis-je vous poser une question ? Ayu voudrait savoir comment le projet de rédiger Les lois inflexibles de l’au-delà a commencé dans l’administration de l’au-delà. »

Le magistrat de l’au-delà dit : « Il y a quelque temps, notre administration a tenu une réunion d’urgence. Les rois des douze palais et tous les fonctionnaires ont reçu un avis urgent, sous forme de document officiel de l’au-delà, émis par l’Empereur de Fengdu, souverain de l’au-delà. Celui-ci est le plus haut dirigeant de notre administration. Il n’existe qu’un seul souverain de l’au-delà ; sous son autorité se trouvent les rois des douze palais. Autrefois, les enfers comptaient seulement dix palais et dix rois. Mais deux autres rois ont été ajoutés dans les nouvelles zones construites depuis. Ces douze rois dirigent respectivement les grands et les petits enfers relevant de chacun des douze palais et reçoivent eux-mêmes leurs ordres de l’Empereur de Fengdu, souverain de l’au-delà. [3]

Voici ce que disait cet avis urgent : voyant que les enfers étaient bondés, que de nouveaux enfers étaient sans cesse en construction et que l’administration et son personnel manquaient gravement d’effectifs, le souverain de l’au-delà ne pouvait en outre supporter de voir les êtres humains tomber les uns après les autres dans les enfers. Il a donc demandé à l’Empereur céleste de désigner une personne vivante observant les préceptes purs. Après avoir visité les enfers et vu leurs supplices, elle reviendrait dans le monde humain écrire un livre intitulé Les lois inflexibles de l’au-delà. Celui-ci purifierait les cœurs, ramènerait les êtres égarés sur le bon chemin et les encouragerait à faire le bien et à accumuler des mérites. Ils pourraient ainsi vivre paisiblement jusqu’au terme normal de leur existence, puis s’élever après leur mort sans tomber dans les enfers. Cette personne vivante, c’est toi, Shangguan Yuhua. Tu portes une plaque d’autorisation émise par l’administration de l’au-delà, qui t’autorise à y entrer et à en sortir librement pendant la rédaction du livre. L’administration a spécialement chargé un magistrat de guider Shangguan Yuhua, c’est-à-dire Ayu, dans sa visite des enfers et de répondre à tes questions. Si ce magistrat n’est pas disponible, tous les fonctionnaires de l’au-delà devront t’aider. Les enfers sont si vastes qu’il faudrait très longtemps pour les visiter entièrement. Comme Les lois inflexibles de l’au-delà doit être largement diffusé au plus vite parmi les humains, chacun te proposera, selon les circonstances, d’interroger des esprits coupables dont les cas sont particulièrement représentatifs.

L'avis urgent précisait également, Ayu, que tu viens visiter les enfers en restant pleinement consciente, en projetant une autre forme de toi-même grâce à ta pratique de la méditation. Nous espérons que la publication des Lois inflexibles de l'au-delà réduira considérablement le nombre d'êtres qui tombent chaque jour dans les enfers et allégera ainsi notre charge de travail quotidienne, actuellement excessive. Tous les fonctionnaires et employés de notre administration sont très occupés, mais chaque fois que tu viendras, nous trouverons le temps de t'accueillir et de te fournir toutes les informations dont tu as besoin. Le projet de rédiger Les lois inflexibles de l'au-delà est né d'un ordre de l'Empereur de Fengdu, souverain de l'au-delà. Si tu veux en savoir davantage, je t'emmènerai le voir et il répondra à tes questions. »

« D'accord ! Ayu vous est vraiment très reconnaissante, magistrat ! »

Nous commençons à avancer. Les enfers sont vraiment immenses : à chaque visite, nous suivons un chemin différent. Puissent tous les êtres sensibles ne jamais y tomber ! S'ils doivent venir dans les enfers, que ce soit pour y sauver des êtres, en accomplissement d'un vœu !

Dans la direction que nous prenons maintenant, on n'entend aucun cri de douleur et l'on ne ressent aucune peur. Devant nous se trouvent un petit pont, de l'eau qui coule et un petit bois ; l'endroit est très agréable. Le magistrat de l'au-delà m'explique que c'est ici que réside le souverain de l'au-delà, le roi Yan, et que nous allons maintenant dans la salle où il reçoit les fonctionnaires pour délibérer. En fait, les lieux où habitent les fonctionnaires de l'au-delà sont plutôt agréables : comme

les fonctionnaires du monde humain, ils bénéficient de certains avantages. Un peu plus loin se trouve une grande demeure dont la décoration intérieure possède l'élégance sobre des temps anciens. Tout en haut de la grande salle est suspendu un panneau horizontal portant quatre grands caractères : « 正 大 光 明 » (« Franchise et droiture »). Le souverain de l'au-delà, le roi Yan, est assis juste au-dessous. Sur les murs latéraux sont accrochées des peintures représentant des personnages vêtus à l'ancienne qui accomplissent de bonnes actions. Plusieurs fonctionnaires de l'au-delà sont assis de part et d'autre. L'Empereur de Fengdu, souverain de l'au-delà et roi Yan, examine avec eux les questions relatives aux travaux d'agrandissement des enfers. Il est vraiment très occupé !

Je m'agenouille aussitôt et dis : « Shangguan Yuhua, humble femme du monde des vivants, se prosterne devant l'Empereur de Fengdu, le roi Yan ! Je remercie l'Empereur de Fengdu de composer Les lois inflexibles de l'au-delà, permettant ainsi à cette humble femme d'élargir ses connaissances, de dissiper son karma négatif et de cultiver ses bénédictions. Puis-je demander à l'Empereur de Fengdu quelles causes et conditions l'ont amené à composer cet ouvrage, Les lois inflexibles de l'au-delà ? »

L'Empereur de Fengdu, souverain de l'au-delà et roi Yan, répond : « Aux premiers temps du monde humain, chacun était bon par nature, observait les cinq préceptes et pratiquait les dix bonnes actions. Le Ciel et la Terre, le yin et le yang étaient alors en équilibre, les arcs-en-ciel resplendissaient, les cinq céréales donnaient d'abondantes récoltes et une atmosphère d'harmonie régnait dans le monde humain. Il n'y avait ni catastrophes

naturelles ni désastres causés par les humains. Chacun jouissait paisiblement de toute la durée de sa vie et retournait au monde céleste à sa mort. Hélas, les dispositions profondes des humains n'ont cessé de se souiller, et ils sont tombés toujours plus bas. Les tendances habituelles des humains proviennent du désir sexuel depuis des kalpas sans commencement et les entraînent dans le cycle des renaissances parmi les six voies. Comme leur conduite ne cessait de se dégrader, qu'ils transgressaient les préceptes et commettaient les dix mauvaises actions, le Ciel a commencé, à l'époque intermédiaire, à construire les enfers pour punir et instruire les humains déchus qui enfreignaient les préceptes, afin qu'ils y réfléchissent à leurs actes.

À cette époque, les enfers étaient très petits et peu d'humains y tombaient. Avec la souillure accumulée au fil du temps, la bonté naturelle que possédaient les humains aux premiers temps a presque entièrement disparu. Aujourd'hui, les cœurs ont radicalement changé et les émanations maléfiques des pensées montent droit jusqu'à la cour céleste. Celles de l'inconduite sexuelle, en particulier, perturbent encore plus gravement les lois de l'équilibre naturel de l'univers. Elles rendent troubles les souffles du Ciel et de la Terre, au point qu'on ne peut plus distinguer le Ciel de la Terre ; le yin et le yang ont depuis longtemps perdu leur équilibre. Or les humains ont besoin que les divers équilibres de l'environnement naturel de la Terre concourent à leur permettre de vivre en paix et de travailler dans la joie. Au début du kalpa, chacun avait bon cœur, observait les cinq préceptes et pratiquait les dix bonnes actions ; l'harmonie régnait

entre le Ciel et la Terre. Cette harmonie venait de la résonance entre les pensées humaines et la nature, qui leur répondait par un temps clair, d'abondantes récoltes des cinq céréales et des arcs-en-ciel resplendissants. Aujourd'hui, sur Terre, les récoltes des cinq céréales sont mauvaises, diverses catastrophes naturelles et humaines frappent les régions, le ciel est noir et la température peut varier considérablement en quelques jours : cela aussi résulte des fortes fluctuations des pensées mauvaises dans les cœurs humains. L'insensibilité et l'absence de droiture des pensées humaines attirent l'air froid dans le monde des vivants ; si chacun avait le cœur lumineux, cela attirerait l'éclat des arcs-en-ciel.

Les catastrophes naturelles se succèdent dans le monde des vivants : elles constituent déjà un avertissement. À l'avenir, elles seront encore plus nombreuses et se suivront sans répit. Aucune technologie humaine ne pourra empêcher leur survenue. Ce qui peut sauver les êtres sensibles, ce n'est pas la haute technologie, mais l'observance sincère des cinq préceptes, la pratique des dix bonnes actions, le repentir sincère des mauvaises actions passées et la pratique de la voie de pureté. Si cela continue ainsi, la nature dans l'univers dispose de ses propres moyens de rétablir l'équilibre. Dans ce cas, de grandes catastrophes naturelles et humaines frapperont inévitablement le monde humain, et tous les humains qui suivent le mal tomberont sans exception dans les enfers.

Les enfers débordent déjà et notre charge de travail dépasse de beaucoup nos capacités. Je ne peux supporter de voir le monde humain marcher vers sa destruction et

les principes moraux se dégrader. C'est pourquoi je révèle largement les secrets célestes. J'ai adressé une requête à l'Empereur céleste pour qu'il charge un être humain observant les préceptes avec pureté d'aller, en état de veille, voir les différents supplices des enfers, puis de revenir dans le monde des vivants pour écrire un livre qui exhorte les gens à abandonner le mal et à suivre le bien, afin qu'ils retrouvent au plus tôt la lumière spirituelle de leur nature originelle.

Si, après avoir lu Les lois inflexibles de l'au-delà, les gens transmettent ce livre de proche en proche, ou le réimpriment pour le distribuer gratuitement et le diffuser largement, tout en purifiant leurs propres pensées, tous les souhaits bienveillants qu'ils forment seront pleinement exaucés. L'administration de l'au-delà inscrira un grand mérite de bonté dans leur registre personnel de la vie et de la mort. Ils pourront être exemptés des conséquences de leurs mauvaises actions passées qui les destinaient aux enfers et, à la fin de leur vie, s'élever au monde céleste grâce à ce grand mérite. Si quelqu'un dénigre cet ouvrage édifiant, Les lois inflexibles de l'au-delà, ou en entrave la diffusion, une grave action karmique négative sera également inscrite dans son registre personnel de la vie et de la mort, dans l'au-delà. À la fin de sa vie, il entrera dans l'enfer des Hurlements, l'enfer de l'Arrachement de la langue, l'enfer de l'Arrachement des yeux et d'autres encore, pour y subir les supplices des enfers. Avant même le terme de sa vie, il subira aussi la rétribution de souffrir de maladie et d'en mourir. La peine précise sera déterminée en fonction des circonstances du dénigrement de cet ouvrage édifiant,

Les lois inflexibles de l’au-delà, ou des entraves à sa diffusion. Si de nombreux êtres sensibles accordent foi à ces propos diffamatoires, leur auteur sera non seulement condamné aux supplices des enfers cités, mais aussi jeté dans le grand enfer Avīci ; il lui sera alors extrêmement difficile d’en sortir pour renaître ailleurs !

Bien ! Nous sommes très occupés. Pour aujourd’hui, rentre d’abord écrire les causes et conditions de la publication de ce livre que je viens de t’exposer. J’espère que les gens s’encourageront mutuellement, se transmettront ces paroles, cultiveront avec soin leur conduite et leur nature intérieure, accumuleront de la vertu et accompliront de bonnes actions. »

Amitābha ! Ayu se prosterne avec gratitude devant l’Empereur de Fengdu, souverain de l’au-delà et roi Yan !

Les paumes jointes, je remercie tous les magistrats et fonctionnaires ! Je repars sur le lotus blanc !

3/ Assister à une audience dans le septième palais

Je remercie tous les bouddhas et bodhisattvas pour leurs bénédictions : ce voyage dans les enfers a élargi mes connaissances et renforcé ma détermination à observer les préceptes. En fait, depuis mon enfance, je vis des expériences particulières de ce genre : des événements sur le point de se produire, ou qui se produiront dans l'avenir, m'apparaissent en rêve. Cela ressemble à un rêve, mais ce n'en est pas vraiment un. Je sais très clairement que mon âme est sortie de mon corps et je peux voir mon propre corps allongé sur le lit. Je me souviens avec précision des événements auxquels mon âme assiste lorsqu'elle est sortie. En général, ces choses se réalisent par la suite, ou bien elles constituent une sorte d'indication ; j'ai déjà pris les dispositions nécessaires avant que l'événement ne se produise.

Auparavant, ces événements me concernaient personnellement ou concernaient ma famille. Cette fois-ci, c'est assez particulier : je dois partager cette expérience avec tous les êtres sensibles afin que chacun comprenne l'importance des pensées. Comme le dit l'adage : « Si l'on ne veut pas que les autres le sachent, il ne faut pas le faire. » Chaque jour, autour de nous, bien des choses se produisent ; nous ignorons peut-être qu'elles sont fautives. Prenons un couple légalement marié : aucun des deux n'a de liaison extraconjugale, et pourtant tous deux enfreignent le précepte interdisant l'inconduite sexuelle.

Pourquoi ? Parce qu'ils n'observent pas les règles interdisant les rapports à certains moments, dans certains lieux et par certaines voies.

Hier soir, avec l'impression de rêver, je suis de nouveau sortie de mon corps pour aller dans les enfers. Dès mon arrivée, j'ai ressenti un souffle yin très pesant. Les hommes et les femmes y souffrent tous ; ils hurlent, crient et poussent des cris déchirants. Il n'y a ni sourire ni liberté. Certains sont enchaînés ; d'autres sont traînés par les agents de l'au-delà au moyen d'instruments de supplice, battus, transpercés de fourches, et ainsi de suite. Dans les enfers, il y a des agents et des magistrats de l'au-delà. Eux non plus ne sourient pas : ils sont très sévères, et certains ont même l'air féroce. Seuls certains fonctionnaires de l'au-delà paraissent moins redoutables ; les autres agents ont tous un aspect farouche. Il n'y a pas de soleil dans les enfers. Contrairement au monde humain, l'atmosphère y est d'un gris noirâtre teinté de rouge. C'est très difficile à décrire ; on éprouve une sensation très désagréable.

Je suis alors arrivée au septième palais des enfers, où l'on jugeait justement l'esprit d'un homme ayant commis des fautes d'inconduite sexuelle. Le magistrat de l'au-delà m'a autorisée à entrer pour assister à l'audience. Au centre de cette grande salle siégeait son dirigeant, appelé le roi Taishan. Ce palais relève de lui, ainsi que ses 16 petits enfers. La plus haute autorité des enfers est le roi Yanluo, qui gouverne l'ensemble des enfers, y compris les 12 palais. Chaque palais a son roi, et chacun de ces rois administre 16 petits enfers. À côté du roi Taishan se tenaient deux fonctionnaires de l'au-delà, dont un

magistrat, ainsi que des agents chargés de l'exécution des peines, munis de grands sabres et de chaînes de fer. Tous écoutaient les débats avec une grande gravité. L'atmosphère était lugubre et donnait une sensation de froid.

J'ai alors vu le roi Taishan, l'air très courroucé, interroger l'esprit d'un homme qui avait commis des fautes d'inconduite sexuelle de son vivant. Cet esprit cherchait à se disculper par des arguties. Le roi Taishan a fait un geste de la main dans le vide, et aussitôt la terrasse du Miroir des fautes est apparue. Elle a montré les fautes d'inconduite sexuelle que cet homme avait commises dans sa jeunesse : ses rapports conjugaux et extraconjugaux à des moments interdits, dans des lieux interdits et par des voies interdites, la consultation de publications et de disques pornographiques, et ainsi de suite. L'esprit masculin, tremblant de tout son corps, est tombé à genoux pour implorer grâce. Mais il était déjà trop tard : le roi Taishan avait ordonné aux agents de l'au-delà de l'emmener subir son châtiment dans l'enfer de l'Étreinte des colonnes de cuivre.

L'agent de l'au-delà armé d'un grand sabre a traîné l'esprit masculin avec une chaîne de fer hors de la grande salle pour l'emmener au supplice. Je les ai suivis pour voir ce qui allait se passer. J'aurais mieux fait de ne pas regarder : oh ! quelle vision effrayante ! Les esprits de cet enfer hurlaient tous de douleur, et ils étaient extrêmement nombreux. Leurs cris déchirants ne s'interrompaient jamais ; leur souffrance se poursuivait sans leur laisser le moindre répit. J'ai vu l'esprit masculin de tout à l'heure s'avancer joyeusement vers une colonne

de cuivre. Dès qu'il l'a étreinte, il s'est mis à hurler de douleur. J'en ai demandé la raison au magistrat de l'au-delà. Il m'a expliqué que cet esprit avait pris la colonne de cuivre chauffée au rouge pour une belle femme, ce qui l'avait rempli de joie. Mais lorsqu'il l'avait étreinte, la colonne de cuivre lui avait brûlé tout le corps, et il s'était mis à hurler de douleur.

J'ai ensuite demandé au magistrat de l'au-delà ce que signifiaient les moments interdits, les lieux interdits et les voies interdites. Il s'avère que même les couples légalement mariés doivent respecter ces règles, faute de quoi ils commettent eux aussi des fautes d'inconduite sexuelle. Les moments interdits sont les anniversaires de naissance des bouddhas et des bodhisattvas, les six jours mensuels d'abstinence et les trois mois annuels de longue abstinence, pendant lesquels il faut s'abstenir de rapports sexuels. Ces jours-là, par exemple le premier, le dixième et le quinzième jour de chaque mois, les Quatre Rois célestes parcourent le monde humain pour consigner le bien et le mal, puis retournent à la cour céleste en faire rapport à l'Empereur de Jade. Quant aux lieux interdits, les époux doivent garder une juste mesure dans leurs relations conjugales : ils ne peuvent avoir de rapports ailleurs que dans leur lit conjugal, par exemple dans le salon, la cuisine, les toilettes, en plein air ou devant le Bouddha. Quant aux voies interdites, les époux ne doivent avoir de rapports sexuels par aucune autre partie du corps que les organes génitaux. Sinon, ils devront tous descendre souffrir dans les enfers et, après y avoir subi leur peine, renaître dans des corps d'animaux tels que des porcs, des chiens, des canards mandarins ou des serpents.

Aujourd'hui, avec le développement des technologies, Internet compte de nombreux sites pornographiques qu'il ne faut pas non plus regarder. Les regarder constitue déjà une faute et entraîne assurément une diminution des bénédictions, de la durée de vie et de la prospérité. Même sans passage à l'acte, dès que la pensée surgit, les divinités nées avec la personne la consignent aussitôt. Chacun possède deux de ces divinités : l'une consigne le karma noir, l'autre le bon karma. Bien sûr, certains diront que, puisqu'ils n'ont eu toute leur vie que leur propre partenaire, agir ainsi ne constitue pas une infidélité ; mais cette conduite est elle aussi fautive. Le magistrat de l'au-delà dit : « L'être humain doit préserver son essence et son souffle véritables. Des rapports sexuels excessifs épuisent son souffle droit ; lorsque les hommes et les femmes ont des rapports sexuels, ils dégagent en outre un souffle pervers qui altère le souffle droit entre le Ciel et la Terre. » Si des couples légalement mariés ont enfreint les règles concernant les moments, les lieux et les voies interdits mentionnés ci-dessus, qu'ils se repentent et se corrigent au plus vite, et transmettent ce message à tous les êtres sensibles du monde humain. Ainsi, tous pourront s'encourager à préserver leur pureté et à se respecter, à observer les convenances et les principes des relations humaines, afin que le souffle droit entre le Ciel et la Terre puisse retrouver son équilibre. [4]

Si une personne a autrefois enfreint les règles concernant les moments, les lieux et les voies interdits parce que son conjoint légitime l'y contraignait, sans éprouver intérieurement le moindre plaisir sexuel, et qu'elle s'est repentie et corrigée à temps, tout en faisant le

vœu d'exhorter désormais les autres à bien agir, l'exemption des souffrances de cet enfer lui sera accordée. Si elle a transgressé les préceptes en recherchant délibérément le plaisir, elle devra subir son châtiment dans l'enfer de l'Étreinte des colonnes de cuivre. Une fois cette rétribution achevée, elle sera jetée dans la voie animale, puis renaîtra dans le monde humain sous la forme d'une femme de basse condition.

Exposons maintenant les différentes peines sanctionnant la transgression du précepte interdisant l'inconduite sexuelle. Commençons par les hommes et les femmes non mariés. Si des célibataires non mariés sont encore vierges — un homme n'ayant pas perdu sa virginité ou une femme n'ayant pas perdu la sienne, sans avoir eu de rapports sexuels avec une personne de l'autre sexe —, regarder des publications ou des sites pornographiques constitue déjà une faute d'inconduite sexuelle et diminue leurs bénédictions, leur durée de vie et leur prospérité. Une seule consultation retranche un mois à leur vie ; s'ils continuent à regarder, un an ou davantage leur sera retranché. S'ils se sont limités à regarder sans passer à l'acte, un repentir en temps utile peut alléger leur karma négatif.

Si une personne non mariée a des rapports sexuels avant le mariage, même avec un seul partenaire qu'elle épouse ensuite, les deux partenaires verront leurs bénédictions diminuer pour n'avoir pas respecté les convenances. Si des personnes non mariées multiplient les rapports sexuels sans retenue, changeant fréquemment de partenaire — A aujourd'hui, B demain et C après-demain —, elles suivent une tendance aujourd'hui

très répandue : plus un homme a de petites amies, plus il en tire de prestige, tandis qu'une femme partage la couche d'une multitude d'hommes, et ainsi de suite. Une telle conduite mène, après la mort, à cet enfer, où il faut étreindre les colonnes de cuivre ardentes pendant plus longtemps, puis renaître comme animal avant de revenir dans le monde humain rembourser les dettes des existences antérieures. Si une personne mariée entretient une liaison extraconjugale, la durée et la gravité de la peine seront déterminées en fonction du préjudice causé ; elle devra étreindre une colonne de cuivre ardente pendant au moins 10 000 ans.

En cas de viol, de stratagème faisant perdre sa chasteté à une femme, ou de luxure chez une femme, la personne qui s'en rend coupable tombera à sa mort dans cet enfer pour 20 000 ans. Elle subira ensuite une rétribution de 10 000 ans dans l'enfer des Hurlements avant de revenir dans le monde humain rembourser les dettes de ses existences antérieures. Si, à l'inconduite sexuelle, s'ajoute un acte malveillant causant la mort d'autrui, elle tombera dans cet enfer pour 40 000 ans avant de revenir dans le monde humain rembourser ses dettes passées.

Amitābha ! Si certains passages sont mal rédigés, la faute m'en revient, à l'humble pratiquante que je suis, et n'a rien à voir avec les enseignements du magistrat de l'au-delà. Je remercie les bouddhas et bodhisattvas de leurs bénédictions, qui m'ont permis de visiter les enfers et d'écrire ce texte pour le partager avec vous. S'il en résulte quelque mérite, je le dédie à tous les êtres sensibles dans l'espace et le domaine du Dharma : puissent-ils s'éloigner du désir, observer les préceptes

purs et atteindre ensemble l’Éveil suprême, juste et parfait.

4/ Le magistrat de l'au-delà dit : « Se repentir seulement après la mort, c'est déjà trop tard ! »

Je remercie les bouddhas et bodhisattvas pour leurs puissantes bénédictions, qui m'ont permis de me rendre à nouveau dans les enfers pour élargir mes connaissances. Les enfers donnent toujours une impression de souffrance et d'obscurité ; ils sont emplis de champs magnétiques négatifs. J'espère que personne n'y viendra pour avoir créé du karma négatif : la souffrance y est vraiment insupportable et indicible.

J'arrive aussitôt au septième palais, où l'on juge l'esprit d'un homme. Il paraît encore très distingué. J'ignore quelle faute lui vaut d'être condamné par le magistrat de l'au-delà à avaler des boulettes de cuivre pendant 500 ans. En examinant son cas, j'apprends que, de son vivant, il avait une épouse légitime et entretenait des liaisons régulières avec deux autres personnes. Il aimait avoir des rapports à des moments interdits, dans des lieux interdits et par des voies interdites ; ses trois partenaires pouvaient justement satisfaire ses désirs. Il n'avait eu que ces trois partenaires dans toute sa vie.

J'entends alors l'esprit masculin se défendre : pourquoi son épouse légitime peut-elle être exemptée des 500 ans d'étreinte des colonnes de cuivre, tandis que lui ne peut être exempté des 500 ans à avaler des boulettes de cuivre ? Le magistrat de l'au-delà dit alors : « Regardez les

images ! » Il apparaît qu'autrefois cet homme avait demandé à son épouse légitime d'avoir des rapports par des voies interdites. Elle avait refusé et lui avait conseillé de ne pas agir ainsi, car cela contrevenait aux convenances. Elle n'avait eu avec lui que des rapports à des moments et dans des lieux interdits ; de plus, son désir était faible. Sa faute était donc moins grave et ne lui vaudrait qu'une diminution de ses bénédictions. Son refus et ses conseils contre les rapports par des voies interdites lui avaient en outre permis d'en regagner une partie.

Bien que l'esprit masculin n'ait pas contraint son épouse légitime, il entretenait des liaisons avec deux autres personnes, avec qui il avait commis les trois catégories de fautes d'inconduite sexuelle. Le magistrat de l'au-delà lui dit que, compte tenu de son repentir, de sa piété filiale envers ses parents, de sa loyauté et de son respect des lois dans la vie publique, et parce qu'il n'avait commis que ces trois catégories de fautes d'inconduite sexuelle, il était exempté des 500 ans d'étreinte des colonnes de cuivre. L'esprit masculin n'avait plus rien à répondre. Les agents de l'au-delà l'ont emmené dans l'enfer des Boulettes de cuivre à avaler. Dès qu'un agent l'a poussé à l'intérieur, il a vu venir l'une de ces personnes et s'est aussitôt dirigé vers elle. Il s'agissait en réalité d'un grand oiseau, dont l'énorme bec pouvait envelopper exactement ses organes génitaux. Une fois ceux-ci pris dans son bec, l'oiseau a tiré vers l'avant et les a arrachés. L'esprit masculin a poussé un grand cri, en proie à une douleur atroce. À ce stade, la scène était trop sanglante et je n'ai pas pu continuer à regarder.

Après être sortie de la salle, j'ai interrogé le magistrat de l'au-delà sur plusieurs questions relatives aux peines pour inconduite sexuelle. Il m'a expliqué qu'il faut avant tout conserver une compréhension et une attention justes, et veiller à tout instant à préserver sa pureté et à se respecter. Une pensée d'inconduite sexuelle sans passage à l'acte entraîne une diminution d'une semaine de bénédictions. Regarder des publications pornographiques, sans rien faire d'autre, diminue d'une semaine les bénédictions et la durée de vie. Passer à l'acte les diminue d'un mois ; commettre une deuxième fois un acte d'inconduite sexuelle les diminue de deux mois, et ainsi de suite.

Chez les hommes comme chez les femmes, les rapports sexuels avant le mariage entraînent tous une diminution des bénédictions et de la durée de vie. Chaque cas présente ses particularités, mais on peut, dans les grandes lignes, les répartir en trois catégories.

Premièrement : une personne n'a qu'un seul partenaire dans toute sa vie, celui-ci éprouve peu de désir, et ils se marient par la suite. Si cette personne n'enfreint pas les interdictions concernant les moments, les lieux et les voies des rapports sexuels, seules ses bénédictions seront diminuées. Elle peut aussi se repentir au plus tôt pour dissiper son karma négatif.

Deuxièmement : une personne n'a qu'un seul partenaire avant et après le mariage, mais enfreint les interdictions concernant les moments, les lieux et les voies des rapports sexuels et éprouve un désir intense. Avant comme après le mariage, ses bénédictions et sa durée de vie seront diminuées. À la fin de sa vie, elle

entrera dans les enfers pour étreindre des colonnes de cuivre pendant 500 ans et avaler des boulettes de cuivre pendant 500 ans. Le repentir de son vivant aura davantage de force. Si, en plus, elle exhorte de toutes ses forces les autres à ne pas commettre ces fautes, compensant ainsi ses torts par des mérites, elle pourra peut-être être exemptée de la rétribution des enfers.

Troisièmement : une personne se livre sans retenue à l'inconduite sexuelle avant comme après le mariage, éprouve un désir particulièrement intense et mène une vie de dissipation et d'insouciance. Ses bénédictions et sa durée de vie seront assurément diminuées dans cette existence. À la fin de sa vie, elle entrera dans les enfers pour étreindre des colonnes de cuivre, coucher sur des lits de fer, avaler des boulettes de cuivre et subir d'autres supplices. Elle devra passer au moins 10 000 ans dans chacun de ces enfers, selon le jugement rendu dans son cas particulier. Après avoir achevé sa rétribution dans les enfers, elle sera jetée dans la voie animale : certaines personnes subiront la rétribution de devenir des canards mandarins, d'autres renaîtront comme chiens, serpents ou autres animaux.

Aujourd'hui, les personnes de la troisième catégorie sont les plus nombreuses dans les enfers, qui ont déjà été considérablement agrandis par rapport à autrefois. Beaucoup de personnes du monde humain appartiennent actuellement à cette troisième catégorie et devront venir subir leur rétribution dans les enfers.

Le magistrat de l'au-delà poursuit : les rapports conjugaux sont strictement interdits pendant les règles de la femme. Ils sont également interdits pendant la

grossesse et l'allaitement ; enfreindre cette interdiction entraîne une diminution des bénédictions. De plus, les rapports pendant les règles attirent toutes sortes d'esprits dévoreurs d'essence et de sang qui viennent sucer le sang. À chaque rapport sexuel, des esprits dévoreurs d'essence et de souffle viennent aspirer l'essence et le souffle, provoquant ensuite des maladies et une succession de malchances.

Le magistrat de l'au-delà m'apprend aussi qu'une femme qui porte en été des vêtements qui découvrent trop le corps perd une semaine de bénédictions, car elle fait naître des pensées d'inconduite sexuelle chez les personnes de l'autre sexe. Après avoir entendu ses paroles, je mesure à quel point l'apparition de chaque pensée est importante. Il existe donc vraiment, dans l'invisible, des esprits et des divinités chargés de surveiller et de consigner notre conduite !

Je remercie profondément le magistrat de l'au-delà pour ces précieuses informations qui révèlent les secrets célestes, et je prends congé en m'inclinant ! Puissent tous les êtres sensibles du monde pratiquer la conduite pure de chasteté et ne pas subir les souffrances des enfers.

5/ Les terribles rétributions du grand enfer de la Masturbation : le magistrat de l'au-delà révèle tous les secrets célestes !

Les bouddhas et bodhisattvas sauvent les êtres sensibles comme l'océan ne se sépare jamais de ses vagues : sans interruption, une pensée succédant à l'autre, une vague succédant à l'autre. Puissent tous les êtres sensibles du monde en prendre pleinement conscience, accomplir leurs devoirs, observer les cinq préceptes pour conserver une existence humaine, préserver leur pureté et se respecter. Puissé-je, humble pratiquante, m'inspirer moi aussi de la grande compassion des bouddhas et bodhisattvas et servir une multitude d'êtres sensibles sans sommeil ni repos. Hier, grâce à la puissance du Bouddha, je me suis de nouveau rendue dans les enfers.

Je me prosterne avec gratitude pour le soutien du pouvoir du Bouddha ! Il me suffit de réciter une fois le nom du Bouddha pour arriver dans les enfers de souffrance. Sans le soutien du pouvoir du Bouddha et le cercle de lumière qui m'entoure, je serais certainement très épuisée. Les champs magnétiques négatifs des enfers déferlent sans interruption, comme s'ils renversaient les montagnes et soulevaient les mers. Dans le monde humain, s'il pleuvait pendant sept jours de suite et que l'on attrapait en plus un rhume sous ce ciel couvert, beaucoup de gens, j'en suis sûre, diraient déjà que c'est

très pénible : chaque jour, une pluie grise, la maladie, la tête lourde et les jambes flageolantes, et malgré tout il faut aller travailler. En réalité, les souffrances des enfers sont au moins des centaines, voire des milliers de fois plus grandes que celles du monde humain, et elles ne s'interrompent jamais. J'entends des cris perçants, des gémissements de douleur ! Suivons ces sons pour aller voir !

Ah ! De nombreux esprits masculins entièrement nus sont enlacés par des serpents à deux têtes, d'apparence molle, qui émettent une lueur de flammes rougeoyantes. Ce que voient ces esprits masculins, ce sont de belles femmes qui les caressent. Mais dès qu'un serpent à deux têtes touche les organes génitaux d'un esprit masculin, il les tranche aussitôt d'une morsure. L'esprit hurle de douleur et perd connaissance. Le serpent à deux têtes souffle alors une fois sur lui : il reprend immédiatement conscience, et ses organes génitaux mutilés retrouvent soudain leur intégrité. Le serpent émet de nouveau sa lueur de flammes rougeoyantes, et la scène douloureuse se répète. Je ne veux vraiment plus regarder ; comme mon cœur est bouleversé !

Il y a ici de nombreux esprits masculins de ce genre, et tous subissent ces grandes souffrances. Je vais interroger le magistrat de l'au-delà : pourquoi subissent-ils cette rétribution ? Il me répond qu'il s'agit de l'une des rétributions infernales réservées à ceux qui aimaient se masturber de leur vivant. La rétribution des serpents de feu à deux têtes dure 10 000 ans, mesurés selon le temps des enfers ! C'est l'une des mauvaises rétributions de la masturbation ordinaire.

Il existe encore une autre mauvaise rétribution de la masturbation, qui doit être subie pendant 20 000 ans. Ceux qui, de leur vivant, recherchent des stimulations sensorielles au moyen de glace, d'eau tiède, de piment, de lubrifiants ou d'autres choses, ou encore d'objets qu'ils affectionnent, pour se livrer eux-mêmes à la masturbation et à l'inconduite sexuelle ou pour les enseigner à autrui, entreront à leur mort dans cet enfer des Cinq Niveaux de glace et de feu.

Je demande pourquoi la masturbation est punie si sévèrement, au point que même les fautes légères valent 10 000 ans.

Le magistrat de l'au-delà explique que la masturbation nuit particulièrement au corps et corrompt la vertu, qu'elle épuise les trois trésors du corps humain — l'essence, le souffle vital et l'esprit — et qu'elle constitue aussi un grave manquement à la piété filiale envers ses parents. C'est comme le suicide : même sans porter atteinte à autrui, se tuer revient toujours à ôter une vie ; voilà pourquoi la peine est lourde. Les êtres qui aiment se masturber le font généralement à une fréquence élevée et commettent souvent cette faute. De leur vivant, une première masturbation réduit leur durée de vie et leurs bénédictions d'un demi-mois ; la deuxième les réduit d'un mois. À la fin de leur vie, ils sont jetés en enfer pour y subir leur rétribution. S'ils se repentent avec ferveur de leur vivant, ils pourront peut-être échapper aux souffrances d'une entrée en enfer après leur mort ; il faut en juger selon chaque cas concret.

Le magistrat de l'au-delà me demande si je souhaite visiter l'enfer des Cinq Niveaux de glace et de feu. Je me dis que ce serait bien d'aller voir.

Ici, c'est encore bien plus cruel que dans l'enfer des Serpents de feu à deux têtes. Il y a beaucoup d'instruments, ou plutôt beaucoup d'instruments de supplice. Ils sont transparents, légèrement blanchâtres, de forme arrondie et pointue. Ils paraissent extrêmement glacés et acérés. Dès qu'ils touchent un esprit masculin, son organe génital gèle, se brise et vole en éclats ; aussitôt brisé par le gel, il se reconstitue.

Après le supplice de la glace, vient aussitôt, sans interruption, la rétribution de l'écrasement par une montagne de feu. Cet écrasement punit ceux qui, lorsqu'ils se masturbaient ou se livraient à l'inconduite sexuelle, aimaient utiliser de l'eau tiède, du piment ou d'autres choses semblables pour stimuler leur désir. Un instrument de supplice rouge feu, semblable à une petite montagne, fond de face sur l'esprit masculin. Il semble fait sur mesure : une attache se trouve exactement à l'endroit de l'organe génital, qu'elle comprime et brûle jusqu'à le sectionner. Partout retentissent encore des cris de douleur et des gémissements ; les esprits perdent connaissance. Puis, sous l'effet de la force karmique, les esprits reprennent conscience et leurs corps se reconstituent, avant de subir à nouveau le même cycle. Que de souffrances, que de misère !

La visite de cet enfer, ce soir, est vraiment écœurante. Le magistrat de l'au-delà m'apprend qu'il vient d'être construit, mais qu'il ne suffit déjà plus et qu'il faudra encore l'agrandir. Dans le monde humain, il y a trop

d'êtres de cette sorte qui, à la fin de leur vie, entreront dans cet enfer pour y subir leur rétribution.

Je vois aussi que l'on construit encore de nombreux enfers liés aux soins esthétiques, destinés notamment à ceux qui tiennent des instituts de beauté, pratiquent des augmentations mammaires sur les femmes ou des opérations de rétrécissement de leurs parties génitales. Beaucoup d'entreprises de soins esthétiques ou de centres médicaux aux pratiques répréhensibles plongent délibérément les femmes dans le désir et leur font enfreindre les préceptes par l'inconduite sexuelle. Cela entraîne une diminution des bénédictions et de la durée de vie, puis, après la mort, une rétribution de 10 000 ans dans cet enfer.

Le magistrat de l'au-delà sait que j'ai une question ; en réalité, nous communiquons par la pensée. Je voudrais lui demander pourquoi avoir des rapports sexuels en un lieu inapproprié enfreint aussi les préceptes. Il me montre alors des images.

Il apparaît qu'en plein air, dans les toilettes ou pendant les nuits d'orage où tonnerre et éclairs se déchaînent, de nombreux fantômes ou êtres spirituels viennent absorber l'essence et le souffle vital, ou prendre possession des corps par le feijing. Avoir alors des rapports sexuels en un lieu inapproprié nuit à soi-même et perturbe aussi le champ magnétique du souffle droit de la nature. Cela présente tous les inconvénients sans le moindre avantage ; les êtres qui commettent cette faute doivent donc en subir eux-mêmes la douloureuse rétribution. [5]

Avant mon départ, le magistrat de l'au-delà me donne ces instructions : « Cette fois, vous êtes venue ici grâce à la

puissance du Bouddha, avec également la gracieuse autorisation de notre souverain du domaine supérieur et du roi Yan, qui m'ont ordonné de vous expliquer la réalité des enfers. On peut dire que tous les secrets célestes vous ont été révélés : c'est absolument exceptionnel. J'espère que vous transmettrez ces paroles à votre retour dans le monde des vivants, afin d'avertir les gens de ne plus commettre d'inconduite sexuelle, qui porte atteinte aux liens humains et corrompt la vertu. Ces actes leur créent leurs propres enfers et augmentent considérablement notre charge de travail ici, ainsi que les catastrophes naturelles et les désastres humains dans le monde des vivants. Vous voyez combien mon apparence est effrayante. J'espère que les gens ne me rencontreront pas après leur mort : ce serait pour eux une grande chance ! »

De tous les maux, l'inconduite sexuelle vient en premier ! Je prends ici congé du magistrat de l'au-delà, reconnaissante de ses enseignements. Nous nous reverrons.

6/ La rétribution des clients de prostituées : 100 000 ans dans les grands enfers

Je remercie le Bouddha de m'accorder de partir sur un lotus blanc. Pourquoi les enfers me semblent-ils différents aujourd'hui ? Me serais-je trompée de chemin ? D'ordinaire, une lourde atmosphère yin y règne ; aujourd'hui, une intense lumière dorée les éclaire, une lumière du Bouddha très apaisante. Je lève les yeux : c'est Kṣitigarbha aux Grands Vœux ! Les larmes me viennent presque aux yeux et je me prosterne aussitôt devant Kṣitigarbha, les cinq parties du corps au sol. [69]

Kṣitigarbha m'enseigne que je dois chérir mon existence humaine et mener à bien ce travail qui a du sens ; que je dois propager avec sérieux le Dharma juste, révéler les souffrances des enfers et, de retour, avertir les êtres du monde humain pour qu'ils quittent les voies mauvaises et reviennent à la droiture, qu'ils abandonnent le mal et pratiquent le bien. Toute heureuse, je réponds respectueusement au bodhisattva que je ferai assurément tout mon possible pour mettre ses enseignements en pratique.

Je commence par saluer le magistrat de l'au-delà, les paumes jointes ! Aujourd'hui, je voudrais lui poser une question : « Quelles sont les rétributions karmiques des clients de prostituées, des prostituées et des proxénètes ? »

Le magistrat de l’au-delà m’explique que les clients de prostituées se répartissent en deux catégories :

La première comprend ceux qui ne maîtrisent pas leurs besoins physiologiques et dont l’épouse légitime ne parvient pas à satisfaire ces besoins. Ils vont régulièrement avoir des rapports avec leurs prostituées habituelles. De leur vivant, chaque faute réduit leurs bénédictions et leur durée de vie d’un mois. À la fin de leur vie, ils entrent dans l’enfer de l’Inconduite sexuelle correspondant aux fautes commises pour y subir leur rétribution. La durée de celle-ci dépend de chaque cas concret ; le plus souvent, la peine est de 800 ans.

La deuxième comprend ceux dont les désirs sont ardents, qui font durablement appel à des prostituées pour se livrer à l’inconduite sexuelle, qui gaspillent leur existence humaine sans la chérir, mènent une vie de dissipation et d’insouciance, et utilisent des accessoires sexuels pour rechercher des stimulations physiques et sensorielles. De leur vivant, chaque faute réduit leurs bénédictions et leur durée de vie d’un mois et demi. À la fin de leur vie, ils entrent dans l’enfer de l’Inconduite sexuelle correspondant aux fautes commises pour y subir une rétribution de 100 000 ans. Une fois leur rétribution en enfer achevée, ils sont jetés dans la voie animale pour subir pendant 1 000 ans la rétribution d’une existence animale inférieure. Ensuite, même s’ils obtiennent de renaître sous forme humaine, ils doivent encore subir la rétribution d’un esprit confus.

Quant aux rétributions karmiques des prostituées, elles se répartissent en trois catégories :

La première comprend celles qui sont entièrement sous l'emprise d'autrui, contraintes à se prostituer, et qui ne peuvent pour le moment s'en dégager. Elles n'éprouvent absolument aucun plaisir pendant les rapports sexuels et sont ensuite secourues et libérées. Toutefois, elles doivent se repentir de leurs obstacles karmiques et ne jamais recommencer ; elles pourront alors peut-être échapper à la rétribution des enfers.

La deuxième comprend celles qui mènent une vie de prostituée pour l'argent. De leur vivant, chaque acte réduit leurs bénédictions et leur durée de vie d'un mois. À la fin de leur vie, elles entrent dans l'enfer de l'Inconduite sexuelle correspondant aux fautes commises pour y subir une rétribution de 80 000 ans. Une fois leur rétribution en enfer achevée, elles sont jetées dans la voie animale pour y subir une rétribution de 800 ans. Ensuite, même si elles obtiennent de renaître sous forme humaine, elles subissent la rétribution d'une très basse condition.

La troisième catégorie de prostituées est semblable à la deuxième catégorie de clients évoquée plus haut : elles aussi ont des désirs ardents, gaspillent leur existence humaine sans la chérir, mènent une vie de dissipation et d'insouciance, et utilisent des accessoires sexuels pour rechercher des stimulations physiques et sensorielles. De leur vivant, chaque acte réduit leurs bénédictions et leur durée de vie de deux mois. À la fin de leur vie, elles entrent dans l'enfer de l'Inconduite sexuelle correspondant aux fautes commises pour y subir une rétribution de 150 000 ans. Une fois leur rétribution en enfer achevée, elles sont jetées dans la voie animale pour subir pendant 2 000 ans la rétribution d'une existence animale inférieure. Elles

renaissent ensuite sous forme humaine pour subir la rétribution d'une très basse condition.

Les proxénètes se répartissent en deux catégories :

La première comprend ceux qui exercent temporairement cette activité pour l'argent, puis prennent conscience de leur faute, abandonnent cette activité et ne recommencent jamais. S'ils se repentent en outre avec ferveur, ils pourront peut-être atténuer quelque peu leur rétribution karmique dans les enfers. Cependant, de leur vivant, chaque faute réduit leurs bénédictions et leur durée de vie d'un mois et demi. À la fin de leur vie, ils entrent dans l'enfer Yanhua Fangun pour y subir une rétribution de 100 000 ans.

La deuxième comprend ceux qui ont des intentions perverses, tiennent des prostituées sous leur emprise, brûlent eux-mêmes de désir, ne pensent qu'à leur intérêt et s'emploient à tendre des pièges à autrui, entre autres méfaits. De leur vivant, leurs bénédictions et leur durée de vie diminuent. À la fin de leur vie, ils entrent dans l'enfer Yanhua Fangun pour y subir leur rétribution. Ce n'est que lorsque toutes les prostituées qu'ils ont persécutées auront retrouvé une existence humaine qu'ils auront une chance de quitter cet enfer. Ils seront ensuite jetés dans la voie animale pour y subir leur rétribution ; une fois celle-ci épuisée, ils subiront encore, sous forme humaine, la rétribution d'une très basse condition.

« Oh ! Monsieur le magistrat, la rétribution du mauvais karma de ces proxénètes est bien lourde ! Après vos explications, j'ai le cœur serré et je suis très peinée. J'éprouve beaucoup de compassion pour les êtres qui exercent cette activité. »

Le magistrat de l'au-delà répond : « Cette activité dégrade gravement les mœurs de la société, détruit la morale, les convenances et l'ordre des relations humaines, et porte gravement atteinte à la bonne nature des êtres humains. C'est pourquoi le roi de l'au-delà qui règne sur les enfers veut punir sévèrement les êtres qui commettent ces méfaits. Mais, à ma connaissance, les bouddhas et les bodhisattvas éprouvent de la compassion pour ces êtres et se manifestent sous forme humaine parmi eux, afin de guider ceux qui possèdent des racines de bien et de les amener à revenir vers le bien. »

Nous nous arrêtons ici pour aujourd'hui. Merci au magistrat de l'au-delà ! Amitābha ! Je repars maintenant, assise sur le lotus blanc.

Cette fois, je suis très heureuse d'avoir rencontré, contre toute attente, Kṣitigarbha aux Grands Vœux dans les enfers. Le bodhisattva était tout entier entouré de lumière dorée et m'a également accordé sa bénédiction. L'immense puissance de ses vœux est vraiment inconcevable !

De retour dans le monde humain, je suis déjà extrêmement fatiguée. Chaque voyage dans les enfers puise beaucoup dans mon esprit originel et mon souffle vital originel ; à mon retour, je dois donc réciter immédiatement des mantras pour les reconstituer.

J'espère que vous, lecteurs, ne lirez pas ceci comme un roman : ainsi, vous ne rendrez pas vains les efforts pleins de sollicitude de Kṣitigarbha. Moi, Ayu, je vous remercie encore une fois. Namo Kṣitigarbha, bodhisattva-mahāsattva aux Grands Vœux !

7/ La réalité de l'enfer de la Roue inversée et du Ciel glacé et de l'enfer de la Forêt d'épées aux fleurs colorées, où sont punis les actes incestueux

Moi, Ayu, je me prosterne devant Kṣitigarbha ! Quel bonheur de recevoir à nouveau les bienfaits du Dharma !

Kṣitigarbha m'enseigne, à moi, Ayu, les cinq préceptes. Les observer permet de conserver une existence humaine : c'est le fondement de la conduite humaine, qui empêche de tomber dans les voies inférieures. Ils paraissent très simples, mais beaucoup d'êtres les enfreignent sans s'en rendre compte. Nous entendons souvent des gens autour de nous dire : « Je n'ai jamais tué, incendié quoi que ce soit ni fait de mal à autrui ; je suis un citoyen ordinaire. » En réalité, tuer et provoquer des incendies constituent déjà de très graves fautes commises par le corps, qui conduisent à subir une rétribution en enfer. Écoutons maintenant les enseignements compatissants de Kṣitigarbha. Si je les ai mal entendus, l'erreur m'appartient, à moi, Ayu. Voici comment je rapporte brièvement les enseignements du bodhisattva :

1. Ne pas tuer — Il est interdit d'ôter la vie à tout être sensible. Une alimentation végétarienne pure est la base de l'observance de ce précepte. Que signifie « pure » ? Il faut respecter strictement les enseignements du Sūtra Śūraṅgama. Il ne faut rien ingérer ni utiliser qui soit lié aux animaux, c'est-à-dire ne manger aucun aliment ayant un lien avec un

animal. Par exemple, le lait, le beurre, les œufs, le miel et tout ce qui est lié aux animaux doivent être exclus. De nombreux cosmétiques contiennent aussi des ingrédients d'origine animale et ne peuvent donc pas être utilisés. Lorsque nous sommes malades et prenons des médicaments, il faut savoir que beaucoup d'entre eux, notamment les remèdes de la médecine chinoise, contiennent également des ingrédients d'origine animale. [6]

2. Ne pas voler — S'approprier un objet sans l'accord d'autrui constitue un vol. Beaucoup de personnes utilisent à des fins personnelles des fournitures de leur entreprise, voire les emportent chez elles ; ou bien elles passent des appels privés au travail, y rechargent leur téléphone portable, utilisent le photocopieur ou le télécopieur de l'entreprise pour leurs documents personnels, etc. Sans l'accord de l'entreprise, tous ces actes enfreignent le précepte de ne pas voler.
3. Ne pas se livrer à l'inconduite sexuelle — Les relations sexuelles en dehors du couple marié, les rapports à un moment inapproprié, en un lieu inapproprié ou par une voie inappropriée, le visionnage de disques pornographiques et l'utilisation d'accessoires sexuels constituent tous des violations de ce précepte.
4. Ne pas mentir — Dire la vérité et ne pas tromper autrui. Si une chose existe, dire qu'elle existe ; si elle n'existe pas, ne pas prétendre le contraire. Tromper délibérément constitue une violation encore plus

grave de ce précepte. Il faut éviter autant que possible les mensonges de convenance, car en dire trop nuit à la conscience et risque de devenir une seconde nature.

5. Ne pas boire d'alcool — S'abstenir d'alcool et de substances narcotiques. Aucun produit lié à l'alcool ne doit être consommé. Par exemple, le tofu fermenté contient le plus souvent de l'alcool et ne peut donc pas être mangé. Même si le commerçant affirme n'en avoir utilisé qu'une quantité infime, la moindre goutte reste de l'alcool. Une exception peut être accordée lorsqu'il s'agit d'un usage médicinal destiné à sauver une vie. De nombreux cosmétiques contiennent également de l'alcool ; mieux vaut donc ne pas les utiliser.

Après avoir écouté respectueusement les enseignements de Kṣitigarbha, moi, Ayu, je poursuis mon chemin pour aller voir le magistrat de l'au-delà.

Monsieur le magistrat, Amitābha ! Aujourd'hui, je voudrais vous interroger sur la rétribution karmique de l'inceste.

Le magistrat de l'au-delà explique que l'inceste est un comportement qui corrompt la morale, trouble les mœurs de la société et détruit le souffle droit des relations humaines ; les autorités de l'au-delà punissent sévèrement les êtres qui le commettent. Pour tout être qui se rend coupable de cette inconduite sexuelle, chaque acte réduit, de son vivant, ses bénédictions et sa durée de vie de deux mois et demi. À la fin de sa vie, il entre dans les enfers de l'Inconduite sexuelle et souffre 500 ans dans

l'enfer de la Roue inversée, 500 ans dans l'enfer de l'Étreinte des colonnes de cuivre, 500 ans dans l'enfer du Lit de fer, 500 ans dans l'enfer Yanhua Fangun et 500 ans dans l'enfer de la Forêt d'épées. Ce ne sont là que les peines généralement prononcées pour l'inceste ; bien entendu, la sentence définitive dépend des faits précis de chaque cas. En un instant, le lotus blanc me conduit à l'enfer de la Roue inversée. Les esprits masculins y sont plus nombreux que les esprits féminins.

Les esprits qui se trouvent dans cet enfer pour inceste ont tous eu des rapports sexuels avec des membres de leur famille de l'autre sexe et de la même génération. Il s'agit d'hommes ayant eu des rapports avec la femme de leur frère aîné ou cadet, avec leur sœur aînée ou cadette, ou avec une femme mariée de la même génération dans la famille de leur épouse. Il s'agit aussi de femmes ayant eu des rapports avec le mari de leur sœur aînée ou cadette, avec leur frère aîné ou cadet, ou avec un homme marié de la même génération dans la famille de leur époux.

Dans l'enfer de la Roue inversée et du Ciel glacé se trouve une très grande roue qui tourne. Tout autour, les murs sont faits de glace très froide ; au-dessus se trouve une surface de glace qui ressemble un peu à un miroir. Appelons-la donc le miroir de glace. Sa glace diffère de celle des quatre murs : elle possède une certaine transparence et un pouvoir réfléchissant. Bref, elle remplit la fonction d'un miroir et permet de voir ce qui se passe à l'intérieur de la roue. De ce miroir jaillissent sans cesse des morceaux de glace transparents qui frappent les corps spirituels des êtres suppliciés dans la roue en mouvement.

Je vois alors un esprit masculin entièrement nu s'avancer vers la grande roue. Celle-ci l'aspire, l'enferme tout entier à l'intérieur et le fait tourner. Le miroir de glace projette sur lui des morceaux de glace ; chacun fait saigner cet esprit coupable et lui sectionne les mains et les pieds. Dans une souffrance extrême, il tente désespérément de s'échapper. Mais lorsqu'il parvient à grand-peine à traîner son corps blessé hors de la roue pour un bref instant, les gardes de l'au-delà qui se trouvent à l'extérieur le harponnent avec leurs fourches, le soulèvent et le rejettent à l'intérieur. La scène est atroce. Amitābha !

Le magistrat de l'au-delà m'invite alors à aller voir, à côté, l'enfer de la Forêt d'épées aux fleurs colorées. Cet enfer punit la faute d'avoir eu, de son vivant, des rapports sexuels avec ses parents en ligne directe, sous la contrainte ou de son plein gré. Si la personne a été contrainte et n'a éprouvé sur le moment aucun désir de jouissance sexuelle, elle n'a pas à subir de peine si elle se repent ; mais si elle a éprouvé un tel désir, elle doit elle aussi subir une rétribution. Tout homme ayant des rapports sexuels avec sa fille, sa petite-fille, sa grand-mère maternelle, sa grand-mère paternelle ou une parente en ligne directe de son épouse, et toute femme ayant de tels rapports avec son père, son petit-fils, son grand-père paternel, son grand-père maternel ou un parent en ligne directe de son époux, doivent subir leur rétribution. Dans cet enfer se trouvent d'innombrables fleurs d'une beauté apparente. Elles recèlent de nombreux mécanismes et changent de couleur ; elles semblent très attirantes à regarder. [7]

Un esprit masculin nu, plein de pensées lubriques, veut alors cueillir une fleur. Celle-ci change rapidement de forme et s'enroule autour de son corps. Lorsqu'elle descend lentement jusqu'à son organe génital, elle le tranche aussitôt. Des gerbes de sang éclaboussent le sol ; ce n'est que chair et sang ruisselants. La fleur se transforme ensuite en d'innombrables pétales rigides, qui volent sans cesse sur l'esprit coupable et le frappent jusqu'à lui faire perdre connaissance. Un garde de l'au-delà vient alors lui verser un liquide glacial sur le visage, ce qui le réveille. Il subit ensuite, encore et encore, les mêmes supplices, traversant à chaque fois une souffrance extrême. S'il avait su où cela le mènerait, pourquoi aurait-il commencé ?

Le magistrat de l'au-delà déclare : « Les actes incestueux du monde humain ne sont tolérés ni par le Ciel ni par la Terre. Ce sont des crimes d'une extrême gravité, qui entraîneront assurément de lourdes condamnations et de sévères châtiments, sans possibilité de grâce, afin de manifester l'impartialité des lois de l'au-delà. »

Nous nous arrêtons ici pour aujourd'hui. Je reviendrai un autre jour.

Je prends respectueusement congé du magistrat de l'au-delà et le remercie de m'avoir guidée !

8/ Un jeune homme, absorbé par la pornographie en ligne, épuise ses bénédictions et sa durée de vie : il meurt à seulement vingt et quelques ans !

Je remercie tous les bouddhas et bodhisattvas ! Moi, Ayu, je pars sur le lotus blanc.

Monsieur le magistrat, Amitābha ! Moi, Ayu, je vous salue, les paumes jointes !

Aujourd'hui, le magistrat de l'au-delà m'emmène visiter l'enfer des Yeux aux éclairs électriques, l'un des enfers de l'Inconduite sexuelle. Les êtres qui, de leur vivant, aimaient lire des livres pornographiques ou consulter des sites pornographiques entrent à leur mort dans cet enfer pour y subir leur rétribution. Leur peine est fixée selon leur âge et la fréquence de ces consultations. La rétribution minimale dans cet enfer est de 50 ans ; lorsqu'ils s'y adonnent de façon obsessionnelle, plus ils sont jeunes, plus la peine est lourde.

Après avoir consulté des sites pornographiques, la plupart des gens commettent d'autres inconduites sexuelles, telles que la masturbation ou des rapports à un moment inapproprié, en un lieu inapproprié ou par une voie inappropriée, allant même jusqu'à utiliser des accessoires sexuels. Lire ce genre de livres pornographiques porte gravement atteinte à la bonne

nature des êtres humains, en particulier à celle des enfants, dont la nature est pure et le corps de pur yang. Même les adultes ne devraient pas les regarder, à plus forte raison les enfants mineurs. [73]

Aujourd'hui, dans le monde humain, beaucoup de jeunes consultent ce genre de sites pornographiques sur ordinateur. Quiconque s'abandonne au désir sexuel compromet nécessairement et directement son développement sain sur tous les plans : le corps, le cœur et l'esprit. Chaque jour, les êtres humains vivent en s'appuyant sur leurs pensées et leurs intentions. Les pensées et les intentions mettent les actes en mouvement ; les actes créent un karma bon ou mauvais ; ce karma détermine le destin ; le destin engendre la force karmique ; cette force karmique produit la nécessité de subir une rétribution.

La consultation fréquente de sites pornographiques obscurcit la pensée et fait perdre sa lucidité dans la conduite des affaires. Ses effets sur les enfants sont particulièrement étendus et ruinent la précieuse occasion de pratiquer la voie dans une existence humaine. Comme le dit l'adage, « au-dessus du désir charnel est suspendue une lame ». De l'Antiquité à nos jours, en Chine comme ailleurs, combien de personnages célèbres, de généraux et de soldats n'ont pas réussi à surmonter l'épreuve du désir charnel !

Le magistrat de l'au-delà dit : « Tout d'abord, chaque consultation de livres ou de sites pornographiques réduit les bénédictions et la durée de vie. Si l'on va ensuite plus loin en commettant d'autres inconduites sexuelles, celles-

ci les réduisent également : cela équivaut à un suicide lent.

Aujourd'hui, la technologie est développée dans le monde humain ; même les petits enfants utilisent des ordinateurs, et beaucoup consultent des sites pornographiques. Certains le font à l'insu de leurs parents, parce que ceux-ci ne savent pas eux-mêmes utiliser un ordinateur et laissent leurs enfants apprendre seuls, sans jamais s'en enquérir. Ils sont aussi très occupés chaque jour par leur travail et n'ont absolument pas de temps libre pour s'occuper des affaires de leurs enfants. D'autres, plus à l'aise financièrement, emploient une personne pour s'en occuper, mais celle-ci ne s'en charge pas nécessairement comme il le faudrait. Ces parents verront donc eux aussi leurs bénédictions diminuer. On ne peut pas dire qu'on ne savait pas et s'en désintéresser : élever sans éduquer, c'est la faute du père. Les parents doivent veiller eux-mêmes à l'éducation de leurs enfants et à leur croissance saine. Quant à ceux qui savent parfaitement ce qui se passe, mais ne l'interdisent pas, ou qui laissent leurs enfants regarder en considérant cela comme de l'éducation sexuelle, certains disent même que les temps ont changé, que notre époque est ouverte et que les écoles proposent des cours d'éducation sexuelle obligatoires dès la petite enfance. Ce sont des vues gravement erronées. Les autorités de l'au-delà espèrent que vous, Ayu, après cette visite des enfers, retournerez dans le monde humain pour avertir les êtres sensibles de quitter les voies mauvaises et de revenir à la droiture, de chérir les quelques dizaines d'années de leur vie humaine, d'accomplir davantage d'actions bénéfiques

aux mœurs et aux cœurs, et de ne pas se livrer à des activités nuisibles à autrui comme à eux-mêmes. Sinon, dès qu'un souffle ne viendra plus, ils mourront et viendront me voir ! »

J'entends déjà des hurlements : ce sont les êtres de l'enfer des Yeux aux éclairs électriques qui subissent de cruels supplices. Cet enfer est équipé de nombreux grands ordinateurs munis de mécanismes, un ordinateur par esprit. Il y a des choses à voir sur ces ordinateurs, et chaque esprit regarde le sien. Tant qu'ils ne regardent pas, tout va encore ; mais dès qu'ils regardent, ils poussent de grands cris de douleur.

Un esprit masculin est très jeune : il paraît avoir vingt et quelques ans. Son ordinateur projette des éclairs électriques rouges en forme de crochets, qui s'accrochent directement à ses deux yeux et lui arrachent les globes oculaires en les tirant vers l'extérieur. Du sang frais couvre le sol ; cet esprit masculin manifeste une douleur et une détresse extrêmes ! C'est la rétribution pour avoir regardé sur des sites des films et des images pornographiques, lu des romans pornographiques, entre autres.

Le magistrat de l'au-delà explique que cet esprit masculin avait commencé dès l'enfance à consulter des sites pornographiques et qu'il se masturbait aussi. Comme il commettait ces fautes très fréquemment, il a vite épuisé les bénédictions de toute sa vie et est tombé en enfer. Ses parents sont encore dans le monde humain, où ils pleurent à grands cris la perte douloureuse de leur fils bien-aimé.

À côté, un esprit coupable est assis sur une table et lit un livre pornographique. Il subit le même supplice, aussi grave que celui des yeux arrachés par des crochets que je viens de voir, mais à un rythme un peu plus lent. Je demande au magistrat de l'au-delà pourquoi le rythme du supplice diffère. Il répond : « Ceux qui consultent des sites pornographiques sur ordinateur en regardent généralement une grande quantité en peu de temps, et y passent aussi des périodes relativement longues ; ceux qui lisent des livres, des revues illustrées ou des romans pornographiques, en revanche, ne disposent que de ces quelques ouvrages en nombre limité. Si, de leur vivant, les êtres n'en ont pas beaucoup regardé, puis ont pris conscience de leur faute, s'en sont repentis et ne l'ont plus commise ; si, faisant ensuite le contraire, ils diffusent activement ce texte qui exhorte au bien, encouragent les êtres à ne plus consulter de sites, de disques ni de livres pornographiques, et utilisent leur propre argent pour acheter autant que possible des livres et des disques pornographiques, qu'ils brûlent ensuite, compensant ainsi leurs fautes par leurs mérites, ils pourront être dispensés de la rétribution de cet enfer. »

Le magistrat de l'au-delà déclare sévèrement : « Les êtres qui subissent leur rétribution dans l'enfer des Yeux aux éclairs électriques doivent généralement se rendre ensuite dans d'autres enfers de l'Inconduite sexuelle pour continuer à y subir des peines. Ceux qui commettent les fautes de masturbation, de rapports à un moment inapproprié, en un lieu inapproprié ou par une voie inappropriée seront assurément jetés après leur mort dans l'enfer des Boulettes de fer à avaler, celui de

l’Étreinte des colonnes de cuivre, celui de Yanhua Fangun et d’autres encore, ainsi que dans les divers enfers des Rapports par des voies inappropriées, pour y être suppliciés. »

Nous nous arrêtons ici pour aujourd’hui. Je prends respectueusement congé du magistrat de l’au-delà !

Moi, Ayu, je salue le magistrat de l’au-delà, les paumes jointes, et le remercie ! Je repars sur le lotus blanc.

Les sites et les disques pornographiques font vraiment beaucoup de mal. L’odeur du sang dans les différents grands enfers m’est absolument insupportable, à moi, Ayu. En visitant ces grands enfers, j’ai vu tant de scènes terrifiantes et sanglantes : des esprits coupables à qui les soldats de l’au-delà coupaient la tête et les mains, tranchaient la chair et les pieds, tandis qu’ils hurlaient à pleins poumons. Une fois rentrée chez moi, je dois retrouver mon équilibre psychologique avant de pouvoir me remettre de tout cela !

9/ Le supplice atroce de la masturbation — l'enfer des Yeux électriques et des Boulettes de fer

Je remercie tous les bouddhas et bodhisattvas ! Je pars sur le lotus blanc.

Monsieur le magistrat, Amitābha ! Moi, Ayu, je vous salue, les paumes jointes !

Aujourd'hui, le magistrat de l'au-delà m'emmène visiter l'enfer des Yeux électriques et des Boulettes de fer, l'un des enfers de l'Inconduite sexuelle. Ceux qui, de leur vivant, s'adonnaient avec obsession à la consultation de sites, d'images et de publications pornographiques, et se masturbaient devant l'ordinateur tout en les regardant, entrent à leur mort dans cet enfer pour y être punis pendant 800 ans. Ensuite, selon l'évolution de leur conscience spirituelle, il est décidé s'ils doivent continuer à y subir leur peine.

Comme je l'ai dit précédemment, chaque consultation d'une publication pornographique diminue les bénédictions et raccourcit la vie d'un mois ; seule la première consultation entraîne une perte d'un demi-mois, tandis que chaque consultation suivante entraîne une perte d'un mois. Si l'on en consulte souvent tout en se masturbant, les bénédictions de toute une vie sont effectivement très vite épuisées.

Cet enfer se trouve à côté de l'enfer des Yeux aux éclairs électriques, et l'on y souffre encore dix millions de fois plus. Ceux qui s'y trouvent sont presque tous des jeunes. Oh ! Comme ils sont à plaindre ! Ils sont tous si jeunes. Je me souviens qu'à leur âge, j'étais encore à l'école, naïve et ignorante de tout. Pourquoi ont-ils délaissé leurs études alors qu'ils pouvaient étudier, pour venir subir des supplices en enfer ? En un mot, cette vue me glace le cœur ! Jeunes garçons, préservez votre pureté et respectez-vous ! Les souffrances de l'enfer sont terribles, vraiment terribles. Ne venez surtout pas ici ; dans le monde des vivants, étudiez sérieusement, pratiquez la voie et chérissez cette belle vie.

J'aperçois ici un collégien dont le visage m'est très familier. Où l'ai-je déjà vu ? Cela me revient : j'ai vu son portrait funéraire au funérarium, il y a environ six mois. Je m'occupais alors des funérailles d'un membre de ma famille, et sa salle de veillée était juste à côté de la nôtre. Chez nous, il y avait beaucoup de monde, dont beaucoup d'enfants, et l'atmosphère semblait toute chaude et animée ; dans sa salle, en revanche, tout était froid et désert, avec seulement ses parents et deux ou trois proches. À ce moment-là, les membres de notre famille disaient entre eux que cet enfant était bien jeune et se demandaient ce qui avait pu lui arriver. Ses parents étaient à plaindre, et sa mère avait un immense chagrin. Devant son portrait, je m'étais contentée de réciter quelques fois le nom d'Amitābha et de lui en dédier les mérites. Je ne pensais pas le retrouver en enfer. La vie humaine est vraiment impermanente !

D’après le magistrat, ce garçon était l’enfant unique de ses parents. De son vivant, il était absorbé par la consultation de sites et de publications pornographiques, avait pris la mauvaise habitude de se masturber et utilisait même des instruments de sa propre fabrication pour s’y aider. Il avait commencé à se masturber à six ans et, à dix ans, souffrait déjà d’une « déficience du rein » (shenkui). Sa mère l’avait emmené partout à la recherche de médecins réputés ; il avait pris beaucoup de remèdes chinois et marchait avec une canne, comme un vieillard. Comme il ne chérissait ni sa vie ni sa santé, il avait même continué à se masturber pendant son traitement. Ainsi, à douze ans, ses bénédictions et sa durée de vie étaient épuisées, et il avait été jeté dans l’enfer des Yeux électriques et des Boulettes de fer pour y être puni pendant 800 ans. [8]

[Adaptation non graphique — ZH-L0251] La narratrice voit un garçon subir simultanément plusieurs supplices infligés à l’aide d’un ordinateur, d’un serpent de feu et de deux grands loups féroces. L’ordinateur émet une lumière rouge en forme de crochets, associée à un supplice visant les yeux. Elle exprime son horreur devant la souffrance insupportable de l’enfant. Les détails des violences sexuelles et des mutilations ne sont pas reproduits.

Je demande au magistrat pourquoi il doit subir plusieurs châtiments en même temps. Pourquoi ne pas attendre que ses yeux se soient reconstitués avant de lui faire subir le châtiment du serpent de feu et des loups sauvages ?

Le magistrat répond : « Ces châtiments ne peuvent absolument pas être subis séparément, car, de son vivant,

il se masturbait immédiatement devant l'ordinateur tout en le regardant, puis commettait à nouveau une inconduite sexuelle en utilisant les instruments qu'il avait fabriqués pour s'y aider. Voilà pourquoi il est arrivé si vite en enfer pour en subir la rétribution. Après avoir purgé sa peine dans cet enfer, il devra encore aller dans le grand enfer des Hurlements pour y subir d'autres châtiments. En se masturbant, il a épuisé prématurément toutes ses bénédictions et infligé à ses parents une immense douleur : les cheveux blancs ont dû accompagner les cheveux noirs à leur dernière demeure. Il est donc un fils dépourvu de piété filiale, et c'est pourquoi il subit ce châtiment. Aujourd'hui, dans le monde des vivants, les gens ne respectent déjà plus la bienséance ni la droiture dès leur plus jeune âge. Ils désobéissent à leurs parents, leur répondent avec insolence, les insultent et vont même jusqu'à leur donner des coups de poing et de pied. Leur conduite est pire que celle de certaines bêtes inférieures. Ceux qui, entre Ciel et Terre, manquent gravement à la piété filiale doivent nécessairement venir ici après leur mort pour être punis, afin d'épurer leur conscience spirituelle et de purifier leur esprit originel, jusqu'à ce qu'ils se repentent et s'amendent pleinement et sincèrement. » [74]

« Nous nous arrêterons ici pour aujourd'hui. J'ai encore des affaires importantes à régler dans l'exercice de mes fonctions ; revenez un autre jour. »

« Moi, Ayu, je vous salue et prends congé de vous, Monsieur le magistrat. Merci ! »

10/ Avant que la vie dans le monde des vivants soit achevée, les trois âmes hun sont déjà saisies au crochet !!! [75]

Gratitude pour la protection de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc.

Amitābha ! Moi, Ayu, je joins les paumes devant le magistrat.

Aujourd'hui, le magistrat m'emmène visiter l'enfer des Fouets et des Bâtons, l'un des enfers de l'Inconduite sexuelle. Qu'est-ce que l'enfer des Fouets et des Bâtons ? Il s'agit d'êtres dont la durée de vie n'est pas encore achevée et qui vivent encore dans le monde humain tout en commettant des actes d'inconduite sexuelle. Une petite partie de leur conscience spirituelle est alors capturée par les gardes de l'au-delà et emmenée en enfer pour y être punie. L'être humain possède trois âmes hun et sept âmes po ; les gardes de l'au-delà capturent les trois âmes hun de ces esprits coupables pour les soumettre aux supplices de l'enfer. Dans le monde humain, ces êtres ressentent des vertiges et des maux de tête ; ils sont très hébétés, somnolents et confus. Certains sentent qu'on les frappe alors qu'ils sont dans cet état de confusion, mais la plupart pensent simplement faire un cauchemar. Dans les cas graves, ils ont de la fièvre et doivent s'aliter pour dormir. Une fois leur châtiment subi et leurs âmes revenues dans le monde des vivants, certains éprouvent de violentes

douleurs dans tout le corps, comme si elles pénétraient jusque dans les os. [75]

Cet enfer des Fouets et des Bâtons est vraiment immense ! On peut dire qu'il s'étend à perte de vue : comme lorsqu'on regarde la mer dans le monde humain, on n'en aperçoit pas les limites. C'est le plus grand enfer que j'aie visité jusqu'à présent. Il s'y trouve des gens de nombreux pays différents : Chine, Royaume-Uni, États-Unis, France, Japon, Thaïlande, mais aussi Inde, Afrique, Pakistan et tant d'autres nationalités. Un fait particulièrement malheureux est que d'innombrables adolescents et enfants y subissent eux aussi des châtiments. [9]

Je demande au magistrat pourquoi il y a tant de monde. Cet enfer est vraiment d'une immensité terrifiante !

Le magistrat répond : « C'est précisément parce que les technologies se sont développées et que les humains ont inventé l'ordinateur. Un nombre stupéfiant de sites pornographiques empoisonnent et souillent les adolescents et les enfants. Tous sont en train de commettre des inconduites sexuelles et de créer les causes qui conduisent en enfer. Le nombre de ces êtres qui accomplissent des actes karmiques mauvais ne cesse de s'accumuler et de monter en flèche. C'est pourquoi le Bouddha vous a spécialement envoyée visiter les enfers, afin qu'à votre retour vous avertissiez les êtres qu'ils doivent observer scrupuleusement les cinq vertus constantes et les huit vertus. Les jeunes, en particulier, ne doivent surtout pas considérer tout cela comme dépassé et désuet. Ils doivent préserver leur pureté et se respecter, quitter les voies dévoyées pour revenir à la droiture,

abandonner le mal et suivre le bien. Sinon, ils ne pourront échapper plus tard aux cruels supplices de l'enfer, et il sera alors trop tard pour regretter ! » [76]

À ce moment-là, je vois que tous les êtres de l'enfer des Fouets et des Bâtons sont violemment frappés par les gardes de l'au-delà. Les gardes continuent sans relâche à battre les esprits coupables à coups de fouet et de bâton. Les esprits hurlent de douleur, et les vagues de cris se succèdent sans interruption. Ces coups doivent les amener à réfléchir à leurs propres fautes. Une petite partie d'entre eux, lorsque leurs âmes reviennent dans le monde des vivants et qu'ils reprennent pleinement conscience, se corrigent résolument ; mais la grande majorité recommence à commettre les mêmes fautes dès le retour de leurs âmes.

Moi, Ayu, je voudrais demander au magistrat : comment amener les êtres du monde des vivants à croire que cet ouvrage, Les lois inflexibles de l'au-delà, décrit de façon absolument véridique la réalité actuelle des enfers ? Car certains pourraient penser que tout ce que je raconte est le fruit de mon imagination ou une fiction, comme un roman, et avoir beaucoup de mal à y croire.

Le magistrat répond : « Dans l'invisible, tout relève des causes et des effets ; ce n'est pas parce qu'une chose échappe à la vue qu'elle est fausse. Aucun de nous ne peut voir sa mère le mettre au monde, et pourtant c'est un fait incontestable. Ce qui ne se voit pas n'est pas pour autant inexistant. Trois chi au-dessus de nos têtes se tiennent des divinités. Dans ce vaste univers, il existe tant de choses que nous ne pouvons voir, mais qui sont étroitement liées à notre vie et intimement mêlées à elle. Nous ne

percevons simplement pas l'existence des bouddhas, des bodhisattvas, des esprits et des divinités. Les occasions favorables et les bénédictions diffèrent d'une personne à l'autre ; ce que chacun ressent ou traverse n'est donc pas entièrement identique. Les causes et les effets du bien et du mal nous suivent comme notre ombre. Ce n'est pas que la rétribution ne vienne pas : son heure n'est pas encore arrivée. Le filet du Ciel est immense ; ses mailles sont larges, mais rien ne lui échappe. Votre présente visite des grands enfers pour en observer la réalité, Ayu, résulte elle aussi du choix et de l'organisation du Bouddha. Vous êtes une disciple du Bouddha qui observe les préceptes et possède les qualités nécessaires pour assumer cette mission. Accomplissez avec sérieux cette bonne œuvre destinée au bien de tous. » [10]

Merci pour vos encouragements, Monsieur le magistrat. Moi, Ayu, je ferai assurément tout mon possible pour mener à bien cette mission sacrée.

À ce moment-là, je vois plusieurs fonctionnaires de l'au-delà se diriger vers l'enfer des Fouets et des Bâtons. Ah ! Le souverain suprême de l'au-delà, le roi Yan, est arrivé ! Moi, Ayu, je joins les paumes pour le saluer. Il s'avère que l'administration de l'au-delà doit encore agrandir cet enfer, et le souverain suprême est venu inspecter les lieux. Le roi Yan suit de près ce grave problème social que constituent les inconduites sexuelles des adolescents dans le monde humain. Il apparaît maintenant que ce problème ne touche pas seulement le monde des vivants : l'au-delà en subit aussitôt les répercussions et doit même agrandir ses installations. Je

m'exclame, stupéfaite : « Cet enfer est déjà si vaste qu'on n'en voit pas les limites, et il faut encore l'agrandir ? »

Le souverain suprême de l'au-delà, le roi Yan, répond : « Dans le monde des vivants, de nouveaux adolescents ne cessent de rejoindre les rangs des êtres qui enfreignent le précepte contre l'inconduite sexuelle. Ils regardent des sites pornographiques, des disques pornographiques et des publications pornographiques, se masturbent, et ainsi de suite. Leur durée de vie n'est pas encore achevée, mais ces actes portent atteinte à leur vertu et à leur corps ; il faut donc les punir avec sévérité. Aucune loi du monde humain ne sanctionne ces graves problèmes. C'est donc à moi, le roi, qu'il revient d'agrandir les enfers et de capturer les âmes des vivants pour régler ces conséquences karmiques. Depuis des années, notre administration de l'au-delà poursuit sans cesse ses agrandissements, et notre charge de travail ne cesse elle aussi d'augmenter. À l'heure actuelle, cet enfer des Fouets et des Bâtons reste relativement bien trop petit : comment pourrait-il contenir les innombrables âmes coupables qui y affluent chaque jour ? Je vous le dis : l'administration de l'au-delà ne peut saisir ceux qui, dans le monde des vivants, respectent leurs devoirs civiques et les lois, observent les préceptes bouddhiques et font preuve d'une grande bonté. Mais quiconque a commis une infraction à un précepte ou à une loi ne peut échapper à mon registre de la vie et de la mort, du bien et du mal. Il est facile d'échapper aux lois du monde des vivants ; il est impossible d'échapper aux lois de l'au-delà. À telle cause, tel effet : où que vous soyez, jusqu'aux confins du monde, les gardes de l'au-delà pourront toujours vous retrouver,

à moins que vous n’ayez enfreint aucun précepte ni commis aucune infraction. Ayu, vous devez bien accomplir ce travail de transmission. Cette fois-ci, l’administration de l’au-delà accorde une exception et dévoile entièrement les secrets célestes afin que les humains connaissent la vérité sur les enfers. Notre but est d’amener les êtres à reconnaître leur égarement et à revenir sur le bon chemin, à faire le bien et à accumuler de la vertu, pour réduire ou supprimer les grandes catastrophes provoquées dans le monde des vivants par toutes sortes de karmas gravement mauvais, et éviter que les êtres vivants ne soient plongés dans la détresse et la dévastation. À votre retour, exhortez tous les humains à observer scrupuleusement les cinq vertus constantes et les huit vertus, à ne pas enfreindre les lois de leur pays, à faire preuve de piété filiale envers leurs parents, à respecter leurs maîtres et leurs aînés, à préserver leur intégrité morale et à respecter la bienséance. Qu’ils cessent de créer les causes et les effets qui les conduiront en enfer. Bien, j’ai encore des affaires officielles à régler ; retournez maintenant dans le monde des vivants. » [11] [76]

Gratitude au roi Yan ! Gratitude au magistrat ! Amitābha !

11/ Le magistrat répond avec gravité : « Dans l'au-delà, notre roi a constaté que le monde des vivants avait déjà libéré une quantité excessive de souffles pervers ! »

Gratitude pour les bénédictions de tous les bouddhas ! J'ai bien failli ne pas pouvoir écrire mon article aujourd'hui. Ces derniers jours, de nombreux obstacles se sont dressés pour empêcher Ayu de se rendre en enfer ; à peine l'un s'apaisait-il qu'un autre surgissait. D'abord, l'ordinateur a eu un problème et je ne pouvais plus saisir de texte. Ensuite, des êtres non humains ont profité de mon sommeil pour me perturber violemment et épuiser mon souffle vital originel. J'ai alors commencé à me sentir un peu fiévreuse, avec des maux de tête et une grande fatigue. Ce matin, j'étais déjà enrhumée. Chaque fois que j'ai un rhume, il me faut au moins sept jours pour guérir si je récite les mantras avec assiduité ; sinon, il me faut un demi-mois.

Tout à l'heure, par la force de ma pensée, je me suis dit que la maladie ne m'abattrait certainement pas aujourd'hui, que je devais absolument aller en enfer et écrire mon article ; je croyais fermement en ma capacité d'y parvenir. Je me suis donc assise et j'ai commencé à réciter le mantra du Paon. Au bout d'environ 30 minutes, la fièvre est tombée, mon nez ne coulait plus, ma gorge commençait à être moins douloureuse et ma tête ne me faisait plus mal. Le rhume avait déjà commencé à s'améliorer. Ma gratitude est infinie pour les bénédictions

de Mahāmāyūrī et de tous les bouddhas des dix directions. Moi, Ayu, je ferai assurément de mon mieux pour bien accomplir ce travail sacré et rendre ainsi au Bouddha ses bienfaits ! Sinon, je serais indigne de la protection de tous les bouddhas ! [77]

Je pars sur le lotus blanc. Monsieur le magistrat, Amitābha !

Aujourd'hui, le magistrat m'emmène visiter l'un des enfers de l'Inconduite sexuelle : l'enfer des Âmes de l'au-delà et des Fleurs d'épées. [12]

Je demande au magistrat : « Qu'est-ce que l'enfer des Âmes de l'au-delà et des Fleurs d'épées ? » [12]

Le magistrat répond avec gravité : « Cet enfer concerne les êtres dont la durée de vie n'est pas encore achevée et qui, dans le monde des vivants, s'adonnent avec obsession à la masturbation et à l'inconduite sexuelle. Les hommes changent délibérément de partenaires féminines chaque jour ou fréquemment, et en sont encore tout fiers ; les femmes changent délibérément de partenaires masculins chaque jour ou fréquemment, et s'imaginent encore que cela les rend remarquables. Ces êtres qui enfreignent le précepte contre l'inconduite sexuelle et s'y abandonnent troublent gravement l'équilibre des souffles droits du yin et du yang entre Ciel et Terre. En effet, à chaque rapport sexuel, leurs pensées émettent beaucoup de souffles de désir liés à l'inconduite sexuelle. Ces souffles pervers attirent des fantômes, des esprits et d'autres êtres de ce genre, et ceux qui ont ces rapports subissent secrètement des dommages sans s'en rendre compte. Lorsque ces souffles pervers deviennent trop nombreux et trop puissants, au point de constituer une force extrêmement

vaste, d'innombrables catastrophes de toutes sortes surviennent nécessairement dans le monde humain pour les contrebalancer et rétablir l'équilibre.

Les humains portent gravement atteinte aux lois naturelles de l'univers, et aucune loi du monde des vivants ne les sanctionne pour cela. Les lois de certains pays occidentaux vont même jusqu'à approuver la légalisation du concubinage et d'autres pratiques de ce genre. Les auteurs de telles lois doivent subir des rétributions infernales sans mesure ni limite ; ce n'est qu'après l'abrogation complète de ces lois dans le monde des vivants qu'ils pourront en finir avec ces fruits karmiques infernaux. Comme on le dit : les bodhisattvas redoutent les causes, les êtres ordinaires redoutent les effets. Chaque jour, dans chacun de nos actes, nous devons respecter la loi des causes et des effets et prendre garde qu'un instant de négligence ne nous attire de mauvaises rétributions dans les vies futures. Dans l'au-delà, notre roi a constaté que le monde des vivants avait déjà libéré une quantité excessive de souffles pervers, et qu'une grande part de ce mauvais karma avait été créée par des adolescents encore mineurs. Notre roi a donc fait construire davantage de nouveaux enfers pour punir ces êtres qui enfreignent les préceptes sans être encore arrivés au terme de leur vie. Il espère qu'en capturant ainsi les âmes des vivants pour les punir en enfer, il pourra avertir les humains, effacer leur karma fautif et réduire aussi la durée des châtiments qu'ils devront subir en enfer après leur mort. »

Merci, Monsieur le magistrat, pour ces explications détaillées que vous m'avez données, à moi, Ayu. J'ai encore appris beaucoup de choses. Vraiment, merci !

Lorsque j'arrive à l'enfer des Âmes de l'au-delà et des Fleurs d'épées, je constate qu'il est lui aussi extrêmement vaste. Il s'y trouve beaucoup d'enfants, notamment de pays occidentaux, qui subissent eux aussi des supplices. Ils sont vraiment si nombreux ! Il y en a du Royaume-Uni, des États-Unis, de France, mais aussi de Chine ; bref, on y voit presque toutes les nationalités et tous les groupes humains. [12]

[Adaptation non graphique — ZH-L0286] La narratrice voit les agents infernaux traîner au-dehors les esprits de nombreux garçons, qui subissent de terribles supplices au moyen d'instruments ressemblant à des fleurs de fer. Des esprits féminins subissent ensuite des supplices avec de semblables instruments chauffés à blanc. Les détails explicites des violences sexuelles ne sont pas reproduits.

Il y a ici tant de condamnés, et leurs cris et leurs pleurs sont assourdissants. Les entendre me met très mal à l'aise ; après avoir regardé quelques instants à peine, je me retire aussitôt, profondément bouleversée. Si ce n'était pour contribuer à mettre les êtres humains en garde, moi, Ayu, je ne voudrais absolument pas venir ici !

Dans le monde des vivants, les êtres qui subissent ce châtiment ont l'impression d'avoir de la fièvre et restent au lit, plongés dans un sommeil confus. Comme leurs trois âmes hun ont été emmenées en enfer, ils ne peuvent pas non plus mener une vie normale. Certains pensent faire un cauchemar, mais leur souffrance est bien plus pénible que celle d'un cauchemar. La plupart peuvent ressentir

cette douleur corporelle, notamment les violentes douleurs et les intenses élancements dans le bas du corps. Une petite partie d'entre eux, après avoir subi les supplices de l'enfer, prennent conscience du danger à cause de leurs douleurs physiques et s'amendent. Le magistrat dit que le roi Yan de l'au-delà accorde une grande importance à ces graves problèmes sociaux. En faisant subir des châtiments aux esprits coupables, il cherche à empêcher les graves catastrophes que la propagation continue de ces mauvaises mœurs entraînerait dans le monde des vivants.

Moi, Ayu, je voudrais encore demander au magistrat : « Pourquoi les supplices de ces enfers de l'Inconduite sexuelle semblent-ils tous si modernes, avec des ordinateurs servant d'instruments de supplice, des miroirs de glace lumineux et d'autres objets de ce genre ? » Le magistrat répond : « Les enfers sont le reflet du monde humain. Dès que les êtres du monde humain fabriquent des objets modernes qui entraînent des infractions aux préceptes, les enfers se dotent aussitôt d'instruments de supplice correspondants pour punir ces êtres. Les techniques esthétiques du monde des vivants sont aujourd'hui si avancées qu'il suffit de dépenser un peu d'argent pour transformer à tout moment son apparence de la tête aux pieds, sans que personne le sache. Dans le monde des vivants, on peut peut-être réussir à tromper les autres et à s'échapper. Mais, au regard des lois de l'au-delà, il ne sert à rien de changer d'apparence : même si vous vous êtes déjà réincarné plusieurs fois, notre roi peut immédiatement vous retrouver et vous ramener sous escorte pour vous faire

exécuter conformément à la loi. Ayu, à votre retour, avertissez bien les êtres du monde des vivants : ils doivent respecter les règles publiques et les lois, faire preuve de piété filiale envers leurs parents et pratiquer la bienveillance, la droiture, la bienséance, la sagesse et la fidélité à la parole donnée. Qu'ils ne disent pas qu'il s'agit de vieux discours rebattus ! Ils doivent savoir que ce sont les lois qui maintiennent l'équilibre du fonctionnement normal du Ciel et de la Terre. Quiconque ne les respecte pas sera éliminé par la nature et puni par la loi des causes et des effets. [13]

Bien ! Nous nous arrêterons ici pour aujourd'hui. Rentrez maintenant et revenez une prochaine fois. »

Moi, Ayu, je me prosterne devant le magistrat et prends congé de lui !

12/ L'enfer des Roues dentées, des Loups et des Serpents

Gratitude pour la protection de la puissance du Bouddha ! J'ai vraiment tant de raisons d'exprimer ma gratitude !

Gratitude au Bouddha ! Gratitude pour les écritures du grand Dharma insurpassable qu'il nous a laissées !

Moi, Ayu, j'aime beaucoup les sūtras bouddhiques, et tout particulièrement étudier directement les textes canoniques originaux. C'est comme assister en personne à une assemblée du Dharma, comme se trouver sur le pic des Vautours, en Inde, il y a 2 500 ans, et entendre soi-même le Bouddha dispenser les merveilleux et insurpassables enseignements de l'Éveil. Ce sentiment dépasse ce que des mots ordinaires peuvent décrire. Il serait bon que chacun étudie souvent les textes canoniques originaux : ils contiennent tant de vérités profondes et subtiles sur la vie que l'on peut y trouver, une à une, les réponses à ses questions.

Dans toutes les écritures, le Bouddha nous enseigne comment bien nous conduire. Observer les préceptes constitue la cause de l'Éveil ; cultiver les six perfections et les dix mille pratiques, pratiquer avec assiduité, jusqu'à atteindre l'Éveil parfait et insurpassable : chaque détail est expliqué très clairement. Au début, certains compagnons de pratique ne comprendront peut-être pas le sens des écritures. Ce n'est pas grave : il suffit de persévérer chaque jour dans leur étude, et l'on commencera assurément à les comprendre peu à peu. Le

plus important est de persévérer quotidiennement. Moi, Ayu, lorsque j'ai commencé à les étudier, chaque lecture me semblait extraordinaire, mais, aussitôt après, j'oubliais absolument tout. Je ne gardais à l'esprit que ce caractère extraordinaire, sans pouvoir dire ce que le texte racontait. Quels lourds obstacles karmiques ! Mais, comme j'aimais les écritures, je voulais les réciter chaque jour, même si je les oubliais. Après plusieurs années ainsi, j'ai constaté que je commençais à en retenir certains passages ou à comprendre spontanément certaines vérités à différents moments et en différents lieux. La persévérance est donc très importante. Puissions-nous tous profiter du fait que nous possédons encore un corps humain en bonne santé ! Nous devons étudier davantage les écritures. La vie humaine est impermanente : qu'un seul souffle ne revienne pas, et c'est déjà la vie suivante. Si nous voulons vraiment rendre au Bouddha ses bienfaits, c'est seulement en pratiquant sérieusement et en observant les préceptes que nous serons de véritables disciples du Bouddha ! Efforçons-nous tous ensemble de progresser avec assiduité dans l'observance des préceptes ! [78]

Je pars sur le lotus blanc ! Amitābha ! Moi, Ayu, je joins les paumes devant le magistrat !

Aujourd'hui, le magistrat m'emmène visiter un enfer des Roues dentées, des Loups et des Serpents. Les êtres qui viennent y subir des supplices sont des hommes qui, de leur vivant, aimaient avoir des rapports sexuels avec deux femmes en même temps, ou des femmes qui avaient des rapports sexuels avec deux hommes en même temps.

Nous sommes arrivés, et j'entends de nouveau d'intenses hurlements de douleur !

Je vois un homme nu, qui semble attaché à une roue capable de tourner. De part et d'autre de cette roue se trouvent deux serpents au corps souple, presque collés à lui : l'un est rouge, l'autre d'un bleu-vert sombre. L'un des serpents l'enserre étroitement sans le lâcher et lui mord la tête, le visage et les oreilles, arrachant les chairs morceau par morceau ; le sol est couvert de sang. L'autre serpent lui mord le bas du corps. L'homme paraît souffrir atrocement et pousse des hurlements.

Je regarde ensuite la femme à côté de lui. Elle aussi est nue et attachée à une roue capable de tourner. De chaque côté de la roue se tient un loup sauvage de fer d'une férocité extrême ; tous deux la déchirent sans arrêt à coups de dents. L'un lui mord la poitrine, l'autre le bas du corps. La femme crie de toutes ses forces pour appeler au secours, mais personne ne lui prête attention. Bref, la scène est extrêmement sanglante. Ces deux êtres, l'homme et la femme que je viens de voir, n'étaient pas très âgés : ils n'avaient qu'une trentaine d'années lorsqu'ils sont descendus en enfer pour y subir leur rétribution. C'est vraiment tragique !

Le magistrat me dit d'un air sévère : « Ces êtres ne portent pas seulement atteinte à leur propre nature spirituelle ; ils corrompent aussi gravement les mœurs de la société. L'administration de l'au-delà doit donc les punir sévèrement. Ils doivent subir ici une peine de 500 ans, avant d'être envoyés dans d'autres enfers pour y être jugés. Ces êtres sont eux aussi de plus en plus nombreux aujourd'hui, et cet enfer a encore été agrandi récemment.

Vous devrez venir le visiter plus souvent à l’avenir. Outre cet enfer de l’Inconduite sexuelle, il faudra aussi visiter les autres enfers et consigner leur réalité, afin de pouvoir imprimer le livre au plus vite pour le bien des êtres du monde des vivants. Ils pourront ainsi cesser le mal et se repentir, faire le bien et accumuler des bénédictions le plus tôt possible, ce qui réduira leurs risques d’entrer en enfer et diminuera les catastrophes dans le monde des vivants. »

Bien, Monsieur le magistrat, moi, Ayu, j’obéirai à vos instructions ! Je mettrai assurément toutes mes forces à les accomplir.

Je repars sur le lotus blanc.

13/ Première rencontre avec le souverain suprême du monde des morts, l'Empereur de Fengdu

Ce livre, Les lois inflexibles de l'au-delà, moi, Ayu, j'ai mis toutes mes forces à l'écrire ! J'ai certes peu étudié et mon écriture est rudimentaire, mais mon souhait constant de voir tous les êtres sensibles bien observer les préceptes du Bouddha est entièrement sincère.

Ces derniers temps, j'ai vu une consœur bouddhiste dénigrer sans cesse Maître Tan, sur un ton agressif et sans aucune retenue dans ses propos ! Maître Tan m'a beaucoup apporté : ses articles m'ont enseigné de nombreux principes bouddhiques vivants et concrets, et je lui en suis très reconnaissante ! De plus, le souverain de l'au-delà, le roi Yan, l'a personnellement chargé de relire le manuscrit des Lois inflexibles de l'au-delà, et il a accepté avec joie. Lorsqu'il s'agit d'aider les êtres sensibles à quitter la souffrance pour trouver le bonheur, Maître Tan ne se dérobe certainement pas. Si les calomnies de certaines personnes venaient à compromettre la publication et la diffusion des Lois inflexibles de l'au-delà, ce serait un problème extrêmement grave.

C'est pourquoi je veux apporter ma modeste contribution et prendre maintenant la défense de Maître

Tan, en allant personnellement interroger le magistrat de l'au-delà pour éclaircir toute cette affaire.

Gratitude pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc.

Je joins les paumes devant le magistrat de l'au-delà !

Aujourd'hui, je souhaite demander au magistrat : « Ce qu'enseigne Maître Tan est-il le Dharma authentique ? »

Le magistrat répond : « Maître Tan enseigne le Dharma authentique ; il n'y a pas lieu d'en douter. Sinon, pourquoi le souverain de l'au-delà l'aurait-il chargé de relire le manuscrit ? Ayu, poser cette question revient en quelque sorte à ne tenir aucun compte de la sagesse du souverain. »

« Ah ! Je suis désolée, magistrat ! J'ai eu tort de poser cette question. Veuillez me pardonner. »

Le magistrat dit : « Jadis, alors que le Bouddha était sur le point d'atteindre la bouddhéité sous l'arbre de la bodhi, Māra vint le perturber de toutes ses forces. Le Bouddha repoussa ses armées par la force de sa concentration en samādhi et par la puissance spirituelle des mérites de sa compassion. Māra dut se retirer, impuissant, mais, avant de partir, il fit ce vœu : "Je ne peux pas ébranler ta concentration maintenant, mais, à l'avenir, pendant l'époque du déclin du Dharma, j'enverrai mes enfants et mes descendants démoniaques revêtir tes habits pour détruire ton enseignement." Alors seulement, Māra s'en alla, plein de ressentiment, et le Bouddha versa des larmes de compassion. En réalité, le Bouddha ne craignait pas que Māra détruise le Dharma authentique : il avait pitié des descendants démoniaques qui, pour avoir détruit l'enseignement bouddhique et calomnié le Dharma

authentique, subiraient des rétributions infernales infinies et sans limites. Avant d'entrer dans le nirvāṇa, le Bouddha enseigna également à ses disciples que ceux des générations futures devraient prendre les préceptes pour maître et s'appuyer sur le Dharma plutôt que sur les personnes. L'essentiel est de voir si l'enseignement d'une personne s'accorde avec les sūtras du Bouddha. Le Sūtra Śūraṅgama dit : "Ce qui est conforme à mes paroles est appelé enseignement du Bouddha ; ce qui ne leur est pas conforme est enseignement de Pāpīyas." Même à l'époque du Dharma authentique, alors que le Bouddha était présent, des démons venaient semer le trouble. À plus forte raison aujourd'hui, à l'époque du déclin du Dharma, où les maîtres dévoyés qui prêchent sont aussi nombreux que les grains de sable du Gange : partout où se trouve le Dharma authentique, il y aura nécessairement des démons. C'est aussi, sur le chemin de la pratique, une épreuve permettant d'exercer et d'élever ses facultés spirituelles. Le Bouddha lui-même fut calomnié par son cousin paternel cadet Devadatta, qui cherchait en toute occasion à détruire son œuvre et à lui nuire. Plus tard, Devadatta est venu subir ses châtiments ici, dans les enfers. » [79]

À cet instant, un fonctionnaire de l'au-delà arrive soudain et annonce : « Sur ordre de l'Empereur de Fengdu, Shangguan Yuhua, du monde des vivants, doit être reçue immédiatement en audience. » Ah ! Je sursaute de frayeur ! L'Empereur de Fengdu est le plus haut dirigeant de ces lieux. Il veut me voir : quel événement grave s'est donc produit ? Je m'y rends aussitôt avec le magistrat.

Nous voici dans la grande salle ! Je m'agenouille immédiatement pour me présenter devant l'Empereur de Fengdu.

« Moi, Shangguan Yuhua, humble femme du peuple du monde des vivants, originaire du pays de Zhendan, sur le continent méridional de Jambudvīpa, je me prosterne devant l'Empereur de Fengdu ! Puisse l'Empereur de Fengdu me pardonner mes fautes. » [80]

L'Empereur de Fengdu que je vois porte une tenue de cour et une couronne précieuse. Assis sur un siège élevé, il a le visage d'un noir profond et une expression particulièrement sévère, qui inspire la crainte et intimide.

Je reste agenouillée dans la grande salle, sans me relever, et je n'ose même pas lever la tête pour le regarder.

L'Empereur de Fengdu prend alors la parole : « Je connais déjà le motif de ta venue ; c'est pourquoi je t'ai accordé la faveur de cette audience. M. Tan, du monde des vivants, qui porte le pseudonyme de Wenshu Mojie, enseigne le Dharma authentique afin d'instruire les êtres de l'époque du déclin du Dharma et de purifier les cœurs. Aujourd'hui, dans le monde des vivants, les valeurs morales se dégradent de jour en jour, et l'éducation aux causes et aux effets fait cruellement défaut. Les gens ne savent pas ce que signifie "le bien reçoit une bonne rétribution, le mal reçoit une mauvaise rétribution". Aussi prônent-ils sans aucun scrupule des idées permissives, tuent-ils, se livrent-ils à l'inconduite sexuelle et calomnient-ils les personnes, croyant qu'il s'agit de liberté d'expression, sans savoir qu'ils ont déjà commis la faute de calomnier autrui et les enseignements sacrés. Ce qu'enseigne M. Tan est le Dharma authentique, qui sauve

les cœurs, les élève et les amène à corriger leurs fautes pour se renouveler. Quiconque protège et soutient le Dharma authentique enseigné par le Bouddha peut recevoir de moi des mérites supplémentaires et des récompenses à leur mesure. Celui qui suit les enseignements du Bouddha et les pratique toute sa vie sans les enfreindre, même s'il ne les diffuse pas et se contente de pratiquer pour lui-même, n'aura assurément pas à venir souffrir dans les enfers. Celui qui, en plus de les pratiquer toute sa vie sans les enfreindre, les fait connaître à d'autres et les propage de proche en proche verra nécessairement ses bénédictions et sa durée de vie augmenter ; ses bénédictions s'étendront à ses enfants et à ses descendants. Celui qui non seulement ne pratique pas, mais cherche délibérément à détruire et à calomnier, verra à coup sûr ses bénédictions et sa durée de vie diminuer dès cette existence. À sa mort, il entrera dans l'enfer de l'Arrachement des langues et dans l'enfer des Hurlements ; il devra aussi subir l'arrachement des yeux, la destruction du cœur, la mutilation des oreilles et d'autres supplices infernaux. Quant à la durée de sa peine, il faudra attendre que tous les êtres qui auront cru ces propos calomniant le Dharma authentique retrouvent une foi juste et recommencent à pratiquer le Dharma authentique pour que l'esprit coupable de ces calomnies ait enfin une possibilité de sortir des enfers. Ensuite, lorsqu'il renaîtra sous forme humaine, il subira de pénibles rétributions : naissance dans une condition inférieure ou facultés incomplètes, cécité des deux yeux, surdité, corps maigre et chétif, ou encore pauvreté et condition misérable, mauvais cadre de vie, pénurie de

ressources, discorde familiale et toutes sortes de revers. Retourne vite écrire mes paroles. J’espère ainsi exhorter les êtres qui s’obstinent dans leur égarement à ne pas calomnier le Dharma authentique, à revenir sur leurs erreurs et à se repentir. » [14]

Je me prosterne et remercie l’Empereur de Fengdu, le roi Yan et les grands magistrats de l’au-delà !

Je repars sur le lotus blanc.

14/ Les Écrans à lumière électrique — un nouvel enfer qui projette des aiguilles de glace électriques

Gratitude pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc.

Je joins les paumes devant le magistrat de l’au-delà !

Le magistrat dit qu’aujourd’hui il va m’emmener visiter l’enfer des Écrans à lumière électrique.

Qu’est-ce que l’enfer des Écrans à lumière électrique ? Il est destiné à ceux qui, de leur vivant, ont commis la faute de produire des publications, des disques optiques, des images, de courtes vidéos, des enregistrements sonores, des propos pornographiques, etc. En somme, il s’agit de produits pornographiques susceptibles de susciter chez les êtres du monde des vivants des rêveries malsaines, ou directement des pensées d’inconduite sexuelle, et que leurs producteurs mettent délibérément sur des sites Internet pour que chacun puisse les consulter à sa guise. Ils corrompent ainsi la pensée des êtres du monde des vivants et les amènent à commettre les fautes karmiques de l’inconduite sexuelle. Ceux qui aiment republier sur des sites Internet ces produits pornographiques qui troublent l’esprit des êtres doivent eux aussi, à leur mort, entrer dans cet enfer pour y être punis.

Tous les êtres qui entrent dans cet enfer pour y subir leur peine doivent attendre que les produits pornographiques qu'ils ont créés aient entièrement et définitivement disparu des sites Internet. Ceux qui les ont republiés doivent également attendre que les êtres ainsi influencés abandonnent leurs mauvaises voies pour revenir à une conduite droite et ne commettent plus les actes d'inconduite sexuelle suscités par la consultation de ces produits pornographiques. C'est alors seulement qu'ils peuvent sortir de cet enfer.

Je demande au magistrat : « Il y a vraiment beaucoup de monde dans cet enfer, n'est-ce pas ? Tant de producteurs ! »

Le magistrat dit : « Tous ceux qui republient ces contenus commettent eux aussi cette faute et doivent entrer dans cet enfer pour y être punis. Bien sûr, leur culpabilité est un peu moindre que celle des producteurs. En peu de temps, les sites Internet peuvent empoisonner l'esprit d'innombrables enfants innocents et ignorants, et gravement perturber leur développement intérieur. Le développement de l'esprit pendant l'enfance constitue, pour chacun, le fondement du comportement à l'âge adulte. Or, de nos jours, les gens ont déjà de si mauvaises habitudes dès leur plus jeune âge. Comme le dit le Sūtra de Kṣitigarbha : "S'ils rencontrent des conditions mauvaises, le mal s'accroît de pensée en pensée." L'habitude devient une seconde nature ; une fois adultes, ils auront bien du mal à éprouver le repentir qui leur permettrait de se corriger, à moins de rencontrer un grand ami spirituel capable de les guider. Dans le monde actuel, les techniques informatiques se renouvellent de

jour en jour. Faute d'éducation aux causes et aux effets, d'innombrables enfants mineurs consultent déjà chaque jour ces produits pornographiques sur Internet. Les producteurs de ces produits et ceux qui les republient doivent répondre de toutes ces causes et de leurs conséquences. C'est pourquoi l'administration de l'au-delà a spécialement construit cet enfer afin de punir sévèrement ces êtres. »

Je vois les êtres de cet enfer se diriger, entièrement nus, vers des ordinateurs. Ils n'y voient que des produits pornographiques, tandis que moi, j'y vois des instruments de torture informatiques. Ces ordinateurs paraissent d'un rouge de feu et émettent de la lumière. Lorsque les esprits coupables s'en approchent, aveuglés par le désir, les ordinateurs projettent des crochets rouge feu qui leur arrachent aussitôt les deux yeux. Des aiguilles de glace électriques les transpercent également et les font saigner sur tout le corps. Elles leur percent d'abord la tête, puis descendent jusqu'à couvrir leur corps entier. Bref, c'est une scène terriblement atroce ! Et ils doivent subir ces cruels supplices pour une durée indéfinie, jusqu'à ce que les produits pornographiques aient complètement disparu du monde. C'est vraiment une souffrance infinie et sans limites ! Mieux vaut quitter cet enfer au plus vite ! Ce spectacle est insoutenable !

Le magistrat poursuit : « Ayu, avant même la publication des Lois inflexibles de l'au-delà sous forme de livre, tu dois en rendre le contenu public sur Internet afin que les êtres qui ont une affinité avec lui puissent le faire connaître et le republier de proche en proche, pour parvenir à purifier les cœurs. Ceux qui le republieront

verront une grande bonne action inscrite dans leur registre personnel du bien et du mal, conservé dans l'au-delà. Son mérite sera exactement égal à celui de la piété filiale envers ses parents.

Parmi tous les maux, l'inconduite sexuelle vient en premier ; parmi toutes les bonnes conduites, la piété filiale vient en tête. Mon maître, le souverain de l'au-delà, apprécie et loue par-dessus tout les personnes du monde des vivants qui font preuve de piété filiale. Nous nous arrêtons ici pour aujourd'hui. Tu peux rentrer. »

Je joins les paumes et salue le magistrat pour prendre congé ! Je repars sur le lotus blanc.

15/ Lever le voile sur les mystères de la vie dans le quartier des gens ordinaires de l’au-delà

Depuis la parution des Lois inflexibles de l’au-delà, certaines personnes pensent que ces textes ont été écrits au moyen de l’écriture divinatoire fuji ou de la possession. Il faut donc souligner encore une fois que, lorsque je m’assieds pour méditer et entre dans le calme, mon esprit doit être libre de pensées parasites pour que je puisse en concentrer la force ! Ensuite, grâce au soutien de la puissance du Bouddha, c’est dans un état de parfaite lucidité que je monte sur le lotus blanc et parviens en un instant dans les enfers. Le contenu des Lois inflexibles de l’au-delà a donc été vérifié au cours de nombreux allers-retours dans les enfers ; sa valeur comme référence est extrêmement élevée ! S’il s’y trouve des erreurs, elles viennent toutes du fait que mon niveau de pratique est limité et que j’ai mal entendu. Mais mon désir d’œuvrer pour les bouddhas et les bodhisattvas, ainsi que mon intention d’observer les préceptes pour le bien de tous les êtres, sont absolument sincères !

Ainsi, Les lois inflexibles de l’au-delà est un ouvrage tout à fait différent de ceux rédigés à partir des pratiques populaires d’écriture divinatoire fuji, de possession, de qiling ou de rêves. Chères lectrices, chers lecteurs, veuillez bien en tenir compte.

Gratitude pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc.

Je joins les paumes et salue le magistrat de l'au-delà !

Aujourd'hui, je souhaite demander au magistrat : « Le quartier des gens ordinaires de l'au-delà appartient-il à la voie des esprits ? »

Le magistrat dit : « Le quartier des gens ordinaires relève de la voie des esprits. Il accueille les êtres qui, lorsqu'ils étaient humains, n'étaient ni bons ni mauvais : ils n'ont accompli ni grandes bonnes actions ni grands méfaits et ont mené toute leur vie une existence ordinaire. À leur mort, les Impermanents noir et blanc les conduisent d'abord dans la grande salle du jugement, où l'on examine le registre de leurs bonnes et mauvaises actions. Les êtres dont le karma ne les destine pas aux enfers peuvent être affectés à ce quartier ; ceux qui ont accumulé un grand bon karma peuvent s'élever ou retourner renaître dans le monde humain. »

Aujourd'hui, nous visitons donc le quartier des gens ordinaires. Ah ! En l'espace d'une pensée, nous y voici. L'atmosphère est ici infiniment meilleure que dans les enfers ; au moins, on n'a pas à subir de châtiments. Je vois que les êtres qui y vivent sont assez semblables à ceux du monde des vivants et jouissent tous d'une grande liberté. Ils peuvent se déplacer librement et pratiquer à leur guise de petits échanges commerciaux.

Il y a ici des adultes, des enfants et des boutiques. Le ciel est gris, sans soleil, et sans étoiles ni lune non plus. Leurs vêtements paraissent ternes. Ils n'ont pas de corps de chair et de sang ; leurs formes donnent l'impression d'être légèrement flottantes. Ils ne semblent pas soumis à

l'attraction terrestre comme les êtres du monde des vivants lorsqu'ils marchent : c'est l'une des différences.

Je m'avance pour regarder : un groupe de gens ordinaires appartenant à la voie des esprits est rassemblé un peu plus loin. Ah ! Il s'agit en fait d'un espace de vente de marchandises diverses, aménagé en une longue galerie. Cette galerie est très longue, avec des étals des deux côtés. Chaque étal est tenu par deux ou trois marchands ; certains n'en ont qu'un.

Il y a ici un espace de restauration ; regardons ce qu'ils mangent. Ah ! Comment se fait-il qu'aucun de leurs aliments ne dégage de chaleur et qu'ils soient tous glacés ? Tous semblent très légers. Plus exactement, ils ont l'apparence d'objets, mais, lorsque je les prends en main, je ne ressens aucun poids matériel. Dans le monde des vivants, on sent un certain poids lorsqu'on tient un verre d'eau ; avec les choses d'ici, on n'éprouve pas cette sensation. Voyons maintenant comment les êtres spirituels de ce quartier se nourrissent ! Ils semblent aspirer les aliments, et cela va très vite. À ce moment-là, j'entends soudain une marchande m'appeler.

« Bonjour, madame ! Qu'est-ce que c'est ? »

« C'est une soupe rafraîchissante et adoucissante que je viens de préparer. Une fois que vous l'aurez bue, vous n'en reprendrez que l'année prochaine. »

Oh ! On n'en boit qu'une fois par an ? Même le lingzhi n'a pas un tel effet ! Une seule prise suffit pour toute une année : quel extraordinaire pouvoir nutritif !

À cet instant, la main de la marchande touche la mienne.

Elle dit : « Mademoiselle, votre température est très élevée ! Prenez soin de vous. Venez donc en boire un bol ! Cela fera baisser votre température et vous vous sentirez mieux. »

Je réponds en souriant : « Merci ! Je n'ai pas envie d'en boire aujourd'hui. »

Dans le monde des vivants, ma température corporelle a toujours été plutôt basse depuis l'enfance. Pourtant, une fois dans le quartier des gens ordinaires, elle est considérée comme élevée.

Tout au long du chemin, je vois des êtres spirituels faire librement leurs achats. Ce quartier donne une impression de vie sans relief. On y sent encore un souffle yin, mais c'est infiniment mieux que dans les enfers.

Je souhaite demander au magistrat : « Quelle est la durée de vie moyenne des êtres de ce quartier ? Se nourrissent-ils en aspirant les aliments ? »

Le magistrat dit : « Leur durée de vie est de trois cents ans au minimum et peut atteindre mille cinq cents ans. Ceux qui ont des racines de bien et pratiquent peuvent arriver plus tôt au terme de cette existence et s'élever vers le monde humain ou les cieux. Quant à leur nourriture, ils n'ont pas besoin de prendre trois repas par jour comme les êtres du monde des vivants. Ils se nourrissent par contact, en absorbant l'essence des aliments ; un seul repas peut les rassasier pendant environ un an. Si leurs descendants du monde des vivants leur font une offrande lors de la fête de Qingming, en avril, cela peut suffire à les rassasier pour une année. Mais retenez bien qu'il ne faut jamais offrir de viande aux ancêtres, car cela alourdirait les fautes karmiques de ceux qui se trouvent dans la voie

des esprits. Leurs descendants du monde des vivants doivent leur présenter des aliments végétariens, des fleurs fraîches, des fruits et d'autres offrandes de ce genre. Bien sûr, le mieux est de réciter des sūtras et le nom du Bouddha, d'accumuler des mérites et de faire le bien, puis de leur dédier ces mérites en reconnaissance des soins et de l'éducation reçus de leurs ancêtres, afin de leur permettre de s'élever au plus tôt vers une existence supérieure.

Nous nous arrêtons ici pour aujourd'hui. N'oublie pas, à ton retour, de dire aux gens de ne plus offrir de viande à leurs ancêtres : ces offrandes de viande ne font que les faire souffrir. » Cette visite d'étude dans le quartier des gens ordinaires de l'au-delà m'a vraiment ouvert les yeux et élargi mes connaissances. J'ai appris bien des choses : après leur mort, lorsque les humains deviennent des esprits, il existe donc réellement un autre espace et un autre monde où ils poursuivent une existence dont les rétributions karmiques ne sont pas encore épuisées.

Je remercie le magistrat pour ses enseignements ! Je rentre chez moi sur le lotus blanc.

16/ Des auteurs d'images érotiques remontant aux Han occidentaux, il y a plus de mille neuf cents ans, sont encore aujourd'hui emprisonnés dans les grands enfers et y souffrent !

Je remercie le Bouddha pour tous ses moyens habiles et compatissants destinés à guider et à libérer les êtres, et pour toutes les occasions de pratiquer qu'il prépare et crée pour nous. Dans la pratique, ne pas progresser, c'est reculer. J'ai vraiment honte : je devais aller dans les enfers hier soir, mais j'ai reporté ce voyage parce que j'étais fatiguée. Je présente donc ici une prière de repentir devant les bouddhas et les bodhisattvas. Dans de nombreux sūtras, le Bouddha nous enseigne à tous comment persévérer avec diligence et observer les préceptes. Quelle honte, quelle honte !

Dans le Sūtra de l'Ornement fleuri, le Bouddha dit : « Enfants du Bouddha ! Les bodhisattvas-mahāsattvas ont dix formes d'effort diligent. Quelles sont ces dix formes ? Ce sont : s'efforcer avec diligence d'instruire et de guider tous les êtres ; s'efforcer avec diligence de pénétrer profondément tous les dharmas ; s'efforcer avec diligence d'orner et de purifier tous les mondes ; s'efforcer avec diligence de pratiquer tout ce qu'étudient les bodhisattvas ; s'efforcer avec diligence d'éliminer le mal chez tous les êtres ; s'efforcer avec diligence de mettre fin à toutes les souffrances des trois mauvaises voies de

renaissance ; s'efforcer avec diligence de vaincre tous les démons ; s'efforcer avec diligence d'accomplir le vœu de devenir un œil pur pour tous les êtres ; s'efforcer avec diligence de faire des offrandes à tous les bouddhas ; s'efforcer avec diligence de réjouir tous les tathāgatas. Telles sont les dix formes. Si les bodhisattvas demeurent fermement dans cette pratique, ils parviendront à posséder pleinement l'insurpassable perfection de diligence des tathāgatas. » Je sens que j'ai encore des lacunes dans ma diligence à étudier et à pratiquer. Il faut vraiment que je redouble d'efforts pour progresser.

Voyons aussi ce que dit le Bouddha dans le Sūtra de la Grande Accumulation de joyaux — Assemblée du Trésor des bodhisattvas : « Ils sont sans crainte, sans effroi, sans terreur ni peur. Ils déploient quatre fermes puissances de vaillance. Dans les subtiles portes du Dharma du Trésor des bodhisattvas, ils redoublent de diligence, sans les abandonner, sans les délaisser, sans s'en éloigner ni s'en séparer. Ils accomplissent pleinement une foi et une compréhension ardentes, une foi et une compréhension fermes, une ferme endurance et un ferme effort juste. Śāriputra, je vais t'exposer, au moyen de comparaisons habiles, la ferme endurance et le ferme effort juste, afin que les bodhisattvas les acquièrent et suivent la voie des bodhisattvas sans considération pour leur corps ni leur vie. » J'ai vraiment honte : quelques visites successives dans les enfers suffisent à me fatiguer. Je ne suis pas à la hauteur de l'immense bienveillance avec laquelle les bouddhas et les bodhisattvas nous instruisent. Je dois continuer à m'efforcer de bien observer les préceptes et de pratiquer avec diligence, pour leur témoigner ma

reconnaissance. Puissiez-vous aussi tous acquérir une force sans limites, avancer avec vaillance et diligence, persévérer dans l'effort juste et garder des préceptes semblables à une perle lumineuse.

Avant de partir, je découvre un lotus supplémentaire sous mes pieds. Gratitude aux protecteurs du Dharma ! Les bouddhas et les bodhisattvas sont toujours compatissants ! Avec ce lotus supplémentaire, je vais beaucoup plus vite aujourd'hui : j'arrive dans les enfers en un instant. Je salue le magistrat, qui m'attend déjà.

Aujourd'hui, je souhaite interroger le magistrat sur les rétributions qui attendent ceux qui écrivent, impriment ou vendent des livres pornographiques, les patrons qui font tourner des films pornographiques ou fabriquer des disques optiques pornographiques, les acteurs de ces films, ainsi que ceux qui vendent des produits favorisant la luxure, tels que les aphrodisiaques.

Le magistrat m'emmène aussitôt visiter un lieu appelé « enfer Yanhua Fangun ». Tandis que nous parlons, je commence déjà à sentir une atmosphère d'un autre genre, très négative ; je devrais plutôt parler d'un souffle de désir sexuel. L'ensemble des enfers est déjà rempli d'un souffle yin sans fin, mais, dans cet enfer-ci, le souffle de désir sexuel est beaucoup, beaucoup plus puissant que le souffle yin, au point de le couvrir. Il y règne aussi une forte odeur fétide. Si ce n'était pour vous en parler à tous, je n'aurais vraiment aucune envie d'aller voir.

Nous sommes arrivés. De nouveau, de grands hurlements et des gémissements de douleur. Il y a ici beaucoup d'esprits d'hommes et de femmes. Ils ne se parlent pas, ne communiquent pas entre eux, ne se

saluent pas et ne se réconfortent pas. Ils ne se demandent même pas simplement : « Est-ce que tu souffres ? », car tous ne font que subir sans arrêt leurs rétributions infernales.

Parmi eux, je vois un esprit sur une toute petite chaise. Il prend appui des deux mains sur la chaise et se tient renversé, la tête en bas et les pieds en l'air : quelle posture extrême ! Puis il tombe à terre, meurt dans sa chute, revient à la vie et recommence. Le magistrat dit que c'est la rétribution pour avoir aimé décrire, de son vivant, des positions dans des livres pornographiques, où la femme est renversée et l'homme debout pour se livrer à l'inconduite sexuelle.

Un esprit maintient son corps en appui sur le sol avec une seule main. Je le vois si épuisé qu'il transpire et tremble déjà. Dès qu'il s'arrête, un oiseau gigantesque fond sur lui et le dévore ; puis il revient à la vie et le châtiment recommence. C'est donc la peine de ceux qui, de leur vivant, aimaient décrire des pratiques d'inconduite sexuelle particulièrement outrées, telles que les coups de fouet ou la recherche de stimulations sensorielles.

Un esprit tourne sans arrêt sur lui-même à terre. Dès qu'il s'arrête, de nombreux loups gigantesques viennent le déchiqueter et le dévorer. C'est la rétribution pour avoir aimé fabriquer, de son vivant, des drogues hallucinogènes stimulant le désir sexuel.

Un esprit est condamné à rester debout sur un seul pied et semble faire des mouvements d'accouplement. Dès qu'il s'arrête, un grand oiseau de fer fond sur lui et le tue en le percutant. Puis un souffle de vent le ramène à la vie,

et il subit de nouveau son châtiment. C'est également une rétribution pour avoir écrit des livres pornographiques.

Un esprit avale sans arrêt des médicaments. Dès qu'il s'arrête, il est pris de violents vomissements jusqu'à être à moitié mort, puis on le force à en avaler de nouveau. C'est la rétribution pour s'être spécialisé, de son vivant, dans la recherche et la fabrication d'aphrodisiaques et de stimulants du désir sexuel.

Un esprit tient à la main un instrument de torture semblable à une torche tubulaire et se brûle continuellement les organes génitaux, jusqu'à ce qu'ils soient consumés et détruits. Un souffle de vent les reconstitue, puis ce cycle de souffrance recommence encore et encore. C'est la rétribution pour avoir aimé vendre, de son vivant, des accessoires favorisant la luxure.

Deux esprits tiennent ensemble de petits serpents capables de vibrer, avec lesquels ils exécutent leur supplice près de leurs propres organes génitaux. Tous deux subissent la douleur atroce de leurs organes génitaux broyés et déchiquetés. De leur vivant, ils étaient des commerçants spécialisés dans la vente de produits sexuels.

Un esprit est assis sur une chaise très petite, pointue et brûlante, et écrit sur une table chauffée au rouge qui crache des flammes. J'essaie de capter ses pensées : il réfléchit à la manière d'écrire des livres pornographiques. Dès qu'il s'apprête à écrire, ses deux mains sont immédiatement consumées ; puis il revient à la vie et subit de nouveau ce supplice du feu. C'est encore une

rétribution pour avoir écrit toutes sortes de livres pornographiques.

De ce côté, des esprits d'hommes et de femmes semblent admirer beaucoup ces livres pornographiques. (À cause de leurs conceptions inversées et illusoires, leur esprit est rempli de désir sexuel ; ils voient donc des livres pornographiques, tandis que je vois des objets semblables à des feuilles de papier blanc.) Il y a ici une machine à imprimer qui ressemble à un ordinateur gigantesque. Lorsqu'ils veulent imprimer les livres pornographiques, cette énorme machine les aspire et les fait tous passer dans son mécanisme, où ils sont écrasés en bouillie et en purée de chair. Le sang éclabousse de toutes parts ; ils hurlent et crient frénétiquement. Cette douleur d'une intensité extrême est tout simplement impossible à exprimer ou à supporter. Ils doivent subir ce châtiment dix millions de fois par jour. À ce point, je ne peux plus continuer à regarder ; je me sens moi-même terriblement mal. Ce sont les immenses rétributions que doivent subir ceux qui, de leur vivant, ont tourné des films pornographiques ou fabriqué des disques optiques pornographiques.

Je prends une profonde inspiration, puis je demande encore au magistrat : « Pendant combien d'années exactement ces esprits coupables doivent-ils subir leur rétribution ? »

Le magistrat de l'au-delà répond : « Il est très difficile de dire combien de temps ils devront subir leur rétribution. On peut dire, en principe, qu'ils ne pourront espérer sortir de l'enfer que lorsque les livres pornographiques qu'ils ont écrits ou imprimés, les films

pornographiques qu'ils ont tournés, les disques optiques pornographiques, les aphrodisiaques et les médicaments destinés à renforcer la puissance sexuelle et à favoriser la débauche qu'ils ont fabriqués auront tous disparu du monde humain. Même s'ils renaissent ensuite parmi les humains, ils subiront nécessairement une rétribution les reléguant à une condition extrêmement basse et méprisée. Seuls les bouddhas et les bodhisattvas peuvent préciser la durée réelle de leur châtiment. Cet enfer s'est récemment agrandi de plusieurs niveaux, et toutes sortes de supplices y ont été ajoutés ; autrefois, il n'occupait pas une superficie aussi vaste. Aujourd'hui, avec les progrès techniques, l'impression et la production de ces articles d'inconduite sexuelle se font à une vitesse élevée et en quantités stupéfiantes. Les boutiques d'articles sexuels sont aussi extrêmement nombreuses dans le monde humain. Il est vraiment impossible de compter ceux qui, pour avoir commis des crimes et transgressé les préceptes, sont jetés en enfer pour y souffrir. En réalité, les enfers sont le reflet du monde humain : dès qu'y apparaît une nouvelle chose qui enfreint les préceptes, les enfers s'agrandissent aussitôt pour répondre aux besoins de cette rétribution. Les êtres qui commettent ces crimes viennent ici, au terme de leur vie, subir leur douloureuse rétribution. »

Je dis : « Ces supplices sans terme ne sont-ils pas aussi douloureux que ceux de l'enfer des Souffrances sans interruption ? » Le magistrat répond : « Les souffrances d'ici sont encore très, très loin de celles du grand enfer des Souffrances sans interruption ! Ces livres et ces articles d'inconduite sexuelle peuvent nuire à des êtres en

nombre incalculable et illimité. Les sites pornographiques sur ordinateur, en particulier, souillent même les enfants innocents au corps de pur yang. C'est une chose que les lois de l'au-delà ne peuvent ni tolérer ni pardonner. Je te le dis : pour ce qui est des acteurs évoqués tout à l'heure, si un acteur a été contraint de tourner dans un film pornographique, sa rétribution sera plus légère, soit 100 ans ; mais il doit garantir qu'il ne recommencera jamais et, en outre, se repentir de ses actes coupables. S'il ne tourne qu'un seul film pour de l'argent, puis cesse d'en tourner, il subira une rétribution de 1 000 ans. Si, par la suite, il rachète lui-même la totalité des disques optiques pornographiques, les brûle et se repent sincèrement, son châtiment pourra être réduit de 500 ans. Les réalisateurs de films pornographiques et ceux qui distribuent ou produisent des disques optiques pornographiques entrent dans cet enfer au terme de leur vie pour y subir leur rétribution. Ils ne pourront en sortir que lorsque ces films et ces disques auront entièrement disparu. Les autres personnes ayant participé à ces activités sont jetées dans cet enfer pour y subir une rétribution de 50 000 ans. Tous ceux qui écrivent, impriment ou vendent des livres pornographiques, ainsi que les patrons, les acteurs, les réalisateurs et les autres membres du personnel participant au tournage de films pornographiques ou à la production de disques optiques pornographiques, voient sans exception leurs bénédictions et leur durée de vie réduites de leur vivant. Pour chaque livre ou film pornographique, leurs bénédictions et leur durée de vie sont réduites d'un an. »

Je demande encore au magistrat : « Si quelqu'un crée un site pour vendre des disques optiques ou des vidéos pornographiques, ou les met à la disposition du public pour téléchargement, que ce soit contre paiement ou gratuitement, quelle sera sa rétribution ? » Le magistrat répond : « Le principe est le même : il sera lui aussi jeté dans cet enfer. Il ne pourra échapper à la rétribution infernale que lorsque les disques optiques pornographiques qu'il a vendus auront disparu à jamais du monde humain et que les sites pornographiques concernés auront eux aussi été totalement et définitivement fermés. À ton retour, veille à bien exhorter chacun à respecter les lois et les règles de conduite, et à observer les préceptes, afin d'éviter le châtiment du Ciel ! Nous nous arrêterons ici pour aujourd'hui. Reprenez d'abord le lotus pour rentrer ; vous reviendrez un autre jour. »

Je tiens à vous expliquer, chers lecteurs, que lorsque je visite les enfers pour en connaître les réalités intérieures, c'est ma conscience spirituelle qui s'y rend à l'état de veille, grâce à la puissance du Bouddha. Je n'y vais pas en rêve, et je n'obtiens pas non plus ces renseignements par l'écriture médiumnique, comme le font des mouvements tels que Tiandao ou Yiguandao. Je suis moi-même une disciple des Trois Joyaux qui a pris refuge dans le bouddhisme, observe un régime végétarien permanent et respecte les cinq préceptes. Je m'appelle Ayu. Chacune des phrases qui précèdent est véridique. Je dédie les mérites à tous les êtres, afin qu'ils accomplissent tous la voie de la bouddhéité.

17/ Assister à une deuxième audience — Voir de mes propres yeux les deux bureaux de la récompense du bien et de la punition du mal décrits dans les livres anciens

Ces derniers temps, moi, Ayu, je n'ai cessé de visiter l'enfer de l'Inconduite sexuelle. De tous les enfers, c'est celui qui occupe la superficie la plus grande et la plus vaste. Cela montre que l'inconduite sexuelle constitue aujourd'hui un problème immense et extrêmement grave dans le monde humain. Le Bouddha, doté d'une grande sagesse, avait depuis longtemps annoncé ce problème et l'avait exposé en détail dans de nombreux textes canoniques. Il nous avait aussi expliqué très précisément comment résoudre entièrement cet attachement fondamental, présent dès notre naissance et qui nous enserre. Nous devrions tous étudier davantage les textes canoniques pour comprendre d'où vient la débauche sexuelle et comment y remédier. Ces textes sont trop nombreux pour être tous cités ici ; en voici quelques exemples :

Le Sūtra de l'extinction complète du Dharma, enseigné par le Bouddha, dit : « Dépourvus de vertu, ils se livrent à la débauche, à la souillure et au désordre ; hommes et femmes ne sont plus distingués… Comme le kalpa approche de sa fin, les jours et les mois se raccourcissent, la vie humaine s'abrège, et les cheveux blanchissent à

quarante ans. Les hommes se livrent à la débauche ; leur essence épuisée, ils meurent prématurément, certains vivant jusqu'à soixante ans. La vie des hommes est courte, celle des femmes est longue : soixante-dix, quatre-vingt-dix, voire cent ans. » [15]

Le Sūtra en quarante-deux chapitres, enseigné par le Bouddha, dit : « Le désir naît dans ton esprit, et l'esprit naît des pensées ; lorsque tous deux sont apaisés, il n'y a ni forme sensible ni activité. » [16]

Le Sūtra Śūraṅgama du grand sommet du Bouddha, sur la cause secrète du Tathāgata, le sens ultime de la pratique et de la réalisation, et les myriades de pratiques des bodhisattvas, l'explique encore plus clairement : « Si, dans tous les mondes, les êtres des six voies n'entretiennent pas de désir sexuel dans leur esprit, ils ne suivront plus l'enchaînement des naissances et des morts. Vous cultivez le samādhi précisément pour vous libérer des tourments du monde ; si vous n'éliminez pas le désir sexuel de votre esprit, vous ne pourrez vous libérer de ces tourments du monde. Même avec une grande intelligence et la présence de la concentration méditative, si vous ne rompez pas avec le désir sexuel, vous tomberez nécessairement dans la voie des démons… »

Dans les textes canoniques, le Bouddha avertit chacun avec une sollicitude inlassable : la débauche sexuelle vient des conceptions inversées de notre propre esprit. L'esprit naît des pensées, et chacun porte cette semence qui perpétue le cycle des naissances et des morts. Le Bouddha nous enseigne qu'il faut absolument trancher l'impulsion sexuelle, tant dans le corps que dans l'esprit. Un sūtra dit : « Je commets des actes non bénéfiques,

semblable à un pilier de bois calciné ; sans dignité dans cette vie, je le serai aussi dans l'autre. Sans dignité à l'intérieur de ma demeure, je le suis aussi au-dehors ; les causes mauvaises engendrent des actes mauvais, qui me font entrer dans les mauvaises voies. Dans une vie future, je subirai la souffrance, sans savoir où demeurer ; tous les êtres célestes entendront mes sanglots et mes pleurs ; personne ne viendra me secourir ni me protéger, et j'entrerai nécessairement en enfer. » [17]

J'espère que tous ceux que leurs affinités amèneront à lire cet article pourront posséder pleinement une foi juste et une attention juste, pratiquer le Dharma authentique, quitter la souffrance et trouver le bonheur.

Merci pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Moi, Ayu, je joins les paumes pour saluer respectueusement le magistrat de l'au-delà !

Le magistrat dit gravement : « Aujourd'hui, deux esprits coupables, un homme et une femme, sont venus dans la grande salle du tribunal pour être jugés : l'homme était un proxénète et la femme une tenancière de maison de prostitution. »

Je dis : « Très bien ! Merci, magistrat, d'avoir pris les dispositions pour que moi, Ayu, je puisse assister à l'audience. »

Ah ! Nous sommes arrivés, et j'entends aussitôt un violent coup résonner sur la table.

Ah ! Je vois le roi Taishan du septième palais de l'au-delà, qui paraît extrêmement irrité et furieux. Il se soulève presque de son siège, se dresse et se penche vers le bas, puis crie aux esprits coupables : « Esprits

coupables, quelle audace ! Vos âmes sont revenues dans l'au-delà, et vous cherchez encore à avoir raison par des arguments fallacieux ! Que signifient donc vos propos sur le consentement mutuel, sur le fait que manger et désirer sexuellement relèvent de la nature humaine, ou sur le soulagement des tourments de la vie ? Ce ne sont que des absurdités ! Vous formiez, dans le monde humain, un ménage relativement aisé et meniez une vie stable. Pourtant, délaissant les professions honnêtes qui s'offraient à vous, vous avez, pour de l'argent, recruté et trompé des jeunes filles et des femmes ignorantes afin de les pousser à se prostituer : voilà votre premier crime. Vous les avez aussi trompées par des ruses, les faisant tomber dans vos pièges, puis vous avez exploité l'argent gagné au prix de leur chair et de leur sang : voilà votre deuxième crime. Vous avez délibérément amené ces jeunes filles et ces femmes à se droguer, à jouer de l'argent, à boire et à fumer, pour qu'elles accumulent de lourdes dettes. Vous vous en êtes servis pour les contrôler et les empêcher de quitter la prostitution : voilà votre troisième crime. Lorsqu'elles ont eu le malheur de tomber enceintes, vous avez délibérément organisé leurs avortements, portant atteinte à des vies innocentes : voilà votre quatrième crime. Ces actes qui offensent le Ciel et violent les principes moraux sont véritablement d'une honte extrême ! »

À côté du roi Taishan se trouvent deux hauts fonctionnaires de l'au-delà. L'un dirige le Bureau de la récompense du bien. Je le vois vêtu d'une longue robe d'un violet presque noir ; son visage est paisible, avec une très légère esquisse de sourire. Aux enfers, il est déjà bien

rare de pouvoir voir une telle expression. Tous les fonctionnaires de l'au-delà que moi, Ayu, j'ai vus ont une mine grave, effrayante et extrêmement féroce. L'autre dirige le Bureau de la punition du mal. Il porte une longue robe vert sombre et affiche une expression d'une férocité et d'une colère extrêmes. Ses yeux émettent une lueur spectrale d'un blanc terne ; il suffit qu'il vous regarde pour que vous vous sentiez mal dans tout votre corps. Les deux directeurs portent des coiffes du même modèle, chacune de la même couleur que leur robe.

J'entends alors la voix du roi Taishan : « Présentez le registre de la punition du mal et lisez-le immédiatement à haute voix. » Je vois à ce moment le registre que sort le directeur du Bureau de la punition du mal. Oh ! C'est vraiment un registre d'une longueur considérable. Le directeur a lui aussi une mine extrêmement sévère et commence à lire tous les actes commis par ces deux esprits coupables. Leurs crimes ont véritablement atteint leur comble. Je vais vous en expliquer une partie pour vous permettre de comprendre.

De leur vivant, pour garder sous leur emprise de jolies jeunes filles et en faire leurs instruments de profit, ces deux esprits coupables les avaient amenées à avorter à de nombreuses reprises et à prendre de mauvaises habitudes. Par la suite, certaines avaient été épousées par des hommes avec lesquels elles avaient des affinités, comme épouses principales ou secondes épouses. Mais, chez certaines, l'impossibilité d'avoir des enfants avait provoqué la désunion du foyer. D'autres, à cause de leur consommation passée de drogues et de leurs avortements, avaient développé des séquelles physiques à vie :

maladies gynécologiques chroniques, dérèglements du système nerveux central, engourdissements des mains et des pieds, entre autres. L'une d'elles avait été abandonnée par son mari parce qu'elle avait perdu la raison, puis délaissée par sa famille et réduite à errer dans les rues. Il y avait vraiment trop d'événements de toutes sortes, insupportables à entendre. [88]

Le roi Taishan dit : « Vous deux, agents de l'au-delà aux traits féroces et aux crocs menaçants, recevez cet ordre : emmenez-les immédiatement ! Conduisez-les à l'enfer Yanhua Fangun, où ils subiront d'abord un châtiment de 100 000 ans. Nous verrons s'ils éprouvent du repentir au fond d'eux-mêmes, puis nous prendrons une nouvelle décision. » À cet instant, les jambes des deux esprits coupables tremblent violemment et leurs corps ne cessent de frissonner. Mais il est déjà trop tard pour tout.

Le magistrat dit : « Les esprits coupables de ce genre subissent généralement des supplices en enfer pendant une période très, très longue. Il faut attendre que tous les êtres auxquels ils ont nui soient entièrement délivrés de toutes les séquelles provoquées par les drogues, les avortements et les autres actes auxquels ces deux-là les ont poussés. Ce n'est que lorsque toutes ces séquelles auront disparu qu'ils pourront éventuellement quitter le grand enfer. »

Moi, Ayu, je demande au magistrat : « Si certains actes exercent une influence et une action néfastes particulièrement profondes et durables sur la pensée d'une personne, au point qu'il lui faille plusieurs vies pour en guérir complètement, cela signifie donc qu'il faudra aussi attendre plusieurs vies ? » Le magistrat répond :

« Exactement ! Le temps nécessaire pour se remettre d'un préjudice varie d'une personne à l'autre : il peut être long ou court. Bien sûr, plus il est court, mieux c'est. Mais certains esprits ont des attachements particulièrement forts, et il leur faut 1 000 ans pour résoudre un seul problème. Certains peuvent en effet rester dans un espace donné sans consentir à le quitter, précisément à cause de leur attachement. Autrefois, il y avait une jeune prostituée qui avait une certaine beauté. Heureusement, elle n'avait pas pris de mauvaises habitudes particulières ; elle avait seulement appris à fumer et à boire. En réalité, elle n'aimait elle-même ni le tabac ni l'alcool, et elle s'y était habituée uniquement pour les besoins de son travail. Sous l'incitation et selon les arrangements de son proxénète et de la tenancière, elle avait subi pas moins de six avortements en un an et demi. Plus tard, un commerçant avec lequel elle avait des affinités l'avait épousée et emmenée chez lui. Il ignorait que cette prostituée, pourtant si jeune, avait déjà avorté six fois. Après le mariage, les séquelles des avortements l'avaient rendue définitivement incapable d'avoir des enfants et lui avaient causé des maladies gynécologiques. Peu après, le commerçant avait donc pris une nouvelle épouse pour perpétuer sa lignée. Abandonnée parce qu'elle ne pouvait pas enfanter, la prostituée ne pouvait s'y résigner. Au terme de sa vie, son corps spirituel était resté dans la voie des esprits pendant 1 000 ans. Elle ne l'avait quittée qu'après avoir rencontré le Dharma authentique avec lequel elle avait des affinités. » [88]

Le magistrat poursuit : « Je ne t'en donne qu'un aperçu, car le châtiment de chaque esprit coupable venu en enfer

concerne aussi la situation des autres esprits auxquels il a fait du mal. En principe, il faut attendre que chacun des êtres auxquels il a nui soit d’abord délivré de sa souffrance, quelle que soit celle des six voies où il se trouve, pour que cet esprit coupable puisse quitter l’enfer. Quant à la durée précise pendant laquelle les deux esprits coupables de tout à l’heure devront subir leur rétribution en enfer, il est encore impossible de la fixer. Tout cela ne fait que commencer. »

« Bien ! Nous nous arrêterons ici pour aujourd’hui. Rentre d’abord ! »

« Bien, magistrat ! »

Moi, Ayu, je joins les paumes et m’incline pour prendre congé du magistrat ! Merci, magistrat !

Je repars sur le lotus blanc !

18/ Les rétributions infernales pour la circulation et le partage de livres, de revues et de disques optiques pornographiques

Ces derniers temps, de nombreuses affaires m'ont tenue très occupée, et je devais aussi faire une retraite pour ma pratique intérieure. C'est pourquoi moi, Ayu, je n'ai pas eu l'occasion de me rendre aux enfers pour y recueillir des informations et écrire des articles. Je vous prie sincèrement de m'excuser de vous avoir fait attendre si longtemps ! Pour écrire mes articles, je ne me rends aux enfers que lorsque je suis au meilleur de ma forme. Chaque visite me fait dépenser une certaine quantité de souffle vital originel ; à mon retour, je dois réciter continuellement des mantras pour la reconstituer. Aujourd'hui, je me sens en forme, mais des forces venues d'une autre dimension ont de nouveau cherché à m'entraver et à m'empêcher d'écrire. Leur puissance n'est pas négligeable ; elles m'ont encore fait perdre une demi-journée. Un seul jour sans observer les préceptes, et l'on devient un membre de la suite des démons : il faut absolument les observer. C'est ainsi que moi, Ayu, je le conçois. Lorsque je rencontre un obstacle, quel qu'il soit, je le surmonte en appliquant la méthode intérieure de l'observance des préceptes. Cette méthode est bouddhique et très efficace. Je la partage avec vous ;

jusqu'à présent, je peux dire qu'elle a réussi à chaque tentative.

Avant son entrée dans le nirvāṇa, le Bouddha avait dit à Ānanda : « À l'époque du déclin du Dharma, prenez les préceptes pour maître ; appuyez-vous sur le Dharma et non sur les personnes. » Le deuxième volume du Traité de la grande perfection de sagesse indique : « Le Bouddha prend la patience pour cuirasse, l'effort diligent pour armure d'acier, l'observance des préceptes pour grand coursier, la concentration méditative pour bon arc et la sagesse pour bonne flèche. À l'extérieur, il défait l'armée du roi des démons ; à l'intérieur, il anéantit les voleurs que sont les afflictions. C'est ce que l'on nomme un arhat. » Et le Sūtra des questions de Śakra, enseigné par le Bouddha, dit : « Si vous ne vous conformez pas aux interdits et aux préceptes du Bouddha, vous devriez maintenant en éprouver de la honte. » L'observance des préceptes est vraiment essentielle ! [89]

Que vienne la force de l'esprit ! Hommage à Mahāmāyūrī, le Grand Roi de science du Paon ! Hommage à Mahāmāyūrī, le Grand Roi de science du Paon ! Maintenant, je vais franchir ces obstacles et me rendre immédiatement aux enfers.

Merci pour le soutien des bouddhas et des bodhisattvas ! Je pars sur le lotus blanc ! J'arrive aussitôt aux enfers !

Amitābha ! Moi, Ayu, je joins les paumes devant le magistrat de l'au-delà !

Aujourd'hui, moi, Ayu, je souhaite interroger le magistrat sur la rétribution encourue pour faire circuler

des livres, des revues et des disques optiques pornographiques.

Le magistrat dit : « Bonne question. Actuellement, beaucoup trop de jeunes du monde des vivants ont ce genre de mauvais comportement. Ayu, à ton retour, n'oublie pas d'avertir les êtres du monde des vivants qui ont cette mauvaise habitude : ils doivent immédiatement renoncer résolument à leurs fautes passées, pratiquer la vertu et accumuler les bonnes actions, afin d'éviter une terrible rétribution infernale et de ne nuire ni à eux-mêmes ni à autrui. Ce message est extrêmement important, souviens-t'en bien ! »

« Oui, magistrat ! Dès mon retour, moi, Ayu, je le mettrai par écrit. »

Le magistrat dit : « Tous les êtres qui, dans le monde des vivants, font eux-mêmes circuler des livres, des revues et des disques optiques pornographiques, ou les font circuler sur ordinateur, subiront la même rétribution que ceux qui les vendent : une rétribution infernale de 100 000 ans. C'est le châtiment ordinaire. Dans les cas graves, ils devront attendre que les livres, les revues et les disques optiques pornographiques qu'ils ont fait circuler aient disparu du monde humain pour pouvoir se libérer des souffrances infernales, des souffrances sans mesure et sans limites. Pour les êtres qui commencent à faire circuler ces livres, revues et disques, chaque transmission est immédiatement consignée par les divinités nées avec la personne, l'une noire et l'autre blanche, qui consignent le bien et le mal à ses côtés, et les bénédictions ainsi que la durée de vie de ces personnes sont réduites. De leur vivant, les agents de l'au-delà commencent par saisir leur

âme de vivant et l'emmener dans l'enfer des Fouets et des Bâtons pour y subir un châtiment. Cet enfer ayant déjà été présenté, je n'y reviendrai pas en détail. Cela se manifeste chez les êtres du monde des vivants par des maux de tête et une conscience trouble, confuse et désordonnée ; la plupart ont l'impression d'avoir de la fièvre et font des cauchemars, puis ressentent des douleurs lancinantes dans tout le corps au réveil. Si, après que leur âme de vivant a été saisie et emmenée dans l'enfer des Fouets et des Bâtons pour y être punie, ils corrigent leurs fautes et changent de conduite, leur rétribution infernale pourra être réduite ou leur être épargnée. Mais la décision finale dépendra des circonstances concrètes de chaque cas. Ceux qui persistent dans leur aveuglement entreront directement dans l'enfer de l'Inconduite sexuelle pour y subir leur rétribution une fois leurs bénédictions épuisées. Il faudra aussi examiner la catégorie des livres, revues et disques optiques pornographiques qu'ils ont fait circuler. S'ils n'ont fait circuler que des contenus de masturbation, ils entreront dans l'enfer des Boulettes à avaler pour y subir leur rétribution ; s'ils n'ont fait circuler que des images pornographiques sur ordinateur, ils entreront dans l'enfer des Yeux aux éclairs électriques ; s'ils n'ont fait circuler que des disques d'inconduite sexuelle mettant en scène un homme et deux femmes, ou une femme et deux hommes, ils entreront dans l'enfer des Roues dentées, des Loups et des Serpents ; s'ils n'ont fait circuler que des disques d'inconduite sexuelle incestueuse, ils entreront dans l'enfer de la Roue inversée et du Ciel glacé pour y subir leur châtiment. Et ainsi de suite : il est impossible de tout énumérer. S'ils ont commis

toutes les fautes de diffusion citées ci-dessus, ils devront subir leur rétribution successivement dans chacun de ces enfers de l'Inconduite sexuelle. Ayu, tu as déjà visité tous les enfers dont je viens de parler. Tu peux maintenant retourner dire aux êtres du monde des vivants que ceux qui font circuler des livres, des revues et des disques optiques pornographiques créent un mauvais karma infernal sans mesure et sans limites. Ils doivent abandonner au plus vite cette mauvaise habitude et ne nuire ni à autrui ni à eux-mêmes. Avec les progrès techniques actuels, un ordinateur n'a besoin que de quelques secondes pour diffuser une information dans le monde entier. Mais y ont-ils réfléchi ? Ces informations qui nuisent à la nature spirituelle des gens leur font, sans qu'ils s'en aperçoivent, semer en un instant un mauvais karma infernal sans mesure et sans limites. Que les êtres du monde des vivants chérissent davantage ce corps humain si difficile à obtenir ! Sinon, le souffle droit du Ciel et de la Terre perdra son équilibre, et des catastrophes s'abattront nécessairement sur le monde humain pour amener les êtres à s'examiner eux-mêmes. Il sera alors trop tard. Lorsque les catastrophes surviendront, le mauvais karma sera déjà arrivé à maturité ; le monde humain connaîtra inévitablement d'immenses souffrances, et des scènes de douleur seront visibles partout. Dans sa compassion, notre Bouddha t'a spécialement envoyée, Ayu, visiter l'au-delà. Rentre donc au plus vite et rapporte aux êtres du monde des vivants toutes les réalités que tu as vues ! » [18] [90]

Moi, Ayu, je me prosterne devant le magistrat en signe de gratitude ! Merci pour tous vos efforts !

Je repars sur le lotus blanc.

19/ Restaurer chez les êtres le corps de yang originel — L'avis faisant autorité de l'administration de l'au-delà sur la manière de traiter les objets pornographiques du monde humain

Merci pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc.

Amitābha ! Moi, Ayu, je joins les paumes devant le magistrat de l'au-delà !

Aujourd'hui, je souhaite demander au magistrat : « Comment faut-il traiter les articles pornographiques, et quels mérites obtient-on notamment en les détruisant ? »

Le magistrat dit : « Les articles pornographiques doivent impérativement être détruits. On ne doit pas laisser de tels articles subsister dans le monde humain ; il faut absolument les éliminer complètement. Tant qu'ils existent, la nature spirituelle innée des êtres humains est souillée, et cette souillure détruit directement et rapidement la lumière de cette nature spirituelle innée. » [19]

« Le yang originel inné que chacun possède dès sa naissance est d'une pureté suprême, entièrement yang et lumineux. Si la lumière de la nature spirituelle d'une personne décline, s'assombrit ou disparaît, c'est que cette existence touche à sa fin. Certains pensent qu'il n'y a aucun mal à regarder, tant qu'ils ne passent pas à l'acte,

et considèrent cela comme un savoir ou une éducation sexuels. Cette idée est en réalité erronée. [19] [91]

Il ne faut pas regarder d’articles pornographiques, ne serait-ce qu’une seule fois. Les regarder une seule fois suffit déjà à souiller la lumière de la nature spirituelle innée. De plus, une graine de pornographie est alors semée dans le champ de l’esprit. Si, plus tard, de mauvaises conditions se présentent à nouveau, il sera très difficile de maîtriser son esprit et de l’empêcher d’être encore ébranlé.

Si des jeunes au corps de pur yang regardent des articles pornographiques, leur esprit sera inévitablement ébranlé ; seul le degré de ce trouble diffère d’une personne à l’autre. En particulier à notre époque de haute technologie et d’informatique, où les sites pornographiques prolifèrent sans retenue, l’esprit d’un nombre considérable de personnes est ébranlé de manière incontrôlable, ce qui les conduit notamment à la masturbation et leur fait aussitôt perdre leur yang originel d’une pureté suprême. Même s’ils ne le perdent pas entièrement, ils en perdent une partie à leur insu, ce qui les conduit, avec le temps, à commettre des actes d’inconduite sexuelle.

Les articles pornographiques portent gravement atteinte à la chasteté et à la moralité. Ils font perdre aux êtres tout sens de la honte et entraînent leur déclin moral ; ils réduisent leurs bénédictions et leur durée de vie dans cette existence, déshonorent leurs ancêtres et interrompent leur descendance. Ils leur font en outre créer les mauvais fruits infernaux de l’inconduite

sexuelle, qui les exposeront à toutes sortes de souffrances extrêmes en enfer.

Les passages précédents ont déjà présenté en détail les rétributions infernales de toutes sortes, sans mesure et sans limites, que l'on subit dans les grands enfers de l'Inconduite sexuelle : il n'y a véritablement aucun terme à espérer pour en sortir. Bien des familles sont brisées et des vies perdues à cause de l'inconduite sexuelle. Les articles pornographiques sont les principaux responsables qui conduisent à la commettre. Ils empoisonnent les esprits, anéantissent les principes du Ciel et bouleversent l'ordre des relations humaines. Plus redoutables encore que les poisons de ce monde, ils empoisonnent la nature spirituelle et la vie de sagesse des êtres humains. Un poison ne détruit qu'une seule existence humaine ; les articles pornographiques détruisent le corps de yang originel pur et innocent, mettent prématurément fin à la vie et conduisent en enfer pour y subir des supplices sans mesure et sans limites. Et même après avoir réussi, à grand-peine, à sortir de l'enfer, il reste encore de nombreuses rétributions de l'inconduite sexuelle à acquitter : par exemple, toutes sortes de maladies liées à sa pratique, ainsi que toutes sortes de souffrances intérieures, entre autres. Il est impossible de les énumérer une à une.

Les êtres qui en ont les moyens financiers peuvent faire tout leur possible pour acheter les articles pornographiques et les détruire. Les maisons d'édition et les librairies ne doivent ni les publier ni les vendre. Les réalisateurs et les acteurs ne doivent ni accepter de tourner des films pornographiques ni en tourner de leur

propre initiative. Les écrivains, les peintres et tous ceux qui publient des livres ne doivent ni écrire de livres ou de revues pornographiques ni dessiner d'images pornographiques. Les chefs d'entreprise, les dirigeants de certaines régions ou les rois, qui disposent d'une influence considérable, doivent interdire strictement ces articles et en éliminer toute présence. Dès qu'ils apprennent l'existence d'articles pornographiques, ils doivent ordonner immédiatement leur élimination et leur destruction complètes. Ceux qui n'ont ni moyens financiers ni aucune des possibilités mentionnées ci-dessus peuvent, selon les circonstances et les conditions qui se présentent, faire tout leur possible pour persuader les personnes concernées de détruire les articles pornographiques.

Tout être qui fait de son mieux pour détruire les articles pornographiques, par l'une ou l'autre des méthodes indiquées ci-dessus, verra ses bénédictions et sa longévité augmenter dans cette vie ; il sera respecté, ses biens ne se dissiperont pas et sa sagesse grandira. S'il pratique la voie et formule, conformément au Dharma, des aspirations à transcender le monde, ses souhaits se réaliseront et il progressera graduellement. Un grand mérite de bonté sera inscrit dans son registre personnel des bonnes et mauvaises actions, de la vie et de la mort, tenu dans l'au-delà. Ce grand mérite suffit à atténuer ou à effacer les mauvaises causes conduisant aux enfers qui ont été créées autrefois ; pour les détails, il faut demander aux bouddhas, aux bodhisattvas et aux hauts responsables de l'au-delà de statuer sur chaque cas.

Ayu ! Nous nous arrêterons ici aujourd’hui. Rentre vite écrire un article pour tous. » [19]

« Oui, magistrat de l’au-delà ! » Ayu joint les paumes en signe de gratitude !

Je repars sur le lotus blanc !

20/ Les rétributions de l'avortement et la Cité des pleurs des victimes de mort injuste où demeurent les esprits des nourrissons

Merci au Bouddha pour sa bénédiction ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha !

Magistrat de l'au-delà ! Aujourd'hui, Ayu souhaite vous interroger sur les rétributions de l'avortement.

Le magistrat de l'au-delà : « L'avortement est sévèrement puni dans l'au-delà. Les lois de l'au-delà définissent trois formes de mérite caché : premièrement, sauver des vies humaines ; deuxièmement, aider les veuves à préserver leur chasteté ; troisièmement, accomplir le plus grand bien sans que personne le sache. Selon les lois de la causalité karmique, le mérite caché suffit à changer le destin. Depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, de nombreux exemples célèbres montrent que des personnes sont devenues de hauts dignitaires dans le monde des vivants et ont eu des descendants illustres grâce à leur mérite caché. Sous la dynastie Tang, Di Renjie, qui devint premier ministre, se rendait dans sa jeunesse à la capitale pour passer les examens. Alors qu'il séjournait dans une auberge, la belle veuve qui en était la propriétaire tenta de le séduire au milieu de la nuit, ce qui

éveilla sa vigilance. Son cœur droit et intègre lui permit non seulement de s'abstenir rigoureusement de toute inconduite sexuelle, mais aussi d'exhorter cette belle veuve à respecter les règles de conduite propres aux femmes. Il lui enseigna avec soin la contemplation de l'impureté du corps, méthode par laquelle il éteignait lui-même son désir sexuel. Après avoir pratiqué cette contemplation, la femme éprouva de la honte et préserva toute sa vie sa fidélité et son intégrité. Par la suite, c'est précisément parce que Di Renjie n'avait pas convoité cette beauté qui s'offrait inopinément à lui que sa renommée surpassa toutes les autres sous le Ciel. Si une personne vivante parvient à surmonter les épreuves des liens karmiques inscrits dans son destin, à respecter fermement les préceptes de pureté et à préserver toute la noblesse de son caractère, le Ciel ne la traitera certainement pas injustement. Les lois de l'au-delà lui accorderont aussi, dans son registre personnel de la vie et de la mort, un grand mérite caché de bonté, augmentant ses bénédictions et sa sagesse. L'avortement consiste en réalité à ôter la vie à un être et enfreint le précepte de ne pas tuer. L'enfant est tué avant même sa naissance, alors que sa nature est bonne : c'est une faute aussi grave que de tuer ses parents ou de faire couler le sang d'un bouddha. De plus, on noue ainsi un lien karmique néfaste avec l'enfant. Comme on le dit, sans bienfaits ni rancunes, il n'y aurait pas de liens familiaux.

Les liens karmiques entre enfants et parents sont de deux sortes : venir réclamer une dette ou venir la rembourser. Si l'enfant vient rembourser une dette, mais qu'il éprouve de la rancune après avoir été tué, le lien

devient néfaste. S'il vient déjà réclamer une dette, la situation devient encore plus compliquée : à un lien néfaste s'ajoute la haine, ce qui approfondit les liens karmiques de l'endettement.

Il existe trois situations d'avortement. Premièrement, les parents n'ont pas intentionnellement provoqué l'avortement, mais les bénédictions de l'enfant sont insuffisantes : par exemple, une mort fœtale dans l'utérus, une grossesse molaire, une maladie de la femme enceinte ou diverses autres causes empêchent l'enfant de naître. Dans un tel cas, les adultes doivent se repentir, réciter des sūtras pour aider l'enfant à être délivré et lui dédier les mérites afin qu'il puisse au plus tôt quitter la souffrance et trouver la félicité. [92]

Deuxièmement, l'avortement est motivé par une mauvaise situation financière. Les lois de l'au-delà ne le permettent pas : on ne peut pas tuer pour des raisons économiques. La manière de faire face aux difficultés est très importante. Quelles que soient les épreuves endurées dans le monde des vivants, elles valent des millions de fois mieux que de descendre en enfer subir une rétribution après un avortement. Souvenez-vous-en ! Il est aussi possible que cet enfant vienne témoigner sa reconnaissance et qu'après sa naissance, la situation économique de la famille s'améliore, lui apportant prospérité et aisance ; bien entendu, il faut examiner chaque cas concret. Cet avortement réduira les bénédictions durant la vie — santé, carrière, fortune, tout diminuera — et il faudra subir 1 000 ans de rétribution dans l'enfer de la Forêt d'épées. Pour les personnes non mariées, il faudra d'abord subir 500 ans de rétribution

dans l'enfer des Fouets et des Bâtons. Puis, lorsqu'elles renaîtront sous forme humaine, elles devront encore acquitter les rétributions résiduelles de l'acte de tuer. Par exemple, les femmes auront des maladies gynécologiques et les hommes, eux aussi, des maladies de l'appareil reproducteur.

Troisièmement, il y a la situation aujourd'hui la plus fréquente dans le monde des vivants. Beaucoup d'hommes et de femmes non mariés recourent à l'avortement lorsqu'ils attendent un enfant. Cet acte entraîne les rétributions les plus lourdes. Leurs bénédictions diminuent de leur vivant ; à la fin de leur vie, ils entrent d'abord dans l'enfer des Fouets et des Bâtons pour y subir 800 ans de rétribution, puis dans l'enfer de la Forêt d'épées pour y subir 2 000 ans de rétribution. La faute de la femme qui avorte sera plus lourde que celle de l'homme, car c'est elle qui prend la décision finale de se faire avorter ; sa faute est donc un peu plus lourde. À l'inverse, si l'homme demande à la femme d'avorter, mais qu'elle préserve finalement le fœtus et met l'enfant au monde, une mauvaise action sera inscrite au compte de l'homme et un mérite caché de bonté au compte de la femme. Si, par la suite, l'homme se repent, prend bien soin de l'enfant et exhorte les vivants à ne pas recourir à l'avortement, le mauvais karma d'avoir incité autrui à avorter pourra être effacé. Ayu, veux-tu aller visiter cet endroit ? »

Je réponds : « Volontiers ! » Nous arrivons très vite. Cet endroit diffère de l'enfer de l'Inconduite sexuelle. Celui-ci est rempli de pensées de désir sexuel dévoyé et de cris de douleur ; ici, ce sont des cris et des pleurs de souffrance

chargés d'une profonde rancune. Je lève les yeux et vois quatre grands caractères : « 枉死哭城 » (« Cité des pleurs des victimes de mort injuste »).

Oh ! Que de tout petits êtres ! Ils sont serrés les uns contre les autres et pleurent tous. Leurs pleurs sont si déchirants ! À cette vue, mes larmes coulent aussi. Certains nourrissons crient à tue-tête ; d'autres ressemblent à des boules de sang.

Le magistrat de l'au-delà dit que c'est le médecin qui les a mis dans cet état lors de l'avortement. Un esprit de nourrisson a eu tellement peur qu'il reste encore recroquevillé en boule. En réalité, il pourrait maintenant se déplier et étendre ses membres, mais il reste enfermé dans son attachement à cette douleur et ne parvient pas à en sortir. Je demande au magistrat quand il pourra cesser de souffrir ainsi. Le magistrat répond que cela dépend de ses parents : lui exprimeront-ils leur repentir ou accompliront-ils des actes méritoires pour lui en dédier les mérites ? Il y en a une autre qui appelle sa maman. Je demande au magistrat comment un esprit de nourrisson qui n'est pas encore né peut appeler sa maman. Il répond que si ces enfants naissaient comme humains dans le monde des vivants, ils ne commenceraient à apprendre à parler qu'après l'âge d'un an. Mais ils ne sont plus dans le monde humain : arrivés en enfer, ils sont des êtres spirituels, et les êtres spirituels possèdent des pouvoirs surnaturels et fonctionnent par la pensée. Quoi qu'il en soit, le sort des esprits de nourrissons ici est vraiment terrible : ils ne cessent de pleurer et de crier. Hélas ! Le Ciel a pour vertu d'aimer la vie ; ne massacrons jamais de jeunes vies innocentes pour satisfaire notre seul intérêt.

Le magistrat de l'au-delà m'explique que cette « Cité des pleurs des victimes de mort injuste » a été construite récemment. Pendant que nous parlons, des esprits de nourrissons continuent d'y entrer sans arrêt. Ils sont vraiment si nombreux, si nombreux !

À ce moment-là, je vois un grand groupe de nourrissons sortir en volant, une feuille de papier jaune à la main. Alors que je m'en étonne, le magistrat m'explique qu'ils portent un laissez-passer approuvé par le roi Yan, souverain de l'au-delà. Munis de ce laissez-passer, ils seront autorisés par les agents de l'au-delà à quitter cet endroit et pourront aller retrouver leurs parents. Le plus souvent, ils s'attachent au corps de leur mère et lui causent des malaises physiques. Quant à l'endroit précis où ils s'attachent, cela dépend des préférences de chaque esprit de nourrisson. Certains aiment retourner dans le ventre de leur mère et s'attachent donc à son utérus ; d'autres préfèrent s'attacher à sa poitrine, et ainsi de suite. Certains suivent constamment leur mère ou leur père ; d'autres empêchent leurs parents de dormir. Bref, ils créent des ennuis à tout moment. Si d'autres enfants naissent, ces esprits de nourrissons détruisent l'harmonie familiale, par exemple en frappant leurs petits frères ou leurs petites sœurs et en provoquant délibérément toutes sortes d'incidents pour exprimer leur rancœur à leurs parents. [20]

Sur la droite se trouve une ancienne cité, vieille de 70 ans, appelée la « Cité de la Souillure de sang ». Elle ne suffit plus aujourd'hui. Chez les esprits de nourrissons qui s'y trouvent, je ressens une solitude plus profonde. Le magistrat dit que tous les esprits des nourrissons dont

l'avortement n'a pas été intentionnel sont placés ici. Ah ! Voilà donc pourquoi. Rien d'étonnant à ce qu'ils pleurent chacun dans leur solitude.

Le magistrat ajoute qu'il y a 70 ans, peu de gens provoquaient intentionnellement un avortement. À l'époque, il s'agissait surtout d'esprits de nourrissons qui n'avaient pu naître faute de bénédictions suffisantes. Mais, dans le monde des vivants d'aujourd'hui, les avortements intentionnels sont majoritaires. Prendre la pilule du lendemain utilisée dans le monde des vivants constitue également une transgression du précepte de ne pas tuer. Les esprits de nourrissons sont déjà entrés dans le sein maternel, et les avortements effectivement provoqués par la prise de cette pilule sont eux aussi innombrables. [93]

Le magistrat poursuit : « Aujourd'hui, des esprits de nourrissons avortés dans le monde des vivants viennent se présenter ici chaque jour ; 90 % de ces avortements sont dus à l'inconduite sexuelle. C'est un immense mauvais karma lié à l'acte de tuer. L'inconduite sexuelle ajoutée à l'acte de tuer formera une catastrophe issue d'un mauvais karma collectif. Lorsque cette force karmique atteint le point où elle rompt l'équilibre du Ciel et de la Terre, une catastrophe se produit nécessairement dans le monde humain. Elle est causée par ces rancœurs : ces esprits ont besoin de décharger leur colère et de dissiper, par une catastrophe, cette part d'immense mauvais karma. Ayu ! Rentre vite avertir les êtres sensibles du monde des vivants des rétributions de l'avortement ! » [94]

Oui ! Merci pour toute votre peine aujourd'hui, magistrat de l'au-delà !

Ayu joint les paumes devant le magistrat de l'au-delà ! Je repars sur le lotus blanc.

Ayu souhaite partager avec vous un passage du volume 56 du Sūtra de la Grande Accumulation de joyaux : « Quatorzième assemblée : L'entrée dans le sein maternel enseignée par le Bouddha, première partie ». Le Bouddha dit : « Selon le lieu où ses actes antérieurs le destinent à renaître, l'être de l'existence intermédiaire prend la forme correspondante. S'il s'agit d'une existence intermédiaire menant parmi les êtres célestes, sa tête est tournée vers le haut ; s'il doit renaître parmi les humains, les animaux ou les esprits, il se déplace à l'horizontale ; si son existence intermédiaire mène en enfer, sa tête est dirigée droit vers le bas. Tous les êtres de l'existence intermédiaire possèdent des pouvoirs surnaturels et se déplacent dans les airs ; comme s'ils avaient l'œil céleste, ils voient de loin le lieu de leur naissance. » [95]

« Ce n'est que lorsque les parents et l'enfant ont un karma qui les attire les uns vers les autres que celui-ci entre dans le sein maternel. De plus, lorsque cet être de l'existence intermédiaire est sur le point d'y entrer, son esprit se trouble. S'il est de sexe masculin, il éprouve de l'amour pour la mère et de l'aversion pour le père ; s'il est de sexe féminin, il éprouve de l'amour pour le père et de l'aversion pour la mère. »

Toute vie qui arrive doit posséder les divers liens karmiques nécessaires avec ses deux parents ; sans ces liens, elle n'entre pas dans le sein maternel. Lorsqu'elle vient grâce à ces liens, il faut la chérir. Que les liens soient bons ou mauvais, lorsque les causes et les conditions se réunissent, chacun doit lui-même recevoir sa rétribution.

Puissent tous les êtres sensibles qui ont eu recours à l'avortement se repentir sincèrement, invoquer le Bouddha et dédier leurs mérites aux pauvres petits esprits de nourrissons. Puissent-ils renaître au plus tôt dans la Terre pure de l'Ouest, quitter la souffrance et trouver la félicité !

21/ La grande plainte des esprits de nourrissons — Le laissez-passer jaune du roi Yanluo

Merci pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Ayu joint les paumes devant le magistrat de l'au-delà !

Le magistrat de l'au-delà traite des dossiers d'esprits de nourrissons de la « Cité des pleurs des victimes de mort injuste ». J'entends l'esprit d'un nourrisson de sexe féminin crier : « Je vous hais, je vous hais à mort ! Jamais je ne vous laisserai en paix. D'existence en existence, vous ne connaîtrez pas de mort paisible. Jamais je ne vous laisserai en paix. Je reviendrai certainement vous trouver pour me venger. » Elle ne cesse de hurler de douleur. Oh ! Comment un si petit esprit de nourrisson peut-il éprouver une rancune aussi puissante ! Elle paraît un peu plus grande que les autres. Le magistrat dit qu'elle avait plus de six mois lorsque, ses parents ayant appris qu'elle était une fille, elle a subi un avortement pour la deuxième fois. Les deux fois, l'avortement a eu lieu à plus de six mois. C'est pourquoi elle a porté plainte auprès du roi Yan, souverain de l'au-delà, qui l'a autorisée à entrer de nouveau dans le sein maternel pour réclamer sa dette.

Allons lui parler un peu. Je prononce devant elle une invocation à Amitābha et lui demande pourquoi elle hait tant ses parents. Ne vaudrait-il pas mieux laisser tomber

et ne plus aller les retrouver ? Puisqu'ils ne veulent pas de fille, même si tu renais chez eux, ils ne te traiteront pas bien. Pourquoi donc t'infliger cela ?

L'esprit de la petite fille se remet alors à pleurer à grands cris. Elle dit que c'est impossible : dût-elle aller jusqu'aux confins du monde, elle doit se venger et ne laissera certainement pas ses parents en paix.

Très agitée et dans une grande souffrance, elle dit qu'ils l'ont déjà tuée pour la deuxième fois. Lors du deuxième avortement, même le médecin avait dit que procéder ainsi serait dangereux. Mais ses parents avaient répondu que l'essentiel était de préserver la sécurité de la mère. Puisqu'ils ne voulaient plus de l'enfant, il fallait employer la méthode la plus favorable à la mère.

L'esprit de la petite fille raconte en pleurant qu'à ce moment-là, elle s'était débattue de toutes ses forces à coups de mains et de pieds dans le ventre de sa mère, dans l'espoir d'en sortir un peu plus tôt. Mais, après que la médecin lui eut maintenu la tête de la main et fait une injection, elle s'était soudain sentie étourdie, endolorie dans tout le corps et sans force. Ensuite, la médecin lui avait d'abord découpé la main droite en deux morceaux avec des ciseaux et les avait retirés avec une pince. Puis elle avait coupé ses pieds en quatre morceaux, retirés par aspiration au moyen d'une ventouse. Elle avait alors ressenti une douleur atroce et un froid qui la glaçait jusqu'aux os. Son corps avait subi le même sort.

L'esprit de la petite fille poursuit en pleurant : « Ma tête, mes oreilles et mes yeux ont été découpés morceau par morceau. C'est quand on m'a découpé la tête que j'ai eu le plus mal. La médecin l'a coupée à de nombreuses

reprises ; elle m'a aussi tirée dehors avec un crochet en forme de couteau pointu, puis m'a saisie avec une pince, et ainsi de suite. À chaque fois que la médecin me coupait, j'avais terriblement mal ; mon corps n'avait plus aucune force pour résister, et le sang n'arrêtait pas de couler. Cette souffrance, jamais, jamais je ne l'oublierai. Surtout, la médecin qui a pratiqué l'avortement cette fois-ci n'avait pas beaucoup d'expérience. Ses gestes étaient plus lents que ceux du médecin précédent, et elle a aussi commis des erreurs. Il aurait suffi de moins de coups de ciseaux, mais, parce qu'elle avait raté ses gestes et mal procédé, elle a employé davantage d'instruments, ce qui a accru ma souffrance. Par exemple, elle a utilisé la tige d'agitation, la ventouse, le crochet et d'autres instruments plus souvent que lors de l'avortement précédent. Toutes ces souffrances, je les ai subies parce qu'eux deux ne voulaient pas de moi. Je ne m'en prendrai pas à la médecin, car elle leur avait proposé de me laisser naître, mais ils ne l'ont pas écoutée. Ce sont eux qui ne m'ont pas laissée voir la lumière du soleil ; c'est leur faute. Encore et encore, ils ont voulu ma mort. Je les haïrai tous les deux à mort, pour toujours ! Je veux qu'ils ne connaissent jamais de mort paisible, jamais de mort paisible ! Jamais je ne les laisserai en paix. » De nouveaux pleurs de douleur éclatent. Hélas ! Vraiment ! Quelle profonde rancune, quel désir de vengeance ! Il semble que, dans le monde des vivants, ces deux parents aient vraiment besoin de se repentir avec la plus grande détermination. Au fond, quelle différence y a-t-il entre mettre au monde un garçon ou une fille ! [96]

Le magistrat dit : « Le roi Yan a de nouveau autorisé l'esprit de cette petite fille à renaître dans la même famille pour réclamer sa dette. Cette fois, elle pourra séjourner dans l'utérus de sa mère en tenant un laissez-passer jaune. Lorsqu'elle aura pris forme humaine, ce laissez-passer jaune se trouvera précisément à l'emplacement de ses organes génitaux, et le médecin croira à tort qu'elle est un garçon. Pendant la grossesse de sa mère, elle recevra donc l'affection et l'attention de ses deux parents, qui attendront sa venue avec impatience. Bien sûr, ils seront finalement déçus, puisque ce sera une fille à la naissance : tel est le jugement du roi Yan. Ils n'ont pas respecté leur devoir, ont enfreint les lois de l'au-delà et se sont rendus coupables de meurtre. Ces parents jouissaient à l'origine d'une situation familiale et de bénédictions plutôt bonnes, mais leurs deux actes de mise à mort par avortement ont déjà entraîné une réduction de leurs bénédictions dans tous les domaines ainsi que de leur durée de vie. Ils devront ensuite encore subir la rétribution de l'impiété filiale de cette petite fille envers eux. En réalité, ce n'est pas non plus le roi Yan qui a décrété que ces parents devraient souffrir à l'avenir ; ce sont simplement eux qui n'ont pas respecté la loi universelle interdisant de tuer un être humain. Si, lors de la première grossesse, ils avaient laissé naître cet enfant, leurs bénédictions dans tous les domaines et leur durée de vie n'auraient pas été réduites. Telle cause produit tel fruit. Quel que soit l'être que l'on tue, on devra, à l'avenir, subir les rétributions d'être tué par lui, d'avoir une vie courte et d'être souvent malade. Quelle que soit la rapidité des progrès de la science et de la technologie au fil des époques, les trois principes

fondamentaux du mérite caché établis par les lois de l'au-delà — sauver des vies humaines, aider les veuves à préserver leur chasteté et accomplir le plus grand bien sans que personne le sache — ne changeront jamais. Les normes du Ciel, de la Terre et des relations humaines ne changeront jamais non plus. Chaque vie a le droit d'exister. Chaque jour, dans l'au-delà, beaucoup trop d'esprits de nourrissons viennent se présenter parce que leurs futurs parents, dans le monde des vivants, ont intentionnellement provoqué un avortement. Les lois de l'au-delà puniront sévèrement les êtres qui commettent de tels meurtres. Le simple fait d'inciter autrui à avorter réduit déjà les bénédictions et la longévité, à plus forte raison lorsqu'on y recourt soi-même. À l'inverse, persuader autrui de ne pas avorter peut augmenter les bénédictions et la longévité. L'administration de l'au-delà inscrira un grand mérite caché de bonté dans le registre personnel de la vie et de la mort ; agir ainsi profite à soi-même comme aux autres. » [20]

Le magistrat poursuit son enseignement à Ayu : « Aujourd'hui, les êtres du monde des vivants manquent gravement de compréhension de la causalité karmique. Ils pensent qu'avant sa naissance, l'enfant ne sait rien. En réalité, dès qu'une vie est conçue, elle est semblable à un être humain ; elle est simplement encore très fragile. Ces êtres ont une mémoire et peuvent ressentir la douleur. En particulier, les esprits de nourrissons qui ont déjà pris forme humaine ressentent la douleur plus intensément que ceux qui ont été conçus il y a seulement un mois, et ainsi de suite. Ayu, il te suffit d'écouter les accusations des esprits de nourrissons de la "Cité des pleurs des victimes

de mort injuste" pour comprendre que les maladies gynécologiques, les douleurs lombaires, les maux de tête et toutes sortes d'affections physiques persistantes qui résistent longtemps aux traitements chez les mères ayant avorté dans le monde des vivants sont liés à ces esprits de nourrissons. » [97]

Je contemple cette « Cité des pleurs des victimes de mort injuste » : elle est vraiment immense au-delà de toute mesure. Avec mes capacités, je ne peux absolument pas en voir les limites. Les pleurs y retentissent sans interruption, assourdissants. C'est vraiment d'une tristesse extrême !

Avant de partir, allons revoir l'esprit de la petite fille qui va bientôt renaître. Je lui dis : « Amitābha ! Petite sœur, ne pleure plus. Souviens-toi d'être respectueuse et attentionnée envers tes parents après ta renaissance ! Après tout, ta maman devra te porter dix mois, ce qui est aussi très pénible. Et quand les vengeances réciproques prendront-elles fin ? Puisque le roi Yan t'a accordé un laissez-passer et que, cette fois, tu ne subiras plus la souffrance d'un avortement, laisse donc tomber. » L'esprit de la petite fille répond aussitôt avec colère que c'est impossible et qu'elle ne les laissera certainement pas en paix. [98]

Je lui dis : « Écoute ! Sans le laissez-passer du roi Yan, qui sait combien de temps tu devrais encore attendre avant de pouvoir renaître ? Tu dois lui être reconnaissante ! » À ces mots, elle cesse de pleurer, comme si elle convenait qu'elle devait remercier le roi Yan. Je lui dis qu'elle doit lui être reconnaissante de sa bienveillance. Elle répond qu'elle doit remercier le roi

Yan, mais qu'elle ne laissera toujours pas ses parents en paix.

« Bon ! Petite sœur, Ayu doit partir. Amitābha ! J'espère qu'il ne t'arrivera plus de malheurs à l'avenir. Prends bien soin de toi. »

Je joins les paumes devant le magistrat de l'au-delà ! Merci, magistrat !

Ayu prend congé pour aujourd'hui et repart sur le lotus blanc !

22/ Les rétributions des médecins pratiquant l'avortement, dans cette vie et dans la suivante — 100 000 ans d'emprisonnement et de supplices dans l'enfer du Fracassement

Dans la ville où je vis, les journaux rapportent souvent que des adolescentes se sont évanouies chez elles après un avortement et ont dû être transportées en ambulance à l'hôpital pour y être soignées ; ou qu'elles ont tué puis abandonné leur nouveau-né. Certaines, sans même le tuer au préalable, le jettent directement du haut d'une vingtaine ou d'une trentaine d'étages. C'est vraiment inadmissible. La cause en est le mauvais climat moral de la société actuelle. Partout se trouvent des publicités qui véhiculent des idées malsaines : même les publicités pour des montres montrent des jeunes filles en tenue décolletée et disent des choses comme : « Peu importe que cela dure éternellement, seul compte le fait de l'avoir vécu. » Les autres publicités, pour la lingerie, les produits amaigrissants et ainsi de suite, sont encore plus insoutenables à regarder. Les images et les publicités vidéo montrant toutes sortes d'ébats amoureux et engourdissant la conscience sont vraiment trop nombreuses. À cela s'ajoutent les médias, qui diffusent sans cesse des informations sur la vie privée débauchée de vedettes adulées, leur sexualité débridée et leurs aventures extraconjugales. Cela affaiblit les valeurs

morales et induit les jeunes d'aujourd'hui en erreur en leur faisant croire qu'ils sont ainsi à la pointe de leur époque. Les adolescents manquent donc de connaissances en matière de sexualité, tout en adoptant des comportements sexuels audacieux et sans retenue. En réalité, c'est une déchéance spirituelle.

C'est précisément l'influence de ces informations négatives diffusées par les médias qui contribue aussi à aggraver de jour en jour la situation de l'avortement et à provoquer de nombreux problèmes sociaux. Simplement, les gens l'ignorent et n'y accordent donc pas l'attention nécessaire. Selon ce que l'on sait, il existe au Japon au moins deux mille temples spécialement consacrés aux offrandes aux esprits de nourrissons, ce qui montre à quel point le nombre d'avortements y est effarant. À Taïwan, en 1997, le nombre annuel d'avortements était estimé à trois cent mille ; il était de quatre cent mille en 1999 et de cinq cent mille en 2000. Ces chiffres ne sont que des estimations extrapolées à partir d'échantillons ; les chiffres réels précis ne sont pas rendus publics. [21]

Une étude réalisée dans l'État du Minnesota, aux États-Unis, montre que, dans les six mois suivant un avortement, le taux de suicide des adolescentes ayant avorté est dix fois celui des adolescentes n'ayant pas avorté. D'autres études connexes indiquent également que, chez les adolescentes ayant subi plusieurs avortements, les risques de suicide et de troubles psychiques dans les six mois suivant l'avortement sont encore plus élevés. [21] [99]

Examinons maintenant ce que disent les sūtras bouddhiques des rétributions de l'acte de tuer : les textes

qui en parlent sont vraiment très nombreux. Voyons d'abord ce que dit le Sūtra des préceptes de l'upāsaka : « Tous les êtres qui tuent en récoltent dans leur vie présente une apparence déplaisante, de faibles forces, une mauvaise réputation et une courte vie ; leurs biens s'amenuisent, leurs proches se séparent d'eux, les sages et les saints les réprimandent, les gens ne leur font pas confiance et, lorsque d'autres commettent des fautes, ils en subissent injustement les malheurs. Voilà ce que l'on appelle les fruits du mauvais karma dans la vie présente. Après avoir quitté ce corps, ils tomberont en enfer, y subiront de nombreuses souffrances et afflictions, connaîtront la faim et la soif pendant une longue existence, ainsi qu'une apparence déplaisante, de faibles forces, une mauvaise réputation et d'autres maux. Voilà ce que l'on appelle les fruits du mauvais karma dans les vies futures. S'ils obtiennent un corps humain, ils subiront encore une apparence déplaisante, une courte vie et la pauvreté. Par la force des causes et des conditions liées à ce seul être mauvais, toutes les récoltes de céréales et de fruits, ceux des arbres comme ceux des plantes rampantes, diminuent dans le monde extérieur. Les malheurs qu'il engendre s'étendent à tout un monde. » [100]

Voyons encore ce que le Bouddha dit dans le Sūtra du filet de Brahmā : « Tous les hommes sont mes pères. Toutes les femmes sont mes mères. De vie en vie, il n'en est aucun dont je ne sois né. » Le Bouddha dit : « Disciple du Bouddha, que l'on tue soi-même, que l'on incite autrui à tuer, que l'on tue par des moyens détournés, que l'on fasse l'éloge de l'acte de tuer, que l'on s'en réjouisse en voyant autrui le commettre, ou même que l'on tue par des

incantations ; qu'il s'agisse des causes, des conditions, des procédés ou du karma de l'acte de tuer : il ne faut tuer intentionnellement aucun être vivant. Un bodhisattva doit entretenir constamment un cœur de bienveillance, de compassion et de piété filiale, et chercher les moyens de secourir et de protéger tous les êtres. Si, au contraire, il s'abandonne à ses désirs et prend plaisir à tuer, il commet une faute pārājika de bodhisattva. » Dans de nombreux sūtras, le Bouddha a déjà exposé en détail les rétributions infernales de l'acte de tuer. [101]

Je vais maintenant en enfer demander au magistrat de l'au-delà quelles rétributions attendent les médecins qui pratiquent des avortements sur autrui.

Je prie pour recevoir la protection de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Moi, Ayu, je salue le magistrat de l'au-delà, les paumes jointes !

Aujourd'hui, je voudrais demander au magistrat de l'au-delà quelles rétributions attendent les médecins qui pratiquent des avortements sur autrui.

Le magistrat de l'au-delà dit : « Il y a 70 ans, les médecins pratiquant des avortements devaient seulement passer 1 000 ans dans l'enfer des Hurlements, 1 000 ans dans l'enfer des Feuilles de sabre, 1 000 ans dans l'enfer du Supplice du cœur, 1 000 ans dans l'enfer des Glaces et 1 000 ans dans l'enfer des Yeux criblés de traits. Il leur fallait attendre que tous les esprits des enfants auxquels ils avaient fait du mal aient réussi à renaître dans le monde humain pour pouvoir échapper aux souffrances de l'enfer. Il fallait ensuite examiner dans quelle mesure leur nature spirituelle s'était rétablie avant

de décider quand ils pourraient renaître dans le monde humain. Une fois redevenus humains, ils avaient une vie courte et de nombreuses maladies. Ils souffraient généralement d'engourdissements aux épaules, au cou, aux mains, aux pieds et dans d'autres parties du corps, de nervosité, de maux de tête, de douleurs lombaires et dorsales, d'épilepsie, de rhinite chronique, de diverses maladies gynécologiques, d'une incapacité à consommer le mariage, de cancer du sein, de cancer de l'utérus, de mictions nocturnes, et ainsi de suite. Il est impossible d'énumérer d'un seul coup tous leurs symptômes. En somme, quelles que soient les souffrances que ces médecins avaient fait subir aux esprits des enfants lors des avortements, ils devaient nécessairement les subir à leur tour sous forme de maladies lorsqu'ils renaissaient comme humains. Les médicaments du monde humain ne pouvaient les guérir ; seule la disparition de ce karma permettait la guérison. Telles étaient, il y a 70 ans, les rétributions des médecins qui pratiquaient des avortements sur autrui.

De nos jours, dans le monde des vivants, les médecins qui pratiquent des avortements subissent déjà de leur vivant une réduction de leurs bénédictions et de leur durée de vie sur tous les plans ; leur chance dans la vie familiale, professionnelle et financière diminue entièrement. Les premiers symptômes sont des maux de tête, des douleurs lombaires et dorsales, aux épaules et aux mains. À la fin de leur vie, ils doivent d'abord entrer dans l'enfer du Fracassement pour y subir leur rétribution pendant 100 000 ans, puis être envoyés dans chacun des enfers que je viens de citer pour y être punis.

Aujourd'hui, les médecins qui pratiquent des avortements sur autrui tuent chaque jour en grand nombre, et les vies concernées sont nombreuses. De plus, les instruments employés actuellement pour les avortements causent aux esprits des enfants des blessures et des séquelles plus graves qu'autrefois. C'est pourquoi les médecins qui pratiquent aujourd'hui des avortements sèment aussi un mauvais karma plus lourd.

En réalité, il arrive aussi très souvent que ces futurs parents connaissent des troubles causés par les esprits, parce que l'avortement a suscité de la rancœur chez les esprits des enfants. Ceux que tu as vus auparavant, tenant des laissez-passer jaunes, sortaient tous pour aller trouver leurs futurs parents et assouvir leur rancœur : c'est ce qu'on appelle les troubles causés par les esprits. Quant aux malheurs qui surviennent, ils peuvent prendre des formes très diverses : dans les cas les moins graves, une possession entraîne une maladie de longue durée et la prise de médicaments ; dans les cas les plus graves, la vie est en danger, et ainsi de suite. En outre, beaucoup de ces enfants étaient à l'origine des ancêtres venus renaître dans leur propre famille. [102]

Ayu, va maintenant visiter l'"enfer du Fracassement" ! À ton retour, décris-le en détail pour mettre les gens du monde en garde ! »

Très bien ! Merci, magistrat de l'au-delà ! Je me rends aussitôt dans l'« enfer du Fracassement ».

Je remarque que tous les enfers ont un trait commun : avant même d'en franchir l'entrée, on entend des hurlements de douleur et des gémissements assourdissants. C'est une caractéristique immuable de

l'enfer. Dire que les pires souffrances se trouvent en enfer n'a donc rien d'exagéré. Surtout, n'y venez jamais. Je vois alors des esprits féminins que de nombreux yakṣas poussent dans de tout petits trous ronds en fer, rouges et remplis d'une puanteur de sang, à raison d'un trou par personne. Ces trous sont si petits que, même en les y poussant de force, le corps de ces femmes ne peut absolument pas y entrer ! Elles se retournent et tentent de fuir, mais en vain. Les yakṣas sont féroces ! Poussant de grands cris de colère, ils embrochent les esprits féminins avec les fourches pointues qu'ils tiennent et les enfoncent de force dans les trous de fer. Les femmes saignent de tout leur corps, leurs mains et leurs pieds sont brisés, et elles finissent par y entrer entièrement. Ensuite, les yakṣas donnent un coup d'éventail vers les trous ; les femmes semblent n'avoir rien subi, et leur corps retrouve toute son intégrité. Les yakṣas sortent alors des crochets en forme de couteaux pointus pour les tirer hors des trous. Les femmes poussent des hurlements déchirants de douleur : il leur est absolument impossible de sortir. Les yakṣas prennent ensuite des ciseaux et les découpent morceau par morceau ; le sang couvre le sol. Quand toutes les parties du corps ont été sorties, ils les rassemblent au moyen de ventouses, et les femmes reviennent à la vie. Le cycle recommence, et ce supplice douloureux se poursuit. Ah ! C'est vraiment trop atroce. Je ne veux plus continuer à regarder ; c'est vraiment trop douloureux ! Amitābha ! Ne faites jamais de mal à autrui. C'est on ne sait combien de centaines ou de milliers de fois plus douloureux qu'un accouchement !

Merci pour votre peine, magistrat de l’au-delà. Moi, Ayu, je vous salue les paumes jointes ! Je repars sur le lotus blanc.

23/ Mon enfant, ne pleure pas — Le magistrat de l'au-delà explique en détail comment remédier aux conséquences d'un avortement

Merci pour la protection de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Moi, Ayu, je me prosterne devant le magistrat de l'au-delà !

Aujourd'hui, je voudrais demander au magistrat de l'au-delà : « Comment peut-on remédier aux conséquences d'un avortement, et comment envisagez-vous cette question ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Quelle que soit la raison pour laquelle une grossesse est interrompue chez des parents du monde des vivants, dès lors que l'avortement a eu lieu, le karma de l'acte de tuer est constitué. Le registre de la vie et de la mort tenu en enfer porte déjà la mention de l'année et du mois où ils ont tué un enfant qui n'était pas encore né. À la fin de leur vie, ils entreront dans la grande salle du tribunal de l'au-delà, en enfer, pour être jugés et condamnés. Si, en revanche, l'esprit de l'enfant ne disposait pas lui-même de bénédictions suffisantes pour naître dans le monde humain, ces parents n'auront pas à entrer en enfer pour y être punis. Mais ils doivent tout de même se repentir de leur propre karma et de la pauvreté

de leurs bénédictions, qui ne leur ont pas permis d'amener l'enfant au monde. Ils doivent se repentir et dédier les mérites, en souhaitant que l'esprit de l'enfant puisse au plus vite s'élever et renaître dans une voie favorable. Tout est relié par des rapports de cause à effet. Si l'esprit d'un enfant peut entrer dans le sein maternel, c'est qu'il possède avec ses futurs parents d'innombrables liens de causalité et de karma bon ou mauvais issus de vies antérieures. Quant à une mort survenant en cours de grossesse, elle relève d'un karma fixé selon les lois de l'au-delà, qui ne peut être modifié. Elle résulte du fait que l'esprit de l'enfant et ses futurs parents ont tous commis, dans des vies antérieures, des actes de mise à mort d'êtres vivants, de vol et d'inconduite sexuelle. [103]

L'avortement est douloureux pour l'esprit de l'enfant. Dans la plupart des cas, quelles que soient les souffrances qu'il a endurées, ses futurs parents devront un jour subir à leur tour les mêmes souffrances. Deux facteurs entraînent en outre un doublement de la durée de la punition. Le premier est un long intervalle de temps : dans ce cas, la durée doit être doublée. Cet intervalle se calcule à partir du moment de l'avortement. Si les futurs parents continuent à ne pas se repentir, font comme si rien ne s'était passé et ne croient pas au cycle des causes et des rétributions karmiques, tandis que l'esprit de l'enfant reste seul à pleurer, à souffrir et à nourrir sa rancœur dans la "Cité des pleurs des victimes de mort injuste", en enfer, ses souffrances se prolongent sans cesse et sa rancœur s'enracine toujours davantage. Dans certains cas, les futurs parents possèdent de grandes bénédictions dans le monde humain et ne subissent pas

immédiatement leur rétribution : il faut attendre que leurs bénédictions soient épuisées. Certains peuvent même ne la subir que dans leur vie suivante ; le délai est alors plus long. Mais les rapports de cause à effet régis par les lois de l'au-delà ne seront jamais troublés par le passage du temps, des époques ou par un changement d'apparence. Ce n'est pas que la rétribution ne viendra pas : son heure n'est simplement pas encore arrivée. La loi de causalité ne comporte pas la moindre erreur. Tout le karma accumulé au fil de ce temps retombera sur les parents qui ont eu recours à l'avortement. C'est pourquoi tous les futurs parents concernés doivent au plus vite faire naître un repentir sincère et affronter ce problème pour le résoudre. Sans cela, ils subiront nécessairement le karma de l'esprit de l'enfant venu réclamer sa dette et n'échapperont pas non plus à l'impitoyable rétribution des lois de l'au-delà.

Le second facteur est la rencontre d'un esprit d'enfant dont l'attachement est particulièrement tenace : la durée de la punition doit alors être doublée. Parmi les parents du monde des vivants ayant eu recours à l'avortement, la faute de la mère est plus lourde, car c'est elle qui prend la décision finale. Beaucoup de mères du monde des vivants ne décident qu'au dernier moment de renoncer à l'avortement ; elles peuvent ainsi accumuler les mérites d'avoir sauvé une vie. Lorsqu'un esprit d'enfant manifeste un attachement tenace, il s'agit le plus souvent d'un enfant venu renaître pour réclamer une dette et qui, malheureusement, connaît à nouveau le sort d'être avorté. Le lien karmique néfaste devient alors très profond. Autrement dit, la rancœur était déjà très forte au

moment où il entrait dans le sein maternel ; les souffrances et la rancœur causées par l'avortement viennent encore s'y ajouter. Ce lien néfaste est alors si profond que la durée du châtiment doit être doublée.

Il existe deux moyens de remédier aux conséquences d'un avortement. L'un repose sur une force intérieure : dénouer ce lien par la force d'un repentir sincère dans le cœur et les pensées. L'autre repose sur une force extérieure : accumuler des bénédictions et faire le bien pour atténuer peu à peu la rancœur de l'esprit de l'enfant envers cet événement. Seuls ces deux moyens permettent une réparation. Quant au temps nécessaire dans chaque cas, on ne peut le déterminer de façon générale. Bien entendu, plus les avortements sont nombreux, plus le temps nécessaire sera relativement long, car chaque avortement noue un lien karmique néfaste avec l'esprit d'un enfant. La profondeur de ce lien dépend du karma qui unissait déjà les futurs parents à cet esprit dans leurs vies antérieures. Si leur lien était favorable, la situation est un peu meilleure : l'enfant venait rendre un bienfait, et les difficultés futures seront naturellement moindres. Mais les souffrances que lui cause l'avortement transforment ce lien initialement favorable en lien néfaste. Si le lien était déjà néfaste, l'avortement ne fait qu'aggraver les choses et enraciner davantage la rancœur. Chaque avortement inflige d'immenses souffrances à l'esprit de l'enfant. Leur intensité varie d'un cas à l'autre, mais elle augmente généralement avec la taille du fœtus : plus le fœtus est grand, plus les souffrances sont grandes et plus la rancœur est forte. [104]

Le karma de l'avortement se forme de multiples manières. Actuellement, la plupart des esprits d'enfants victimes d'avortement le sont à la suite d'actes d'inconduite sexuelle : c'est là que réside le grave problème. Toutes les personnes impliquées dans le karma d'un avortement — les futurs parents, les médecins et ceux dont les incitations ont conduit autrui à un avortement effectif — doivent subir une rétribution en enfer. Lorsqu'un enfant a été avorté, il faut examiner l'intensité de la rancœur et de l'attachement de son esprit. Mais, quelle qu'en soit la profondeur, le lien néfaste est déjà noué. C'est à celui qui a attaché la clochette de la détacher. Quelle qu'ait été la raison de l'avortement, les futurs parents du monde des vivants doivent éprouver une profonde honte de leur faute. Après l'avortement, ils doivent chaque jour demander pardon à l'esprit de l'enfant avec la plus grande sincérité, afin d'atténuer sa rancœur. Puisqu'il est un esprit, il possède la faculté de lire les pensées d'autrui et peut connaître celles de ses parents dans le monde des vivants. Il faut donc absolument être sincère. S'il ne s'agit que d'une formalité mécanique, sans repentir véritable, cela ne sert à rien. Il faut le faire chaque jour avec la plus grande sincérité, avec un cœur véritablement sincère et fervent. Au début, diverses sensations pénibles peuvent apparaître. Les plus courantes sont les maux de tête, les douleurs à la poitrine, aux mains et aux pieds, les douleurs lombaires et dorsales, la tension émotionnelle, et bien d'autres encore, qu'il est impossible d'énumérer et qui varient selon les personnes. Une petite partie des futurs parents du monde des vivants doivent endurer des douleurs physiques

particulières, selon le karma qui les lie à l'esprit de l'enfant. Les douleurs que je viens de décrire sont celles que connaissent généralement tous les futurs parents concernés. Certains les éprouvent toutes. Chez d'autres, le karma de l'avortement n'est pas très lourd : ils n'ont pas avorté intentionnellement, mais la grossesse s'est interrompue parce que le fœtus ne possédait pas lui-même les bénédictions nécessaires pour naître dans le monde humain. Leur situation sera relativement meilleure, mais ils doivent eux aussi se repentir pour permettre à l'esprit de l'enfant de s'élever au plus vite. Car les esprits des enfants qui se trouvent en enfer demeurent depuis leur avortement dans la "Cité des pleurs des victimes de mort injuste". Tristes et furieux, ils attendent que le roi Yan les juge au plus vite et autorise la délivrance des laissez-passer jaunes de l'au-delà. Dès qu'ils reçoivent ces laissez-passer, ils peuvent venir se venger dans le monde humain. À ce moment-là, la chance des futurs parents décline nécessairement sur tous les plans, et toutes sortes d'obstacles apparaissent dans leur travail, leur carrière, leur santé, leurs relations avec autrui, et ainsi de suite. C'est aussi parce que tant de futurs parents ont recours chaque jour à l'avortement que de nombreuses maladies apparaissent dans le monde des vivants : par exemple, les migraines que des traitements répétés ne guérissent pas, diverses maladies gynécologiques tenaces, les maladies sexuellement transmissibles, les troubles psychotiques, et ainsi de suite. Toutes sont provoquées par l'avortement. Ces maladies ne peuvent être résolues que par la force d'un repentir sincère, la pratique du bien et l'accumulation de mérites.

Sans cela, on ne fait que gaspiller de l'argent, du temps et les traitements du monde humain ; il se peut même que le problème ne soit pas résolu de toute une vie et que ce karma inachevé se prolonge dans la suivante. La réparation doit se faire dans le cœur et les pensées. Les intentions qui naissent en chacun sont extrêmement importantes : une seule pensée humaine suffit à traverser le temps et l'espace et à faire advenir des événements bons ou mauvais. Retenez bien qu'après un avortement, il faut se repentir soi-même, et non payer quelqu'un pour se repentir et réciter des sūtras à sa place. Dans le monde des vivants, il existe de nombreux lieux où l'on rend un culte aux esprits des enfants. En réalité, la plupart sont sans effet et ne font que gaspiller de l'argent. [105]

Les futurs parents ayant eu recours à l'avortement doivent, d'une part, exprimer chaque jour leur repentir à l'esprit de l'enfant avec la plus grande sincérité et, d'autre part, réciter eux-mêmes le Sūtra de Kṣitigarbha ou d'autres sūtras bouddhiques. Si leurs moyens le permettent, ils doivent libérer davantage d'êtres vivants et dédier les mérites à l'esprit de l'enfant. L'avortement est un acte qui tue ; il accumule du mauvais karma et attire la souffrance. Après un avortement, toute future mère éprouve nécessairement au fond d'elle-même un sentiment de culpabilité diffus. Ce sentiment est causé par le karma de l'avortement ; il faut, par la force du repentir dans le cœur et les pensées, obtenir le pardon de l'esprit de l'enfant pour l'effacer et le résoudre. Certaines futures mères diront peut-être qu'elles ne l'éprouvent pas. En réalité, ce sentiment n'est pas absent : leurs habitudes et leurs afflictions sont simplement trop grossières et trop

lourdes ; autrement dit, leurs obstacles karmiques sont si pesants qu'ils en masquent la perception. Libérer des êtres vivants, au contraire, sauve des vies et attire des circonstances heureuses. Les êtres ainsi libérés sont heureux et reconnaissants, ce qui permet aussi de nouer des liens karmiques favorables. Il faut libérer des êtres vivants et en dédier les mérites aux esprits des enfants, pour qu'ils quittent au plus vite la souffrance, trouvent le bonheur et s'élèvent vers la Terre pure. [106] [107]

L'au-delà accorde lui aussi de l'importance aux moyens de remédier aux conséquences d'un avortement. Le monde des vivants est aujourd'hui entré dans une époque d'égarement et de désordre liés à l'inconduite sexuelle, et l'avortement, conséquence de cette inconduite, est devenu chose courante chez les jeunes. C'est précisément parce que les souffles pervers de l'inconduite sexuelle et les souffles de rancœur causés par l'avortement emplissent le monde humain qu'ils perturbent gravement l'équilibre de la nature et attireront inévitablement des catastrophes naturelles et des malheurs d'origine humaine.

Le souverain de l'au-delà a décrété que tous les êtres du monde des vivants qui se repentent sincèrement et s'efforcent de remédier aux conséquences d'un avortement, qui font le vœu d'y renoncer eux-mêmes à jamais et qui transmettent aussi ce message de personne en personne pour dissuader autrui d'avorter, pourront racheter leur faute par leurs mérites. Un grand mérite sera inscrit à leur nom dans le registre individuel de la vie et de la mort tenu dans l'au-delà. Les peines infernales constituant la rétribution karmique de l'avortement

pourront également être réduites ou supprimées selon les circonstances. La décision définitive dépendra des détails de chaque cas. »

« Bien ! Ayu, nous nous arrêterons ici pour aujourd’hui. Rentre et dépêche-toi d’écrire ton article ! »

Amitābha ! Moi, Ayu, je me prosterne pour remercier le magistrat de l’au-delà ! Je repars sur le lotus blanc !

24/ Mon enfant, maman t'aime — Le magistrat de l'au-delà instruit toutes les mères du monde avec gravité et sollicitude !

Merci pour la protection de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Moi, Ayu, je salue le magistrat de l'au-delà, les paumes jointes !

Le magistrat de l'au-delà dit : « Ayu ! Cela fait quelque temps que tu n'es pas venue ! »

« Oui, magistrat ! Moi, Ayu, j'en ai honte. Ces derniers temps, les affaires du monde m'ont beaucoup occupée. Je dois suivre votre exemple et servir les êtres jour et nuit. À l'avenir, je viendrai plus souvent. »

Aujourd'hui, moi, Ayu, je voudrais poser au magistrat de l'au-delà quelques questions sur les esprits des enfants victimes d'avortement.

« Magistrat, lorsque les mères du monde des vivants ayant avorté récitent des sūtras et libèrent des êtres vivants, les esprits des enfants qui se trouvent dans la Cité des pleurs des victimes de mort injuste peuvent-ils recevoir les mérites de ces actes ? Quel sūtra vaut-il mieux réciter ? Combien de récitations faut-il pour obtenir un effet ? Où vont les esprits des enfants après avoir reçu les mérites ? Les vivants doivent-ils installer pour eux une tablette commémorative chez eux ou dans un sanctuaire bouddhique, afin qu'ils reçoivent des offrandes d'encens

et entendent la récitation des sūtras ? Cela est-il utile ? Les esprits des enfants grandissent-ils dans la Cité des pleurs des victimes de mort injuste ? De quoi vivent-ils ? »

Le magistrat de l'au-delà répond : « Oui, ils les reçoivent. Nous leur attribuons les mérites de toutes les bonnes actions accomplies par leurs parents ou leurs proches dans le monde des vivants, selon les dédicaces qui leur sont expressément destinées : libération d'êtres vivants, récitation de sūtras, offrandes aux bouddhas, dons, construction de ponts, aménagement de routes, et ainsi de suite. Si les mérites sont grands, les esprits des enfants en reçoivent davantage ; s'ils sont petits, leur part est moindre. La grandeur des mérites de chaque bonne action dépend de l'intention de celui qui l'accomplit. S'il agit pour aider les êtres à quitter la souffrance et à trouver le bonheur, pour les secourir dans leurs souffrances et leurs difficultés, sans la moindre pensée de recevoir quelque chose en retour, et si, après avoir fait le bien, son cœur reste libre d'attachement, les mérites lui viennent sans qu'il les recherche. Il peut ainsi acquérir des mérites immenses, incommensurables et sans limites. Si ces immenses mérites, incommensurables et sans limites, sont dédiés aux esprits des enfants de la Cité des pleurs des victimes de mort injuste, ceux-ci pourront assurément s'élever vers une destinée favorable dans les 49 jours suivant leur avortement. Quant au partage des mérites, sur 7 parts, la personne qui fait le bien dans le monde des vivants en reçoit 6, et l'esprit de l'enfant dans l'au-delà peut en recevoir 1. » [22] [108]

« Quant à la récitation des sūtras, le Sūtra de Kṣitigarbha est le plus approprié pour aider les esprits des

défunts à accéder à une meilleure destinée. Dans sa grande bienveillance et sa grande compassion, Kṣitigarbha a fait ce vœu : "Tant que les enfers ne seront pas vides, je fais le serment de ne pas devenir bouddha." Kṣitigarbha possède les liens karmiques les plus étroits avec les êtres des enfers. Il faut réciter ce sūtra intégralement au moins 49 fois. Le cas d'élévation le plus rapide consigné dans nos registres de l'au-delà est celui d'une mère du monde des vivants qui avait avorté : elle a récité intégralement le Sūtra de Kṣitigarbha 49 fois, tout en formulant sans cesse de grands vœux et en faisant le bien. L'esprit de son enfant s'est maintenant élevé vers une meilleure destinée. Cette mère est ensuite devenue une pratiquante pure, œuvrant véritablement à son propre bien et à celui d'autrui. En comptant depuis le premier jour de l'avortement, l'élévation a eu lieu au bout de 49 jours. Mais de telles mères sont extrêmement rares dans le monde des vivants : on peut dire qu'il n'y en a pas une sur dix mille. Actuellement, presque tous les esprits d'enfants qui arrivent dans l'au-delà ne sont réclamés par personne. Les parents du monde des vivants qui, après un avortement, consentent véritablement à se repentir sont vraiment trop peu nombreux ! Beaucoup de gens pensent que, puisqu'ils ne voient rien, il ne se passe rien ; c'est une erreur. Ces esprits d'enfants passent chacune de leurs journées dans la souffrance, dans la Cité des pleurs des victimes de mort injuste de l'au-delà. Tant que leurs parents du monde des vivants ne se résolvent pas à dissiper cette rancœur et à dénouer ce lien, ce nœud de rancœur ne fait que se resserrer avec le temps. Lorsque les bénédictions des parents sont épuisées, les causes et

les conditions se trouvent réunies : les esprits des enfants viennent nécessairement à leur porte assouvir leur rancœur. De même, il est impossible d'échapper aux mailles des lois de l'au-delà. Alors, vraiment, les douceurs prennent fin et les souffrances commencent. Quant à la manière dont ces douloureuses rétributions se manifestent, il serait difficile de tout expliquer en quelques mots : toutes sortes de maladies peuvent survenir, de la tête aux pieds, et il peut même y avoir ruine du foyer et mort de membres de la famille, entre autres malheurs. » [22] [109] [111]

« La quantité de mérites nécessaire diffère pour chaque esprit d'enfant, car les bienfaits et les rancœurs en jeu varient d'un cas à l'autre ; le temps nécessaire pour les dénouer est donc naturellement différent. Si l'enfant était venu rendre un bienfait, la situation est un peu meilleure, mais l'avortement fait tout de même naître une nouvelle rancœur. C'est pourquoi l'on dit que bienfaits et rancœurs s'enchevêtrent sans fin. À tout moment, nous pouvons créer de nouveaux bienfaits et de nouvelles rancœurs. Si l'enfant venait déjà assouvir une rancœur, les choses ne font qu'empirer, et les souffrances deviennent indicibles. »

« Lorsque les esprits des enfants reçoivent des mérites, ils s'élèvent selon leur propre karma et quittent la Cité des pleurs des victimes de mort injuste de l'au-delà. On distingue à peu près trois formes d'élévation. Premièrement, ceux qui possèdent suffisamment de bénédictions peuvent, grâce à ces mérites, s'élever vers la Terre pure de l'Ouest. Mais les esprits d'enfants qui y parviennent sont extrêmement rares. Deuxièmement,

certains s'élèvent vers les mondes célestes pour y devenir des êtres célestes. Troisièmement, certains s'élèvent vers le monde humain. Qu'ils s'élèvent vers la Terre pure de l'Ouest, les mondes célestes ou le monde humain, il existe des degrés supérieurs et inférieurs selon leurs propres bénédictions. La Terre pure de l'Ouest distingue neuf degrés de lotus ; les mondes célestes distinguent les cieux du désir, les cieux de la forme et les cieux du sans-forme ; le monde humain connaît lui aussi les différences entre richesse et rang élevé, pauvreté et humble condition. Le lieu où vont les esprits des enfants après avoir reçu des mérites dépend de la quantité de mérites possédée par leurs parents du monde des vivants ayant eu recours à l'avortement : en ont-ils suffisamment pour qu'une part puisse être attribuée aux esprits des enfants et leur permettre de s'élever ? Plus tôt les esprits des enfants s'élèvent, plus tôt les malheurs de leurs parents du monde des vivants sont résolus. Puissent tous les futurs parents du monde des vivants ayant eu recours à l'avortement se résoudre au plus vite à se repentir du mauvais karma infernal de cet acte, accomplir de nombreuses bonnes actions et accumuler des mérites, afin d'aider leurs pauvres enfants, chair de leur chair, à quitter la Cité des pleurs des victimes de mort injuste pour une meilleure destinée. »

« Quant à l'installation d'une tablette commémorative pour l'esprit de l'enfant, les futurs parents du monde des vivants n'ont pas besoin d'en placer une chez eux. Cela ne ferait que ralentir son élévation et pourrait même attirer d'autres esprits qui viendraient habiter la tablette. Installer une tablette dans un sanctuaire bouddhique

pour que l'esprit reçoive des offrandes d'encens et entende la récitation des sūtras a assurément un effet ; mais ce sanctuaire doit être pur et conforme aux principes et au Dharma pour permettre cette élévation. Il existe actuellement dans le monde des vivants de nombreux lieux qui se présentent comme tel ou tel sanctuaire bouddhique, affirmant avoir à leur tête un maître du Dharma d'une grande sagesse et doté de pouvoirs surnaturels, spécialisé notamment dans les rites destinés à aider les esprits des enfants à accéder à une meilleure destinée. Lorsqu'on examine leurs pratiques, ce ne sont en réalité que des manœuvres pour soutirer de l'argent. Ceux qui les mandatent ne font que gaspiller de l'argent, du temps et de l'énergie mentale, et risquent même d'attirer des démons qui les posséderont. Car ceux contre qui les esprits des enfants victimes d'avortement nourrissent de la rancœur sont leurs futurs parents dans le monde des vivants. C'est à celui qui a attaché la clochette de la détacher. Plutôt que de payer quelqu'un pour exprimer à sa place du repentir à l'esprit de l'enfant, mieux vaut se repentir soi-même avec sincérité : les effets seront plus rapides et meilleurs. »

« Lorsque les esprits des enfants arrivent à la Cité des pleurs des victimes de mort injuste après un avortement, la plupart prennent l'apparence d'un bébé d'environ six mois du monde humain. Ils conservent ensuite cette apparence jusqu'à leur réincarnation ou leur élévation. Dans la Cité des pleurs des victimes de mort injuste, les esprits des enfants se nourrissent par le contact. Si ceux qui devaient devenir leurs parents dans le monde des vivants leur font des offrandes rituelles, ils peuvent

absorber l'essence des aliments. Malheureusement, personne ne fait d'offrandes à ces esprits d'enfants abandonnés ; seule la souffrance leur tient compagnie, et ils pleurent donc chaque jour à grands cris dans la douleur. Leur rancœur consume continuellement, à l'insu de leurs parents, les bénédictions et les mérites de ceux-ci. Lorsque leurs parents du monde des vivants arrivent au terme de leur vie, commence encore une période de douloureux enchevêtrements de bienfaits et de rancœurs. C'est pourquoi j'exhorte tous les êtres du monde des vivants à ne pas recourir à l'avortement. Quiconque y a déjà eu recours doit absolument faire le bien, accumuler des mérites et multiplier les bonnes œuvres pour racheter ses fautes. Si quelqu'un transmet ces informations sur les lois de l'au-delà, de personne en personne, et amène ainsi les coupables à se repentir sincèrement et à reconnaître leurs erreurs, l'administration de l'au-delà pourra également alléger les fautes de cette personne. » [110]

Je joins les paumes pour remercier le magistrat de l'au-delà ! Je repars sur le lotus blanc !

25/ La chasteté des femmes et les relations sexuelles avant le mariage selon les lois de l'au-delà

Amitābha ! Je salue le magistrat de l'au-delà, les paumes jointes !

Aujourd'hui, je voudrais demander au magistrat de l'au-delà comment l'au-delà considère la question de la chasteté des femmes et des relations sexuelles avant le mariage.

Le magistrat de l'au-delà dit : « Les femmes doivent accorder de l'importance aux trois obéissances et aux quatre vertus. La vertu dont il est question ici désigne la chasteté. Si une femme, après la perte de son conjoint ou un divorce, reste fermement résolue à demeurer seule et fidèle à un seul homme jusqu'à la fin de sa vie, et préserve ainsi sa chasteté jusqu'à sa mort, l'au-delà inscrira dans son registre personnel de la vie et de la mort une bonne œuvre pour avoir préservé sa chasteté. Si elle n'a commis aucune autre faute grave dans le monde des vivants, elle pourra, au terme de sa vie, s'élever vers les mondes célestes ou recevoir, entre autres rétributions favorables, celle de passer d'un corps de femme à un corps d'homme. Celles qui ne préservent pas leur chasteté voient leurs bénédictions et leur durée de vie diminuer de leur vivant ; elles donnent aussi un mauvais exemple à la génération

suivante. Mais les femmes d'aujourd'hui ne se soucient déjà plus de chasteté ! [112]

La société actuelle manque cruellement d'enseignement sur les causes et les effets karmiques, ainsi que de l'éducation morale d'autrefois. Jadis, les femmes devaient respecter les trois obéissances et les quatre vertus ; elles devaient veiller à leur vertu, à leurs paroles, à leurs travaux et à leur apparence. Autrefois, même leur démarche, leur tenue et le ton de leur voix étaient soumis à des exigences. Les femmes d'aujourd'hui ne restent plus confinées chez elles comme auparavant. De nos jours, la plupart des femmes travaillent dans la société ; elles possèdent aussi un niveau d'études élevé et savent travailler avec une grande efficacité. Certaines surpassent même les hommes dans tous les aspects de leurs compétences professionnelles. Nous ne sommes plus à l'époque où l'on disait que l'absence de talents faisait la vertu d'une femme. Ainsi, faute d'avoir reçu intérieurement une éducation à la vertu, beaucoup de femmes d'aujourd'hui suivent cette époque de progrès technologiques et, souillées par la télévision et les médias sur Internet, dédaignent la chasteté.

Une femme doit absolument veiller à sa conduite. Lorsque sa vie sentimentale connaît des changements, elle doit tout particulièrement s'examiner elle-même et ne pas commettre d'écarts ; sinon, perdre sa chasteté constitue une inconduite sexuelle. Commettre une inconduite sexuelle, c'est créer les causes karmiques mauvaises de souffrances infernales sans mesure ni limites. Puissent ici toutes les femmes sous le ciel préserver leur chasteté.

Quant aux relations sexuelles avant le mariage, elles endommagent gravement notre nature spirituelle lumineuse. À la naissance et durant la période où chacun est encore vierge, la nature spirituelle est lumineuse ; seul le degré de luminosité varie d'une personne à l'autre. Par la suite, au fil des souillures reçues dans le monde humain, cette lumière s'affaiblit peu à peu, jusqu'à devenir parfois terne et sombre. Lorsqu'elle devient terne et sombre, les malheurs commencent à survenir. Bien entendu, certaines personnes peuvent, par la pratique spirituelle, rendre sa lumière à leur nature spirituelle obscurcie dès cette vie. [113]

Le mariage offre en réalité aux êtres humains la possibilité de perpétuer leur lignée. Les relations sexuelles conformes à l'éthique humaine ont pour but de perpétuer la lignée ; même dans la vie courante, elles ne doivent pas être excessives, sous peine de réduire nos bénédictions et notre durée de vie. Selon les lois de l'au-delà, chacun doit respecter strictement la règle interdisant les relations sexuelles avant le mariage afin de préserver sa vertu. Ce n'est qu'à partir du jour du mariage que les relations sexuelles sont permises. Avoir des relations sexuelles avant le mariage constitue une inconduite sexuelle ; même si l'on épouse ensuite cette même personne, il y a tout de même transgression, avec une diminution des bénédictions et de la durée de vie. Si l'on a, avant le mariage, des relations sexuelles avec plus d'une personne du sexe opposé, les bénédictions diminuent davantage encore et l'on crée aussi de mauvaises causes karmiques menant aux enfers. Pour en déterminer précisément les conséquences, il faut

examiner chaque cas et les formes concrètes d'inconduite sexuelle qui ont été commises.

Lorsque nous avons notre première relation sexuelle avant le mariage, dès l'instant où nous perdons notre virginité, la lumière de notre propre nature spirituelle s'obscurcit. Cet obscurcissement entraîne un déclin dans d'autres domaines, notamment une diminution des bénédictions, de la chance en matière d'argent et de la durée de vie. Chacun doit donc prêter attention à cette question. Il ne faut pas céder à une impulsion amoureuse passagère et passer à l'acte simplement parce qu'on en a envie, gaspillant ainsi le précieux corps humain obtenu en naissant dans le monde humain. Bien des choses doivent se construire pendant la jeunesse.

Nous devrions consacrer nos forces mentales et notre énergie à des activités qui ont un sens, au lieu de les consumer dans nos attachements amoureux. Cela n'a aucun sens et sème, de surcroît, de mauvaises causes karmiques menant aux enfers. »

« Bien ! Ayu, nous en resterons là pour aujourd'hui. Rentre d'abord, tu reviendras une prochaine fois. »

« Amitābha ! Merci, magistrat de l'au-delà, pour vos enseignements ! »

Je joins les paumes et m'incline en signe de gratitude ! Je repars sur le lotus blanc !

26/ Le mystère des vivants tués par la foudre selon les lois de l'au-delà

Amitābha ! Je salue le magistrat de l'au-delà, les paumes jointes !

Aujourd'hui, je voudrais demander au magistrat de l'au-delà : « Autrefois, il y avait des cas où des personnes ayant commis une inconduite sexuelle étaient tuées par la foudre. Pourquoi cela se produisait-il ? Pourquoi la rétribution ne prenait-elle pas une autre forme, comme une grave maladie ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Les cas anciens de personnes tuées par la foudre pour inconduite sexuelle avaient deux raisons. Premièrement, en punissant par la foudre les êtres ayant commis une inconduite sexuelle, l'administration de l'au-delà faisait savoir aux êtres du monde des vivants que l'inconduite sexuelle entraînait, dès cette vie, la rétribution d'une mort funeste. Il s'agissait d'une forme de châtiment réel, concret et visible, permettant aux êtres sensibles de se mettre mutuellement en garde. Deuxièmement, les pensées mauvaises de ces personnes étaient trop lourdes ; elles ne se repentaient pas et ne se corrigeaient pas, et leur inconduite sexuelle ainsi que leurs autres actes de karma noir étaient trop graves. Elles attiraient donc sur elles la rétribution de la foudre ; au terme de leur vie, elles entraient dans les

enfers pour y subir encore toutes sortes de souffrances durant dix mille kalpas, sans aucune échéance de sortie.

Le dieu du Tonnerre est en réalité une divinité orthodoxe du monde céleste. Il est spécialement chargé de faire retentir le tonnerre et jaillir les éclairs lorsqu'il pleut ou qu'il fait mauvais. Le nombre de fois où il doit les produire à chaque occasion est réglementé. Si quelqu'un est tué par la foudre, ce n'est absolument pas un hasard : le dieu du Tonnerre a nécessairement reçu un ordre officiel de l'administration de l'au-delà, établi selon ses lois, stipulant qu'à telle date, à telle heure, à telle adresse, telle personne de tel foyer doit subir en plein air la rétribution d'une mort par la foudre. En général, pour ceux qui doivent subir cette rétribution, le dieu du Tonnerre fait d'abord retentir le tonnerre et jaillir les éclairs, puis il saisit avec une grande précision l'esprit coupable pour l'emmener dehors et le foudroyer en plein air. Pourquoi saisir l'esprit coupable pour l'emmener dehors et le foudroyer en plein air ? Parce que la foudre produit une lueur de feu et qu'il ne veut pas blesser d'innocents. C'est pourquoi il saisit généralement l'esprit coupable pour l'emmener dehors et le punir en plein air. [114]

Beaucoup de cas anciens de personnes frappées par la foudre relevaient de ce châtiment. Autrefois, les personnes commettant une inconduite sexuelle étaient moins nombreuses qu'aujourd'hui. Un seul châtiment par la foudre pouvait bouleverser de nombreux êtres et les inciter à cultiver leur cœur et leur nature intérieure. Mais les cœurs d'aujourd'hui n'ont plus la simplicité de ceux d'autrefois.

De tous les maux, l'inconduite sexuelle vient en premier ; de toutes les bonnes conduites, la piété filiale vient en premier. Ceux qui commettent une inconduite sexuelle voient non seulement diminuer leurs propres bénédictions et leur durée de vie, mais ils corrompent aussi gravement les mœurs de la société, nuisent aux autres comme à eux-mêmes et manquent à la piété filiale. À travers les âges et dans tous les pays, combien de héros et d'hommes valeureux ont ruiné leur bel avenir par l'inconduite sexuelle !

L'inconduite sexuelle entraîne la déchéance et égare le cœur et la nature intérieure ; ceux qui s'y abandonnent peuvent même en mourir. Les lois de l'administration de l'au-delà traitent avec le plus de bienveillance les personnes qui pratiquent la piété filiale et punissent sévèrement celles qui commettent une inconduite sexuelle. J'exhorte ici chacun à observer rigoureusement la bienveillance, la droiture, la bienséance, la sagesse et la fidélité à la parole donnée, à multiplier les bonnes actions et à accumuler des mérites, à préserver la lumière innée de sa propre nature spirituelle et à ne pas créer de mauvaises causes karmiques menant aux enfers. » [19]

Je joins les paumes pour remercier le magistrat de l'au-delà ! Je repars sur le lotus blanc !

27/ Le sort des personnes homosexuelles — le grand enfer des Associations de pensées

Merci aux bouddhas et aux bodhisattvas pour leur délivrance compatissante ! Chacune de leurs pensées est tournée vers les êtres. Vingt-quatre heures se sont déjà écoulées dans le monde humain. Je reviens dans les enfers sur le lotus blanc. Kṣitigarbha y délivre encore les êtres : en fait, l'assemblée du Dharma sur les causes et les effets karmiques d'hier n'est pas encore terminée !

Je suis si heureuse de revoir Kṣitigarbha ! Au nom de tous les êtres de l'espace et du domaine du Dharma, je me prosterne devant Kṣitigarbha ! La lumière de bouddha du bodhisattva emplit l'espace : quelle pureté, quelle fraîcheur apaisante, quelle compassion ! Elle me rappelle ces paroles du Bouddha dans le Sūtra de l'Ornement fleuri : « La bienveillance pure sans obstacle dans le monde, car elle émet une grande lumière qui éclaire partout et également ; la bienveillance pure qui emplit l'espace, car elle secourt et protège les êtres sans laisser aucun lieu à l'écart ; la bienveillance pure ayant les dharmas pour objet, car elle réalise le Dharma véritable de l'ainsité ; la bienveillance pure sans objet, car elle entre dans la nature des bodhisattvas affranchie de la naissance ; la bienveillance pure qui apporte des bienfaits, car tout ce qu'elle accomplit suscite la joie. La compassion pure sans fatigue ni lassitude, car elle souffre

à la place de tous les êtres sans y voir une peine ; la compassion pure qui prend naissance dans les lieux difficiles, afin de délivrer les êtres ; la compassion pure qui prend naissance dans les destinées favorables, afin de manifester l'impermanence ; la compassion pure envers les êtres établis dans l'erreur, car elle n'abandonne pas ses vastes vœux au fil des kalpas. Pratiquer sans interruption la conduite des bodhisattvas et accueillir les êtres avec un cœur de grande compassion. » [115]

Kṣitigarbha possède véritablement une grande bienveillance inconditionnelle et une grande compassion qui fait corps avec tous les êtres. Dans sa lumière de bouddha, pure, bienveillante et compatissante, résonnent d'innombrables sons du Dharma. Moi aussi, je dois apprendre du grand cœur compatissant de Kṣitigarbha pour servir les êtres. Grâce à la bénédiction de sa lumière pure et compatissante, les enfers deviennent frais et apaisants.

Je voudrais expliquer à tous que les enfers sont extrêmement vastes et se répartissent en différentes catégories. Actuellement, je visite l'enfer de l'Inconduite sexuelle. « Enfer de l'Inconduite sexuelle » est une appellation générale : il s'agit de l'un des enfers qui composent le vaste ensemble des enfers. L'enfer de l'Inconduite sexuelle comprend lui-même dix-huit petits enfers. Dans ces dix-huit petits enfers, les rétributions diffèrent selon la nature de l'inconduite sexuelle commise. Certaines personnes peuvent n'avoir commis au cours de leur vie que les fautes suivantes : des relations sexuelles à des moments interdits (le premier ou le quinzième jour du mois lunaire, les six jours d'observance

du jeûne, les anniversaires des bouddhas et des bodhisattvas, les jours où les divinités célestes inspectent le bien et le mal dans le monde humain, pendant la journée, les jours de réjouissance de leurs proches, les anniversaires de décès, ou lorsque l'un ou l'autre des partenaires est malade) ; dans des lieux interdits (tout endroit autre que le centre du lit conjugal : même si l'homme se tient debout au sol à côté du lit et que la femme est allongée au bord du lit, cela relève déjà d'un lieu interdit, à plus forte raison ailleurs) ; ou par des voies interdites (en dehors de la voie par laquelle la femme accouche, toutes les autres parties du corps relèvent de cette interdiction). Ces personnes n'ont alors à subir que la rétribution consistant à avaler des boulettes de fer. En réalité, les châtiments de chaque enfer sont tous extrêmement douloureux.

Je salue le magistrat de l'au-delà ! Aujourd'hui, je voudrais l'interroger sur la question de l'homosexualité. Le magistrat de l'au-delà dit : « L'homosexualité constitue elle aussi une faute d'inconduite sexuelle. Au terme de leur vie, les personnes concernées entrent dans l'enfer des Associations de pensées, qui fait partie de l'enfer de l'Inconduite sexuelle, pour y subir cinq cents ans de châtiment. Si elles ont commis d'autres formes d'inconduite sexuelle, elles passent ensuite successivement dans les autres enfers de l'Inconduite sexuelle pour y subir leur rétribution. » [116]

Le magistrat de l'au-delà m'emmène aussitôt dans l'enfer des Associations de pensées. Tous les esprits masculins et féminins y subissent la même rétribution. Je remarque que la durée du châtiment de l'arbre humain

diffère quelque peu selon les esprits ; peut-être comprendrai-je en continuant à regarder. Parmi eux, je reconnais un esprit masculin : mais c'est BLX ! C'était un chanteur très célèbre, qui avait de nombreux admirateurs et admiratrices et avait donné beaucoup de concerts de son vivant. À cet instant, il semble penser à quelque chose. Un arbre à forme humaine, capable de marcher, arrive alors. En le voyant, il lui prend joyeusement la main, puis veut l'enlacer et lui témoigner de la tendresse. L'arbre le ligote aussitôt avec ses branches et son feuillage, puis le frappe sans relâche à la tête avec ses rameaux. Lorsqu'il a une plaie ouverte à la tête, ruisselle de sang et s'effondre sans connaissance, les feuilles de l'arbre soufflent vers lui et il commence à se reconstituer lentement. L'arbre humain s'en va alors. [117]

À cette vue, je demande au magistrat de l'au-delà : « Le départ de l'arbre signifie-t-il que le châtiment est terminé ? » Le magistrat de l'au-delà dit : « Non ! Car l'homosexualité est une forme d'amour erroné qui relève de la pensée. Tous les esprits que tu viens de voir ont d'abord eu des pensées de désir, puis ont ainsi attiré l'arbre humain. Chez certains, l'intervalle entre ces pensées est plus long, ce qui indique que ce désir amoureux est un peu moins fort ; plus ces pensées reviennent vite, plus la rétribution est lourde. »

Je demande au magistrat de l'au-delà : « Cela signifie-t-il que l'esprit coupable ne subit aucune rétribution lorsqu'il n'y pense pas ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « S'il cesse complètement d'y penser, il peut quitter cet enfer. Toutes les forces karmiques proviennent de pensées illusoires et inversées.

Par ailleurs, le karma infernal de certaines personnes homosexuelles est un peu moins lourd. Par exemple, une personne possède un corps masculin, mais, ayant eu un corps féminin durant de nombreuses vies passées, elle conserve dans son subconscient une manière de penser féminine après avoir pris un corps masculin dans cette vie, sans parvenir à changer. Elle n'aime donc pas les femmes et continue à aimer les hommes comme auparavant. À l'inverse, le même principe s'applique à une personne ayant un corps féminin. C'est la principale raison pour laquelle, dans le monde humain, des personnes du même sexe s'aiment et commettent une inconduite sexuelle. Si les personnes homosexuelles de ce type ne commettent aucune autre forme d'inconduite sexuelle et ont seulement besoin d'un compagnon avec qui partager leur vie, mais se désignent mutuellement comme conjoints, leur châtiment consiste à entrer dans l'enfer des Associations de pensées pour y subir cinquante années infernales de rétribution. Si, au cours de ces cinquante années de châtiment, toutes les graines d'inconduite sexuelle homosexuelle de l'esprit coupable peuvent être éliminées, il pourra quitter cet enfer avant terme. Si elles ne peuvent toujours pas être éliminées, il faudra ajouter trente années de châtiment. »

À côté de l'enfer des Associations de pensées se trouve un grand enfer où il n'y a absolument rien. Cela m'étonne beaucoup, car chaque enfer est rempli d'êtres qui souffrent, et je n'ai jamais vu d'enfer vide. Je demande donc au magistrat de l'au-delà : « Pourquoi cet enfer est-il entièrement vide ? » Le magistrat de l'au-delà dit : « Actuellement, dans le monde humain, certains êtres

mènent des recherches sur une certaine catégorie d'aphrodisiaques. Ils en sont encore au stade de la recherche et du développement ; lorsqu'ils auront réussi, ils les mettront en vente sur le marché. Cet enfer est préparé pour que tous les êtres participant à ces recherches sur les aphrodisiaques y subissent un jour leur châtiment. »

Je demande encore au magistrat de l'au-delà : « Cela veut-il donc dire qu'enfreindre par la pensée le précepte interdisant l'inconduite sexuelle compte aussi comme une transgression ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Oui ! Chaque fois qu'une telle pensée s'éveille, elle met déjà en mouvement le souffle véritable du corps humain ; le souffle droit est déjà endommagé ! » [118]

Aujourd'hui encore, j'ai beaucoup appris. Je remercie le magistrat de l'au-delà !

Je me prosterne devant le magistrat de l'au-delà ! Je repars sur le lotus blanc.

28/ Hommage à Kṣitigarbha dans la salle Mingguang Chuzhuan

Merci pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Je joins les paumes devant le magistrat de l'au-delà !

« Magistrat de l'au-delà ! Comment Kṣitigarbha délivre-t-il les êtres dans les enfers ? Puis-je aller le voir ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Kṣitigarbha délivre sans cesse les êtres souffrants dans les enfers pour les faire sortir de l'océan de souffrance, sans jamais s'arrêter une seconde. Dans notre au-delà se trouve une salle d'assemblée du Dharma appelée "Mingguang Chuzhuan". Kṣitigarbha y expose continuellement le Dharma et y donne des enseignements aux êtres de l'au-delà. »

Je demande avec curiosité : « Dans les enfers, ne souffre-t-on pas à chaque instant ? Comment peut-on encore trouver le temps d'écouter le Dharma ? Et ceux qui ont fini de subir leur rétribution ne quittent-ils pas aussitôt les enfers pour poursuivre le cycle des renaissances ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « En réalité, les êtres des enfers sont semblables à ceux du monde humain : ils sont tous arrivés là en chutant au fil du cycle des six voies de renaissance. Certains viennent des mondes supérieurs, tels que les mondes célestes, celui des asuras ou le monde humain ; d'autres viennent de la voie des esprits ou de la voie animale, parmi les trois voies inférieures, au fil de

leurs renaissances. Leur nature intérieure est la même : tous possèdent pleinement la lumière innée de leur nature originelle. Mais, égarés par leurs pensées illusoires et inversées, ils ont perdu de vue leur nature intérieure et commis toutes sortes de transgressions, tuant et ôtant la vie, ce qui a provoqué leur chute. Chaque esprit connaîtra un jour le retour à la lumière de sa propre nature, mais les délais peuvent différer autant que le ciel et la terre. Tous les êtres qui arrivent dans les enfers ont besoin d'un temps extrêmement long pour retrouver la lumière innée de leur nature spirituelle, car les souillures et les habitudes des esprits des enfers sont trop lourdes, et leur mauvais karma est lui aussi pesant. Même si, dans des cas extrêmement rares, une pensée de repentir s'éveille, ils sont très vite emportés de nouveau par la souffrance et le mauvais karma. Kṣitigarbha a précisément formulé ce grand vœu : "Tant que les enfers ne seront pas vides, je fais le serment de ne pas devenir bouddha ; ce n'est que lorsque tous les êtres auront été délivrés que je réaliserai l'Éveil !" Dans sa compassion, le bodhisattva a dit au roi Yan : "Tout esprit subissant un châtiment dans l'au-delà, dès lors qu'une pensée de repentir s'éveille en lui, ne serait-ce qu'un instant, pourra venir écouter le Dharma dans la salle Mingguang Chuzhuan et être temporairement exempté de châtiment." » [119]

Je dis : « C'est vraiment merveilleux ! Dans ce cas, de nombreux êtres des enfers doivent pouvoir s'élever vers une meilleure destinée. »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Les êtres qui subissent des châtiments dans les enfers sont réellement innombrables. Ayu, tu as déjà visité l'enfer de l'Inconduite

sexuelle. Rien que dans l'un de ses enfers, l'"enfer des Fouets et des Bâtons", les êtres s'étendent à perte de vue. Il y a encore énormément d'enfers que tu n'as jamais visités. En comparaison, ceux chez qui peut s'éveiller une pensée de repentir sont vraiment très, très peu nombreux. Dans leur compassion, les bouddhas et les bodhisattvas dispensent à chaque instant des enseignements adaptés aux dispositions de chacun afin de délivrer les êtres souffrants, et prennent encore toutes sortes de dispositions ingénieuses. Mais les êtres en ont-ils jamais sincèrement saisi la portée ? Ayu, le travail qui t'amène dans les enfers a été organisé par la compassion du Bouddha. L'administration de l'au-delà espère aussi saisir cette occasion pour purifier les cœurs, amener les êtres à croire profondément aux causes et aux effets karmiques et les empêcher de créer le mauvais karma des enfers. »

Nous voici arrivés à la salle Mingguang Chuzhuan, dans les enfers. Je me prosterne devant Kṣitigarbha ! Dès que je le vois, des larmes brûlantes me montent aux yeux et la gratitude naît spontanément en moi ! Je me prosterne encore devant Kṣitigarbha au nom de tous les êtres ! Puissent tous les êtres quitter la souffrance et connaître le bonheur ; puissent tous les êtres être heureux et joyeux ; puissent tous les êtres pratiquer avec diligence et réaliser bientôt l'Éveil et le fruit de la bouddhéité.

À cet instant, Kṣitigarbha enseigne les cinq préceptes à l'assemblée. Je vois de nombreux maîtres du Dharma dans la salle Mingguang Chuzhuan ! Dès que cette pensée me vient, le magistrat de l'au-delà me donne aussitôt une explication.

Le magistrat de l'au-delà dit : « Beaucoup de ces maîtres du Dharma ont enfreint les préceptes interdisant l'inconduite sexuelle et le vol. Tous ceux qui viennent ici écouter le Dharma ont déjà subi des châtiments dans les enfers ; certains sont encore en cours de châtiment. Ils ne sont venus ici écouter le Dharma que parce qu'une pensée de repentir s'est éveillée en eux. Lorsqu'un esprit éprouve du repentir, la lumière de son cœur se transforme légèrement. Les agents de l'au-delà suspendent alors le châtiment de l'esprit coupable et l'amènent à la salle Mingguang Chuzhuan pour écouter le Dharma. Tous les esprits qui viennent ici écouter le Dharma ont un point commun : ils savent qu'ils n'y subissent aucun châtiment. Aussi chérissent-ils tous extrêmement cette occasion, et presque tous se laissent accueillir par la compassion de Kṣitigarbha. »

J'observe les esprits présents : la lumière de leur corps est, pour la plupart, gris foncé ; certains ont une lumière bleu-vert foncé, d'autres rouge sombre ou noire, et tous flottent avec légèreté. Je vois alors un esprit sangloter et verser des larmes, saisi d'une profonde honte. À cet instant, la lumière de son corps commence à passer du gris foncé à un gris pâle ; manifestement, l'esprit paraît un peu plus léger.

Le magistrat de l'au-delà explique : « Dans sa vie précédente, cet esprit coupable était un esprit voleur d'essence et de souffle. Avant de devenir un esprit voleur d'essence et de souffle, c'était un pratiquant qui avait le cœur généreux, mais n'observait pas les préceptes. C'est parce qu'il ne les observait pas qu'il est tombé dans la voie des esprits et est devenu un esprit voleur d'essence et de

souffle. Après être tombé dans cette voie, il n'a cessé, pour subsister, de voler l'essence et le souffle des vivants et des pratiquants qui n'observaient pas les préceptes. Ainsi, il est très vite tombé dans les enfers. »

Je vois alors l'esprit coupable sangloter et verser des larmes, s'agenouiller devant Kṣitigarbha pour lui demander d'accueillir son repentir, puis formuler ce vœu : « Kṣitigarbha, ayez compassion de moi ! Votre disciple a eu tort ! Je veux, vie après vie, pratiquer et protéger le Dharma authentique. Je veux protéger à jamais le Dharma de Kṣitigarbha. » Kṣitigarbha accueille avec joie le repentir de cet esprit, qui est ensuite emmené dehors par un agent de l'au-delà. Le magistrat de l'au-delà dit qu'il va bientôt renaître dans le monde humain.

Cette salle Mingguang Chuzhuan est le seul endroit des enfers qui ne semble pas sinistre ; elle ressemble un peu à un poêle au milieu des enfers. D'ordinaire, lorsque j'y reste trop longtemps, ma température corporelle devient toujours très basse, mais aujourd'hui je me sens plutôt bien. Quelle gratitude pour la puissance de la bénédiction compatissante de Kṣitigarbha ! [120]

Grâce à la majestueuse puissance surnaturelle de Kṣitigarbha, je continue à observer les esprits présents et découvre que la lumière du cœur de beaucoup d'entre eux s'élève. Tous flottent vers le haut.

Le magistrat de l'au-delà dit : « Tous les esprits dont la lumière du cœur s'est élevée peuvent renaître dans le monde humain ; ils reçoivent ainsi une nouvelle occasion d'exercer et d'affiner leur nature intérieure. »

Quel bonheur ! Je leur souhaite à tous d'être heureux et joyeux, de quitter la souffrance pour connaître le bonheur et de pratiquer avec diligence le Dharma authentique.

Je regarde de nouveau vers l'entrée : de nombreux nouveaux esprits arrivent encore. Il semble que Kṣitigarbha ne puisse pas se reposer, tant il reste d'êtres ; et les enfers sont d'une immensité sans limites. Je ne sais vraiment pas quand il sera possible de les vider en délivrant tous leurs êtres.

Je voudrais demander au magistrat de l'au-delà : « Quelle sera la prochaine vie de l'esprit que l'agent de l'au-delà vient d'emmener ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Je vais t'emmener voir ! »

Nous arrivons aussitôt dans la grande salle de jugement de l'au-delà et apercevons l'esprit qui pleurait à chaudes larmes. Agenouillé sur le sol, il remercie le roi Yan pour son jugement. Je l'entends dire : « Merci au roi Yan pour son jugement ! Merci à Kṣitigarbha pour sa compassion ! Désormais, je purifierai assurément mon cœur, changerai ma conduite et pratiquerai véritablement le Dharma authentique. » L'esprit est ensuite emmené boire la soupe de Meng Po et se réincarner.

Je demande au magistrat de l'au-delà : « Que deviendra cet esprit ? » Le magistrat ouvre alors le Registre de la vie et de la mort, le consulte et dit : « Cet esprit a été condamné à renaître dans une famille dépourvue de compréhension et de vues justes. Il vivra dans l'aisance, mais sa santé restera mauvaise toute sa vie : sans souffrir de maladie grave, il aura constamment de petits maux.

Son destin est de se faire tromper sans cesse. À trente ans, il commencera à pratiquer et rencontrera une manifestation incarnée de Kṣitigarbha dans le monde, qui le guidera vers la délivrance. Dans cette vie, sa pratique rencontrera de nombreux obstacles démoniaques, et il n'aura aucun enfant pour l'accompagner à sa mort. Ce sont les rétributions résiduelles de son existence d'esprit voleur d'essence et de souffle. Quant à son aisance matérielle, elle résulte des dons qu'il a faits lorsqu'il était pratiquant. Sa mauvaise santé et les nombreux obstacles démoniaques rencontrés dans sa pratique sont les conséquences de son absorption de l'essence, du souffle et de l'esprit d'autrui. Cette vie sera pour lui une grande épreuve, une mise à l'épreuve majeure — celle de son cœur. Malgré son aisance, il éprouvera souvent l'envie de voler : c'est l'effet de sa force karmique. S'il sait rester à sa juste place, observer soigneusement les préceptes, ne pas se plaindre de sa mauvaise santé, ne pas se venger lorsqu'il est trompé, affronter sereinement les obstacles démoniaques et se repentir dès qu'une pensée de vol surgit, son esprit pourra continuer à s'élever après cette vie. Dans le cas contraire, nous risquons de le revoir en enfer. » [120]

Je dis : « Ce n'est pas possible ! Revenir encore en enfer ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Nous y sommes déjà habitués. Des êtres que Kṣitigarbha vient de délivrer des enfers et qui ont réussi à renaître dans le monde humain y reviennent peu après. Voilà pourquoi Kṣitigarbha œuvre ici sans relâche pour en délivrer les êtres. Comme l'esprit de tout à l'heure avait formé la grande résolution

de protéger le Dharma authentique, Kṣitigarbha a même fait apparaître spécialement une émanation de lui-même pour aller le guider dans le monde humain. Ne sous-estimons donc pas une seule pensée de notre grand esprit d'Éveil : cette seule pensée suffit à attirer les bouddhas et les bodhisattvas pour qu'ils viennent vous délivrer. Seulement, même lorsque les bouddhas et les bodhisattvas se tiennent auprès des êtres, ceux-ci ne le savent pas. »

« Toute ma gratitude, monsieur le magistrat ! Aujourd'hui, vous m'avez encore permis, à moi, Ayu, d'apprendre tant de choses ! »

Je joins les paumes pour remercier le magistrat de l'au-delà, puis je repars sur le lotus blanc.

29/ La puissance sans limites du joyau et du mantra sacré — Témoin du secours apporté par les Trois Saints du Sud aux êtres plongés dans les grandes souffrances des enfers

Depuis que j’ai décidé d’écrire Les lois inflexibles de l’au-delà, je rencontre sans cesse de nombreux obstacles. Lorsque nous prenons la résolution d’accomplir un travail qui purifie les cœurs et encourage les gens au bien, nous rencontrons inévitablement toutes sortes d’épreuves. Mais un cœur tourné vers le bien avec une sincérité et une pureté absolues ne craint aucune épreuve ni aucun obstacle. Je suis convaincue qu’en gardant une volonté ferme, parfaitement sincère et pure, d’observer les préceptes, nous recevrons assurément le soutien des bouddhas et des bodhisattvas et surmonterons les obstacles. Tous ces obstacles visent à me faire cesser d’écrire Les lois inflexibles de l’au-delà.

Au début de la rédaction, les obstacles démoniaques étaient particulièrement nombreux. Je dormais déjà peu, et des êtres non humains profitaient toujours de mon sommeil pour me perturber violemment et épuiser mes forces. Après avoir compris leur objectif, j’ai cessé de me laisser entraîner dans leurs manœuvres en rêve : cela gaspillait mon énergie et nuisait à la rédaction du livre. En effet, je ne peux écrire Les lois inflexibles de l’au-delà que lorsque je suis au mieux de ma forme. [121]

Ces derniers temps, j'ai subi des souffrances physiques ; je dois commencer à renforcer mes ressources intérieures. Aujourd'hui, je veux transformer tous les obstacles et toutes les souffrances physiques en une force qui stimule ma pratique. Puissé-je, à moi seule, endurer à leur place les obstacles et les souffrances de tous les êtres du monde, et les transformer entièrement en une force qui stimule ma pratique.

Je me prosterne devant mon bienveillant maître, qui m'instruit avec tant de soin ! Je me prosterne devant tous les patriarches et les grands maîtres vertueux qui ont pratiqué le Dharma authentique et atteint de grandes réalisations !

Je me prosterne devant tous les bouddhas et bodhisattvas des dix directions ! Je me prosterne devant le grand bodhisattva Kṣitigarbha !

Aujourd'hui, je veux m'appuyer sur la puissance sacrée et la force de bénédiction de Kṣitigarbha pour surmonter les obstacles et me rendre en enfer, afin d'y observer et de consigner directement comment Kṣitigarbha délivre les êtres qui s'y trouvent !

Hommage au bodhisattva Kṣitigarbha ! Hommage au bodhisattva Kṣitigarbha ! Hommage au bodhisattva Kṣitigarbha ! Hommage au bodhisattva Kṣitigarbha aux grands vœux ! Hommage au bodhisattva Kṣitigarbha aux grands vœux ! Hommage au bodhisattva Kṣitigarbha aux grands vœux !

Moi aussi, je veux suivre l'exemple de Kṣitigarbha et délivrer les êtres souffrants de l'océan de souffrance. Le livre Les lois inflexibles de l'au-delà doit absolument paraître au plus vite, afin que les êtres égarés du monde

humain fassent demi-tour pour regagner la rive, abandonnent le mal pour le bien et retrouvent bientôt la lumière originelle de leur nature spirituelle.

Gratitude à Kṣitigarbha pour le soutien de sa puissance de bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Me voici en enfer ! Je me prosterne devant Kṣitigarbha ! Kṣitigarbha sourit avec compassion ! Le bodhisattva rayonne toujours d'une si grande lumière, avec tant de compassion ! Kṣitigarbha apparaît sous la forme compatissante d'un moine, assis en posture du lotus complet. Cette fois, le lotus sur lequel il est assis est bleu-vert ; c'est la première fois que je le vois assis sur un lotus de cette couleur. Il tient un joyau rose dans la main gauche et un bâton à anneaux doré dans la main droite. À ses côtés se trouve aussi sa monture, appelée Di Ting. Le maître du Dharma Daoming se tient à sa gauche, et le protecteur du Dharma Min Gong à sa droite. Je me prosterne devant le maître du Dharma et le protecteur du Dharma !

Cette fois, grâce à la puissance sacrée et à la force de bénédiction de Kṣitigarbha, je suis entrée directement en enfer, sans emprunter les autres chemins qui le traversent. Depuis les airs, nous regardons vers le bas. Je me tiens plus bas que Kṣitigarbha, donc un peu plus près de l'enfer. J'entends déjà des cris déchirants et je vois Kṣitigarbha y répandre sa lumière et sa bénédiction.

Le maître du Dharma Daoming m'apprend que cet enfer s'appelle l'« enfer des Clameurs ». Aujourd'hui, Kṣitigarbha y est venu pour délivrer un esprit condamné et lui permettre de s'élever. Bénéficier de la compassion

et de la sollicitude de Kṣitigarbha : quelle immense bénédiction karmique !

Le maître du Dharma Daoming explique que les descendants de cet esprit condamné récitent jour et nuit le Sūtra de Kṣitigarbha, ce qui a suscité la venue du bodhisattva. Au cours de l'une de ses vies antérieures, cet esprit avait été un pratiquant ayant quitté la vie de famille. Comme il n'avait pas observé les préceptes avec une grande pureté dans cette vie monastique, il n'avait pas obtenu la libération. Il était ensuite né dans une famille riche et de haut rang du monde humain, puis avait commencé à déchoir. Après avoir enfreint le précepte interdisant l'inconduite sexuelle, il avait poursuivi sa chute jusqu'en enfer.

Kṣitigarbha fait alors signe à Min Gong de descendre. Min Gong descend et dit à deux agents de l'au-delà : « Kṣitigarbha veut voir un esprit masculin condamné, XXX. » Peu après, les agents amènent un esprit masculin qui souffre, saigne et tremble de tout son corps. Sa douleur l'empêche totalement de parler. En somme, il ne ressemble même plus à un spectre, encore moins à un être humain. C'est un esprit si fragile qu'on a l'impression qu'une forte rafale pourrait l'emporter on ne sait où.

Kṣitigarbha s'adresse à l'esprit masculin : « Aujourd'hui, Ayu, qui appartient au monde des vivants, est venue visiter les enfers pour écrire un livre d'exhortation au bien prescrit par l'administration de l'au-delà, Les lois inflexibles de l'au-delà. Ce livre doit délivrer les êtres du monde des vivants, les amener à observer les cinq préceptes et les dix bonnes conduites, à purifier leur cœur, à faire le bien et à accumuler des

mérites, afin qu'ils échappent, à la fin de leur vie, aux douloureuses rétributions des enfers. Dis maintenant à Ayu comment tu es arrivé en enfer. Que ressens-tu à présent ? »

L'esprit masculin hoche la tête, mais ne parvient pas à parler. Le maître du Dharma Daoming prend alors le joyau rose des mains de Kṣitigarbha et descend auprès de l'esprit condamné. Il récite rapidement le mantra du sceau du corps de Dharma de Kṣitigarbha : « An. Boluo molin tuoning. Suopohe. » Le joyau émet aussitôt une grande lumière qui illumine tout l'enfer des Clameurs. Les souffrances de cet enfer sont sur-le-champ suspendues et atténuées ; tous les esprits condamnés éprouvent soudain un apaisement du corps et de l'esprit. L'esprit masculin cesse immédiatement de souffrir. Un puissant courant de chaleur semble traverser son corps, et il peut enfin parler. Même moi, je ressens la chaleur de cette bénédiction. [23] [122]

L'esprit masculin raconte que, de son vivant, il s'était livré à l'inconduite sexuelle. Il avait aussi été jaloux d'un pratiquant laïc du Dharma authentique, supportant mal que celui-ci puisse le propager partout et être respecté. Il l'avait donc calomnié en prétendant qu'il n'observait pas les préceptes avec pureté. Ces calomnies avaient fait partir de nombreux fidèles, coupant ainsi la vie de sagesse nourrie par leur pratique. Bien qu'il ait lui-même pratiqué habituellement le Dharma du Bouddha, il était tout de même tombé en enfer à sa mort pour y subir sa rétribution. Chaque minute, chaque seconde, sa souffrance était extrême. Heureusement, son fils, dans le monde des vivants, avait maintenant grandi et commencé

à étudier le bouddhisme. Très assidu, il récitait chaque jour le Sūtra de Kṣitigarbha et lui en dédiait les mérites.

L'esprit masculin s'agenouille alors, pleure à chaudes larmes et s'écrie : « Kṣitigarbha à la grande compassion, je vous en prie, faites-moi sortir d'ici ! La souffrance y est vraiment insupportable ! Je changerai assurément de conduite et rachèterai mes fautes par de bonnes actions. Je fais le serment de pratiquer et de protéger le Dharma authentique, vie après vie. Je vous en prie, faites-moi sortir. Même mon enfant comprend maintenant qu'il doit faire preuve de piété filiale : il récite chaque jour le Sūtra de Kṣitigarbha et m'en dédie les mérites, alors que moi, j'ai créé les mauvais fruits qui m'ont conduit en enfer. Moi aussi, je veux renaître dans le monde humain, vie après vie, observer les préceptes avec pureté, y être une personne de bien et contribuer à la société. »

Grâce à la bénédiction de Kṣitigarbha, l'esprit condamné se souvient d'avoir autrefois récité le saint nom de Kṣitigarbha. Il répète alors sans cesse intérieurement : « Hommage au bodhisattva Kṣitigarbha. » La lumière de son cœur devient elle aussi plus vive. L'esprit masculin remarque que son corps commence à s'alléger ; il redouble de ferveur et continue à répéter sans relâche : « Hommage au bodhisattva Kṣitigarbha. » Son corps commence à s'élever dans les airs. Je demande à Kṣitigarbha : « Pourquoi cet esprit masculin peut-il s'élever si vite ? »

Kṣitigarbha explique : « Lorsque cet esprit masculin était moine dans une vie antérieure, son observance des préceptes n'était pas très pure, mais il avait tout de même observé, pendant un temps, les préceptes de bhikṣu avec

pureté. C'est précisément grâce aux bénédictions qui en résultaient qu'il est né dans le monde humain, durant sept vies, au sein de familles riches et de haut rang, avec des enfants animés de piété filiale. Mais, au cours de la septième vie, après avoir enfreint le précepte interdisant l'inconduite sexuelle et s'être livré à la calomnie, il est tombé en enfer pour y subir des châtiments. S'il peut s'élever cette fois-ci, c'est grâce à la grande force des mérites que lui dédie son fils dévoué : dans le monde humain, celui-ci fait le bien et accumule des mérites pour lui, en faisant naître un grand esprit d'Éveil. À cela s'ajoute le repentir sincère de l'esprit lui-même. Les bouddhas et les bodhisattvas n'abandonnent aucun être susceptible d'être délivré. »

Kṣitigarbha ajoute que, lorsque cet esprit masculin renaîtra dans le monde humain, il devra continuer à subir les rétributions résiduelles de son inconduite sexuelle et de ses calomnies. Il renaîtra sous une forme féminine. Cette femme subira la rétribution d'un divorce et personne ne croira les vérités qu'elle dira. Cependant, elle pratiquera assurément le Dharma du Bouddha. Si elle peut pratiquer avec une foi ferme, protéger le Dharma authentique et tenir les promesses faites en enfer, son corps spirituel retrouvera progressivement sa lumière. [123]

Nous voyons ensuite un deuxième esprit de cet enfer, celui d'une femme. Les agents de l'au-delà l'amènent ; le maître du Dharma Daoming récite le mantra, et le joyau émet de nouveau sa lumière pour lui accorder sa bénédiction. Le corps spirituel de cette femme est dans un état un peu plus mauvais : le maître doit réciter plus

longtemps. Grâce au soutien de la puissance du Dharma, elle commence à retrouver la parole.

Elle raconte que, de son vivant, elle parlait habituellement à tout le monde avec aigreur et méchanceté. Elle jalousait particulièrement l'enfant né de la précédente épouse de son mari et le frappait et l'insultait souvent, le blessant jusqu'au sang. Après l'avoir affamé au point de lui faire perdre connaissance, elle l'avait battu à mort. Elle manquait aussi de piété filiale envers sa belle-mère : en plus de la maltraiter, elle la frappait à la tête, parfois au point de la blesser et de la faire saigner abondamment. Pour préserver l'harmonie familiale, sa belle-mère n'osait même pas dire que sa bru la battait. Elle avait finalement fait mourir la vieille femme de chagrin et d'indignation. La vieille femme et l'enfant avaient porté plainte dans la grande salle de jugement du roi Yan. À sa mort, outre sa condamnation aux supplices de l'enfer des Clameurs, elle avait été condamnée à subir les châtiments d'autres enfers. Elle venait seulement d'arriver dans l'enfer des Clameurs et souffrait déjà à l'extrême : comment supporter les jours à venir !

L'esprit féminin s'agenouille lui aussi pour supplier Kṣitigarbha de le délivrer des enfers. Kṣitigarbha lui enseigne : « Si tu avais su ce qui t'attendait aujourd'hui, pourquoi avoir agi ainsi autrefois ? Telle est la sentence du roi Yan. De toutes les vertus, la piété filiale vient en premier. Le roi Yan respecte par-dessus tout les personnes qui en font preuve dans le monde des vivants. Même en prenant soin de ses parents avec dévouement toute sa vie, on ne peut leur rendre toute la bonté avec laquelle ils

nous ont élevés. Comment oser les traiter brutalement ? Le manque de piété filiale est une faute que les lois de l'au-delà ne pardonnent pas. Tu dois te repentir avec une grande force. Le Ciel a pour vertu de chérir la vie. L'enfant de la précédente épouse de ton mari avait perdu sa mère biologique : c'était déjà une grande blessure intérieure. Tu aurais dû le traiter comme ton propre enfant et prendre soin de lui avec attention pour combler ce manque affectif. Pourtant, tu as été capable de frapper et d'insulter l'enfant de ton ancien mari, de l'affamer jusqu'à lui faire perdre connaissance, puis de le battre à mort. Battre à mort un jeune enfant sans défense témoigne d'un cœur véritablement malveillant. Telle cause, tel fruit : tu dois te repentir avec une grande force. Toi seule peux t'aider. » [24]

L'esprit féminin, à genoux dans la souffrance, implore la clémence et dit : « Bodhisattva, sauvez-moi ! Je me prosterne devant vous. De mon vivant, personne ne pouvait jamais me parler de mes défauts. Dès que quelqu'un me faisait le moindre reproche, je lui répondais aussitôt par des paroles méchantes, et j'allais même jusqu'à le frapper. Ce que je préférais, c'était frapper les gens à la tête. En les frappant à la tête, je pouvais leur faire perdre connaissance, et ainsi je gagnais. J'aimais gagner et je n'admettais jamais la défaite. En entendant aujourd'hui les paroles du bodhisattva, je comprends que j'ai commis de graves fautes. Je reconnais mes torts. Bodhisattva, je vous en prie, sauvez-moi ! Je veux quitter l'enfer. » Les agents de l'au-delà la ramènent alors.

Je vois que la lumière du cœur de cet esprit féminin n'est plus aussi terne qu'avant, mais qu'elle reste peu

lumineuse. Je demande donc à Kṣitigarbha : « Cet esprit féminin devra-t-il nécessairement subir toutes ses rétributions infernales avant de pouvoir quitter l'enfer ? »

Kṣitigarbha explique : « Les causes et les conditions réunies aujourd'hui pourront lui permettre de rencontrer le Dharma authentique et de le pratiquer lorsqu'elle renaîtra dans le monde humain. Mais cela appartient à un avenir très lointain. Pour l'heure, semons d'abord une affinité bénéfique ! »

Gratitude à Kṣitigarbha pour cet enseignement qui, tel le beurre clarifié le plus pur et le nectar, pénètre directement mon corps et mon esprit !

Je me prosterne pour remercier le bodhisattva et prends congé !

Je me prosterne ! Hommage au bodhisattva Kṣitigarbha !

Je me prosterne devant le maître du Dharma Daoming !

Je me prosterne devant le protecteur du Dharma Min Gong !

Je repars sur le lotus blanc !

30/ Le magistrat de l’au-delà révèle la vérité sur le Calendrier de jade — Soutenir de toutes ses forces le Précieux recueil du Calendrier de jade et Les lois inflexibles de l’au-delà

Gratitude pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Je joins les paumes devant le magistrat de l’au-delà !

Je demande au magistrat de l’au-delà : « Le Précieux recueil du Calendrier de jade, qui circule depuis longtemps dans le monde des vivants, est-il authentique ? » Le magistrat répond : « Le Précieux recueil du Calendrier de jade est authentique. C’est aussi un précieux ouvrage que l’Empereur de Fengdu, souverain de l’au-delà et roi Yan, a expressément fait circuler dans le monde humain, mû par une grande compassion. Le Précieux recueil du Calendrier de jade a été rédigé sous forme de manuscrit par un pratiquant de la Voie nommé Danchi, après une visite de l’au-delà au cours d’une méditation. Il a ensuite transmis ce manuscrit à son disciple, le pratiquant de la Voie Wumi, par qui il a commencé à se diffuser dans le monde humain. Après avoir visité les enfers, Danchi n’a pas immédiatement publié de livre pour le faire circuler parmi les humains. Ce n’est qu’à l’approche de sa mort, avant son élévation,

qu'il a confié à son disciple Wumi la mission de le diffuser dans le monde humain. [124]

Autrefois, les enfers étaient beaucoup plus petits qu'aujourd'hui. Il n'y a qu'un seul Empereur de Fengdu, souverain de l'au-delà et roi Yan : il est le plus haut dirigeant de l'au-delà. Sous son autorité se trouvaient les rois des dix palais, qui formaient le deuxième niveau de commandement et recevaient leurs ordres de l'Empereur de Fengdu, souverain de l'au-delà et roi Yan. Chacun de ces dix rois administrait les enfers, grands et petits, dépendant de son palais. Aujourd'hui encore, le plus haut dirigeant de l'au-delà est un unique souverain de l'au-delà, le roi Yan. Mais deux rois se sont ajoutés aux dix qui lui étaient auparavant subordonnés, portant leur nombre total à douze rois des palais. L'ajout de ces deux rois n'a pourtant pas allégé la charge de travail. Celle du roi chargé des enfers de l'Inconduite sexuelle, en particulier, dépasse gravement ses capacités.

Aujourd'hui, même les enfers des dix palais ont vu leur superficie considérablement augmenter. Les enfers de l'Inconduite sexuelle que tu as visités il y a quelque temps, Ayu, se trouvent dans les parties ouest et nord des enfers. Il y a maintenant aussi, dans cette zone, un roi appelé Qingping, spécialement chargé d'administrer les enfers de l'Inconduite sexuelle, grands et petits, qui s'y trouvent. À l'heure actuelle, l'enfer de l'Inconduite sexuelle est celui qui occupe la plus grande superficie de notre au-delà. Pour permettre la construction de nouveaux enfers à l'intérieur, l'administration de l'au-delà a déjà déplacé certains enfers. Il y a également dans l'au-delà un roi nommé Haishan, chargé d'administrer l'enfer de la

Nature spirituelle, au sud. Celui-ci comprend huit enfers, dont le vaste "enfer de la Cité des pleurs des victimes de mort injuste", que tu as déjà visité, ainsi que le vaste "enfer de la Récolte abondante des cinq céréales", destiné à ceux qui gaspillent la nourriture, le vaste "enfer des Vues erronées et de la Calomnie", l'"enfer du Vajrayāna", entre autres. Beaucoup de gens de l'époque actuelle entrent dans ces enfers. Le roi Haishan est chargé d'administrer ces enfers nouvellement construits au sud, que Danchi n'a jamais visités. Autrefois, les cœurs étaient encore relativement purs et bons ; la situation n'avait pas évolué au point de nécessiter tant d'enfers de l'Inconduite sexuelle pour châtier les êtres. Il y avait bien sûr des gens qui faisaient le mal autrefois, mais ils n'agissaient pas avec autant de démesure et aussi ouvertement qu'aujourd'hui. Jadis, les enfers des dix palais suffisaient à châtier toutes sortes d'êtres du monde humain qui avaient déchu en commettant les dix mauvaises actions. Aujourd'hui, les personnes qui font le mal sont nombreuses dans le monde humain, et celles qui font le bien sont très rares. Sur cinq cents personnes, il n'y en a même pas une qui fasse le bien et observe les préceptes, tandis que celles qui font le mal et enfreignent les préceptes se trouvent partout. [125]

Le Précieux recueil du Calendrier de jade et Les lois inflexibles de l'au-delà sont tous deux des ouvrages importants issus de l'au-delà, destinés à exhorter les cœurs à se transformer. Le livre Les lois inflexibles de l'au-delà donnera des descriptions plus précises et plus détaillées, correspondant le plus fidèlement à la situation actuelle de l'au-delà. De plus, ta responsabilité est

maintenant considérable. L’Empereur céleste et le souverain de l’au-delà, le roi Yan, attendent tous deux que le livre Les lois inflexibles de l’au-delà puisse circuler au plus vite dans le monde humain, afin de ramener les cœurs au bien et de purifier ce monde le plus rapidement possible, réduisant ainsi le nombre immense de vivants qui continuent chaque jour à tomber en enfer. Nous en resterons là pour aujourd’hui. Reviens si tu as des questions. »

Amitābha ! Gratitude au magistrat de l’au-delà ! Je joins les paumes et le salue !

Je repars sur le lotus blanc !

31/ Les supplices insoutenables à voir du grand enfer Avīci ; l'animal sacré Di Ting enseigne la pratique des actes pour le bien d'autrui

Gratitude pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Je joins les paumes et salue le magistrat de l'au-delà !

Je demande au magistrat de l'au-delà : « Pourrais-je voir aujourd'hui comment Kṣitigarbha soulage la souffrance dans les enfers ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Kṣitigarbha possède de nombreuses émanations qui soulagent la souffrance dans différents enfers, grands et petits. Quel enfer souhaites-tu visiter, Ayu ? »

« Dans le monde humain, j'ai entendu dire que Kṣitigarbha avait trois manifestations : une dans les enfers, une dans le monde humain et une dans les cieux. Est-ce bien ainsi ? »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Kṣitigarbha est un grand bodhisattva qui a prononcé ce vaste vœu : "Tant que les enfers ne seront pas vides, je fais le serment de ne pas devenir bouddha." Bien que les enfers ne soient pas encore vides, ses mérites sont en réalité déjà accomplis. Le bodhisattva ne délivre pas seulement les êtres des

enfers, du monde humain et des mondes célestes : il envoie aussi des émanations dans les enfers d'autres mondes pour délivrer les êtres souffrants. Ces autres enfers doivent eux aussi être vidés de leurs êtres par la délivrance. Le bodhisattva envoie également des émanations pour délivrer les êtres d'autres espaces et d'autres temps. Ses émanations ne sont pas seulement au nombre de trois : elles se comptent par milliers, millions et centaines de millions. Chacune se rend dans un monde différent pour délivrer tous les êtres sensibles. Kṣitigarbha a une affinité particulière avec les êtres du monde humain, car ceux-ci constituent la majorité des êtres qui tombent en enfer. Nous devons donc être reconnaissants au bodhisattva pour son enseignement compatissant. [126]

Il existe de nombreuses manifestations incarnées de Kṣitigarbha dans le monde humain. Certaines viennent de naître et n'ont pas encore trois ans ; d'autres sont encore à l'école ; d'autres sont déjà adultes. À l'avenir, elles œuvreront discrètement pour perpétuer la vie de sagesse du Bouddha et guideront tous les êtres sensibles vers la délivrance, au gré des affinités et des circonstances. Certaines manifestations de Kṣitigarbha guident les êtres discrètement toute leur vie, sans que personne sache qui elles sont. D'autres établissent des lieux de pratique et propagent le Dharma authentique. Quelle que soit leur manière d'agir, tout cela relève des dispositions invisibles du bodhisattva.

Il se peut que, tout près de nous, une manifestation de Kṣitigarbha nous influence peu à peu par son exemple et nous apprenne discrètement à corriger nos défauts de

caractère. Seulement, nous sommes incapables de reconnaître le bodhisattva et le prenons pour une personne ordinaire ; lui non plus ne révèle pas son identité. Nous devons apprendre de Kṣitigarbha à former de vastes aspirations. Le bodhisattva a fait le vœu de délivrer les êtres et, à partir de ce vœu, il est passé à l'action. Son cœur embrasse donc les dix directions, et ses vœux s'étendent eux aussi à l'espace et à tout le domaine du Dharma dans les dix directions. Même si l'espace venait à prendre fin, les vœux du bodhisattva n'auraient pas de fin. Par exemple, si nous faisons une fois le vœu de donner aux mendiants, le vœu n'est prononcé qu'une fois, mais les actes de don seront innombrables, vie après vie. Dans votre cœur demeurera ainsi, vie après vie, la semence du don aux mendiants. Le vœu est unique, les actes sont multiples. Si, une seule fois, vous rencontrez un mendiant sans lui donner, vous allez à l'encontre de la force de votre vœu. Nous devons apprendre de Kṣitigarbha à former le vœu bénéfique de délivrer les êtres. À chaque instant de pensée, le bodhisattva met ses vœux en pratique. Mettre ses vœux en pratique à chaque instant conduit à des accomplissements répétés ; ces accomplissements répétés font naître des pouvoirs spirituels. Plus on délivre d'êtres, plus les pouvoirs spirituels sont grands, et plus la force des bénédictions et des mérites est grande. Si l'on délivre les êtres sans interruption, à chaque instant de pensée, les pouvoirs spirituels deviennent eux aussi incommensurables et sans limites. Grâce à ces pouvoirs surnaturels incommensurables et sans limites, on peut émaner des corps en nombre incommensurable et sans limites, pour

aller délivrer les êtres dans des mondes en nombre incommensurable et sans limites.

Dans nos enfers, les manifestations de Kṣitigarbha sont encore plus nombreuses. La dernière fois, tu as visité la salle des assemblées du Dharma Mingguang Chuzhuan. Chaque jour, le matin, à midi et le soir, Kṣitigarbha enseigne le Dharma dans les enfers, soit trois fois par jour. Après avoir entendu le Dharma, les racines de bien des esprits condamnés commencent à germer, et cette germination fait naître le repentir dans leur cœur. Dès qu'ils se repentent, Kṣitigarbha les fait sortir des enfers. Dans certains cas, si les bénédictions karmiques d'un esprit condamné sont suffisantes, Kṣitigarbha fait apparaître une émanation à ses côtés pour le guider vers la délivrance. C'est l'une des méthodes par lesquelles Kṣitigarbha délivre les êtres dans les enfers. Chaque jour, il réussit à en faire sortir d'innombrables esprits condamnés. Sans le secours de Kṣitigarbha, qui sait combien de fois plus nombreux seraient les êtres souffrants des enfers.

Une autre manière consiste, pour Kṣitigarbha, à organiser le secours des proches défunts selon le degré de piété filiale de leurs descendants. Ainsi, dans le monde des vivants, les descendants récitent le Sūtra de Kṣitigarbha, invoquent son nom, rendent hommage aux bouddhas, se prosternent devant eux, leur font des offrandes, libèrent des animaux, impriment des sūtras bouddhiques et des livres de vertu pour exhorter les gens à se transformer, viennent en aide aux personnes seules, aux veuves et aux pauvres, et accomplissent toutes sortes de bonnes actions qui guident autrui vers le bien et permettent d'accumuler

des mérites. Lorsqu'ils dédient la force de ces mérites à leurs ancêtres qui se trouvent dans les enfers, le bodhisattva prend les dispositions nécessaires pour délivrer ces esprits condamnés et les faire sortir des enfers.

Kṣitigarbha examine également si les causes et les conditions permettant de délivrer les esprits condamnés eux-mêmes sont toutes réunies. Certains n'ont ni proches ni descendants qui accomplissent de bonnes actions pour les aider à être délivrés, mais ils possèdent des racines de bien, des bénédictions, des mérites et des affinités issus de leurs vies passées. Ainsi, beaucoup de religieux ont enfreint les préceptes et sont tombés dans les enfers, mais ils ont aussi connu des périodes où ils observaient les préceptes avec pureté et pratiquaient le bien. Certains, dans une vie passée, ont un jour porté sur Kṣitigarbha un regard de vénération, ou l'ont écouté, ne serait-ce qu'un instant, l'esprit apaisé, sans intention particulière, ou encore ont récité son saint nom. Le bodhisattva vient de lui-même guider ces êtres vers la délivrance, sans attendre qu'on l'y invite. »

Je dis : « Alors, allons visiter aujourd'hui l'enfer Avīci, dont le seul nom effraie tout le monde ! Je me demande si Kṣitigarbha s'y rendra aujourd'hui. »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Kṣitigarbha se rend dans chacun des enfers. Ayu, puisque tu n'as pas encore visité l'enfer Avīci, suis-moi ! »

Il faut emprunter plusieurs passages pour atteindre l'enfer Avīci. Tout au long du trajet, on entend déjà sans cesse toutes sortes de hurlements de douleur. Les enfers sont emplis d'une tristesse, d'une peur et d'une souffrance

extrêmes. Je comprends maintenant pourquoi, avant même que je commence à écrire Les lois inflexibles de l'au-delà, le bodhisattva m'avait demandé de pratiquer avec sérieux et assiduité : quiconque aurait un peu moins de force de concentration serait submergé par le puissant champ magnétique négatif des enfers. Ce n'est vraiment pas un endroit où un être humain devrait venir. Puissent les êtres qui souffrent dans les enfers s'en élever au plus vite ! Sans le soutien de la puissance du Bouddha qui m'enveloppe, même si je n'étais pas submergée, je perdrais une grande partie de mon souffle vital originel. Gratitude pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je dois absolument bien accomplir ce travail pour reconnaître sa bienveillance et ses bienfaits ! [127]

C'est alors que mon cœur se met à battre plus vite ! Des bruits terrifiants nous parviennent. L'endroit semble désert et très rudimentaire, à la différence de l'enfer de l'Inconduite sexuelle, relativement moderne. Cet enfer est clos derrière de lourdes portes successives, solidement verrouillées. Oh ! Quelle température élevée ! Il fait terriblement chaud !

Le magistrat de l'au-delà dit : « Les esprits condamnés entrent ici, mais n'en ressortent pas. Tous ceux qui arrivent dans cet enfer sont des esprits dont les méfaits ont atteint leur comble. À l'intérieur, la température du magma souterrain dépasse mille degrés. On peut dire que c'est le supplice suprême de nos enfers ! » [25]

Quoi ! Mille degrés ? C'est terrifiant ! Puisqu'il faut écrire Les lois inflexibles de l'au-delà, prenons notre courage à deux mains et regardons ! Grâce au soutien de la puissance du Bouddha, je peux regarder à l'intérieur de

l'enfer Avīci par une petite fenêtre de fer. Cet enfer n'est pas très grand ; sa forme extérieure ressemble un peu à un nez humain et l'intérieur est un trou obscur. Cette cavité sombre mène au magma souterrain. Le magma fume et semble d'une chaleur incomparable. Les esprits condamnés y sont cuits de part en part, puis projetés vers le haut. Ils ne sont pas projetés ailleurs, mais dans les fumées brûlantes qui s'élèvent du magma, où ils sont enfumés et brûlés. Avant même que leur corps spirituel ait pu se reconstituer, alors qu'ils hurlent et crient encore sous l'effet d'une douleur extrême, ils sont de nouveau aspirés dans le magma brûlant pour y subir leur châtiment, et leurs corps spirituels poussent encore un cri déchirant. Dans l'enfer Avīci, les souffrances se répètent ainsi sans aucune interruption. C'est atroce au-delà de toute mesure ! [25]

Un instant auparavant, il faisait encore sombre et brûlant. D'où vient donc cette soudaine sensation de fraîcheur incomparable ? Je lève les yeux : le vénérable Kṣitigarbha vient de descendre parmi nous dans sa compassion. Je me prosterne devant Kṣitigarbha ! Aujourd'hui, il ne se manifeste pas sous son aspect compatissant, mais sous une forme courroucée, debout. Derrière lui apparaît une grande auréole circulaire d'un jaune doré. Ses pieds reposent sur un lotus bleu-vert, sous lequel brûlent des flammes ardentes. Pourtant, ces flammes ne donnent aucune sensation de chaleur étouffante ; au contraire, elles semblent dissiper les pensées illusoires. Le joyau qu'il tient dans la main gauche est rouge comme le feu, et un lotus rouge s'ajoute aujourd'hui au sommet du bâton à anneaux doré qu'il

tient dans la main droite. Kṣitigarbha manifeste une puissance spirituelle capable de soumettre les démons : à sa seule vue, on n'ose laisser naître aucune pensée illusoire, et l'on éprouve un profond respect mêlé de crainte. C'est la première fois que je le vois aussi sévère. Le maître du Dharma Daoming et le protecteur du Dharma Min Gong, en revanche, n'ont guère changé. Daoming apparaît sous la forme solennelle d'un bhikṣu, les mains croisées dans le mudrā de soumission des démons. Min Gong se tient près du bodhisattva, les paumes jointes. Quant à sa monture, Di Ting, elle a grandi et présente elle aussi un aspect courroucé.

Soudain, un fonctionnaire de l'au-delà vient annoncer qu'une affaire nécessite la présence du magistrat dans la grande salle du jugement. Le magistrat me demande donc de poursuivre seule ma visite et de m'adresser à Kṣitigarbha si j'ai des questions. Je joins les paumes et m'incline pour le remercier avec gratitude !

À ce moment-là, Kṣitigarbha me fait signe de m'envoler plus haut : les portes de l'enfer Avīci vont bientôt s'ouvrir, et il craint que le magma brûlant ne me blesse. Grâce à sa puissance spirituelle, je m'élève donc jusqu'en dessous de lui et reste debout dans les airs. Min Gong, le protecteur du Dharma, descend alors devant les portes de fer successives de l'enfer Avīci. Deux agents de l'au-delà ouvrent la porte et sortent, puis la referment aussitôt avec précaution, disant qu'ils craignent que le magma n'éclabousse Min Gong. Celui-ci déclare que le souverain de l'au-delà avait ordonné de faire sortir quelques esprits condamnés afin de fournir à Ayu des cas à étudier. Kṣitigarbha demande qu'on en amène trois. D'ordinaire,

aucun esprit condamné ne peut être autorisé à sortir de l'enfer Avīci. Les agents y retournent donc et en font sortir trois : deux esprits masculins et un esprit féminin. Ils souffrent au point de ne pouvoir se tenir debout ni prononcer le moindre mot. Leurs corps sont entièrement couverts de boue, ulcérés et méconnaissables. Ils font tellement pitié que j'ai envie de pleurer en les voyant !

À cet instant, le maître du Dharma Daoming prend le joyau rouge des mains de Kṣitigarbha et commence à réciter un mantra. Le joyau du bodhisattva émet une lumière éclatante qui illumine tout l'enfer Avīci. Aussitôt, l'ensemble de cet enfer devient d'une fraîcheur et d'un calme incomparables. Les cris de douleur cessent, et le magma lui-même n'est plus chaud. Toute ma tension disparaît également, remplacée par une sensation de détente paisible et chaleureuse. En écoutant attentivement, je reconnais la dhāraṇī de Kṣitigarbha. J'aime beaucoup ce mantra. Après un moment de récitation, les trois esprits condamnés commencent lentement à retrouver leurs sensations et à reprendre conscience. Les esprits masculins peuvent alors s'agenouiller.

Kṣitigarbha dit : « Shangguan Yuhua, qui appartient au monde des vivants, doit rédiger le livre de vertu Les lois inflexibles de l'au-delà, prescrit par les autorités de l'au-delà, afin d'exhorter les gens à abandonner le mal et à revenir dans la voie juste. Dis maintenant à Ayu comment tu es arrivé dans l'enfer Avīci et quels actes tu as commis de ton vivant. » En pleurant à chaudes larmes, l'esprit masculin explique que, de son vivant, il s'était spécialisé dans la mise au point d'aphrodisiaques destinés à

l'inconduite sexuelle. Il avait également produit lui-même des livres d'inconduite sexuelle et des disques de masturbation. Il avait gagné beaucoup d'argent et n'avait commis, dans toute sa vie, que ces fautes-là. Maintenant qu'il reconnaît ses torts, il supplie le bodhisattva de le sauver. Kṣitigarbha lui donne cet enseignement : « Les aphrodisiaques, les livres et les disques d'inconduite sexuelle détruisent la belle nature intérieure des gens. Les disques de masturbation, en particulier, ébranlent la nature intérieure des garçons dont le corps est de pur yang. S'ils contractent cette mauvaise habitude, ils s'engagent dès lors sur une voie infernale qui blesse leur corps, détruit leur vie et tranche leur vie de sagesse. C'est ce que les lois de l'au-delà ne pardonnent pas. Tu ne pourras quitter les enfers que lorsque les objets d'inconduite sexuelle que tu as produits dans le monde des vivants auront entièrement disparu. » Dès que le bodhisattva achève son enseignement, l'esprit masculin condamné est repoussé à l'intérieur. [128]

C'est le tour de l'esprit féminin. Elle dit : « De mon vivant, j'étais belle, instruite et éloquente, mais j'étais très avide, très arrogante et très jalouse. Bien que mariée, je méprisais mon mari et ne témoignais aucune piété filiale à ses parents âgés. Je leur adressais souvent des paroles méchantes, acerbes et blessantes. Je me servais de ma beauté pour entretenir secrètement plusieurs liaisons extraconjugales. Par des paroles habiles, j'amenais mes partenaires à me remettre tout leur argent, puis je leur inspirais un sentiment d'infériorité et les faisais mourir de colère. Je me croyais intelligente et pensais que personne ne le saurait. Les trois hommes que j'avais fait

mourir de colère portèrent plainte auprès du roi Yan à leur mort. Celui-ci leur ordonna de remonter tous les trois dans le monde humain pour saisir mes âmes hun et po et m'entraîner dans les enfers afin que j'y subisse mes châtiments. Avant d'arriver dans l'enfer Avīci, j'avais déjà subi toutes sortes de supplices dans d'autres enfers. Je supplie le bodhisattva de me faire sortir d'ici. Une fois sortie, je recommencerai certainement ma vie sur de nouvelles bases et ne tromperai plus personne. »

Kṣitigarbha dit : « L'harmonie de tes traits est la rétribution des fleurs que tu as offertes au Bouddha avec une profonde sincérité dans une vie passée. Ton éloquence et ton intelligence sont les fruits de la lecture des sūtras et de l'écoute du Dharma dans tes vies passées. Pourtant, ton arrogance a précipité ta vie dans une chute vertigineuse. Tu dois te repentir et réfléchir profondément à l'immensité des quatre grands bienfaits dont tu as bénéficié. Reste donc dans cet enfer Avīci et repens-toi sincèrement ! » Kṣitigarbha a à peine fini de parler que les agents de l'au-delà embrochent l'esprit féminin avec une fourche et la repoussent à l'intérieur. On n'entend qu'un cri atroce.

Vient ensuite l'autre esprit masculin. Il explique que, de son vivant, il fabriquait de faux ingrédients médicinaux qu'il vendait lui-même. Il vendait également de l'alcool contrefait et se livrait en secret au trafic d'armes. Après avoir gagné beaucoup d'argent, il avait développé son entreprise de plus en plus, allant jusqu'à salir la réputation des autres pour accroître la notoriété de sa propre société. Une fois arrivé dans les enfers, il avait reconnu ses torts, mais il était trop tard !

L'esprit masculin dit : « Bodhisattva, je vous en prie, faites-moi sortir d'ici ! Je vous en supplie, les souffrances sont vraiment trop grandes ! J'accepterais même de devenir un autre chien à vos côtés. Je pourrais suivre celui-ci et être auprès de vous un petit chien qui se dévoue sans jamais se plaindre. Bodhisattva, je vous en prie, faites-moi sortir d'ici ! »

Kṣitigarbha lui donne cet enseignement : « Vendre de faux ingrédients médicinaux et faire du trafic d'armes portent gravement atteinte à la vie des gens. Même les lois du monde des vivants interdisent formellement ces actes ; les lois de l'au-delà les punissent plus sévèrement encore. À la fin de ta vie, tu as été jeté dans l'enfer Avīci pour ne jamais t'en élever. Tu dois t'y repentir sincèrement ! L'être qui se trouve à mes côtés n'est pas un chien. Il s'appelle Di Ting. Di Ting pratique la voie spirituelle. Il est une manifestation de la nature de mon esprit, et non un animal issu du cycle des renaissances dans les six voies. »

« Vénérable Kṣitigarbha, Ayu peut-elle parler un peu avec Di Ting ? »

Kṣitigarbha dit : « Ayu, vas-y ! »

Je dis : « Amitābha ! Di Ting ! Ainsi, vous pratiquez vous aussi la voie spirituelle ! Je pensais que vous vous contentiez de suivre le bodhisattva chaque jour. Comme je vous envie ! Vous pouvez accompagner Kṣitigarbha jour et nuit, partout où il va guider les êtres vers la délivrance. Ayu se réjouit de vos mérites ! »

Di Ting dit : « Ayu, tu es trop aimable ! Nous sommes tous engagés dans la pratique. Comme on dit : à chaque position correspondent des tâches à accomplir. Tout être sensible devrait déployer au mieux ses forces et bien

remplir ses devoirs. Tout en remplissant l'ensemble de ses devoirs sans commettre aucune erreur, il devrait aussi venir en aide aux autres, c'est-à-dire agir pour leur bien. Aider les autres, c'est en réalité s'aider soi-même à accumuler des mérites. Tant que nous n'avons pas atteint le fruit de la bouddhéité, tout ce que nous appelons agir pour le bien d'autrui nous profite aussi à nous-mêmes, car nos propres bénédictions et mérites ne sont pas encore parfaits. Tant qu'ils ne le sont pas, nous devons encore accumuler nos propres provisions de bénédictions et de mérites. Aider les autres et leur être bénéfique revient donc à accumuler les ressources de notre propre pratique. Seuls les bouddhas possèdent des bénédictions et des mérites parfaits ; on peut donc dire qu'eux seuls agissent entièrement pour le bien d'autrui. Moi, Di Ting, j'ai la chance de bénéficier de la protection bienveillante du bodhisattva, qui me donne aussi l'occasion d'apprendre peu à peu. »

Je dis : « Merci, Di Ting, pour ces paroles ! Vous êtes vraiment digne d'être le protecteur du Dharma auprès d'un grand bodhisattva : vos paroles sont extraordinaires. Je m'en réjouis, je m'en réjouis vraiment ! »

Ayu demande respectueusement à Kṣitigarbha : « À propos de l'esprit féminin de tout à l'heure, vous avez dit qu'elle avait étudié la voie bouddhique dans une vie passée. Mais puisqu'elle a maintenant été jetée dans l'enfer Avīci pour ne jamais s'en élever, cela signifie-t-il qu'elle n'a plus aucun espoir ? »

Kṣitigarbha donne cet enseignement : « Je lui ai demandé tout à l'heure de se repentir. Bien qu'elle dise vouloir se corriger, sa nature intérieure n'est pas encore

prête, pour le moment, à un repentir sincère. Elle veut simplement quitter aussitôt l'enfer Avīci parce qu'elle y souffre trop. Après un certain temps, lorsque sa nature intérieure sera plus pure, je reviendrai ici la délivrer. Pour l'instant, elle doit encore continuer à façonner sa nature intérieure à travers les épreuves de l'enfer Avīci. »

Je dis : « Kṣitigarbha accomplit véritablement son vœu de ne pas devenir bouddha tant que les enfers ne seront pas vides. Comme j'aimerais vous suivre pour apprendre auprès de vous ! »

Ayu exprime sa gratitude infinie à Kṣitigarbha pour son enseignement et son accompagnement !

Moi, votre disciple Ayu, je me prosterne de tout cœur devant mon protecteur d'immense bienveillance, qui délivre des souffrances par les dix roues et apporte ses bienfaits au monde des morts comme à celui des vivants, Kṣitigarbha, bodhisattva mahāsattva de grande sainteté, de grande bienveillance et de grands vœux ! [129]

Je repars sur le lotus blanc.

32/ Le magistrat de l'au-delà dit : « La Vierge Marie est une manifestation d'Avalokiteśvara » — Avalokiteśvara parcourt les enfers pour secourir les êtres souffrants

Gratitude pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Ayu joint les paumes devant le magistrat de l'au-delà !

« Monsieur le magistrat ! Ayu aimerait vous demander si, en dehors de Kṣitigarbha qui demeure souvent dans les enfers, d'autres êtres saints y viennent secourir ceux qui souffrent. »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Oui ! Il y a aussi Avalokiteśvara, Mañjuśrī, le bouddha Amitābha, le Bouddha de Médecine et d'autres encore. Bien qu'Avalokiteśvara, Mañjuśrī, Kṣitigarbha et d'autres se manifestent sous des formes de bodhisattvas, ils possèdent déjà pleinement les mérites des bouddhas et ne diffèrent en rien d'eux. Comme on dit : "Quand un bouddha apparaît dans le monde, mille bouddhas le soutiennent."

Avalokiteśvara a atteint la bouddhéité il y a des kalpas très lointains, sous le nom de Tathāgata de la Clarté du Dharma véritable. Mañjuśrī est la mère des sept bouddhas. Parmi les bouddhas et les bodhisattvas, personne n'est premier ni deuxième : tous sont égaux,

leurs lumières s'éclairent mutuellement et se répondent. Les bouddhas sont la sagesse supérieure la plus pure et les corps de lumière les plus élevés de l'univers. Ils possèdent de grands pouvoirs spirituels : rien ne leur est impossible et rien ne leur est inconnu. Tous partagent la même grande bienveillance inconditionnelle et la même grande compassion fondée sur l'unité avec tous les êtres. Cette grande bienveillance inconditionnelle et cette grande compassion fondée sur l'unité signifient que la sagesse et les sentiments du Bouddha demeurent toujours dans le plus haut équilibre, se fondent l'un dans l'autre et agissent ensemble. La bonté qui s'exprime ainsi par l'exercice conjoint de la compassion et de la sagesse est impartiale. Elle ne distingue ni ennemis ni proches, ni races ni confessions. Même les animaux et les végétaux dont la vie est fragile et brève bénéficient également de cette compassion et de cette délivrance. Voilà ce qui distingue les bouddhas des humains. Les humains sont incapables d'atteindre ce haut équilibre entre sagesse et sentiments ; c'est pourquoi ils ne peuvent venir dans les enfers délivrer les êtres, tandis que les bouddhas peuvent s'y rendre à tout moment. [130]

Lorsque les bouddhas et les bodhisattvas viennent dans les enfers délivrer les êtres, ils respectent la loi des causes et des effets et ne la transgressent pas. Parmi les êtres tombés du monde des vivants dans les enfers, certains pratiquaient avec assiduité de leur vivant, mais sans respecter les préceptes, et subissent de lourdes rétributions infernales pour leur mauvais karma. Lorsqu'ils arrivent dans la grande salle du jugement de l'au-delà, certains récitent de mémoire les mantras des

bouddhas et des bodhisattvas pendant leur interrogatoire ou au moment de leur condamnation. La récitation de ces mantras fait naître une puissante force spirituelle capable de protéger les esprits condamnés. Le roi Yan ordonne alors aux agents de les emmener au pavillon de Meng Po pour leur faire boire la soupe de Meng Po, puis de les envoyer aussitôt se réincarner dans le monde humain, où ils meurent dans le ventre maternel. Tous les corps spirituels, après leur conception, doivent subir les souffrances des dix mois de prison fœtale, recroquevillés dans l'utérus étroit de leur mère pendant sept à dix mois. La durée du séjour dans le corps maternel diffère pour chaque corps spirituel et dépend de son karma. Séjourner dans cette prison exiguë est déjà une grande souffrance ; ils doivent en plus subir jour et nuit les variations émotionnelles de leur mère. Le froid ou la chaleur des aliments qu'elle consomme font également éprouver au fœtus des souffrances semblables à celles des enfers glacés ou brûlants. Au milieu de toutes ces souffrances de la prison fœtale, le corps spirituel oublie facilement les mantras qu'il pratiquait dans sa vie précédente. Seuls les grands pratiquants n'ont pas à subir les souffrances de cette prison lorsqu'ils séjournent dans le ventre maternel. Après y être entrés, ils peuvent en sortir et y rentrer librement. Ils restent temporairement en dehors et, depuis l'extérieur, soutiennent de leur force le développement normal du corps de chair dans le ventre maternel ; ils n'y entrent définitivement qu'au moment de la naissance. En revanche, tous les corps spirituels ordinaires, une fois entrés dans le ventre maternel, ne

peuvent plus en sortir et doivent subir les souffrances de la prison fœtale jusqu'à la naissance. [131]

Après être morts dans le ventre maternel et avoir ainsi oublié les mantras, les esprits condamnés retournent dans les enfers pour y être jugés. S'ils n'ont toujours pas oublié les mantras, ils passent à plusieurs reprises par ces morts dans le ventre maternel, jusqu'à les avoir complètement oubliés, puis subissent leur rétribution infernale. Les bouddhas et les bodhisattvas ne viennent délivrer les êtres dans les enfers que lorsque ceux-ci, après avoir subi des châtiments infernaux, éprouvent du repentir ; ils viennent alors en tenant compte des causes et des conditions du rétablissement de leur nature intérieure. [131]

Avalokiteśvara vient souvent soulager les souffrances dans les enfers. Le bodhisattva est récemment venu délivrer des êtres dans l'enfer de l'inconduite sexuelle ; je vais t'y conduire pour une visite. Rares sont les parents des jeunes qui se trouvent dans cet enfer à accumuler pour eux des mérites dans le monde des vivants et à les leur dédier, afin d'amener Avalokiteśvara à venir les délivrer. Dans le Chapitre de la Porte universelle, le Bouddha dit : "Le Bouddha s'adressa au bodhisattva Intention Inépuisable : Fils de bien ! Si d'innombrables êtres, par centaines, milliers, myriades et centaines de millions, endurent toutes sortes de souffrances et de tourments, entendent parler d'Avalokiteśvara et invoquent son nom d'un seul cœur, Avalokiteśvara perçoit aussitôt leurs voix et tous obtiennent la délivrance." » [132]

Nous voici arrivés ! Je sens qu'une lumière de bouddha illumine cet endroit. Tout devient aussitôt frais et calme. Quelle pureté, quel bien-être pour le corps et l'esprit ! Le magistrat de l'au-delà dit qu'Avalokiteśvara est en train de délivrer un adolescent dans l'enfer des Yeux électriques et des Boulettes de fer !

Moi, votre disciple Shangguan Yuhua, je me prosterne devant Avalokiteśvara, les cinq parties du corps au sol ! Je vois que le bodhisattva se manifeste sous la forme compatissante de la Vierge Marie du catholicisme. Le magistrat de l'au-delà dit que la Vierge Marie est en réalité l'une des manifestations d'Avalokiteśvara. [133]

Dans le Chapitre de la Porte universelle, le Bouddha dit : « Le bodhisattva Intention Inépuisable s'adressa au Bouddha : "Vénéré du monde ! Comment Avalokiteśvara parcourt-il ce monde Sahā ? Comment expose-t-il le Dharma aux êtres ? Comment agit la force de ses moyens habiles ?" Le Bouddha répondit au bodhisattva Intention Inépuisable : "Fils de bien ! S'il est, dans un pays, des êtres qui doivent être délivrés par un bouddha, Avalokiteśvara se manifeste sous la forme d'un bouddha pour leur exposer le Dharma. S'ils doivent être délivrés par un pratyekabuddha, il se manifeste sous la forme d'un pratyekabuddha pour leur exposer le Dharma." » Avalokiteśvara délivre les êtres selon les conditions et se manifeste sous les formes qui leur correspondent. [132]

L'adolescent de l'enfer des Yeux électriques et des Boulettes de fer me semble très familier. Ah ! Je me souviens ! Il y a un an, j'ai vu son portrait funéraire dans une salle de veillée d'un funérarium. Sa salle se trouvait juste à côté de celle de mon proche. Ses parents avaient

organisé les funérailles selon le rite catholique : ils ne brûlaient pas d'encens et ne célébraient pas de rites bouddhiques, mais se contentaient de lectures religieuses et de prières. Lors de ma précédente visite, le magistrat m'avait expliqué que ce garçon avait atteint le terme de sa vie à douze ans. Il était le fils unique de ses parents, qui pleurent chaque jour et ne se sont toujours pas remis de leur chagrin. Catholiques, ils ne savent que prier quotidiennement la Vierge Marie et faire de bonnes actions en aidant les pauvres. C'est ainsi qu'ils ont amené le compatissant Avalokiteśvara à venir instruire le garçon. [26]

Je vois alors la Vierge Marie émettre à nouveau de son corps une lumière blanche, pure et compatissante. Cette lumière illumine tout l'enfer, qui est devenu frais ; tous les châtiments ont temporairement cessé. Je me souviens de l'état vraiment misérable de cet adolescent lorsque j'avais visité l'enfer des Yeux électriques et des Boulettes de fer l'année précédente : son sang coulait partout sur le sol, et le spectacle était insoutenable. L'adolescent fait le signe de croix sur lui-même et remercie la très sainte Vierge Marie, disant que même en rêve il n'aurait jamais imaginé pouvoir la voir en personne.

La Vierge Marie lui donne alors cet enseignement d'une voix douce et compatissante : « Ton corps, tes cheveux et ta peau te viennent de tes parents. Mon enfant, le terme de ta vie dans le monde des vivants n'était pas encore atteint, mais ton âme était déjà revenue dans l'au-delà. Sais-tu que, dans le monde des vivants, tes parents ont le cœur comme transpercé par dix mille flèches ? » [26]

L'adolescent ne peut plus retenir ses larmes. Le visage ruisselant, il dit en pleurant : « Si je pouvais remonter le temps, je ne regarderais plus jamais aucune publication pornographique. Aujourd'hui, devant la très sainte Vierge Marie, je veux me repentir entièrement. Je voudrais aussi exprimer mon repentir à mes parents, mais je ne peux plus communiquer avec eux. J'ai manqué à la piété filiale ! Je mérite de mourir ! Mes parents m'aimaient infiniment. Quel que soit ce dont j'avais besoin, ils satisfaisaient mes demandes. Sur le plan matériel, j'avais déjà tout en abondance : j'habitais une grande maison et deux domestiques s'occupaient de moi jour et nuit. Je ressentais aussi profondément l'amour et l'attention de mes parents. Maintenant, il ne me reste qu'à espérer pouvoir leur rendre, dans une vie future, les bienfaits dont ils m'ont comblé en m'élevant.

[Résumé non explicite de ce passage : le garçon raconte avoir découvert par curiosité des contenus pornographiques en ligne à six ans et développé des habitudes qu'il avait du mal à maîtriser. Ses parents, très pris par leur travail, partaient tôt et rentraient tard. Après les cours, deux employées de maison le gardaient. En l'absence des parents, elles parlaient souvent au téléphone avec leurs amis ; le voyant dans sa chambre, elles le croyaient sage et ne le dérangeaient pas.] [135]

Cela a continué jusqu'à mes dix ans. J'ai alors commencé à avoir des douleurs lombaires ; tout mon corps était épuisé, je n'avais plus de force et j'avais toujours l'impression de ne pas réussir à me réveiller complètement. Je devais même m'aider d'une canne pour marcher : j'étais devenu un véritable petit vieux. Ma mère

m'a emmené consulter de nombreux médecins, mais aucun n'a réussi à me guérir. Un praticien de médecine chinoise a finalement diagnostiqué une grave « déficience du rein » (shenkui) et un vieillissement prématuré. C'est seulement à ce moment-là que mes parents ont appris que je me masturbais. Ils m'ont réprimandé, mais, tant ils aimaient leur fils, ils ont continué à chercher pour moi des médecins réputés. J'ai moi aussi commencé à ressentir les méfaits de la masturbation et j'ai arrêté pendant quelque temps. Comme mes parents me voyaient redevenir sage, ils ont commencé à relâcher leur surveillance. [8] [134]

[Résumé non explicite de ce passage : le garçon raconte la persistance de pensées envahissantes, son sentiment de perte de contrôle, sa grande fatigue et ses vertiges pendant son traitement. Dans le récit, Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval le traînent en enfer à douze ans avec de grosses chaînes de fer pour y subir son châtiment. Il dit avoir longtemps caché sa détresse et éprouver du soulagement à en parler. Il dit que beaucoup de ses camarades consultent des sites pornographiques à l'insu de leurs parents. Souhaitant quitter cet endroit, il supplie la Vierge de le conduire au Royaume des cieux afin de les mettre en garde.] » [135]

La Vierge Marie lui donne cet enseignement : « Tes parents, dans le monde des vivants, pensent encore à toi chaque jour ! » L'adolescent répond : « Très sainte Vierge ! Je vous supplie de me faire sortir d'ici. Finalement, je ne veux plus aller au Royaume des cieux : je veux aider mes camarades et exhorter tous les garçons à ne pas regarder de sites pornographiques et à ne pas se masturber. Si je

n'y parviens pas, que je perde mes deux mains et que ma bouche pourrisse. »

La Vierge Marie lui donne cet enseignement : « Il est bon que tu aies la volonté de te corriger entièrement ! Toutes les fautes prennent leur source dans l'esprit ; elles sont créées par l'esprit seul. Il faut travailler sur ses pensées dès qu'elles naissent et maintenir à tout instant une pensée juste : ainsi, les pensées mauvaises ne viendront naturellement pas la souiller. Faire le vœu d'exhorter les êtres sensibles à abandonner leur mauvaise habitude d'inconduite sexuelle est un vœu bénéfique. Faire le vœu que tu perdes tes deux mains et que ta bouche pourrisse si tu n'y parviens pas est un vœu néfaste ; en formulant un vœu néfaste, on perd la pensée juste. Nous pouvons faire des vœux, mais nous devons en faire de bénéfiques, et non de néfastes. Qu'un vœu soit bénéfique ou néfaste, il constitue une cause ; toute cause produit un effet. Dès lors qu'un vœu est formulé, un jour vient où il se réalise. Le vœu est une force invisible, et cette force invisible exerce sur nous une impulsion de vie en vie. On peut continuellement renouveler ses vœux bénéfiques : ils favoriseront l'épanouissement et l'élévation de la lumière de notre nature spirituelle. Il ne faut absolument pas formuler de vœux néfastes. Ils engendrent un cercle vicieux dont on subit soi-même les conséquences et qui peut même nuire aux personnes et aux autres êtres, portant préjudice à autrui comme à soi-même. Les vœux néfastes sont une cause de déchéance ; les vœux bénéfiques sont le fondement d'une vie qui s'avance vers la lumière. »

Grâce à la bénédiction et à l'action libératrice du bodhisattva, la lumière de l'esprit de l'adolescent, qui était initialement rouge sombre, est devenue d'un blanc pâle. Son corps spirituel est déjà en train de s'élever vers un état supérieur. Je demande au magistrat de l'au-delà pourquoi cet adolescent, arrivé en enfer depuis si peu de temps et n'ayant pas encore fini de purger sa peine, peut déjà s'élever aussi rapidement.

Le magistrat de l'au-delà répond : « La nature profonde de cet adolescent n'était pas si mauvaise. C'est seulement parce que ses parents, trop occupés, ne lui ont pas donné à temps une bonne éducation et des orientations positives qu'il a grandi sans connaissances ni vues justes, s'est égaré et est tombé en enfer. Maintenant qu'il a rencontré le secours d'Avalokiteśvara, il peut être délivré grâce à la puissance spirituelle du bodhisattva. À cela s'ajoute son repentir sincère. C'est uniquement parce que ces deux conditions sont réunies qu'il peut s'élever aussi rapidement. »

J'ai encore beaucoup appris aujourd'hui ! Merci au magistrat de l'au-delà d'avoir pris la peine de tout m'expliquer !

Moi, Ayu, je joins les paumes devant le magistrat de l'au-delà, puis repars sur le lotus blanc.

Postfaces

Les lois de l’au-delà sont inflexibles, mais le Bouddha est compatissant

Des internautes demandent pourquoi les lois de l’au-delà sont dites « inflexibles ». On peut aussi appeler ces lois la causalité karmique : cette causalité est immuable, c’est une loi de l’univers. Le mot « inflexibles » désigne le caractère inéluctable de la causalité, qui ne se modifie sous l’effet d’aucun facteur. Telle cause semée produit tel fruit. La causalité s’étend aux trois temps de l’existence : il n’est donc pas toujours possible d’en voir les effets dans la vie présente. Mais elle est réelle et ne trompe pas. Les différences d’identité, de rang, de richesse, de renommée, de sexe, d’âge ou de couleur de peau ne donnent lieu à aucune exception ni à aucun traitement différent. Tous les êtres sont égaux devant la causalité ; c’est aussi pourquoi on peut la dire inflexible.

Les lois de l’au-delà sont inflexibles, mais le Bouddha est compatissant. Bien que la loi de causalité soit immuable, tant que les rétributions bonnes ou mauvaises ne se sont pas encore formées, les facteurs intermédiaires, appelés conditions, peuvent être transformés en corrigeant ses fautes et en se tournant vers le bien. Tous les bouddhas et bodhisattvas, dans leur immense bienveillance et leur immense compassion, œuvrent constamment et sans lassitude au bien de tous les êtres. Ils enseignent selon les dispositions de chacun, guident selon les circonstances et font sans cesse tourner la roue

du Dharma authentique. C'est ainsi que les êtres trouvent un appui pour quitter la souffrance et atteindre le bonheur, une voie vers la libération ultime et une lumière qui leur permet de gagner rapidement l'autre rive.

À notre époque, bien qu'il existe des personnes qui font le bien, la tendance à commettre de mauvaises actions par ignorance de la causalité est encore plus puissante. Catastrophes, guerres et maladies surviennent fréquemment. Malgré l'action conjuguée de la puissance spirituelle, de la force des mérites, de la compassion, du bon karma et de la dédicace des mérites, on ne traite encore que les symptômes. Pour s'attaquer à la racine, chacun devrait comprendre la causalité, quitter les voies déviantes pour revenir à la voie juste et abandonner le mal pour pratiquer le bien. Puisque les circonstances se transforment avec l'esprit, les bouddhas font continuellement tourner la roue du Dharma.

Le livre Les lois inflexibles de l'au-delà paraît en réponse aux besoins de l'époque et aux circonstances. Sa publication a été organisée avec compassion par les bouddhas et bodhisattvas, qui prennent en pitié les êtres. Notre aînée Shangguan Yuhua, sans ménager sa peine, a courageusement assumé cette lourde responsabilité et s'est consacrée de tout son cœur et de toutes ses forces au service de tous. Certains créent du mauvais karma faute de comprendre la causalité et n'écoutent pas malgré les exhortations répétées. Pourtant, les bouddhas et bodhisattvas ne supportent toujours pas de voir les êtres souffrir. Ils leur montrent donc la réalité des enfers afin de faire naître en eux un repentir véritable et la volonté de se corriger. Ceux qui n'ont pas encore commis ces actes

peuvent aussi en prendre connaissance et s'en abstenir. C'est comme si l'on établissait une dernière ligne de défense devant les enfers, à leur porte, dans l'espoir de vous empêcher d'aller y souffrir. Quand pourrait-on finir de dire toute la reconnaissance due aux bouddhas et bodhisattvas pour le secours et la protection qu'ils nous apportent en tout temps et en tout lieu ? Si, après avoir lu Les lois inflexibles de l'au-delà, vous vous repentez véritablement, vous vous corrigez, ne recommencez plus, diffusez largement ce livre et aidez autrui à se corriger, les portes des enfers se fermeront d'elles-mêmes. Mais si vous persistez à ne pas écouter ni croire et à agir à votre guise, vous ouvrirez vous-même les grandes portes des enfers, et personne ne pourra vous en empêcher. Sachez pourtant qu'alors, si Kṣitigarbha vous voit en enfer, son souhait est que vous y soyez entré pour pratiquer la voie du bodhisattva et secourir les êtres, et non de vous y revoir parce que vous subissez la rétribution de vos mauvaises actions !

Prenez soin de vous, chers lecteurs ! Amitābha !

Daolan, les paumes respectueusement jointes

Protéger le pays et aimer le peuple — Comprendre pleinement la causalité karmique

Pourquoi, au juste, vivons-nous en ce monde ? Ceux qui souffrent subissent leur souffrance sans recours ; ceux qui sont heureux s'appuient sur leurs bénédictions pour créer du mauvais karma et devront encore souffrir. Ces retournements incessants n'ont rien de stable. Si l'on ne

comprend pas les causes et leurs effets, n'aura-t-on pas laissé passer en vain cette précieuse existence humaine ?

Lors d'une assemblée du Dharma consacrée à la protection du pays et à l'apaisement des calamités, le maître Yinguang enseigna que protéger le pays et aimer le peuple reposait avant tout sur une foi profonde dans la causalité karmique, l'alimentation végétarienne, la libération des animaux, l'observance des préceptes et la récitation du nom du Bouddha. Il déclara : « Les calamités qui frappent aujourd'hui le monde et les diverses catastrophes que nous subissons ont toutes été attirées par les mauvaises actions du passé, dont nous éprouvons maintenant les fruits douloureux. Pour éviter les fruits de la souffrance, il faut en supprimer les causes. Quelles sont les causes de la souffrance ? Ce sont les trois poisons : l'avidité, la colère et l'ignorance. Quelles sont les causes bénéfiques ? Secourir les êtres et faire du bien à autrui. Si chacun comprenait pleinement le principe de causalité, nul ne commettrait le moindre mal et tous pratiqueraient toutes les bonnes actions ; les catastrophes ne pourraient alors naturellement plus survenir. Mais les gens d'aujourd'hui ne comprennent pas ce principe ; leur cœur est rempli de désirs égoïstes, il n'est aucun mal qu'ils ne commettent, ils ne connaissent qu'eux-mêmes et ignorent les autres. La causalité est le grand fondement sur lequel les sages gouvernent le monde et le Tathāgata délivre les êtres. Le Bouddha a dit : "Si vous voulez connaître les causes de votre vie passée, regardez ce que vous éprouvez dans cette vie. Si vous voulez connaître les fruits de votre vie future, regardez ce que vous faites dans cette vie." Le Livre des mutations dit : "Une famille qui accumule le

bien aura assurément un surcroît de félicité ; une famille qui accumule le mal aura assurément un surcroît de calamités." Le Livre des documents dit : "À ceux qui font le bien échoient cent bonheurs ; à ceux qui font le mal échoient cent calamités." Le principe est exactement le même que la causalité enseignée par notre Bouddha. » La sincérité et l'ardeur avec lesquelles le maître voulait protéger le pays et aimer le peuple transparaissent dans ces lignes. Chaque phrase exprime la vérité profonde ; chaque mot recèle de la compassion. [27]

Le livre Les lois inflexibles de l'au-delà présente expressément aux gens de ce monde les rétributions douloureuses du mauvais karma. Certains disent : « À regarder les choses, puisque les mauvaises rétributions ne se manifestent pas dans cette vie, le principe de causalité n'est pas digne de foi. » Ils laissent alors libre cours à leurs désirs, font tout ce qui leur plaît et nuisent aux autres comme à eux-mêmes. Ils ignorent que le vaste filet de la loi, malgré ses larges mailles, ne laisse rien échapper ; que la causalité des trois temps de l'existence relie le passé au présent ; et que, si la rétribution ne s'est pas encore produite, c'est seulement que son heure n'est pas venue. Ce moyen habile est spécialement offert afin que les gens, connaissant les fruits de la souffrance, en éliminent les causes, dans l'espoir qu'ils cessent de faire le mal et pratiquent le bien.

Prenons l'une des causes de la souffrance : l'inconduite sexuelle. Le maître Yinguang a dit : « Elle va à l'encontre du principe céleste et bouleverse les relations humaines. De son vivant, celui qui s'y livre est une bête vêtue en être humain ; après sa mort, il tombe dans les trois mauvaises

destinées et ne peut en sortir pendant des milliards et des milliards de kalpas. » L'avenir d'un pays repose sur les personnes de talent ; ce qui compte chez les personnes de talent, c'est leur qualité, dont le cœur réside dans la vertu et les capacités. Si beaucoup de gens commettent des actes d'inconduite sexuelle, leur vertu se dégrade, leurs capacités s'altèrent et les malheurs sont sans fin. Dans cette vie, leur corps devient faible et débilité, ils vieillissent vite, tombent souvent malades et sont sujets à des maladies gynécologiques difficiles à guérir, voire à la stérilité. Une inconduite sexuelle répétée entraîne des familles brisées et de nombreuses discordes, la séparation d'avec l'épouse et les enfants, une accumulation de ressentiments, des échecs professionnels, une réputation ruinée, une diminution des bénédictions et des richesses et un raccourcissement de la vie. Les adolescents qui regardent des contenus pornographiques, se masturbent et commettent des actes d'inconduite sexuelle gâchent leurs belles années, ruinent leur vertu et détruisent leur corps. Puisque les adolescents sont précisément l'avenir du pays, comment ne pas en être profondément affligé ? C'est véritablement une arme cachée qui compromet le pays et les personnes ! Elle détruit les gens sans qu'on la voie et leur fait du mal sans qu'on la voie !

Question : Ce que vous dites est juste, mais on peut convaincre les gens et guider leur esprit par le raisonnement. Pourquoi faut-il absolument décrire tant de châtiments infernaux et de scènes sanglantes, qui suscitent la terreur, l'abattement, la peur et le malaise ? De plus, la plupart des gens ne croient pas à l'existence des enfers. N'est-ce pas se fermer soi-même la voie ?

Réponse : Un médicament n'est bon que s'il convient à la maladie. Aujourd'hui, beaucoup de gens ne croient plus à la causalité karmique, et ils disent à plus forte raison qu'il est difficile d'observer celle qui s'étend aux trois temps de l'existence. Cette possibilité exceptionnelle est offerte comme un moyen habile de montrer que les mauvaises actions entraînent nécessairement de mauvaises rétributions, afin que les gens corrigent leurs fautes passées et s'appliquent à mieux agir à l'avenir alors qu'ils sont encore en ce monde, et évitent de tomber dans les mauvaises destinées. Le livre contient en outre de nombreux enseignements sur les lois de causalité. Il accorde ainsi autant d'importance aux principes qu'aux faits, qui se complètent et s'éclairent mutuellement. Il amène les gens à s'arrêter parce qu'ils prennent conscience de ce qui est à craindre, puis à se corriger parce qu'ils savent s'arrêter. Alors, la porte des enfers est abattue et la voie de l'Éveil s'ouvre.

Question : Le livre Les lois inflexibles de l'au-delà dit-il vrai ? Si l'on y croit, cela existe ; si l'on n'y croit pas, cela n'existe pas. Je serais encore plus tranquille en ne le lisant pas. [28]

Réponse : Si l'on y croit, cela existe ; si l'on n'y croit pas, cela n'existe pas. Il en va de même pour tout le monde. Pour déterminer si ce que raconte Les lois inflexibles de l'au-delà est vrai, il faut prendre pour critère les lois de causalité enseignées par le Bouddha. Ce livre expose en détail, à notre époque, une petite partie des mauvaises rétributions des enfers afin de guider vers le bien. Il ne faut pas prendre pour référence le fait de les avoir ou non vues soi-même. Ainsi, les corps célestes de l'espace

n'étaient pas inexistants simplement parce que les limites de notre science nous avaient autrefois empêchés de les découvrir. Ne pas voir quelque chose pour le moment signifie-t-il que cela n'existe pas ? En toute rigueur, on peut donc ne pas l'avoir encore vu, mais on ne peut pas affirmer que cela n'existe certainement pas. [28]

Si chacun remplit en toutes circonstances ses devoirs d'être humain, le corps et l'esprit sont en harmonie, la famille vit dans la joie et la concorde, et la société est harmonieuse. Le fondement du pays, ce sont les personnes ; la racine de la personne, c'est la vertu. Un pays sans vertu ne prospère pas, et une personne sans vertu ne peut se tenir debout !

Daolan, les paumes respectueusement jointes

Les lois inflexibles de l’au-delà — Deuxième volume

Table des matières

0/ Préface de l’auteure.....249

1/ Le Registre de la vie et de la mort.....252

2/ Ainsi, tout était déjà écrit depuis longtemps ! — Le code du destin humain et l’allongement ou le raccourcissement de la vie : consulter le Registre de la vie et de la mort pour découvrir les secrets célestes !.....253

3/ Enfin, je découvre le Miroir des fautes dont on parle depuis si longtemps — Devant la terrasse du Miroir des fautes, il n’y a personne de bon !.....263

4/ Le commandant suprême du monde souterrain : le grand empereur Yan, souverain de l’au-delà.....271

5/ La « Notification de l’au-delà relative aux corps spirituels » — Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval expliquent en détail toute la procédure suivie lorsqu’un vivant arrive au terme de sa vie.....274

6/ Depuis toujours, le juste et le déviant sont aussi incompatibles que la glace et les braises ; aujourd’hui, entre blâme et éloge, distinguons le faux du vrai ! — Visite au général Yue Fei, grand héros de la nation, qui raconte en détail les événements d’autrefois.....282

7/ Une tasse de soupe de Meng Po, et bienfaits comme rancunes s’oublient ! — Visite sur place à la terrasse Yuwang [29].....523

8/ Les douloureuses rétributions du gaspillage de nourriture — l'enfer de la Récolte abondante des cinq céréales.....307

9/ Le Bouddha enseigne en personne : gaspiller nourriture et boissons conduit inévitablement à souffrir dans les enfers !.....316

10/ Le Bouddha dit : s'attacher aux mets délicieux et manger jusqu'à l'excès expose à tomber dans les mauvaises destinées !.....319

11/ Les bénédictions et les années de vie péniblement accumulées sont ainsi sacrifiées en pure perte à la cigarette !.....320

12/ La promotion de l'Empereur de Dongyue et les catastrophes de Jambudvīpa, le continent du Sud.....333

13/ Tudigong, dieu du Sol, divinité orthodoxe des bénédictions et du mérite.....344

14/ Un mensonge peut être grave ou léger — Visite de l'enfer glacial de la Langue arrachée et du Corps fracassé.....350

15/ Le douloureux châtiment des paroles frivoles — l'enfer des Ordinateurs de verre, où des serpents épineux s'enroulent autour des langues jusqu'à les arracher.....360

16/ Clous volants et langues tranchées — première visite de l'enfer du Double langage et de ses châtiments.....366

17/ La rétribution des paroles malveillantes — L'enfer des Serpents venimeux et des Intestins cloués, un lieu de souffrance extrême.....373

18/ Ne pêchez surtout pas à la ligne — L'enfer de la Pêche solitaire de poissons par les âmes isolées dans la mer des épées.....393

19/ Ayu rend hommage à Chenghuang.....413

Annexes.....424

Les peines de l'au-delà pour les fautes sexuelles.....424

Commentaire de l'Écriture du saint souverain Guandi sur la mise en garde contre l'inconduite sexuelle.....436

Précieuses instructions du Seigneur impérial Wenchang pour s'abstenir de l'inconduite sexuelle.....496

Tableau des périodes d'abstinence pour préserver le corps et affermir la vie, ainsi que des interdits liés au Ciel, à la Terre et aux êtres humains, dans le Précieux Miroir de la longévité et de la santé (Shoukang baojian), complété et révisé par le maître Yinguang.....499

Mon histoire avec Les lois inflexibles de l'au-delà.....500

0/ Préface de l’auteure

Amitābha ! Bonjour à toutes et à tous !

Je remercie le Bouddha de m’avoir accordé, à moi qui ne suis qu’une humble pratiquante, l’occasion sacrée de rédiger Les lois inflexibles de l’au-delà. Moi, Ayu, j’en éprouve une grande honte : en raison des multiples obstacles dus à mon propre karma, je n’ai pas pu achever ce livre aussi rapidement que le voulaient le Bouddha et le Ciel. Je saisis cette occasion pour exprimer à tous mon profond repentir. Je m’efforcerai d’apprendre des bodhisattvas du Grand Véhicule leur immense bienveillance inconditionnelle envers les êtres et leur immense compassion, qui reconnaît en eux une même nature, afin de poursuivre et d’achever ce qu’il reste à rédiger des Lois inflexibles de l’au-delà.

Depuis que j’ai commencé à rédiger Les lois inflexibles de l’au-delà, j’ai élargi mes connaissances et mon expérience. Mais j’ai aussi rencontré toutes sortes de situations qui ne s’étaient encore jamais produites dans ma vie. Elles ont véritablement mis ma force intérieure à rude épreuve et considérablement épuisé mes forces mentales et mon énergie. Lorsque celles-ci me font défaut, je ne peux pas me rendre en enfer, ce qui retarde la rédaction des textes et a directement empêché, jusqu’à présent, l’achèvement des Lois inflexibles de l’au-delà.

Ce que la rédaction des Lois inflexibles de l’au-delà m’a fait ressentir le plus fortement, c’est l’importance profonde de l’observance des préceptes. Beaucoup pensent que les préceptes sont bien éloignés de leur vie,

qu'ils concernent les pratiquants ayant quitté le foyer et n'ont rien à voir avec nous, simples êtres ordinaires. Cette façon de penser ne s'accorde vraiment ni avec la causalité karmique ni avec les lois de l'au-delà. En réalité, tous ceux qui atteignent de grands accomplissements doivent, dès le stade des causes, alors qu'ils sont encore des êtres ordinaires, veiller soigneusement aux différents préceptes conformément aux principes et au Dharma.

L'observance des préceptes est le fondement de la conduite humaine. Quiconque observe les cinq préceptes se dote de toutes sortes de mérites. Quiconque les transgresse ne peut échapper aux lois inflexibles de l'au-delà qui diminuent les bénédictions et raccourcissent la vie. Si cette personne est un bouddhiste engagé dans l'observance des préceptes, une faute supplémentaire de transgression des préceptes s'y ajoute. À l'avenir, c'est elle-même qui devra en subir tous les fruits douloureux. [139]

Une autre chose que j'ai profondément comprise est la puissance de l'immense compassion du Bouddha. Cette puissance suprême peut nous conduire, nous les êtres souffrants, à quitter la souffrance et à atteindre le bonheur. Il nous suffit de garder de la gratitude au cœur, de réciter sincèrement le nom du Bouddha et de nous repentir pour dissiper le karma fautif et douloureux des sombres enfers.

Nous sommes tous des êtres ordinaires et, en tant que tels, nous avons naturellement eu toutes sortes de pensées erronées et de comportements fautifs. Dès que nous découvrons chez nous un comportement erroné ou inapproprié, nous devons le corriger immédiatement et

ne plus le commettre. Durant les années qui nous restent à vivre, observons avec soin les préceptes, faisons le bien et accumulons la vertu, récitons le nom du Bouddha et libérons des animaux jusqu'au terme de notre vie. Même si, par malheur, nous ne parvenons pas à renaître dans la Terre pure, le souverain de l'au-delà, le roi Yan, nous traitera assurément avec clémence et nous pardonnera nos fautes karmiques. [140]

Voilà les quelques modestes impressions que moi, Ayu, humble pratiquante pleine de honte, ai mises par écrit pour les partager avec tous les fidèles !

Je souhaite ici, en toute sincérité, que tous les êtres sensibles de notre Jambudvīpa, le continent du Sud, puissent mener une vie pure, ne jamais commettre d'inconduite sexuelle de toute leur existence, pratiquer ensemble dans la pureté au sein du couple et réunir toutes les conditions bénéfiques !

Je souhaite également que tous les êtres sensibles dans l'immensité de l'espace et du domaine du Dharma puissent parvenir à l'accomplissement par l'observance des purs préceptes, faire naître le grand esprit d'Éveil, s'abstenir de tout mal, pratiquer toutes les bonnes actions, réciter avec diligence le nom du Bouddha et cultiver la Voie, purifier leur corps et leur esprit et naître par transformation dans un lotus ! [141]

Respectueusement écrit par Shangguan Yuhua, humble pratiquante pleine de honte

1/ Le Registre de la vie et de la mort

D’après ce que j’ai vu, moi, Ayu, le Registre de la vie et de la mort est jaune clair. Sa couverture porte quelques motifs de lignes ainsi que les trois caractères « 生死簿 », « Registre de la vie et de la mort ». Sa présentation et sa reliure cousue sont celles d’un livre ancien.

Le volume jaune clair consigne tous les événements heureux ou malheureux, les calamités et les bénédictions vécus par les esprits avant leur mort. Le magistrat de l’au-delà tient également un Registre de la vie et de la mort rouge sombre, qui contient des renseignements détaillés sur les corps spirituels du monde souterrain. Sa présentation et sa reliure sont identiques à celles du volume jaune clair ; seule la couleur diffère.

2/ Ainsi, tout était déjà écrit depuis longtemps ! — Le code du destin humain et l'allongement ou le raccourcissement de la vie : consulter le Registre de la vie et de la mort pour découvrir les secrets célestes !

Merci pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Moi, Ayu, je joins les paumes et salue le magistrat de l'au-delà !

« Monsieur le magistrat ! J'aimerais vous poser quelques questions aujourd'hui. On raconte que certaines personnes vivantes peuvent consulter le Registre de la vie et de la mort dans le monde souterrain. Est-ce vrai ? Ce registre existe-t-il réellement, et de quel genre de livre s'agit-il ? J'ai entendu dire que la divination pratiquée chez les vivants permet de connaître les événements qui y sont consignés. Est-ce exact ? Les quantités de nourriture que l'on mangera et de vêtements que l'on portera sont-elles fixées avant la naissance ? Si la durée de la vie est déjà déterminée à la naissance, le fait, par exemple, de prendre soin de sa santé, de mener une vie régulière, de manger avec mesure ou de faire davantage d'exercice peut-il allonger cette durée initialement fixée ? Ou est-il absolument impossible de changer ce qui a été fixé ? Peut-on modifier son destin ? Une demande de prolongation de la vie peut-elle être exaucée ? Y a-t-il une limite

quantitative à l'allongement ou au raccourcissement de la vie ? Merci, monsieur le magistrat ! »

Le magistrat de l'au-delà répond : « Il existe effectivement, dans le monde des vivants, des personnes qui peuvent venir consulter le Registre de la vie et de la mort dans le monde souterrain. Celles qui le peuvent ne sont bien entendu pas des personnes ordinaires ; elles réunissent nécessairement des causes et conditions particulières. Les vivants dont la vie n'est pas arrivée à son terme ne peuvent pas venir dans le monde souterrain. Ceux qui y viennent appartiennent principalement à deux catégories. Les premiers sont amenés par la force de leur karma : ayant commis de leur vivant diverses mauvaises actions conduisant aux enfers, ils viennent en subir la rétribution karmique sans pouvoir en décider eux-mêmes. En résumé, leurs fautes relèvent des trois catégories du karma du corps, de la parole et de l'esprit. Le karma du corps comprend trois grandes catégories : tuer, voler et commettre des actes d'inconduite sexuelle. Le karma de la parole en comprend quatre : mentir, tenir des propos frivoles, proférer des paroles malveillantes et semer la discorde par la parole. Le karma de l'esprit en comprend trois : l'avidité, la colère et l'ignorance. [30]

Les êtres du monde des vivants qui ont commis les trois fautes du corps, les quatre fautes de la parole et les trois fautes de l'esprit que je viens d'évoquer voient leur âme retourner dans le monde souterrain à la fin de leur vie. Je n'en donne ici qu'un aperçu général et succinct ; il existe encore de nombreuses subdivisions que je ne détaillerai pas ici. Il y a aussi les êtres dont les actes, de leur vivant, n'étaient ni bons ni mauvais dans l'ensemble, le bien et le

mal s'y partageant à égalité. Au terme de leur vie, ils renaissent dans le quartier des gens ordinaires de la voie des esprits. Ils appartiennent eux aussi à la première catégorie.

Les seconds viennent grâce à la puissance du Bouddha, à la force de leurs vœux et à celle de leurs bénédictions et de leur vertu. Ces vivants sont nécessairement des pratiquants investis d'une mission particulière dans le monde humain. Ils observent rigoureusement les purs préceptes, vont partout où les circonstances les conduisent secourir ceux qui souffrent et permettent aux êtres sensibles de quitter la souffrance et d'atteindre le bonheur. Pour délivrer les êtres, ils diffusent partout le Dharma authentique. Lorsqu'il s'agit de secourir les êtres, ces pratiquants peuvent venir consulter le Registre de la vie et de la mort dans le monde souterrain, mais de tels cas sont extrêmement rares. [30]

Dans le monde souterrain, le Registre de la vie et de la mort relève de l'administration du magistrat de l'au-delà, qui le tient habituellement entre ses mains. Il consigne l'importance, faible ou grande, des bénédictions de chacun : les quantités de nourriture qu'il mangera et de vêtements qu'il portera, ses terres, sa demeure et ses biens familiaux, ses parents, ses frères et sœurs et les membres de sa parenté, ses maladies, ses catastrophes et ses épreuves, ainsi que la durée de sa vie. Tout y est noté en détail.

Par exemple, telle personne arrivera au terme de sa vie en telle année, tel mois, tel jour, à telle heure et telle minute, en tel endroit. Tout cela est inscrit dans le Registre de la vie et de la mort avant même sa renaissance dans le

monde humain et ne peut être modifié arbitrairement. Pour y apporter un changement, il faut disposer des données fournies par les divinités nées avec chaque être, puis obtenir l'approbation du souverain suprême de l'au-delà, le roi Yan. C'est seulement alors que la modification peut avoir lieu.

La divination pratiquée chez les vivants permet de connaître les événements consignés dans le Registre de la vie et de la mort. Il suffit au devin de disposer des huit caractères exacts correspondant à la naissance d'une personne pour calculer les événements favorables et défavorables, les bénédictions et les calamités de toute sa vie. Mais il peut seulement les calculer, sans pouvoir les changer. Dans le monde des vivants, on trouve partout des gens qui prétendent pouvoir modifier le destin, la fortune, le mariage, la carrière et ainsi de suite. Pour la plupart, il s'agit d'une démarche commerciale visant à soutirer de l'argent. Beaucoup de gens, frappés par la précision avec laquelle un devin décrit des événements de leur passé, le nombre de leurs proches ou d'autres choses semblables, pensent avoir rencontré un être exceptionnel. Certains devins maîtrisent effectivement les arts divinatoires et peuvent faire ces calculs ; mais, dans bien des cas, c'est en réalité un esprit qui les possède. [142]

Les esprits possèdent des facultés surnaturelles, notamment celle de lire dans l'esprit d'autrui, et peuvent connaître les pensées de la personne qui consulte ainsi que certains événements de son passé. Mais les vivants sont totalement incapables de faire la distinction. Ils se félicitent même d'avoir rencontré un être exceptionnel et obéissent dès lors au devin au doigt et à l'œil. Commence

ensuite toute une série de prétendues prestations visant à améliorer globalement leur destin : modifier leur chance, améliorer leurs relations, leur réussite professionnelle, leurs perspectives de mariage ou leur santé, installer des dispositifs de feng shui, et ainsi de suite. Ils ne se rendent pas compte qu'après avoir dépensé de grosses sommes et perdu beaucoup de temps, leur destin fixé d'avance n'a en réalité pas changé le moins du monde. Les catastrophes surviennent tout de même, ils tombent encore malades et, à la fin, ils doivent toujours mourir.

Pour changer son destin, il ne faut pas chercher un devin qui le modifierait à notre place : si l'on veut vraiment le réécrire, c'est sur soi-même qu'il faut compter. Accomplissez davantage de bonnes actions méritoires et œuvrez vous-mêmes à accroître vos bénédictions ; vous n'aurez alors plus besoin de consulter un devin. Avec des bénédictions, vous trouverez naturellement des personnes pour vous aider, et obtiendrez satisfaction en matière de santé, de famille, de carrière, de mariage, etc. Les autres peuvent tout au plus vous adresser des rappels. C'est à vous-mêmes qu'il revient de faire réellement le bien, de le garder constamment à l'esprit et de vous y appliquer matin et soir sans interruption. Alors, le destin fixé d'avance pourra changer et votre Registre de la vie et de la mort pourra commencer à être réécrit !

Ayu, tu dois savoir que, même si certaines personnes prennent soin de leur santé toute leur vie, mènent une vie régulière, mangent avec modération, dorment suffisamment et font beaucoup d'exercice, aucun de ces facteurs n'augmentera la durée de vie qui leur a été

initialement attribuée : ils ne peuvent absolument pas changer ce qui est fixé. Bien entendu, en prenant bien soin de son corps au quotidien, on subira naturellement moins de souffrances physiques dues aux maladies.

En réalité, la grande majorité des êtres ne parviennent pas à modifier considérablement leur destin. Tout au long de leur vie, ils avancent vers la mort sans rien d'exceptionnel, puis poursuivent leur transmigration dans la voie correspondant à leur karma. Bien sûr, lorsqu'un être fait le bien, même s'il ne s'agit que d'une action apparemment minuscule et insignifiante, pourvu qu'il ait véritablement l'intention d'être utile à autrui, la rétribution favorable qu'il en recevra plus tard pourra être immense et transformer ainsi son destin. Deux sortes de personnes peuvent infléchir la trajectoire d'un destin fixé d'avance : celles qui font un très grand mal et celles qui font un très grand bien. Les personnes profondément mauvaises descendent tout droit après leur mort, directement dans les enfers, pour y subir leur rétribution. Les personnes d'une très grande bonté, quant à elles, émeuvent le Ciel par leur piété filiale, accumulent de nombreux mérites cachés et secourent ceux qui souffrent ou sont en détresse. Leurs bénédictions s'accroissent sans mesure ni limite ; elles peuvent ainsi dépasser le destin qui leur était initialement fixé et s'élever peu à peu, puis renaître après leur mort dans le monde céleste pour y goûter bonheur et félicité.

Quant à ta question sur la possibilité de demander une prolongation de vie, cela peut être obtenu. Mais l'augmentation de la durée de vie a des limites, et il faut la demander conformément aux principes et au Dharma.

Cela signifie que, si nous sommes en mauvaise santé et avons besoin d'aliments supplémentaires pour nourrir notre corps matériel, nous ne devons absolument pas porter atteinte à la vie des animaux pour nourrir ce corps. Le Ciel a la vertu de chérir la vie. Nuire ainsi à la vie d'autres êtres pour entretenir la sienne est strictement interdit et proscrit par les lois de l'au-delà. Non seulement on ne pourra pas prolonger sa vie, mais on contractera encore une dette de vie qui attirera de mauvaises conséquences à l'avenir. Ceux qui demandent à prolonger leur vie doivent se rappeler qu'il leur faut avant tout être végétariens. Comment pourrait-on vivre longtemps en portant atteinte à la vie d'autrui ? L'être dont la vie a été prise éprouvera nécessairement une profonde indignation et guettera certainement l'occasion de se venger. Le végétarisme est donc la pierre angulaire de la prolongation de la vie. Il faut aussi éveiller une grande compassion pour sauver tous les êtres, les délivrer de la souffrance et les conduire au bonheur, susciter le vaste esprit d'Éveil pour libérer tous les êtres, et pratiquer toute sa vie le végétarisme et la libération d'êtres vivants. Si l'on y parvient véritablement, la durée de vie inscrite au Registre de la vie et de la mort augmentera à coup sûr. Quant au nombre d'années ajoutées, il dépendra de l'ampleur de l'intention et de la quantité de mérites.

Dans le Registre de la vie et de la mort que je détiens, certaines personnes ont obtenu une prolongation de vie sans l'avoir demandée. Parmi elles se trouvent des êtres ordinaires qui n'ont pas formé une grande aspiration à sauver les êtres sensibles. Simplement, mus par un élan sincère et le désir d'aider autrui, ils ont vu une injustice

sur leur chemin ou éprouvé de la compassion à un moment critique, et sauvé la vie d'un être en détresse. Ces êtres verront tous leur acte signalé dans les rapports périodiques des divinités nées avec eux et obtiendront ainsi une prolongation de vie. Mais eux-mêmes ignorent que leur durée de vie a été augmentée. Dans ce genre de cas, la prolongation est généralement de 6 à 12 ans. Certains êtres ont accumulé une quantité particulièrement importante de mérites cachés et ne pourront peut-être pas en épuiser les bienfaits en une seule vie. Ceux-ci seront alors répartis sur plusieurs vies successives, au cours desquelles ils jouiront de la rétribution d'une longue vie. La durée de la vie humaine est fixée ; les récompenses et les châtiments prévus par les lois de l'au-delà ne transgressent pas les lois naturelles. »

Je souhaite alors poser une autre question au magistrat de l'au-delà : « Dans les écritures, le Bouddha enseigne à tous de manger moins et de dormir moins, voire de ne pas dormir, pour se consacrer à la pratique spirituelle. Cela peut-il avoir des effets sur la santé et la durée de vie ? »

Le magistrat de l'au-delà répond : « Le Bouddha est un pratiquant doté d'une grande sagesse dans l'univers. Le chemin de pratique que nous suivons, il l'a lui-même parcouru pas à pas. Puisqu'il l'a déjà traversé, il sait naturellement comment enseigner à tous à avancer sur ce chemin. Pratiquer selon cet enseignement du Bouddha ne nuit ni à la santé ni à la durée de vie. Seuls les actes fautifs du corps, de la parole et de l'esprit, ou encore le fait de ne pas prendre soin de son corps au cours de la vie, de boire et de manger à l'excès sans discernement, d'inverser le jour et la nuit, de perdre le contrôle de ses émotions, et

autres causes semblables, peuvent affecter la durée de vie. [31]

Manger moins et dormir moins est une très bonne manière de prendre soin du corps. En réalité, nous autres humains pouvons nous passer de nourriture et de sommeil. Si une personne parvient à accorder son souffle à la nature à chaque instant de conscience et à réaliser l'unité du Ciel et de l'être humain, elle jouira naturellement de la santé et de la longévité. Elle pourra alors se passer de nourriture et de sommeil, et retrouver la lumière qui était la sienne avant de s'incarner. Mais les gens ordinaires n'y parviennent pas. C'est pourquoi le Bouddha enseigne à tous de progresser par étapes, en commençant par manger moins. Manger moins amène naturellement à dormir moins, puis à ne plus dormir pour pratiquer avec assiduité. [31]

Comme je viens de le dire, la quantité de nourriture qu'une personne mangera est déjà fixée avant son incarnation. Manger moins maintenant revient donc à mettre en réserve les bénédictions initialement attribuées pour cette vie. En poursuivant longtemps une pratique assidue qui consiste à manger moins et à dormir moins, voire à ne plus dormir, on obtiendra assurément, au fil des jours et des mois, de plus grandes bénédictions et de meilleurs fruits. Comment cela pourrait-il donc nuire à la durée de vie ? Bien ! Ayu, comprends-tu ? » Je hoche la tête pour lui faire signe que j'ai compris. [31]

Le magistrat de l'au-delà dit : « Nous nous arrêterons ici pour aujourd'hui. Si tu as des questions, n'hésite pas à revenir ! »

« Très bien ! Amitābha ! Merci, magistrat de l'au-delà ! »

Je joins les paumes et salue le magistrat de l’au-delà ! Puis je repars sur le lotus blanc !

3/ Enfin, je découvre le Miroir des fautes dont on parle depuis si longtemps — Devant la terrasse du Miroir des fautes, il n'y a personne de bon !

Merci au Bouddha pour le soutien de sa puissance ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Je joins les paumes et salue le magistrat de l'au-delà !

« Aujourd'hui, j'aimerais vous poser une question, magistrat de l'au-delà : à quoi ressemble la terrasse du Miroir des fautes dont parlent les récits ? Quand j'étais toute petite, j'entendais souvent les aînés de ma famille dire, dans leurs conversations, qu'après la mort on devait aller dans le monde souterrain de l'au-delà pour passer devant le Miroir des fautes. Je ne sais pas si c'est exact. J'aimerais beaucoup aller le voir. »

Le magistrat de l'au-delà explique : « La terrasse du Miroir des fautes a été conçue spécialement pour ceux qui commettent de mauvaises actions karmiques. C'est comme si chacun avait, au fond de son cœur, un Miroir des fautes doté d'un enregistreur. Toutes les bonnes et mauvaises actions que les vivants accomplissent chaque jour sont enregistrées et filmées par cet appareil ; les divinités nées avec eux les consignent également en secret, une à une.

Les matériaux de la terrasse du Miroir des fautes proviennent de bois sacrés et de verre précieux du monde des vivants. On les réunit ensuite aux souffles spirituels yin et yang du Ciel et de la Terre, qui se concentrent et se condensent pour former l'ensemble. Parmi ces souffles spirituels yin et yang du Ciel et de la Terre, le yang représente la lumière et le bon karma. Un vivant qui fait le bien toute sa vie possède un esprit lumineux. Quand il arrive devant la terrasse du Miroir des fautes, tout est lumière et aucune image n'est diffusée. C'est pourquoi les personnes de bien n'ont pas besoin de passer devant le Miroir des fautes. Le yin représente l'obscurité et les ombres, c'est-à-dire le mauvais karma. Dès qu'un vivant commet une mauvaise action au cours de sa vie, aussi secrète soit-elle, il le sait parfaitement au fond de lui. Tout est recueilli dans la conscience ālaya, tout s'inscrit dans le miroir du cœur, au plus profond de lui, et une ombre apparaît dans son cœur. [32]

La terrasse du Miroir des fautes est précisément constituée par la réunion des deux souffles yin et yang. Dès qu'elle entre en présence du souffle spirituel yin issu du mauvais karma d'un esprit coupable, les souffles communiquent et se relient aussitôt. Elle diffuse immédiatement les mauvaises actions commises par cet esprit durant toute sa vie. Il se révèle alors entièrement tel qu'il est, sans rien pouvoir dissimuler ni trouver où se cacher. C'est ce que dit le Sūtra de l'Ornement fleuri : « Si l'on veut connaître tous les bouddhas des trois temps, il faut contempler la nature du domaine des phénomènes : tout est créé par l'esprit seul. » Il s'agit donc d'une projection de l'esprit.

Il suffit qu'un esprit coupable se tienne devant la terrasse du Miroir des fautes pour que tous les méfaits secrets de sa vie, petits et grands, soient diffusés un à un. Dès que la terrasse commence à les montrer, tous les êtres qui l'entourent peuvent voir simultanément l'ensemble de ses fautes et de ses mauvaises actions. Beaucoup d'esprits coupables éprouvent de la honte, du regret et de la terreur. Mais il n'existe plus aucun remède à leurs regrets. Impuissants, ils ne peuvent que se laisser traîner par les féroces agents de l'au-delà pour poursuivre les longs et douloureux châtiments des enfers.

Si une personne fait le bien et accumule des mérites toute sa vie, agit avec droiture et franchise, et ne cache absolument rien dans son cœur, elle porte en elle un souffle de bonté parfaite et de pur yang. Devant la terrasse du Miroir des fautes, aucune image n'apparaît. Ceux qui ont fait le bien toute leur vie n'ont pas besoin de venir passer devant ce miroir. À la fin de leur vie, ils s'élèvent directement selon le degré de luminosité de leur esprit. Plus celui-ci est lumineux, plus ils s'élèvent haut. Certains s'élèvent vers des terres de bouddhas situées ailleurs, avec lesquelles ils ont une affinité ; d'autres sont accueillis par des divinités bienveillantes dotées de bénédictions et de mérites, qui les guident vers une renaissance dans le monde céleste. Quant aux esprits qui ne sont ni bons ni mauvais, ils sont renvoyés renaître dans le monde humain après avoir été jugés dans les dix palais. Selon l'importance de leurs bénédictions, ils naissent garçons ou filles, riches et de rang élevé ou pauvres, destinés à vivre longtemps ou à mourir jeunes, et ainsi de suite. Ceux qui ont commis de mauvaises actions karmiques doivent

venir devant la terrasse du Miroir des fautes. Tout le mal qu'ils ont fait durant leur vie apparaît sous leurs yeux ; puis les agents de l'au-delà les emmènent, honteux et impuissants. » [3]

« Ayu, viens avec moi visiter la grande salle du Miroir du karma de l'au-delà. »

« À vos ordres, magistrat de l'au-delà ! »

Je vois maintenant beaucoup de monde devant nous. Il y a un très large miroir ovale. Le magistrat de l'au-delà me dit que c'est la terrasse du Miroir des fautes. Tout en haut du miroir figure l'inscription : « Devant la terrasse du Miroir des fautes, il n'y a personne de bon. » Le magistrat me demande d'en prendre les mesures.

La terrasse du Miroir des fautes mesure environ 3,3 mètres de haut sur 1,8 mètre de large. On voit un socle rectangulaire en bois bleu-vert, orné de motifs sculptés en relief, qui soutient le miroir. La face du miroir est en verre précieux, bordé de motifs en bois bleu-vert sculptés en relief. Ce verre précieux est le grand écran sur lequel sont diffusés les actes coupables commis par les esprits durant toute leur vie. Les ornements en bois bleu-vert sculptés en relief de la terrasse émettent une lueur vacillante et spectrale. Avec les agents de l'au-delà féroces et grimaçants qui se tiennent à côté, l'ensemble est vraiment terrifiant ! À cela s'ajoutent les mauvaises actions secrètes de certains esprits, inconnues des autres durant leur vie, que diffuse le Miroir des fautes. Les coupables et les preuves sont désormais réunis sous les yeux de tous. Ce spectacle glace véritablement le cœur d'effroi et rend la scène encore plus terrifiante ! [32]

Les esprits coupables qui se trouvent ici viennent tous d'arriver au terme de leur vie. Ils ressentent déjà l'atmosphère du monde souterrain et ont, pour la plupart, le visage accablé. Je viens d'entendre un homme dire : « De toute ma vie, je n'ai jamais tué personne ni mis le feu à quoi que ce soit. Pourquoi me traîner ici ? Laissez-moi sortir ! » Je vois deux féroces agents de l'au-delà saisir un homme et le pousser violemment devant la terrasse du Miroir des fautes. Il est contraint de s'agenouiller dans une grande douleur. Le vaste miroir fait aussitôt apparaître des scènes d'inconduite sexuelle commise par cet homme durant sa vie, avec plusieurs femmes : c'est tout simplement insoutenable à regarder. Voilà une inconduite sexuelle poussée à l'extrême ; il avait tellement accablé de colère son épouse légitime qu'elle s'était alitée et était morte de chagrin. Heureusement que ces choses ne peuvent pas m'affecter, sans quoi il me faudrait me laver les yeux après les avoir vues ! À présent, les deux jambes de l'esprit coupable tremblent ; les agents de l'au-delà l'entraînent.

Je regarde ensuite l'esprit coupable suivant, celui d'une femme. Elle paraît distinguée et ses traits sont réguliers. Quelle faute a-t-elle bien pu commettre ? Le Miroir des fautes révèle qu'elle avait suivi une personne de son cercle d'amis et calomnié un pratiquant laïc qui observait rigoureusement les préceptes et diffusait le Dharma. Cette femme étudiait elle-même le bouddhisme et possédait même de très vastes connaissances en la matière. Malheureusement, poussée par la jalousie, elle avait délibérément calomnié ce pratiquant laïc qui observait rigoureusement les préceptes et diffusait le Dharma, en

l'accusant d'avoir violé une certaine personne. La calomnie avait porté ses fruits : plus personne ne venait écouter son enseignement du Dharma, et le pratiquant n'avait eu d'autre choix que de se retirer pour poursuivre sa pratique.

Cette femme avait calomnié le pratiquant laïc plus violemment encore que la personne de son cercle d'amis qu'elle avait suivie. Les connaissances du Dharma de cette autre personne étaient moins étendues que celles de la femme : faute de sagesse, cette personne ne faisait que répéter ce qu'elle entendait et suivre les autres dans leurs calomnies. La femme, en revanche, avait tout calculé et employé tous les moyens pour calomnier le pratiquant laïc, finissant par le contraindre à se retirer pour poursuivre sa pratique.

À cause de ses calomnies, cette femme avait aussi développé un cancer de la gorge, accompagné de complications. Du pus s'écoulait continuellement de sa bouche et de son nez. Elle était restée alitée à l'hôpital, sous perfusion intraveineuse, jusqu'à la fin douloureuse de sa vie. À cet instant, sachant qu'un grand malheur allait s'abattre sur elle, elle s'agenouille aussitôt pour demander grâce. Un agent de l'au-delà lui plante férocement sa fourche dans la bouche et dit : « Nous allons voir si tu oses encore calomnier le vrai Dharma et trancher la vie de sagesse d'autrui ! Maintenant, va comparaître devant le roi Yan ! » [143]

Cette femme est vraiment à plaindre ! Si elle avait su qu'il en serait ainsi, pourquoi avoir agi de la sorte ? Entraver la diffusion du vrai Dharma, c'est couper aux êtres sensibles l'accès à la libération. C'est une grave

mauvaise action karmique qui entraîne une rétribution dans les enfers. Les lois de l'au-delà prévoient toutes sortes de châtiments pour punir les calomniateurs. Mais, quand ils auront fini de subir ces rétributions infernales, qui sait en quelle année, en quel mois, et dans quel monde on se trouvera !

Derrière eux s'étire encore une longue file. Tous les esprits coupables attendent leur tour ; ils sont si nombreux que la file semble sans fin. Tous doivent passer devant la terrasse du Miroir des fautes. Cela montre combien ceux qui commettent de mauvaises actions karmiques dans le monde humain sont nombreux, tellement nombreux !

Aujourd'hui, faute de temps, je n'ai vu que peu de cas. En réalité, regarder cette « terrasse du Miroir des fautes » est assez éprouvant, car on n'y voit que des transgressions des préceptes. Outre les scènes qui ne conviennent pas aux enfants, il y a aussi beaucoup d'événements terrifiants et sanglants : des meurtres avec effusion de sang, toutes sortes de sévices infligés à des personnes, des intrigues et des rivalités sournoises, etc. Hélas !!! Je n'ai pas le temps d'interroger chaque esprit coupable un à un, et je n'ai pas non plus envie de donner trop de descriptions détaillées. Si je le faisais, le livre Les lois inflexibles de l'au-delà deviendrait assurément un livre d'épouvante extrêmement terrifiant.

Au bout du compte, que chacun chérisse son précieux corps humain, observe les cinq préceptes, pratique les dix bonnes actions et accumule davantage de bénédictions et de mérites. Il faut au moins préserver la possibilité de renaître sous forme humaine et surtout ne pas tomber

dans les enfers. On y souffre vraiment trop, beaucoup trop : y rester ne serait-ce qu'une demi-minute est déjà difficile à supporter !

Le magistrat de l'au-delà dit : « Nous nous arrêterons ici pour aujourd'hui. Ayu, rentrez d'abord écrire votre texte et avertissez les gens de ce monde : qu'ils s'appliquent davantage à cultiver leur conduite et leur nature intérieure, et qu'ils s'efforcent de faire le bien. Qu'ils ne commettent pas de mauvaises actions karmiques qui les feront tomber dans les enfers en s'imaginant que ni les hommes ni le Ciel n'en sauront rien. Il faut savoir que, devant la terrasse du Miroir des fautes, tous les méfaits, petits ou grands, se révèlent sans exception. Puissent les gens de ce monde ne pas attirer eux-mêmes sur eux les rétributions inflexibles des lois de l'au-delà ! »

« Amitābha ! Merci, magistrat de l'au-delà ! »

Je joins les paumes et salue le magistrat de l'au-delà ! Puis je repars sur le lotus blanc !

4/ Le commandant suprême du monde souterrain : le grand empereur Yan, souverain de l'au-delà

Je vais maintenant vous décrire fidèlement l'apparence de l'Empereur de Fengdu, telle que je l'ai vue :

Le commandant suprême du monde souterrain, le grand empereur Yan, souverain de l'au-delà, est également l'Empereur de Fengdu. Il est grand, robuste et solidement bâti. Son allure imposante inspire le respect et il paraît extrêmement sévère. L'Empereur a le visage rond, des traits réguliers et de grands yeux au regard courroucé. Ses sourcils et ses yeux lui donnent une expression d'une grande majesté.

L'Empereur sourit aux personnes qui font le bien. Quand il sourit, son visage paraît paisible. Mais, face aux esprits coupables, il se montre extraordinairement sévère et furieux. Ses sourcils et les coins de ses yeux se relèvent, inspirant la crainte à ceux qui le regardent.

Quand l'Empereur réprimande les esprits coupables, sa voix est assourdissante. Ses yeux, déjà grands, s'ouvrent encore davantage sous l'effet de la colère. Il ouvre aussi la bouche toute grande et frappe violemment sa table, pétrifiant complètement les esprits coupables ! L'Empereur a toujours quelque chose d'inapprochable. [33]

La coiffe de l'Empereur est surmontée d'un élément rectangulaire d'où pendent des pendeloques à l'avant et à

l'arrière. Le rectangle est noir et les pendeloques sont blanches. Cette coiffe est très imposante. De style ancien, comme les coiffes des dignitaires d'autrefois, elle porte un motif représentant les montagnes, les fleuves et les terres du monde humain, en cinq couleurs au total. Au centre se trouve un rubis. De chaque côté du rubis s'étend un océan bleu, figuré par des vagues. Au-dessus de l'océan se trouvent des terres d'un jaune ocre, surmontées de forêts vertes et de hautes montagnes. L'ensemble du motif est composé de façon extrêmement majestueuse : toutes les montagnes, les eaux et les terres du monde humain sont réunies sur cette coiffe.

La robe de cour portée par l'Empereur présente une représentation des six voies de la transmigration, aux sept couleurs éclatantes. Cette représentation est circulaire et divisée en cinq parties égales. Tout en haut se trouvent la voie des êtres célestes et celle des asuras. Des êtres célestes masculins et féminins y volent, tandis que des asuras luttent et combattent les armées célestes. Face aux voies des êtres célestes et des humains se trouve celle des enfers. On y voit des esprits coupables cuire dans des chaudrons d'huile, des agents de l'au-delà frapper des esprits coupables, d'autres esprits coupables étreindre des colonnes de cuivre, etc. À côté du monde céleste, dans le sens des aiguilles d'une montre, se trouve la voie des humains. Ceux-ci sont répartis en trois catégories : les riches et les puissants, les ouvriers et les paysans pauvres. Sous la voie des humains, toujours dans le sens des aiguilles d'une montre, se trouve celle des esprits. On y voit des esprits affamés au gros ventre, des esprits qui souffrent de la faim, des esprits extrêmement maigres et

petits, des esprits de fumée et de feu, etc. En face de la voie des esprits se trouvent toutes sortes d'animaux, des volailles et des animaux sauvages, entre autres.

5/ La « Notification de l'au-delà relative aux corps spirituels » — Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval expliquent en détail toute la procédure suivie lorsqu'un vivant arrive au terme de sa vie

Ces derniers temps, j'ai l'impression que, dans beaucoup de villes du monde humain, le temps change d'un instant à l'autre chaque jour, surtout dans les régions côtières. Un moment, le soleil brille partout ; cet immense soleil rouge et ardent fait ruisseler les gens de sueur. L'instant d'après, le vent se lève et la pluie tombe à verse. Quand on est dehors, il suffit que le parapluie soit un peu petit pour que le vent le retourne et que l'on soit trempé de la tête aux pieds. Dernièrement, cela se produit pratiquement plusieurs fois par jour. Si l'on habite près des côtes, le vent, les vagues et les conditions météorologiques sont encore plus changeants. Il suffit d'avoir une résistance physique un peu faible pour attraper facilement un rhume. Autour de moi, beaucoup se plaignent du mauvais temps, de la chaleur étouffante et de la mauvaise qualité de l'air. [144]

Lorsqu'on entre dans les centres commerciaux, grands ou petits, ou dans les immeubles de bureaux, la climatisation y est glaciale. On passe sans cesse du chaud au froid ; ces changements brusques sont éprouvants. Tout le monde espère que le temps s'améliorera et se stabilisera un peu. Malgré cet espoir partagé, les

conditions météorologiques restent pourtant les mêmes. Les gens souhaitent toujours que tout aille bien autour d'eux, mais la plupart négligent de regarder comment ils traitent habituellement la nature.

Chaque jour, nous utilisons de nombreux produits jetables : baguettes, mouchoirs en papier, toutes sortes de beaux emballages. Nous produisons quotidiennement beaucoup de choses qui polluent l'environnement. Lorsque nous consommons, jour après jour, des objets du quotidien d'un grand raffinement, des appareils électroménagers, du mobilier, des canapés en cuir véritable, des vêtements de cuir ou de soie véritable, et toutes sortes de décorations magnifiques, nous demandons-nous si leur achat ne nous a coûté, à nous, qu'un peu d'argent, tandis que leur réalisation et leur splendide apparence ont exigé, dans les coulisses, le sacrifice de nombreuses vies pitoyables dont personne ne sait rien, ou encore d'immenses ressources humaines et matérielles ? Ces êtres dont la vie a été impitoyablement sacrifiée pour de tels produits étaient-ils donc prêts, de leur plein gré, à fournir aux humains un repas somptueux, ou à se laisser écorcher pour que les humains portent leur peau ? Si nous interrogions ces petits animaux, je suis convaincue qu'ils refuseraient. C'est là l'un des facteurs qui causent de graves dommages et polluent l'environnement.

Le deuxième facteur, ce sont les pensées humaines. Chaque jour, dans les transports en commun ou dans la rue, nous voyons beaucoup de personnes dont l'expression révèle la fatigue, la tristesse, l'accablement, l'inquiétude ou la peur. En réalité, de nombreuses

personnes ont des esprits attachés à elles ; il leur est donc très difficile de mener une vie heureuse où tout se déroule comme elles le souhaitent.

Toutes sortes de pensées négatives émanant de nous, les humains, se répandent continuellement autour de nous. Les animaux tués émettent eux aussi toutes sortes de pensées de rancune liées à la vie et à la mort, qui résonnent dans l'espace environnant. Tous guettent l'occasion de se venger et peuvent à tout moment provoquer toutes sortes de catastrophes pour l'humanité. Nos pensées influencent en réalité directement les changements climatiques de toute la nature. Les changements du climat naturel que nous attirons aujourd'hui sont précisément la rétribution des pensées que nous émettons chaque jour. C'est pourquoi les écritures disent : « Il faut contempler la nature du domaine des phénomènes : tout est créé par l'esprit seul. » [145]

Namo Amitābha ! Merci au Bouddha pour le soutien de sa puissance ! Je pars sur le lotus blanc !

J'aperçois justement Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval devant moi. Où vont-ils donc ? Allons les saluer !

« Amitābha ! Puis-je vous demander où vous vous apprêtez à aller, Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval ? »

Grand Frère Tête-de-Bœuf dit : « Oh ! Ayu, vous voilà ! Avez-vous terminé la rédaction des Lois inflexibles de l'au-delà ? » [146]

« J'en suis honteuse ! Il faut que je redouble d'efforts. Je terminerai au plus vite. Merci à vous deux de vous en soucier !

Chaque fois que je vous vois, vous êtes tous les deux très occupés. J'aimerais vous demander si votre travail vous met habituellement sous pression. Si jamais vous vous trompiez de personne en procédant à une arrestation, seriez-vous destitués par le roi Yan, souverain de l'au-delà ? Vous avez toujours l'air si féroces tous les deux. Pourquoi ne souriez-vous pas un peu ? Les spécialistes disent que garder un état d'esprit joyeux favorise la santé et permet aussi de réduire le stress ! »

Grand Frère Tête-de-Bœuf dit : « Nous, Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval, faisons partie des agents de terrain de l'au-delà. Chaque jour, nous recevons une grande pile d'avis émis par l'au-delà annonçant que des vivants arrivent au terme de leur vie. Ce sont les "Notifications de l'au-delà relatives aux corps spirituels", appelées en abrégé "avis de l'au-delà". [34]

Les "Notifications de l'au-delà relatives aux corps spirituels" existent en deux couleurs : les unes sont jaune pâle et les autres rouge sombre. Les avis jaune pâle sont remis aux fonctionnaires du Bureau de la récompense du bien et du Bureau de la punition du mal du monde souterrain, qui les emportent dans le monde des vivants pour accueillir les âmes des défunts et les conduire dans l'au-delà. Seuls les avis rouge sombre nous sont confiés, à nous, Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval. [34]

Un avis jaune pâle signifie que le bon karma prédomine chez le vivant arrivé au terme de sa vie. Un avis rouge sombre signifie que son mauvais karma prédomine et qu'il doit tomber dans les différents enfers pour y subir des châtiments.

Les « Notifications de l'au-delà relatives aux corps spirituels » indiquent que tel vivant arrivera au terme de sa vie à tel endroit, le jour XX du mois XX de l'année XX, à X heures, X minutes et X secondes ; les circonstances qui entraîneront sa mort y sont également consignées en détail. Nous nous rendons exactement au lieu et à l'heure indiqués pour saisir directement son esprit et le ramener dans le monde souterrain afin qu'il y subisse son châtiment. Si nous rencontrons des esprits récalcitrants, nous les traitons avec beaucoup de rudesse et les poussons dans le monde souterrain. Le lieu et les circonstances de la mort diffèrent pour chacun, mais la plupart des gens meurent de maladie, alités à l'hôpital à la fin de leur vie. L'hôpital est donc un lieu où beaucoup de vivants arrivent au terme de leur existence ; c'est aussi pour cette raison que nous nous y rendons souvent pour arrêter les esprits et les amener devant la justice. [34]

En principe, nous ne nous trompons pas de personne, car les « Notifications de l'au-delà relatives aux corps spirituels » montrent à l'avance le déroulement de la mort du vivant ; lorsque nous recevons un avis, nous le visionnons d'abord une fois. Avant la fin de sa vie, chaque vivant émet une certaine lumière corporelle, dont l'éclat varie selon les personnes. Plus cette lumière est vive, plus elle indique une personne de grande bonté, voire un pratiquant à la conduite pure. Si cette lumière a entièrement disparu et qu'une lumière noire des enfers enveloppe le vivant, son esprit fait alors partie de ceux que nous, Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval, devons ramener dans le monde souterrain. Lorsque ces deux signes se manifestent, nous ne risquons guère de nous

tromper. Si, malgré tout, nous arrêtons vraiment la mauvaise personne, nous renvoyons aussitôt son esprit dans le monde des humains ; le roi Yan, souverain de l'au-delà, mène aussi une enquête approfondie sur les causes de l'incident pour régler l'affaire. [34]

Le roi Yan, souverain de l'au-delà, punit effectivement avec sévérité les êtres qui transgressent les préceptes. Mais si nous n'avons pas commis une faute intentionnellement, il nous donne la possibilité de nous corriger et de prendre un nouveau départ. Toute chose a ses causes antérieures et ses conséquences. Bien entendu, nous traitons les affaires avec beaucoup de prudence : si nous nous trompions souvent d'esprit, notre négligence ne provoquerait-elle pas des tragédies dans les familles humaines ? Même si le roi Yan ne nous punissait pas, nous devrions nous-mêmes porter une lourde dette karmique. En général, nous arrivons sur les lieux avant que la vie de la personne ne s'achève, pour examiner les environs et vérifier les renseignements concernant l'identité de son esprit, afin d'éviter de nous tromper.

À présent, parmi les esprits arrivés au terme de leur vie que nous arrêtons chaque jour, presque tous sont ceux de vivants ayant transgressé le précepte interdisant l'inconduite sexuelle. Les esprits que nous sommes amenés à ramener dans le monde souterrain ont nécessairement commis de leur vivant divers actes de mauvais karma conduisant aux enfers. Aujourd'hui, parmi les innombrables vivants du monde humain, la plupart ont commis des fautes d'inconduite sexuelle ; leurs esprits dégagent une lourde atmosphère, un champ

magnétique d'inconduite sexuelle. Comment pourrions-nous sourire en les voyant ?

Parmi ces esprits coupables d'un mauvais karma d'inconduite sexuelle, certains continuent même, après leur mort, à émettre des pensées d'inconduite sexuelle. C'est le résultat d'une habitude devenue une seconde nature. Nous devons absolument adopter une attitude féroce pour les ramener à la conscience de leur situation et leur faire comprendre qu'ils ont épuisé les bénédictions dont ils bénéficiaient dans le monde humain, qu'ils doivent se repentir sincèrement et subir les châtiments des enfers.

En réalité, nous aussi aimerions sourire, mais nous n'y parvenons vraiment pas. Nous ne pourrons le faire que si le livre Les lois inflexibles de l'au-delà est largement diffusé dans le monde humain, si tous ceux qui le lisent respectent les devoirs moraux des relations humaines et ne commettent aucun mauvais karma conduisant aux enfers, et si tous les enfers sont vidés. Alors, nous aussi, nous sourirons assurément.

Aujourd'hui, trop de vivants tombent dans les enfers, et notre charge de travail ne cesse d'augmenter. Ayu, vous devez vraiment achever au plus vite Les lois inflexibles de l'au-delà. Nous espérons que ce livre de vertu orientera le cœur des humains vers le bien et permettra de détourner les diverses catastrophes qui menacent leur monde.

Amitābha ! Nous avons du travail à accomplir ; nous reparlerons si l'occasion se présente ! Poursuivez votre visite, nous partons devant. Au revoir ! »

Amitābha ! Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval sont vraiment très rapides ! On ne les voit déjà plus. Bien que

tous les membres du personnel du monde souterrain aient l'air farouches, ils sont pleins du sens de la justice et des responsabilités. Moi aussi, je dois rentrer et hâter la rédaction de mes textes.

Namo Amitābha ! Je repars sur le lotus blanc !

6/ Depuis toujours, le juste et le déviant sont aussi incompatibles que la glace et les braises ; aujourd'hui, entre blâme et éloge, distinguons le faux du vrai ! — Visite au général Yue Fei, grand héros de la nation, qui raconte en détail les événements d'autrefois

Gratitude pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Moi, Ayu, je joins les paumes pour saluer le magistrat de l'au-delà !

« Monsieur le magistrat ! Aujourd'hui, j'aimerais vous demander de me conduire auprès du général Yue Fei. Dans le monde humain, de nombreuses légendes circulent à son sujet. Lorsque j'étais enfant, j'avais déjà entendu mes enseignants faire son éloge à l'école. »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Yue Fei est général dans l'au-delà. Ayu, suivez-moi, je vais vous conduire à sa résidence ; vous pourrez l'interroger vous-même. »

Nous voici arrivés ! Je suis à la fois nerveuse et heureuse ! Devant nous se dresse une maison ancienne qui ressemble à un temple. Au milieu de la façade est inscrit : « Résidence du général Yue Fei ». Quatre yakṣas armés se tiennent devant la grande porte rouge. L'un d'eux aperçoit le magistrat et le salue aussitôt.

Le magistrat demande au yakṣa d'annoncer au général qu'une pratiquante laïque du monde des vivants, Shangguan Yuhua, doit écrire le livre Les lois inflexibles de l'au-delà, à la demande de l'au-delà, afin de purifier les mœurs de la société humaine et de secourir les êtres souffrants qui s'égarent dans la transgression des préceptes. Elle a besoin de recueillir des renseignements et de mener des entretiens dans le monde souterrain. Shangguan Yuhua souhaite à présent venir présenter ses respects au général et l'interroger ; qu'on veuille bien l'en informer.

Le yakṣa entre aussitôt dans la résidence pour annoncer notre arrivée. Un autre nous conduit dans le vestibule et nous invite à nous asseoir et à boire du thé en attendant un moment. Une porte de ce vestibule mène directement à l'intérieur ; nous restons assis à attendre.

Les lieux ne ressemblent pas à un enfer : on se croirait vraiment dans la demeure d'un haut fonctionnaire. Des yakṣas de service y patrouillent. Le yakṣa qui se trouvait tout à l'heure à l'entrée revient. Il nous dit que le général doit bientôt assister à une réunion, mais qu'il dispose d'un peu de temps pour nous recevoir auparavant. Le yakṣa nous conduit alors dans la salle intérieure.

Cette salle intérieure est beaucoup plus grande que le vestibule. En son centre figurent quatre grands caractères : « 尽忠报国 » (« Servir le pays avec une loyauté sans réserve »). Ces grands caractères, qui semblent tracés en écriture semi-cursive, rayonnent d'un souffle, d'un champ magnétique de défense de la justice. Ils paraissent bondir, pleins de mouvement et du sens de la justice : c'est émouvant ! Au milieu de la grande salle se trouve un

bureau, derrière lequel le général est assis. Je joins les paumes pour saluer le général Yue Fei !

Moi, Shangguan Yuhua, humble femme du peuple, je présente mes respects au général !

Le général Yue Fei : « Pas de cérémonie ! Shangguan Yuhua, inutile de faire tant de façons ; relevez-vous ! Vous pouvez parler sans détour. »

Le général Yue Fei a le teint plutôt sombre et un visage très sévère, mais il n'a pas l'air aussi farouche que les nombreux rois de l'au-delà. Il dégage une impression de gravité, alliée à un profond sens de la justice. Il porte la tenue grise des fonctionnaires du monde souterrain.

Le général Yue Fei : « Shangguan Yuhua, vous devez écrire avec soin Les lois inflexibles de l'au-delà, afin que les êtres du monde humain sachent qu'en commettant un mauvais karma conduisant aux enfers, ils y tomberont inévitablement et subiront des rétributions douloureuses, sans mesure et sans limites. Il est facile d'y tomber, mais très, très difficile d'en sortir. Avez-vous des questions à me poser ? »

Ayu : « Oui, général ! De nombreuses légendes vous concernant se sont transmises dans le monde humain. Par exemple, qui a causé votre perte ? Était-ce Qin Hui ou l'empereur ? Et comment considérez-vous aujourd'hui ce qui vous a été fait à l'époque ? Qu'en pensez-vous ? Le poème chanté Man Jiang Hong, connu de tous et récité de siècle en siècle, est-il bien votre œuvre ? Selon une légende, vous seriez la réincarnation de Zhang Fei, de l'époque des Trois Royaumes : est-ce vrai ? Voilà les questions que j'aimerais vous poser. Et puisque vous êtes à présent général dans l'au-delà, où se trouve Qin Hui ? Je

vous remercie de bien vouloir éclairer les doutes d'une humble femme du peuple. »

Le général Yue Fei : « De mon vivant, c'est bien Qin Hui qui a causé ma perte. À l'époque, il était constamment jaloux de moi ; au début, il ne s'agissait que de jalousie. Il enviait l'estime que Sa Majesté portait à mon amour du pays. Aussi disait-il ou faisait-il souvent des choses devant le souverain pour entraver mes plans de bataille. À plusieurs reprises, juste avant l'ouverture des combats, il a également avancé des objections à ces plans, mais ses tentatives ont échoué à maintes reprises.

À l'époque, je n'imaginais pas qu'il aurait l'intention de me tuer. Je pensais simplement que, par jalousie, Qin Hui avait une manière d'agir un peu différente de la mienne. Dans le travail, les divergences personnelles de jugement provoquent toujours des frictions ; au fond, je croyais qu'il souhaitait seulement accomplir quelque chose qui lui vaudrait un regard plus favorable de Sa Majesté.

Avec le recul, je m'étais effectivement trompé dans mon jugement sur Qin Hui. Je pensais toujours que sa façon d'agir différait seulement un peu de la mienne. De ce fait, je ne me préoccupais guère de me prémunir contre lui ; je ne songeais qu'à servir le pays avec une loyauté entière et sincère.

Lorsque les manières d'agir diffèrent, il suffit de faire preuve de patience et de concessions mutuelles : les difficultés finissent par passer. Je m'attachais davantage aux grandes questions : comment protéger nos foyers et défendre le pays ? Quant aux rancunes et aux luttes personnelles, elles ne méritaient absolument pas qu'on leur accorde de place dans son cœur ; il était inutile de lui

chercher querelle pour de petites choses. Mon cœur était d'une sincérité entière, je n'avais rien à expliquer. Un homme doit prouver son innocence par ses actes.

Quant à ma mise à mort, je n'en garde aucune rancune ! Victoires et défaites sont le lot ordinaire du soldat. Aujourd'hui je gagne ; demain, si je suis vaincu, je devrai nécessairement affronter la mort. Cela peut arriver à tout instant. Le moment où cette heure survient importe peu ; l'essentiel est que mon sacrifice ait une valeur et que ma mort ne déshonore pas le pays. À l'époque, bien qu'on m'ait calomnié et fait périr, j'ai accepté intérieurement la mort en obéissant à l'ordre reçu, et je ne l'ai absolument pas redoutée.

À l'approche de la mort, je pensais encore à l'enseignement de ma mère : servir le pays avec une loyauté sans réserve. Que de regrets cette pensée éveillait en moi ! Je songeais qu'en tant que fils, je n'avais pas encore rendu à ma mère les bienfaits de m'avoir élevé, que je n'avais pas non plus pleinement accompli mon devoir de servir fidèlement le pays, et que celui-ci allait perdre un soldat sincèrement dévoué à la protection des foyers et à sa défense. Ma dernière pensée fut que, s'il y avait une vie prochaine, j'accomplirais encore mieux ce devoir de loyauté envers le pays. Puis je fus mis à mort sur ordre impérial ! Je n'ai haï personne : ni Qin Hui pour ses calomnies et son complot meurtrier, ni Sa Majesté pour l'aveuglement qui lui fit ordonner la mort d'un serviteur loyal et intègre. Tout cela n'a plus d'importance pour moi.

Après ma mort, lorsque je suis arrivé dans la grande salle du jugement de l'au-delà, le roi Yan, souverain de l'au-delà, a vu que, malgré le tort qu'on m'avait fait, je ne

nourrissais aucune rancune ni aucun désir de vengeance, et qu'à l'approche de la mort mon cœur restait attaché à la protection des foyers et à la défense du pays. Il m'a donc nommé général de l'au-delà. Aujourd'hui, j'y dirige les affaires militaires. Lorsqu'une guerre s'apprête à éclater dans le monde humain, nous, dans l'au-delà, en organisons les opérations trois mois à l'avance.

Car chaque guerre dans le monde humain relève en réalité d'un karma collectif fixé, créé par les êtres humains lorsqu'ils ont tué des êtres vivants dans le passé. Dans les circonstances ordinaires, le karma fixé ne peut pas être modifié. Pour le transformer véritablement, il faut un bon karma d'une puissance considérable. En général, seule l'action conjuguée de la puissance du Bouddha et d'une force extrêmement grande de bon karma offre une possibilité de le modifier ; cette modification consiste seulement à réduire au minimum sa force nuisible. Aujourd'hui, le cœur des humains manque de bonté, et il est très difficile de modifier le karma fixé. C'est pourquoi la publication des Lois inflexibles de l'au-delà est une bonne chose : ce livre peut exhorter les humains à transformer leur cœur.

Lorsqu'une guerre se produit dans le monde humain, les armées de l'au-delà doivent en avoir organisé à l'avance tous les détails. Par exemple : qui sera vainqueur, qui sera vaincu ? Combien y aura-t-il de morts et de blessés ? Nous réglons tout cela conformément aux causes et aux conséquences des vies antérieures. Autrement dit, avant même que les humains aient commencé à combattre, les résultats sont déjà arrêtés et communiqués dans l'au-delà. Pour ma part, je suis chargé d'organiser les

troupes et de prendre en main les diverses tâches liées au déclenchement de la guerre.

Les guerres de l'au-delà diffèrent de celles du monde humain. Dans le monde humain, les hommes ont un corps de chair et de sang ; s'ils sont blessés, ils peuvent rester infirmes toute leur vie, voire mourir. Dans l'au-delà, la guerre est un affrontement de pouvoirs spirituels et de forces de l'esprit : c'est tout à fait différent.

Pour avoir persécuté et fait périr des serviteurs loyaux et intègres, pour corruption et pour d'autres crimes, Qin Hui subit actuellement son châtiment dans l'enfer du mont Tai. Une fois sa peine accomplie dans cet enfer, il devra encore se rendre dans l'enfer de l'Arrachement de la langue, dans l'enfer des Yeux criblés de traits et dans d'autres enfers pour y subir des châtiments supplémentaires. Qin Hui a commis un grave mauvais karma de son vivant ; je pense que le jour où il pourra quitter les enfers et retrouver sa liberté est encore extrêmement lointain.

Mais j'espère aussi qu'il pourra être délivré au plus tôt des souffrances des enfers. Après tout, de notre vivant, nous servions à la même époque le même souverain et vivions sur le même sol ; seuls nos postes et nos fonctions différaient. Pour moi, il n'y avait au fond aucune différence. Il suffisait que chacun accomplisse correctement son devoir, protège l'État et permette au peuple de vivre dans la stabilité. Quant à la vie, à la mort, au bonheur et au bien-être personnels, ils n'ont aucune importance. Pour manger, trois repas suffisent ; pour dormir, un seul lit. Il n'est pas nécessaire de rechercher

davantage : il suffit de pouvoir faire du bien au plus grand nombre.

Comme les pensées du cœur sont importantes ! À présent, Qin Hui et moi nous trouvons tous deux dans l'au-delà, mais nos situations sont aussi éloignées que le ciel et la terre. Chaque jour, je reste occupé à organiser diverses affaires militaires. Certains de mes anciens subordonnés du monde humain continuent aujourd'hui à me suivre dans l'au-delà, après être arrivés au terme de leur vie. Qin Hui, au contraire, bien qu'il soit lui aussi dans l'au-delà, doit endurer les châtiments douloureux des enfers, sans mesure, sans limites, pendant de longs kalpas.

J'exhorte les gens de ce monde : vous qui exercez une fonction publique, ne vous laissez jamais corrompre, ne détournez pas la loi et ne faites pas servir l'intérêt public à vos intérêts privés. Si vous manquez à vos devoirs, trompez l'État, spoliez le peuple, traitez les gens ordinaires comme de l'herbe sans valeur et ne recherchez pas le bonheur de vos compatriotes, vous pourrez peut-être échapper aux lois du souverain de votre vivant, mais après votre mort vous échapperez difficilement aux lois inflexibles de l'au-delà ! Si, en revanche, vous servez loyalement le pays, aimez le peuple comme vos propres nourrissons, faites passer son bien-être avant toute autre chose, assumez la lourde responsabilité de la paix et de la stabilité du territoire, ne trompez pas votre souverain, restez honnêtes jusque dans le secret d'une chambre obscure et pratiquez résolument le bien, alors, au terme de cette existence, votre âme loyale s'élèvera directement dans les cieux et y connaîtra le bonheur pendant des

milliers et des milliers, des myriades et des myriades d'années !

Vous m'avez interrogé sur le poème chanté Man Jiang Hong : c'est bien moi qui l'ai composé à l'époque, sous le coup de l'émotion. Quant à l'histoire selon laquelle je serais la réincarnation de Zhang Fei, de l'époque des Trois Royaumes, ce n'est qu'une légende, elle n'est pas vraie. Comment pourrais-je avoir la vaillance de Zhang Fei ?

Je vous le dis : les lois de l'au-delà sont absolument justes et impartiales, sans la moindre erreur ni omission. Elles diffèrent de celles du monde humain, où tant d'affaires obscures donnent lieu à des injustices, à des accusations fabriquées et à des erreurs judiciaires. De plus, l'au-delà n'a pas d'organisme de lutte contre la corruption comme il en existe chez les humains : tous les fonctionnaires du monde souterrain servent l'intérêt public et respectent les lois ; il n'y a aucun fonctionnaire corrompu. Tous sont égaux à leur arrivée dans l'au-delà. Toutes les affaires injustement jugées dans le monde humain apparaissent une à une telles qu'elles se sont réellement déroulées, devant la terrasse du Miroir des fautes du monde souterrain. Les lois inflexibles de l'au-delà ne peuvent lier étroitement que ceux qui commettent le mal ; elles ne peuvent retenir les personnes de grande bonté.

Shangguan Yuhua ! Vous devez écrire avec soin Les lois inflexibles de l'au-delà, car les êtres qui tombent aujourd'hui dans les enfers sont vraiment beaucoup, beaucoup trop nombreux ! J'espère que ce livre sera imprimé au plus vite, afin qu'après l'avoir lu, les gens renoncent au mal et se tournent vers le bien, se

perfectionnent eux-mêmes et étendent leurs efforts aux autres. Alors, les vents et les pluies seront favorables, et le pays sera sans guerre.

Bien ! Arrêtons-nous ici pour aujourd’hui. J’ai encore des affaires officielles à régler. Si vous avez des questions, vous serez la bienvenue une prochaine fois ! »

Moi, Ayu, je joins les paumes pour remercier le général Yue Fei !

Merci au magistrat de l’au-delà ! Merci à tous les gardes yakṣas !

Je repars sur le lotus blanc !

Annexe :

Devant la statue de pierre du marquis Yue — Liu Xianlun, dynastie Song [35]

Jadis, au battement des tambours, vous serviez aux frontières ; seigneur et haut dignitaire, votre personne pesait sur le destin du pays,

Sous les quatre mers, combien pensent encore à Wumu ? Cent ans après, aujourd’hui, je contemple votre noble figure, [147]

Au bout de votre pinceau, vent et lune en trois mille caractères ; dans votre parole, la rigueur du givre et cent mille soldats.

Le Ciel aussi sait qu’un homme garde des regrets inassouvis ; assurément, il devrait lui confier le renouveau de la dynastie. [36]

À la lecture de la biographie de Yue Wumu — Pan Yin, dynastie Yuan [35]

Sur dix mille li, les nuages flottants assombrissent le regard ; sur mille montagnes, le soleil couchant s’enfonce lourdement.

La cour elle-même renonce à l'ambition de restaurer la dynastie ; au-delà des passes, le grand général prodigue en vain son cœur.

Le sujet emporte jusqu'à la mort une vengeance inaccomplie ; les perfides tendent leurs pièges selon des plans d'une extrême profondeur.

Il ne reste qu'un coffret contenant le récit de cette loyauté sans faille ; essuyant mes larmes, je le relis sans pouvoir me contenir.

Man Jiang Hong — Inscrit sur une reproduction à l'encre de l'édit autographe adressé à Yue Wumu par l'empereur des Song désigné par son mausolée Siling — Wen Zhengming, dynastie Ming [35] [148]

J'essuie la stèle mutilée ; les mots de l'édit adressé à Fei restent vaguement lisibles.

Hélas ! Au début, combien l'on s'appuyait sur Fei ; ensuite, quelle cruauté !

Fallait-il donc, l'œuvre accomplie, qu'il périsse ? Hélas, les faits révolus, les paroles peuvent difficilement les racheter.

Une innocence absolue, de quoi inspirer la haine et plus encore la pitié : la tragédie de la prison de Fengbo ! [151]

Ne pensiez-vous donc pas à la Plaine centrale acculée ? Ne déploriez-vous donc pas l'humiliation des empereurs Hui et Qin ?

Mais si les empereurs Hui et Qin revenaient, quelle place resterait-il pour vous !

Que l'on cesse, mille ans durant, de parler de l'erreur du repli au sud : à l'époque, vous craigniez vous-même la reconquête de la Plaine centrale.

Dérisoire ! Que pouvait donc faire à lui seul un insignifiant Qin Hui ? Il ne faisait qu’aller au-devant de vos désirs.

Sentiments éprouvés en visitant le sanctuaire de Yue Wumu — Bazhi Toutuo, dynastie Qing [35]

Replié au sud, satisfait d’une paix précaire, le pays avait déjà péri ; les arbres du sanctuaire et du tombeau demeurent verdoyants.

Sans intégrité hors du commun, un homme laisse difficilement son nom ; là où repose une âme loyale, même l’herbe embaume.

Sous le vent et la pluie, lac et montagnes ressentent encore la douleur ; bûcherons et bergers qui vont et viennent sont eux aussi affligés.

Si les deux empereurs étaient revenus de son vivant, qui aurait versé des larmes de sang au soleil couchant ? [36]

Trois quatrains à la mémoire du général Yue — Miaozheng [35]

I

Un cœur ardent au service du pays, une lance de neuf chi ;
une robe de guerre teinte de sang sur les anciens champs de bataille ;
L’œuvre d’un général accomplie, des larmes pour mille âges ;
douze plaques d’or ensevelissent un serviteur loyal et intègre. [152]

II

Sur son dos, « Loyauté sans réserve » tatoué d’un rouge vif ;

l’art de percer une feuille de saule d’une flèche, appris de Zhou Tong ;
Loyauté et piété filiale toutes deux accomplies, le petit moi abandonné ;
l’homme qui atteint ce point est un héros.

III

Reconquérir monts et fleuves, accueillir les deux empereurs ;
dévoiler cette noble ambition fait tressaillir dix mille hommes ;
La pluie bruissante a cessé, je lève les yeux au loin ;
qui connaît les sentiments qui m’habitent en cet instant ?

7/ Une tasse de soupe de Meng Po, et bienfaits comme rancunes s'oublient ! — Visite sur place à la terrasse Yuwang [29]

Gratitude pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Moi, Ayu, je joins les paumes pour saluer le magistrat de l'au-delà !

Je demande au magistrat : « Tous les êtres du monde souterrain doivent-ils boire la soupe de Meng Po avant de renaître ? »

Le magistrat dit : « La soupe de Meng Po n'existe que dans le monde souterrain. Dans les cieux, dans le monde de la Béatitude de l'Ouest ou dans toute autre Terre pure d'un bouddha, il n'est nullement question de soupe de Meng Po. Tous les êtres dont l'âme rejoint le monde souterrain doivent en boire avant de renaître. Elle leur fait oublier leur vie précédente pour qu'ils recommencent, selon leur karma, à vivre auprès de nouveaux proches. Sans cette soupe qui leur fait oublier entièrement tout leur passé, les humains, dont la nature innée fondamentale est intelligente et possède toutes sortes de facultés d'analyse pénétrantes, pourraient se rappeler des fragments de leur vie précédente dans certaines circonstances et sous l'effet de certaines causes et conditions. Cela resterait possible même après une nouvelle naissance dans le cycle des renaissances, malgré

les obstacles karmiques qui provoquent l'obscurcissement de la conscience à l'entrée dans le sein maternel. Avant que la divinité Meng Po ne vienne travailler dans le monde souterrain, la soupe de Meng Po n'y existait pas.

Dans les temps anciens, les humains étaient bons par nature. Les premiers ancêtres de l'humanité à être venus dans le monde humain étaient des êtres célestes du Ciel de la Lumière sonore, dans le royaume de la forme. Grâce à leurs pouvoirs surnaturels, ils étaient venus sur Terre en volant pour s'y distraire. À cette époque, la Terre avait de belles montagnes et des eaux limpides, et l'air y était pur. Elle ne ressemblait pas au monde d'aujourd'hui, où la pollution de l'air et la pollution chimique industrielle sont omniprésentes ; mais ce qui corrompt le plus profondément la nature du cœur humain, c'est la pollution des informations erronées et nuisibles diffusées par les divers médias.

À cette époque, de la graisse de la terre poussait sur le sol. Elle avait l'apparence de fruits extrêmement frais, dont le parfum se répandait de tous côtés. Cette graisse de la terre ressemblait aussi un peu aux fruits des cieux, et ces fruits attirèrent les êtres célestes. Il n'y avait alors aucun humain sur Terre. Les êtres célestes observaient les cinq préceptes et ne transgressaient pas celui qui interdit le vol. Puisque la graisse de la terre n'appartenait à personne, elle appartenait donc à la terre elle-même ; ils commencèrent ainsi à la goûter. Ils la trouvèrent délicieuse et continuèrent tous à en manger en grande quantité.

Après s'être rassasiés de graisse de la terre, les êtres célestes constatèrent que la luminosité innée de leur nature spirituelle s'était ternie parce qu'ils avaient consommé la matière grossière de la Terre. Ils sentaient leur corps s'alourdir et avaient entièrement perdu le pouvoir surnaturel de voler librement. Ils ne purent finalement pas regagner le Ciel de la Lumière sonore. Par la suite, il ne leur resta qu'à cultiver la terre et à se multiplier sur Terre, à y vivre paisiblement et à se consacrer à leurs activités. Ils devinrent ainsi les ancêtres de l'humanité.

La graisse de la terre appartenait à la terre. En consommant une substance qu'elle produisait, les êtres célestes nouèrent avec elle un lien indissoluble. Dès lors, leurs pieds durent rester en contact avec le sol lorsqu'ils se déplaçaient, ce qui les empêchait de voler. Bien qu'ils aient perdu le pouvoir surnaturel de voler librement et ne puissent plus regagner les cieux, ils conservaient encore des pouvoirs surnaturels : seule leur capacité de voler avait disparu.

Les êtres célestes s'étaient tous élevés dans les cieux grâce à l'observance des cinq préceptes et à la pratique des dix bonnes actions. Ceux qui vinrent alors vivre sur Terre conservaient leur volonté d'observer les préceptes, croyaient aux causes et aux conséquences karmiques et étaient bons, purs et sincères. Tous vivaient en harmonie, dans une atmosphère paisible, sans commettre aucun acte de mauvais karma ni aucune transgression des préceptes. Mais cette situation ne dura pas longtemps. Plus les descendants des êtres célestes vivaient longtemps sur Terre, plus la luminosité de leur nature spirituelle

diminuait progressivement. Avec l'apparition de la pollution, la Terre commença aussi à perdre la beauté originelle de ses montagnes, la limpidité de ses eaux et la pureté de son air. Malgré cela, les humains de cette époque étaient encore bien meilleurs que nous aujourd'hui. À mesure que l'humanité continuait à se perpétuer et à se multiplier, que la luminosité spirituelle innée déclinait et que les bénédictions des humains diminuaient sans cesse, ceux-ci commencèrent à négliger les préceptes et devinrent peu à peu égoïstes. De petites catastrophes et de petites maladies se succédèrent alors, et les enfers commencèrent eux aussi à se manifester progressivement sous l'effet du mauvais karma.

Autrefois, les enfers étaient très petits et très peu de personnes y tombaient. Même lorsqu'une peine était prononcée, elle ne durait que quelques années. Certains, après avoir subi quelques années de châtiment dans les enfers, renaissaient dans le monde humain et s'amendaient. Par la suite, les personnes du monde des vivants qui tombaient dans les enfers devinrent de plus en plus nombreuses, jusqu'à ce que ceux-ci soient aujourd'hui pleins à craquer. À présent, les peines infligées à ceux qui y tombent sont généralement de cent ans ou plus ; personne n'est plus condamné à quelques années seulement. Cela résulte des comportements et des pensées dévoyés des humains, ainsi que de leur profond manque de compréhension des causes et des conséquences karmiques. »

Le magistrat de l'au-delà poursuit : « Nous venons de dire que les êtres célestes du Ciel de la Lumière sonore descendirent sur Terre et que, pour avoir mangé la graisse

de la terre, ils perdirent leurs pouvoirs surnaturels et ne purent plus regagner les cieux en volant. Dans le Sūtra Śūraṅgama, le Bouddha enseigne : "De même, lorsque les humains mangent les diverses céréales, leurs pieds ne quittent plus la terre." On voit donc que chacun de nous doit, à tout instant, veiller attentivement à ses actes et à ses pensées du quotidien : un seul instant d'inattention suffit pour se laisser entraîner par les phénomènes illusoires du monde extérieur. Les êtres du Ciel de la Lumière sonore, qui disposaient librement de pouvoirs surnaturels, virent la beauté de la Terre nouvellement formée (forme) et vinrent s'y promener en volant. Ils trouvèrent la graisse de la terre fraîche et désaltérante comme des fruits, et sentirent les multiples parfums naturels qu'elle dégageait. Attirés par son parfum (odeur), ils se mirent à la manger (saveur) et à l'absorber (contact). À cet instant, l'idée de manger avait surgi dans leur esprit. Dès son apparition, cette idée constituait une pensée illusoire faisant obstacle à la belle nature de leur esprit (objet mental) ; cette pensée illusoire allait se déployer en toutes sortes de comportements extérieurs et se traduire en actes. [150]

Bien que les êtres célestes n'aient pas enfreint le précepte interdisant le vol, il leur fallait du temps pour s'acquitter de ce qu'ils devaient en raison de ce lien indissoluble avec la terre. Mais, pendant cette période, toutes sortes d'événements continueraient à se produire. S'ils ne parvenaient pas à maintenir une pensée juste à chaque instant, la qualité de leur existence continuerait à décliner, et ils sèmeraient encore toutes sortes de mauvais karmas conduisant aux souffrances des enfers.

À l'origine, les êtres du Ciel de la Lumière sonore étaient des masses de lumière ; ils volaient grâce à leurs pouvoirs surnaturels et se transformaient à leur guise, sans avoir le lourd corps de chair et de sang des humains. C'étaient déjà des bénédictions célestes qu'ils avaient obtenues grâce à leur pratique assidue et à leur observance des préceptes purs dans le passé. Pourtant, il avait suffi que surgisse la pensée de goûter la graisse de la terre pour que la luminosité spirituelle de leur existence décline. Leurs pouvoirs surnaturels disparurent eux aussi progressivement, à mesure que se multipliaient leurs pensées illusoires et leurs attachements.

Les descendants des êtres célestes de cette époque, autrement dit les premiers humains, se souvenaient des bienfaits reçus et des rancunes, de leur vie amoureuse et d'autres événements de leurs existences passées, ce qui venait perturber le cours normal de la vie humaine. Mais, après avoir bu la soupe de Meng Po, ils poursuivaient le cycle des renaissances selon leur karma, oubliaient toutes les personnes et les affaires de leur vie précédente, et pouvaient de nouveau travailler à cultiver leur esprit.

La soupe de Meng Po réunit les cinq saveurs de la vie humaine : le sucré, l'acide, l'amer, le piquant et le salé. Ces cinq saveurs représentent aussi le destin après la renaissance dans le monde humain, avec toutes ses douceurs, ses acidités, ses amertumes et ses âpretés. Toutes les coupes de soupe de Meng Po paraissent identiques, mais les proportions des ingrédients qu'elles contiennent varient, même si les ingrédients eux-mêmes restent les mêmes. Par exemple, certains êtres ont un meilleur destin, de grandes bénédictions, une naissance

noble, des richesses abondantes, le respect d'autrui, une bonne santé, et ainsi de suite. La soupe de Meng Po que boivent ces personnes a donc une saveur sucrée plus prononcée. Ceux dont les bénédictions sont faibles la trouvent très amère et très acide ; ceux dont les bénédictions sont ordinaires y trouvent les cinq saveurs mêlées et éprouvent aussi une sensation de désaltération en la buvant. Le karma de chacun étant différent, chaque être ressent différemment la soupe de Meng Po. La divinité Meng Po vient elle aussi du monde humain, mais elle n'est pas tombée dans les enfers : l'Empereur céleste l'a envoyée exercer une fonction dans l'au-delà.

Dans le monde humain, la divinité Meng Po était une pratiquante du bouddhisme. Elle demeura chaste toute sa vie et mena une vie de pureté spirituelle. De son vivant, son nom laïc était Meng Po ; elle était naturellement bienveillante et aidait avec ardeur les pauvres qui l'entouraient. Meng Po voyait combien les êtres du monde humain souffraient à cause des sentiments, de l'amour, des conflits entre membres d'une famille et d'autres choses encore. À cette époque, les femmes étaient particulièrement nombreuses à mener une vie douloureuse. Autrefois, on estimait que, pour une femme, l'absence de talents était une vertu. La place des femmes se limitait à perpétuer la lignée, à mettre des enfants au monde et à les élever, à seconder leur mari et à éduquer leurs enfants. C'est précisément pour cette raison que beaucoup de femmes vivaient dans la souffrance et l'impuissance, pleurant seules de chagrin. Meng Po voyait tout cela et en était profondément touchée. Elle faisait de son mieux pour aider les femmes malheureuses avec

lesquelles elle avait une affinité karmique. Cela l'incita également à faire le vœu d'aider tous les êtres à oublier leurs souffrances, afin qu'ils puissent tous oublier le passé et recommencer leur vie. Très nombreux étaient alors les êtres qu'elle amenait à changer par ses conseils. Partout, elle exhortait les gens à s'abstenir de tuer, à manger végétarien, à réciter les sūtras et à invoquer le Bouddha.

Meng Po pensait alors : comme il serait bon qu'il existe un jour une soupe qui ne cause aucun dommage au corps et permette à ceux qui la boivent d'oublier toutes leurs souffrances ! À la fin de sa vie, la force des bénédictions et des mérites acquis en aidant et en guidant les êtres sensibles en difficulté lui permit de s'élever dans les cieux. L'Empereur céleste fit de Meng Po une divinité ; elle possédait son propre palais dans les cieux et y jouissait de toutes sortes de bénédictions célestes.

Plus tard, l'Empereur céleste vit que la nature intérieure des êtres du monde humain commençait elle aussi à se corrompre. Certaines personnes, après avoir repris naissance dans le cycle des réincarnations, se souvenaient des personnes, des affaires et des choses de leur vie précédente ; cela perturbait régulièrement la vie humaine et son ordre moral. Or, de son vivant, Meng Po avait justement fait le vœu bienveillant d'aider les êtres à oublier leurs souffrances. Ces circonstances permirent donc aussi d'accomplir son vœu : l'Empereur céleste fit spécialement construire la terrasse Yuwang dans l'au-delà et en confia la gestion à la divinité Meng Po. La terrasse Yuwang se consacre à la mise au point et à la préparation de la soupe de Meng Po, que l'on fait boire aux êtres sur le point de renaître. Des agents de l'au-delà, des yakṣas et

d'autres y sont à son service. Ayu, je vais vous y conduire par un passage spécial ; cela raccourcira beaucoup le trajet. La terrasse Yuwang se trouve derrière le dixième palais de l'au-delà. » [29]

Je dis avec reconnaissance : « Merci de vous donner cette peine, monsieur le magistrat ! »

Ce passage spécial est vraiment particulier : on n'y entend aucun hurlement de douleur provenant des enfers. L'insonorisation semble excellente. Nous apercevons maintenant une pièce, avec des tables et des tabourets à l'intérieur. Mais pourquoi n'y a-t-il personne ?

Le magistrat dit : « C'est la salle de réunion. Tout le monde est actuellement occupé à l'extérieur et il n'y a pas de réunion ces jours-ci. S'il y en avait une, je ne pourrais pas vous faire emprunter ce raccourci. Ces objets nous servent lors de nos réunions. Avant de vous confier la rédaction des Lois inflexibles de l'au-delà, nous nous sommes réunis ici. C'est aussi ici que j'ai reçu le document officiel émis par l'administration de l'au-delà, me chargeant de vous accueillir, Ayu, pour vous faire visiter l'au-delà et de vous révéler largement les secrets célestes, afin qu'une fois de retour dans le monde des vivants, vous écriviez ce que vous y aurez vu et entendu et exhortiez les humains à faire le bien et à accumuler des vertus. »

Ah ! Voilà donc l'explication ! Devant nous, le passage se poursuit, et nous le traversons très rapidement.

J'aperçois les trois grands caractères « 醧忘台 » de l'inscription : « Terrasse Yuwang ». L'endroit est immense, lui aussi ! Il me fait un peu penser à une gigantesque boutique de tisanes rafraîchissantes du monde humain. On y trouve trois sortes de seaux de

couleurs différentes. Le magistrat m’explique que les seaux transparents contiennent la soupe à la saveur sucrée prononcée, destinée aux êtres dotés des plus grandes bénédictions ; les seaux blancs contiennent celle des êtres aux bénédictions ordinaires, et les seaux noirs celle des êtres aux bénédictions les plus faibles. Même la couleur des vêtements des trois catégories d’agents chargés de distribuer la soupe de Meng Po est assortie : ceux qui servent la soupe des seaux transparents portent des vêtements transparents, ceux qui la servent depuis les seaux blancs portent du blanc, et ceux qui la servent depuis les seaux noirs portent du noir. [29]

Un très grand nombre d’agents s’affairent à verser la soupe de Meng Po dans des coupes. Ces coupes sont rondes et reposent sur un pied ; leur couleur, leur taille et leur modèle semblent tous identiques. En les examinant plus attentivement, on constate que, malgré leur ressemblance, elles présentent de petites différences. Toutes sont transparentes et de même taille, mais elles se distinguent par les motifs en relief de leur pied. Le pied de la première sorte de coupe transparente est lisse, sans motif, et agréable au toucher lorsque les esprits la prennent pour boire la soupe de Meng Po. Le pied d’une autre sorte de coupe transparente présente des motifs légèrement saillants, que l’on sent en la prenant en main. Enfin, le pied de la dernière sorte de coupe transparente porte des motifs triangulaires en relief ; lorsque les esprits la prennent pour boire la soupe, ils ressentent de petites piqûres désagréables dans la main.

À l’intérieur de la terrasse Yuwang se trouvent de nombreuses petites pièces, réparties à gauche et à droite.

Celles de gauche sont destinées aux êtres dotés de grandes bénédictions, qui boivent la soupe de Meng Po à la saveur sucrée prononcée. Regardons d'abord ces petites pièces de gauche : chacune contient une table et des tabourets. Sur chaque table est posée une coupe de soupe très sucrée, et deux servantes la présentent à l'esprit pour qu'il la boive. Ainsi, ceux qui ont de grandes bénédictions peuvent s'asseoir dans une pièce pour boire et bénéficier d'un traitement particulier, un peu comme dans les salons réservés aux hôtes de marque du monde humain. Regardons maintenant les petites pièces de droite : chacune contient également une table et des tabourets. Sur la table est posée une coupe de soupe de Meng Po réunissant les cinq saveurs, mais une seule servante la présente à l'esprit. Les êtres dont les bénédictions sont ordinaires peuvent donc eux aussi s'asseoir dans une pièce pour boire. [29]

En poursuivant notre chemin, nous arrivons à un pavillon de Meng Po. C'est là que se trouve la divinité Meng Po.

« Divinité Meng Po, Ayu vous salue les paumes jointes ! »

La divinité Meng Po me sourit. Le magistrat m'explique qu'elle se trouve généralement dans ce pavillon. C'est là que surviennent le plus d'incidents : il arrive que certains esprits refusent de boire la soupe de Meng Po. Les êtres qui viennent la boire au pavillon sont tous relativement peu pourvus de bénédictions ; leurs obstacles karmiques sont donc plus lourds. Les agents de l'au-delà y sont en conséquence beaucoup plus nombreux, et tous tiennent des fourches pointues.

Je vois de nombreux esprits faire la queue pour se rendre au pavillon de Meng Po. Tous paraissent très fatigués et extrêmement assoiffés ; certains sont déjà complètement à bout de forces. Ceux qui peuvent marcher avancent seuls et, lorsque vient leur tour, prennent eux-mêmes la soupe pour la boire. Les agents soutiennent ceux qui n'ont plus aucune force jusqu'au pavillon, puis leur donnent à boire.

Un cri perçant retentit alors : un esprit féminin refuse de boire, et deux agents la frappent. Aïe ! La malheureuse est dans un état pitoyable ! Un agent lui frappe les pieds avec sa fourche ; elle tombe à terre, les pieds en sang. Voyant cela, l'autre agent la soulève aussitôt avec sa fourche et lui fait avaler de force trois coupes. Le magistrat m'explique que, plus tard, dans le monde humain, cette femme aura des douleurs aux pieds et des problèmes de gorge. Ainsi, les esprits qui refusent de boire la soupe de Meng Po sont non seulement battus par les agents, mais aussi punis en étant forcés d'en boire deux coupes amères supplémentaires. Les séquelles de cela leur vaudront davantage de souffrances physiques. Après avoir bu la soupe, tous les esprits sont plongés dans un état d'hébétude ; les agents les soutiennent pour les conduire vers leur prochaine naissance. [149]

Je vois un grand fleuve devant le pavillon de Meng Po. Lorsque les esprits tombent dans ce fleuve, ils reprennent naissance dans le monde humain.

Le magistrat dit : « Le temps imparti pour aujourd'hui est écoulé. Ayu, revenez une prochaine fois ! »

Moi, Ayu, je joins les paumes et me prosterne devant le magistrat ! Je repars sur le lotus blanc !

8/ Les douloureuses rétributions du gaspillage de nourriture — l'enfer de la Récolte abondante des cinq céréales

Gratitude pour le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Moi, Ayu, je salue le magistrat les paumes jointes !

« Monsieur le magistrat ! Aujourd'hui, j'aimerais vous demander quelles sont les rétributions karmiques du gaspillage de nourriture. »

Le magistrat dit : « Gaspiller la nourriture conduit à tomber dans les enfers pour y subir une rétribution karmique. Chacun doit savourer chaque bouchée de nourriture avec reconnaissance et humilité : reconnaissance envers le ciel et la terre qui font naître les aliments, envers les paysans pour leur dur labeur, envers ses parents qui l'ont élevé, et envers les bénédictions liées à la nourriture qu'il a lui-même accumulées dans ses vies passées. Pour vivre, les humains dépendent de la nourriture, de l'air, de l'eau et de la lumière du soleil : ce sont des causes et des conditions extérieures. Sans ces causes et ces conditions extérieures, il n'y aurait pas de bonne nourriture dans le monde humain. Nous devons donc d'abord être reconnaissants envers le ciel et la terre. Sans la lumière du soleil et l'air que nous offre la nature, sans la terre qui

nourrit les cultures, d'où viendraient les cinq céréales et les autres aliments ? Une fois ces conditions préalables réunies, les cinq céréales nécessitent encore le dur labeur des paysans : travail de la terre, semailles, irrigation, récolte, conditionnement et toutes les autres opérations correspondantes. On sème au printemps et l'on récolte en automne ; trois saisons s'écoulent, le printemps, l'été et l'automne. Comme le dit le poème :

Sous le soleil de midi, on sarcle les céréales,
La sueur goutte sur la terre à leur pied.
Qui sait que, dans le repas servi sur l'assiette,
Chaque grain est le fruit d'un dur labeur !

Exposés au soleil et à la pluie, les paysans peinent tant pour faire pousser patiemment et soigneusement les aliments. Nous devons leur être reconnaissants pour leur dur labeur !

Chacun vient au monde et prend naissance en tant qu'humain à partir de la semence du père et du sang de la mère. Dans l'enfance, il nous suffit à tous de tendre les bras pour être habillés et d'ouvrir la bouche pour être nourris ; nous devons donc être reconnaissants envers nos parents pour les soins avec lesquels ils nous ont élevés. Nous devons aussi chérir les bénédictions que nous avons progressivement accumulées dans nos vies passées en faisant des dons, en observant les préceptes et en accomplissant de bonnes actions. Quant aux personnes dont les bénédictions sont insuffisantes, par exemple en Afrique, en Éthiopie, au Congo, dans les régions reculées, peu peuplées et sous-développées de Chine, ainsi que dans d'autres pays pauvres, elles manquent cruellement de nourriture. Beaucoup d'adultes et d'enfants meurent de

faim, ou sont tellement affamés qu'ils ont le teint jaune et le corps décharné. Ils souffrent aussi de graves carences nutritionnelles et doivent attendre l'aide d'autrui. Parfois, ils meurent de faim avant même que cette aide n'arrive ! [153]

Lorsque chacun prend naissance dans le monde humain, tout est déjà fixé : la quantité de nourriture qu'il mangera et de vêtements qu'il portera, sa taille et sa corpulence, son rang élevé ou humble, ses catastrophes, ses biens, le moment où sa vie prendra fin, et ainsi de suite. Ainsi, chaque bouchée de nourriture que nous mangeons représente aussi une part des bénédictions qui nous sont destinées dans cette vie ; il nous reste alors une occasion de moins d'en jouir pendant le reste de notre existence. Les personnes ordinaires du monde des vivants ne peuvent se libérer de ce karma fixé. Seules deux sortes de personnes peuvent influer sur lui : celles d'une grande bonté et celles d'une grande malfaisance.

Les personnes d'une grande bonté se divisent en deux catégories. La première comprend les bouddhas et les bodhisattvas qui, par compassion et en vertu de leurs vœux, reviennent ici : ce sont des êtres accomplis qui guident les êtres sensibles du monde humain vers la délivrance. Les bouddhas et les bodhisattvas sont libres d'aller et venir, sans être entravés par un karma fixé. Parfois, pour guider davantage d'êtres humains avec lesquels ils ont une affinité karmique, ces êtres accomplis manifestent délibérément toutes sortes d'épreuves afin d'enseigner le Dharma par leur propre exemple et de guider le plus grand nombre. En réalité, ces épreuves ne peuvent en rien entraver leur esprit ; seuls les êtres

ordinaires se laissent égarer par les cinq désirs du monde humain et les situations où règnent les afflictions. La seconde catégorie comprend des êtres ordinaires qui possèdent un cœur de grande bienveillance et de grande compassion, et qui ne cessent d'accumuler de grandes bénédictions et des vertus cachées. Ces personnes de bien peuvent elles aussi briser les chaînes du destin et s'élever directement. Quant aux personnes d'une grande malfaisance, le poids excessif de leur mauvais karma les fait également descendre directement dans les enfers. Nous devons donc consommer toute nourriture avec humilité. La nourriture sert seulement à nourrir notre corps matériel, et ce corps est un outil qui nous aide à pratiquer la Voie. Nous ne devons pas accorder trop d'importance à la nourriture, au point de nous abaisser à devenir les esclaves des mets délicieux et à nous laisser mener par eux. Nous ne devons pas non plus gaspiller la nourriture, ce qui reviendrait à dilapider les cinq céréales.

Autrefois, il existait dans l'au-delà un petit enfer de la Faim. Ceux qui y tombaient pour subir un châtiment étaient des personnes de familles riches et puissantes, des épouses d'hommes riches ou des commerçants qui, dans le monde des vivants, avaient joui de bénédictions relativement grandes. Forts de ces bénédictions, ils gaspillaient et dilapidaient les céréales à leur guise ; à leur mort, ils tombaient dans l'enfer de la Faim. Ceux qui avaient de l'argent mais refusaient d'en donner aux mendiants et aux pauvres y tombaient eux aussi à leur mort pour y être punis. On faisait ainsi endurer aux esprits coupables toutes les souffrances de la faim pour

leur faire éprouver combien les céréales étaient précieuses, et pour éliminer aussi leur avidité et leur avarice. Autrefois, les peines prononcées dans l’enfer de la Faim étaient toutes très courtes : elles commençaient à trois ans, et la plus longue était de cinquante ans. Mais peu de personnes y tombaient, et la plupart étaient des personnes riches et âgées.

Actuellement, au sud de l’au-delà, se trouve une zone dite de l’« enfer de la Nature spirituelle ». Elle comprend un grand enfer nommé “Récolte abondante des cinq céréales”. Dans cet enfer, la majorité des esprits sont des jeunes. On y trouve toutes sortes d’aliments gaspillés, accumulés en une quantité telle qu’ils ressemblent à des chaînes de montagnes sans fin. Autrefois, ceux qui gaspillaient la nourriture étaient, à leur mort, condamnés à souffrir de la faim par les lois de l’au-delà. Aujourd’hui, les êtres qui gaspillent la nourriture subiront à leur mort la rétribution de l’enfer de la Récolte abondante des cinq céréales. Tous les aliments gaspillés dans le monde des vivants sont consignés par les divinités nées avec chaque être. À leur mort, une fois arrivés dans cet enfer, ces êtres doivent reprendre et finir, un par un, tous les aliments qu’ils ont gaspillés de leur vivant. Dans le monde des vivants, beaucoup de jeunes aiment acheter sans cesse de grandes quantités de nourriture, puis jettent ce qu’ils ne peuvent pas finir. Les lois de l’au-delà font subir aux esprits coupables un châtiment destiné à leur faire comprendre que, s’ils ne peuvent pas tout manger, ils ne doivent pas acheter pour gaspiller. Puisqu’ils ont acheté ces aliments, ceux-ci font partie de leurs bénédictions : ils

doivent les finir. Ayu, suivez-moi, je vais maintenant vous faire visiter cet enfer. »

Je perçois déjà une odeur aigre, une puanteur de nourriture et une odeur de vomi ; j'entends des vomissements et des toux. Puis j'aperçois les grands caractères de l'inscription « Enfer de la Récolte abondante des cinq céréales ». Cet enfer est gigantesque, lui aussi ! La récolte des cinq céréales y est vraiment abondante : il y a tant de nourriture qu'on ne peut en voir le bout d'un seul regard. Elle forme comme des montagnes et des vallées, et c'est très effrayant ! Il y a d'innombrables plats de riz, des mets, des biscuits et bien d'autres choses, en grands et petits paquets. Les aliments sont si nombreux et si variés qu'il est impossible de tous les énumérer. Il y a également de l'eau et des boissons, toutes contenues dans des seaux.

Le magistrat explique que chaque esprit coupable dispose de sa propre zone de nourriture. Chacune contient les aliments que cet esprit avait gaspillés de son vivant, sans la moindre erreur. Je vois beaucoup de jeunes dans l'enfer de la Récolte abondante des cinq céréales. Le magistrat précise qu'en plus des actes qui leur avaient valu d'être condamnés à cet enfer, ils avaient commis d'autres fautes, notamment des inconduites sexuelles.

Allons maintenant interroger ce jeune esprit féminin, là-bas ! La nourriture qui occupe sa vaste zone est déjà terrifiante à voir ; je me demande en quelle année et en quel mois elle pourra finir de tout manger. La jeune femme a encore des traits assez délicats. Elle est en train de vomir péniblement !

« Amitābha ! Comment vous sentez-vous ? Pouvez-vous me dire pourquoi vous êtes arrivée ici ? »

L'esprit féminin dit : « C'est extrêmement, extrêmement pénible ! Chaque seconde me semble terriblement douloureuse ! Je n'en peux plus de vomir ! Qui êtes-vous ? Je vous en supplie, pourriez-vous me sauver et me faire sortir d'ici ? »

« Pouvez-vous me dire pourquoi vous êtes arrivée ici ? »

« Je vais vous le dire ! Je vais vous le dire ! De mon vivant, j'aimais acheter beaucoup de nourriture, en particulier toutes sortes de mets délicieux. Mais je ne mangeais pas beaucoup, car j'avais peur de grossir et de gâcher ma silhouette et mon apparence. Pourtant, chaque jour, j'achetais les aliments que j'aimais et les rapportais chez moi. J'avais l'habitude de ne jamais manger d'aliments qui n'étaient plus tout frais ; je ne mangeais que des produits frais. Dès que je voyais un nouveau produit, il fallait absolument que je l'achète, et je jetais ce que je ne pouvais pas finir. Tout cela s'est accumulé jour après jour, et me voilà maintenant en enfer, condamnée à tout manger. C'est vraiment atroce ! Il y a aussi beaucoup d'eau que j'ai gaspillée en laissant couler le robinet pendant que je me brossais les dents et me lavais le visage ! » L'esprit féminin éclate en sanglots ! En effet, à la vue de ces aliments devenus aigres, puants, moisis et couverts de gros vers, tout appétit disparaît.

Regardons maintenant cet esprit féminin plus âgé, à côté. Sa zone de nourriture est plusieurs fois plus vaste que celle de la jeune femme précédente, et encore plus terrifiante ! Non seulement elle est immense, mais les aliments y sont très nombreux, extrêmement aigres, puants et écœurants. Tous sont avariés, fortement moisis,

décolorés et couverts de vers et de microbes. Comment peut-on manger cela ! Cette vue me fait frissonner jusqu'au fond du cœur !

« Amitābha ! Pouvez-vous me dire comment vous êtes arrivée ici ? »

« De mon vivant, j'étais femme au foyer et je n'aimais pas faire le ménage. Pour gagner du temps sur les courses, j'achetais souvent beaucoup de provisions que je laissais à la maison. Comme elles ne se conservaient pas très longtemps, elles finissaient par s'abîmer. Souvent aussi, je préparais trop à manger et je jetais ce que nous ne pouvions pas finir. J'ai jeté beaucoup d'aliments parce que je les avais laissés se gâter. Mon mari me faisait souvent des remarques : il me demandait de ne pas gaspiller l'eau et de ne pas laisser le robinet grand ouvert pendant que je faisais la vaisselle. Dès qu'il me faisait une remarque, je lui répondais toujours par des paroles méchantes et je faisais une grande scène jusqu'à ce qu'il se taise. Il me demandait de ne pas gaspiller la nourriture ; non seulement je ne l'écoutais pas, mais j'en achetais exprès davantage pour la jeter une fois qu'elle avait pourri. À ma mort, le roi Yan m'a donc condamnée à venir dans l'enfer de la Récolte abondante des cinq céréales manger tous les aliments que j'avais jetés auparavant. Maintenant, je regrette beaucoup de ne pas avoir écouté mon mari. » À cet instant, un agent vient la saisir pour l'emmener continuer à manger.

Moi, Ayu, je souhaite poser une question au magistrat : « Si l'on n'a pas fait exprès de laisser les aliments se gâter, faut-il quand même les manger ? »

Le magistrat répond : « Si les aliments se sont gâtés involontairement ou à votre insu, ne les mangez pas. Si leur consommation provoquait une maladie ou d’autres problèmes physiques, vous y perdriez davantage que vous n’y gagneriez. Nous devons aussi commencer par nous repentir de cette faute involontaire et veiller à ne pas la répéter, afin que l’Impermanent noir ne consigne pas de nouveau cette faute et qu’elle ne nous attire pas un châtiment des lois de l’au-delà. Ensuite, nous pouvons réciter le nom du Bouddha ou un mantra sur les aliments avariés, puis les déposer dans les bois ou les herbes pour les offrir aux petits animaux et nouer avec eux un lien karmique bénéfique. Nous pouvons aussi les déposer dans la mer en offrande aux êtres aquatiques. » [154]

« Nous nous arrêterons ici pour aujourd’hui. Ayu, rentrez d’abord ; vous serez la bienvenue si vous avez d’autres questions. »

Amitābha ! Merci, monsieur le magistrat ! Moi, Ayu, je salue le magistrat les paumes jointes !

Je repars sur le lotus blanc !

9/ Le Bouddha enseigne en personne : gaspiller nourriture et boissons conduit inévitablement à souffrir dans les enfers !

Le Bouddha dit : « Même la douleur des blessures de lance multipliée par cent millions, puis par cent millions, puis par dix mille, n'égale pas la douleur éprouvée dans le Niraya. Une petite pierre dans la main représente la douleur de trois cents blessures de lance ; une montagne représente celle du Niraya. L'insensé nourrit de mauvaises pensées, prononce de mauvaises paroles et commet de mauvaises actions ; après sa mort, il tombe dans le Niraya. Là se trouvent des démons bestiaux qui traînent les êtres devant eux, accrochent leur gencive supérieure avec un crochet, puis leur mâchoire inférieure avec un autre, leur écartent complètement la bouche et y versent du cuivre fondu. Lèvres, langue, intestins et estomac sont brûlés et désagrégés ; le cuivre traverse ensuite le corps et ressort par le bas. La douleur atroce est insupportable. De leur vivant, ces êtres recherchaient les richesses et les profits et faisaient mauvais usage de la nourriture et des boissons ; c'est pourquoi on leur verse du cuivre fondu dans la bouche. Telles sont les souffrances du Niraya. Les démons du Niraya saisissent les êtres, accrochent leurs mâchoires supérieure et

inférieure, leur écartent complètement la bouche, puis leur enfoncent un pilon de fer brûlant dans la gorge. Lèvres, langue, intestins et estomac sont brûlés et désagrégés ; la douleur atroce est insupportable. Comme leurs fautes ne sont pas encore expiées, ils ne meurent pas. Telles sont les souffrances du Niraya. » (Sūtra du Niraya enseigné par le Bouddha, traduit sous les Jin orientaux par Zhu Tanwulan, moine des contrées occidentales.) [37]

Jiadong dit : Préparer des aliments malpropres et les donner à manger aux autres suscite nécessairement leur colère ; les divinités aussi le détestent. Jeter des aliments souillés revient tout autant à gaspiller les dons de la nature. Gaspiller l'eau et les boissons en les déversant dans les fossés ou les latrines crée véritablement du mauvais karma. Une vieille femme nommée Qiu mourut de maladie, puis revint à la vie. Elle raconta être arrivée dans un endroit où se trouvaient deux bateaux chargés d'aliments souillés jetés au rebut. Un démon la fouetta en disant : « Voilà ce que tu as gaspillé durant ta vie. Comment pourrais-tu être dispensée de le manger ? » La vieille femme se força à en avaler quelques bouchées, sentit aussitôt son ventre se remplir et revint à elle, terrifiée. Son récit achevé, elle mourut. (Commentaire du Traité des rétributions.) [155]

Réprimande pour avoir jeté des résidus de tofu

Qui gaspille les dons du Ciel connaîtra nécessairement le malheur. Qui méprise les cinq céréales est souvent frappé par la foudre. Voir chiens et porcs consommer la nourriture des humains affligeait profondément Mencius. Pour avoir poussé le luxe jusqu'à faire du vin un étang et

des viandes une forêt, le roi des Shang perdit son royaume. Les anciens avalaient même de la lie et du son ; or, ces résidus de tofu sont bien meilleurs que le son. Le bodhisattva se nourrissait encore d’herbes et de fruits ; comment les herbes pourraient-elles égaler la saveur de ces résidus de tofu ? Pourquoi donc vous abandonner à l’arrogance et au luxe, tels les fils prodigues d’une riche famille ? Pourquoi cet aveuglement et cet égarement, semblables à ceux d’un nourrisson dans ses langes ? Il faut d’abord mettre le moulin sous scellés en guise de punition ; ensuite, il faudra briser la marmite pour interdire définitivement cette pratique. (Écrits posthumes du maître Yunqi, volume III.)

10/ Le Bouddha dit : s'attacher aux mets délicieux et manger jusqu'à l'excès expose à tomber dans les mauvaises destinées !

Le Bouddha dit : Pour le pratiquant, il existe onze causes et conditions qui détruisent la Voie ; les maîtriser empêche de tomber dans les mauvaises destinées. Ce qu'il convient de ne pas connaître désigne les dix mille choses. Premièrement, les grands rassemblements, c'est-à-dire les foules. Deuxièmement, manger beaucoup, c'est-à-dire rechercher toutes sortes de mets délicieux, mais aussi manger jusqu'à être trop rassasié. Troisièmement, multiplier les activités, c'est-à-dire multiplier les occupations. Quatrièmement, faire beaucoup de bruit, c'est-à-dire beaucoup parler. Cinquièmement, dormir beaucoup. Sixièmement, les réunions, c'est-à-dire au cours de la méditation. Septièmement, les pratiques habituelles, c'est-à-dire les nombreuses affaires. Huitièmement, l'attachement au corps. Neuvièmement, la légèreté, c'est-à-dire les propos contraires au Dharma. Dixièmement, l'avidité, c'est-à-dire les nombreux désirs. Onzièmement, ne pas aimer habiter un lieu propice au bien, c'est-à-dire vivre parmi les personnes mauvaises. Celui qui pratique la Voie doit rompre avec ces onze causes et conditions ; il atteindra rapidement la Voie. (Sūtra des stances et des phrases sur la contemplation intérieure du corps, enseigné par le Bouddha.) [38]

11/ Les bénédictions et les années de vie péniblement accumulées sont ainsi sacrifiées en pure perte à la cigarette !

Gratitude pour la protection et le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Je joins les paumes et salue le magistrat de l'au-delà !

Magistrat, aujourd'hui, j'aimerais vous interroger : « Ma question concerne le tabac. Dans beaucoup de villes, on trouve des publicités pour les cigarettes. Dans certaines villes un peu plus prospères, la situation est un peu meilleure : les publicités précisent que les cigarettes contiennent de la nicotine et que fumer nuit à la santé, ou bien il est interdit de fumer dans les lieux publics. En revanche, dans certaines villes moins développées, les tables des restaurants et des hôtels sont pourvues de cendriers, et l'on voit partout des gens fumer. Au regard des lois de l'au-delà, fumer constitue-t-il une faute et entraîne-t-il une punition ? »

Le magistrat dit : « Le tabac a beaucoup trop d'effets néfastes : cent méfaits et pas un seul bienfait. Pour en parler brièvement, outre les atteintes directes à la santé du fumeur, la diminution de ses bénédictions et de sa durée de vie, la dissipation de ses biens, le déplaisir qu'il inspire aux autres, la mauvaise haleine, l'affaiblissement de la lumière de son corps, les maladies cachées

fréquentes et l'insuffisance de son souffle droit, il pollue directement l'environnement et nuit à la santé d'autrui. Si le fumeur étudie et pratique le Dharma du Bouddha, les protecteurs du Dharma s'éloignent de lui et il ne peut renaître dans la Terre pure. E2

Selon les lois de l'au-delà, fumer entraîne certaines punitions. Les vivants qui fument diminuent leurs propres bénédictions. Cette diminution est de deux sortes. La première porte atteinte aux diverses fonctions de tous les organes internes de leur corps de chair dans leur vie présente. Par exemple, les organes les plus importants, tels que les poumons, le foie, le cerveau, les yeux, le nez, les bronches, les grandes et les petites artères du corps, subissent tous une dégradation rapide à cause du tabac ; des maladies chroniques de divers organes peuvent même en résulter. Pour ces maladies provoquées par le tabac, il suffit d'arrêter de fumer pour qu'elles s'améliorent peu à peu. Quant aux bénédictions et aux années de vie précédemment perdues à cause du tabac, elles peuvent aussi être récupérées par le repentir, l'accumulation de bénédictions, les encouragements donnés aux autres pour qu'ils cessent de fumer, et ainsi de suite. E1

La seconde porte atteinte à la lumière spirituelle innée de la personne. Les répercussions de cette atteinte sont plus étendues. Chacun doit, en définitive, élever sans cesse sa lumière innée ; si celle-ci est diminuée, sa vie se dirigera inévitablement vers les ténèbres, c'est-à-dire vers la souffrance. Personne ne souhaite souffrir ; tous les êtres sensibles souhaitent être heureux. Le corps du fumeur sera en mauvaise santé, et sa durée de vie sera plus courte

que celle d'un non-fumeur. Chez les adolescents et les adolescentes, fumer entraîne la stérilité ; chez les adolescentes en particulier, cela provoque des dérèglements menstruels. À l'arrivée des règles surviennent toutes sortes de douleurs abdominales, de douleurs lombaires et dorsales, de maux de tête, de troubles de l'humeur, de sensations de froid ou de chaleur, de fièvre, etc. Beaucoup de vivants pensent que c'est normal, alors que tout cela est causé par le tabac. Si elles se libèrent du poison du tabac, leur état pendant les règles s'améliorera à coup sûr.

Bien entendu, certains cas n'ont aucun rapport avec le tabac. Les règles des femmes sont également liées au karma de leurs vies antérieures. Pour certaines d'entre elles, les menstruations présentent des particularités : elles n'ont jamais fumé, mais leurs règles sont précisément une période de souffrance extrême. Leurs douleurs menstruelles sont si fortes que, quelles que soient les consultations et les prises de médicaments, rien n'a véritablement d'effet. Elles ne peuvent qu'attendre, chaque mois, que cette période douloureuse passe d'elle-même ; c'est une manière douloureuse d'épuiser leurs obstacles karmiques. D'autres ont leurs règles durant des mois et des années, vivant constamment avec les difficultés et les désagréments qu'elles entraînent. Le sang continue de s'écouler lentement sans jamais s'arrêter, leur état ne s'améliore jamais et consulter un médecin ne sert à rien. E1

Chez ces deux catégories de femmes, les troubles menstruels de cette vie proviennent des rétributions résiduelles d'un karma de mise à mort et d'inconduite

sexuelle trop lourd dans leurs vies antérieures. Ces femmes doivent prendre la résolution de se repentir du karma de leurs vies passées et transformer leur état d'esprit afin d'éliminer ce karma antérieur. Il leur faut adopter une alimentation végétarienne, réciter le nom du Bouddha, faire le bien et accumuler de la vertu ; en y ajoutant une alimentation nourrissante adaptée à leur corps, elles pourront peu à peu retrouver leur équilibre au bout d'un certain temps. Les femmes atteintes de ces troubles doivent d'abord prendre la résolution d'éliminer le mauvais karma de leurs vies passées. À la force du repentir quotidien pour les mauvaises actions commises autrefois s'ajoutent la grande force de bénédiction issue de la récitation quotidienne du nom du Bouddha et la force des mérites issus des bonnes actions et de la vertu accumulée. Ainsi se réunissent trois forces : celle du repentir, celle du Bouddha et celle des mérites. Si elles persévèrent chaque jour dans les pratiques décrites ci-dessus, ces trois forces leur permettront assurément d'éliminer peu à peu leurs obstacles karmiques et de retrouver un état normal.

Le temps nécessaire pour retrouver un état normal varie quelque peu d'une personne à l'autre. Comme le karma passé diffère pour chacun, la durée pendant laquelle il faut subir sa rétribution, lorsqu'elle se manifeste, varie elle aussi. Il faut toujours un certain temps pendant lequel les êtres éprouvent diverses souffrances corporelles pour que leur karma puisse s'épuiser peu à peu.

Beaucoup de vivants ne voient pas les diverses transgressions des préceptes qu'ils ont commises dans

leurs vies passées. Ils ne voient que les circonstances adverses et les rétributions qui se présentent dans leur vie actuelle, et éprouvent ainsi beaucoup de mécontentement et de rancœur envers les personnes et les événements qui les entourent. Cela vient, dans la plupart des cas, de leur incapacité à discerner clairement les causes et les effets à travers les trois temps de l'existence. Ils développent alors toutes sortes de malentendus et d'opinions erronées. C'est aussi de cette manière que naissent les incompréhensions entre les personnes.

Lorsque vous rencontrez toutes sortes de contrariétés dans votre vie, commencez par interroger votre cœur : pourquoi tout va-t-il normalement pour les autres, alors que vous seul rencontrez de telles difficultés ? Ce sont vos propres obstacles karmiques qui se manifestent. Il faut d'abord vous repentir de votre karma et corriger vos divers comportements quotidiens, en faisant toute chose conformément aux principes justes et au Dharma. Même si vos capacités sont insuffisantes, du moment que vous faites de votre mieux, votre conduite est, au regard des causes et des effets, complète et sans défaut. Les règles de causalité des lois de l'au-delà sont toujours justes et rigoureuses.

Si une femme enceinte fume, cela diminue l'immunité innée du fœtus, affecte le développement normal de son cerveau et porte aussi directement atteinte aux diverses fonctions de ses organes internes. Les enfants nés de femmes ayant fumé pendant leur grossesse ont une faible immunité ; ils tombent facilement malades, s'enrhument et ont de la fièvre. Leur trachée est fragile et ils toussent facilement. Ils ont aussi mauvais caractère, manquent de

concentration dans leurs études et se laissent facilement distraire.

Pour toute vie en gestation dans le ventre maternel, cette période est celle de la formation de ses dispositions innées, c'est-à-dire de la création du corps de chair d'une personne pour sa vie suivante. Avant même d'entrer dans la matrice, la mesure des bénédictions dont chacun disposera dans sa prochaine vie est déjà déterminée. Bien qu'il s'agisse d'un karma fixé, les comportements et les habitudes acquis par la suite, bons ou mauvais, peuvent être transformés : on peut donc continuer à s'élever ou à déchoir.

Les dix mois de grossesse d'une mère sont extrêmement importants. Si elle fume pendant sa grossesse, le fœtus présente alors des déficiences congénitales, dont l'ampleur dépend de la fréquence à laquelle elle fume. Si la femme enceinte entretient de bonnes pensées et adopte de bons comportements dans son éducation prénatale, elle établit pour son enfant de solides fondements innés qui lui serviront durant les décennies de sa vie future. Les êtres qui ont l'affinité nécessaire pour prendre connaissance de cet article possèdent encore des bénédictions. J'espère que tous le transmettront et en parleront autour d'eux. E3

Si, pendant ses dix mois de grossesse, une femme observe une conduite chaste et pure, renonçant même aux relations sexuelles légitimes, ne fume pas, ne boit pas d'alcool, suit une alimentation végétarienne pure, récite le nom du Bouddha et garde un esprit paisible, cela sera extrêmement bénéfique au développement de la tête du fœtus, de ses divers organes internes, ainsi qu'à la

formation de son caractère après la naissance. Bien que les aliments végétariens du monde des vivants contiennent actuellement des pesticides, ils restent préférables aux nombreux méfaits de l'alimentation carnée et permettent d'éviter de nouer de mauvais liens karmiques avec les êtres. Je ne m'étendrai pas ici sur les bienfaits de l'alimentation végétarienne ; on peut consulter les nombreux ouvrages qui leur sont consacrés dans le monde des vivants.

Un fœtus nourri par une alimentation végétarienne est aussi appelé "végétarien dès le ventre maternel". La sagesse d'un enfant végétarien dès le ventre maternel sera nécessairement supérieure à celle d'un enfant dont la mère mangeait de la viande pendant sa grossesse. Son corps sera plus sain et sa bonne lumière spirituelle innée pourra être préservée : ce point est très important. E1

La lumière innée de chacun se souille peu à peu après sa naissance dans le monde humain. Si le tabagisme de la mère a causé des déficiences congénitales au fœtus, il faudra, après sa naissance, davantage de temps et diverses causes et conditions pour les compenser.

Outre la diminution de ses propres bénédictions et de sa durée de vie, si un fumeur expose durablement certaines personnes non fumeuses de son entourage à l'inhalation directe de sa fumée, il devra subir une diminution supplémentaire de ses bénédictions. En nuisant directement à la santé d'autrui, il accomplit des actes qui réduisent ses bénédictions, font du tort aux autres et ne lui apportent aucun bienfait.

Chaque fois qu'un fumeur fume une cigarette, parmi les divinités nées avec chaque être, l'une noire et l'autre

blanche, qui consignent son bon et son mauvais karma, la divinité du karma noir inscrit aussitôt qu'il a fumé seul une cigarette. Lorsque le total atteint un paquet, elle inscrit une diminution de ses bénédictions. Cette diminution se manifeste, par exemple, par divers obstacles dans ses activités, et ainsi de suite. À partir de deux paquets, les obstacles deviennent plus lourds. Si d'autres personnes sont présentes auprès du fumeur, la diminution de ses bénédictions est plus importante encore : il peut, par exemple, avoir de mauvaises relations avec les autres, se faire soudain réprimander et connaître d'autres incidents semblables. Chez les fumeurs de longue date, la durée de vie diminue elle aussi, en plus des bénédictions.

Si le destin du fumeur prévoyait initialement une augmentation de salaire cette année, cette bénédiction sera supprimée. Ou bien, s'il fait des affaires, alors que tout devait se dérouler à souhait et lui permettre de gagner une somme d'argent, un problème surviendra au moment décisif et l'empêchera de conclure la transaction, par exemple. La lumière spirituelle innée des fumeurs de longue date se dissipe peu à peu. À la fin de leur vie, ils ne peuvent renaître dans une voie favorable et ne peuvent que déchoir, car toute la lumière de leur corps est voilée par la fumée. » [19]

Je dis : « Magistrat ! J'aimerais vous poser une question : mon grand-père paternel aussi a fumé pendant de longues années, mais il a vécu jusqu'à 92 ans ! C'est devenu l'argument derrière lequel mon père se retranche lorsque je l'encourage à arrêter de fumer ! »

Le magistrat dit : « Ayu, votre grand-père paternel était un homme bon dans sa vie précédente. Il avait accumulé certaines bénédictions lui assurant longévité, prospérité de sa descendance et une maison pleine d'enfants et de petits-enfants. Dans cette vie, il aurait dû vivre jusqu'à 102 ans. Malheureusement, à cause du tabac, sa durée de vie avait déjà été réduite de 10 ans.

Votre grand-père paternel était destiné à vivre longtemps ; ses 92 ans correspondent à une durée de vie déjà réduite. Il a rendu son dernier souffle à la suite d'une grave dégradation de ses fonctions pulmonaires, de la toux et de la faim. Toutefois, son décès prématuré n'était pas entièrement dû à la réduction de sa durée de vie provoquée par le tabac. Il y avait une autre raison : lorsque votre grand-père avait 90 ans, après le décès de votre grand-mère paternelle, personne ne s'occupait de lui au quotidien. Votre tante, la femme du frère cadet de votre père, le maltraitait ; elle le privait souvent de nourriture et l'accablait d'injures. Si elle avait tant insisté au début pour s'occuper de lui, c'était afin de s'emparer de tous ses biens. Ne comprenant pas la loi des causes et des effets, elle croyait avoir réussi. Votre grand-père, au contraire, avait choisi, pour préserver l'harmonie familiale, de tout supporter seul et de n'en parler à personne, jusqu'à mourir dans la solitude. L'autre cause véritable de sa mort était la faim. Dans cette épreuve, il avait non seulement épuisé du karma, mais aussi accumulé quelques bénédictions. C'est pourquoi, peu après que vous avez commencé à étudier le bouddhisme, Ayu, quelques récitations du nom du Bouddha ont permis de le délivrer et de le faire accéder au monde céleste.

C'était la bonne rétribution de son attitude avant sa mort : il avait tout enduré sans se plaindre, éliminant ainsi une part de son karma. Votre tante, elle, avait semé les germes d'un très lourd mauvais karma.

Pour un si grave manquement à la piété filiale, dans six ans, son fils unique, si sage et qu'elle chérit par-dessus tout, la quittera. Sa rétribution ne s'arrêtera pas là : par la suite, sa fille s'emparera de tous ses biens et manquera elle aussi à la piété filiale envers elle. Votre tante mourra de maladie dans la souffrance.

Comme on le dit : le bien et le mal reçoivent toujours, à la fin, leur rétribution ; qui donc la juste loi des causes et des effets épargnerait-elle ?! En ma qualité de magistrat, j'exhorte les gens de ce monde à ne jamais agir contre leur conscience. Tout ce que font les êtres humains est consigné dans les registres de l'administration de l'au-delà. Qui multiplie les injustices subira nécessairement le châtiment du Ciel ; qui fait sincèrement le bien recevra assurément les bénédictions du Ciel. Que chacun garde bien mes paroles en mémoire. » [19]

Je dis : « Ce que vous venez de dire, magistrat, me surprend vraiment au plus haut point ; une vague de chagrin douloureux me serre le cœur. À l'époque, grand-père est effectivement mort après une grave dégradation de ses fonctions pulmonaires, rendant son dernier souffle en toussant. Quant à ses biens, j'avais aussi entendu papa et maman dire que ma tante s'était emparée de tout, et cela les contrariait quelque peu. Pour ce qui est de la faim, cela me revient : voilà pourquoi, chaque fois que je rendais visite à grand-père, il dévorait sans attendre toute la nourriture que je lui achetais. Ma tante disait seulement

que, de toute la famille, petits et grands, j'étais celle qui savait le mieux faire les achats, que grand-père préférait les aliments que je lui apportais et qu'on voyait bien que c'était lui qui m'avait élevée. À l'époque, j'en étais même très heureuse : comme je manquais de sagesse ! Je me souviens aussi que, chaque fois que j'allais voir grand-père, ma tante restait toujours avec moi. Je me disais alors qu'à ma prochaine visite, je lui apporterais davantage des aliments qu'il aimait. Comme je travaillais loin, je ne rentrais dans ma ville natale qu'une fois tous les six mois. Quand je suis revenue la fois suivante, grand-père était déjà… Quelle tristesse !!! »

Le magistrat dit : « Ah, le karma ! Rien n'échappe aux causes et aux effets ! Les règles de l'au-delà ne jugent jamais à tort aucun des innombrables liens de causalité, si complexes et enchevêtrés soient-ils. Telle cause, tel effet. Votre grand-père a subi la rétribution de son tabagisme. En fumant pendant de longues années, il a nui aux poumons de votre grand-mère. C'est à cause de la dégradation de ses poumons et de la toux qu'elle est morte : des mucosités, bloquées dans sa gorge sans pouvoir être expulsées, ont entravé sa respiration ; elle n'a pu reprendre son souffle et a quitté ce monde. Dans cette affaire, votre grand-père devait lui aussi assumer une part des conséquences karmiques. Mais sa pratique de la patience face aux offenses lui a également valu les mérites de cette patience.

Personne ne devrait fumer. Le tabac altère notre pensée normale ; les disciples du Bouddha doivent absolument cesser de fumer. Le tabagisme relève, parmi les cinq préceptes, de celui qui interdit l'alcool. Selon les

principaux textes scripturaires dont nous disposons aujourd'hui, lorsque le Bouddha établit les cinq préceptes pour les fidèles laïcs, il ne dit certes pas directement qu'il était interdit de fumer ; il enseigna seulement qu'il ne fallait pas boire d'alcool. Or, l'alcool engourdit notre système nerveux, altère la pensée normale, nuit à la pratique spirituelle et pousse les êtres à commettre le mal, pour finalement tomber dans les enfers. Hormis son emploi externe pour soigner une maladie, ou son utilisation indispensable dans un médicament à prendre contre une maladie grave mettant la vie en danger, lorsqu'aucun substitut n'existe, il ne faut pas toucher à la moindre goutte d'alcool. Ne vous trompez pas vous-mêmes et ne trompez pas les autres en pensant que boire sans s'enivrer n'est pas une faute.

Ainsi, le véritable but de l'observance de ce cinquième précepte, qui interdit de boire de l'alcool, est le suivant : il faut s'abstenir de tout produit à consommer qui engourdit et altère la pensée humaine normale. Cela ne concerne pas seulement l'alcool. Dans la société actuelle, les sciences et les techniques évoluent sans cesse ; à l'avenir, le monde humain produira encore toutes sortes de nouveaux produits semblables à l'alcool ou au tabac. Il faut s'abstenir de tous les produits à consommer qui ont un effet engourdissant et altèrent la pensée normale. J'espère que chacun respectera soigneusement ce point ; sinon, en enfreignant les lois de l'au-delà et en diminuant ses bénédictions et sa durée de vie, c'est encore soi-même qui en souffrira !

Bien ! Ayu, arrêtons ici pour aujourd’hui notre entretien sur le tabac. Rentrez maintenant ! Vous serez la bienvenue lors d’une prochaine visite ! »

Je dis : « Les paumes jointes, je vous remercie, magistrat, de m’avoir révélé aujourd’hui tant de faits liés aux causes et aux effets dont personne dans ma famille n’avait connaissance. J’en ai vraiment beaucoup retiré ! »

Je repars sur le lotus blanc !

12/ La promotion de l'Empereur de Dongyue et les catastrophes de Jambudvīpa, le continent du Sud

Gratitude pour la protection et le soutien de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Je joins les paumes et salue le magistrat de l'au-delà !

« Magistrat ! Aujourd'hui, j'aimerais que vous m'emmeniez rendre visite au légendaire Empereur de Dongyue. »

Le magistrat dit : « Aujourd'hui, l'Empereur de Dongyue est l'un des rois de l'au-delà placés sous l'autorité du souverain de l'au-delà, le roi Yan. Avant la dynastie Song, l'Empereur de Dongyue, également appelé Empereur de Fengdu, était le plus haut dirigeant du monde souterrain ; sa fonction correspondait à celle de l'actuel souverain suprême de l'au-delà. Mais aujourd'hui, l'Empereur de Dongyue est l'un des rois des douze palais placés sous l'autorité du souverain suprême de l'au-delà : ses fonctions ont changé. On n'a cessé de construire de nouveaux enfers, à un rythme encore plus rapide après la dynastie Song qu'auparavant. À partir de l'année 1995 du monde des vivants, ces constructions se sont encore accélérées ; à présent, les enfers sont presque saturés, tant les personnes qui commettent des fautes dans le monde des vivants sont nombreuses, vraiment très nombreuses !

Je sais que certains fidèles, après avoir lu Les lois inflexibles de l'au-delà, se demandent comment le monde souterrain peut connaître la construction de nouveaux enfers et des changements de fonctions. Songez que, dans le monde des vivants, les administrations publiques et leurs effectifs peuvent eux aussi augmenter ou diminuer. Les principes sont en réalité semblables dans les deux mondes, celui des morts et celui des vivants ; même le monde céleste ne fait pas exception. Ayu, suivez-moi ! » [39]

Le magistrat dit : « Vers la 350e année après la dynastie Song, les affaires d'injustice, grandes et petites, abandonnées sans conclusion dans le monde humain commencèrent à se multiplier sans cesse. Lorsque les âmes de ces victimes d'injustice arrivaient dans le monde souterrain, elles portaient toutes leur plainte devant l'Empereur de Dongyue. Sa grande salle de jugement devint un lieu où se rassemblaient de nombreuses âmes victimes d'injustice, et l'Empereur était extrêmement occupé. Par la suite, on construisit dans le monde souterrain une vaste et spacieuse résidence pour le roi Yan, souverain de l'au-delà ; c'est alors que l'Empereur de Fengdu prit également le titre de « roi Yan, souverain de l'au-delà ». Cette nouvelle résidence réunissait en un seul palais son lieu d'habitation et son lieu de travail, afin de lui faciliter l'administration du monde souterrain. La plus haute salle de jugement du monde souterrain, que vous avez visitée la dernière fois, Ayu, fut construite à cette époque. L'Empereur de Fengdu s'installa lui aussi dans la résidence du roi Yan pour y vivre et y travailler. [39]

L'actuel Empereur de Dongyue occupait auparavant la fonction de roi Qinguang du premier palais, avant d'être

promu. Ce roi Qinguang du premier palais était un souverain juste et bienveillant du monde des vivants ; à la fin de sa vie, il fut nommé roi du premier palais de l'au-delà. Le travail de l'Empereur de Dongyue est à peu près semblable à celui du souverain suprême de l'au-delà. Toutefois, certains esprits, après leur arrivée dans les enfers, tiennent absolument à porter plainte devant le roi suprême. Presque tous ces esprits sont alors dirigés vers la grande salle de jugement de la résidence du roi Yan, souverain de l'au-delà, où celui-ci les juge en personne. C'est en réalité une habitude que les êtres humains ont acquise dans le monde des vivants. Pour tous ceux qui arrivent dans le monde souterrain, chacun de ses rois est juste et rigoureux. Tous traitent les différents cas selon les lois de l'au-delà et selon l'ordre des causes et des effets, sans jamais favoriser le moindre parent ou ami. Ils examinent les fautes commises par les esprits coupables pour décider dans quel enfer les envoyer ; selon les injustices subies, ils délivrent également la catégorie correspondante de plaque d'autorisation du monde souterrain permettant légalement de réclamer une vie. » [39]

Une fois ce pont en arc franchi, la résidence officielle qui se trouve derrière est celle de l'Empereur de Dongyue. L'atmosphère d'une demeure de haut fonctionnaire y est très marquée. Dès le pont, des yakṣas patrouillent sans cesse dans les deux sens ; en apercevant le magistrat, tous le saluent. Avec le magistrat pour me guider, je n'ai pas à chercher moi-même les indications de direction : c'est beaucoup plus simple et plus rapide. En réalité, nous nous déplaçons très vite dans les enfers, contrairement au

monde humain, où l'on avance lentement, un pas après l'autre, les pieds posés au sol. Parfois, lorsque le magistrat accélère, je dois moi aussi presser le pas ; nous avançons par la force de l'esprit, sans que nos pieds touchent le sol. Les enfers sont vraiment immenses ! Je n'avais encore jamais emprunté ce chemin, mais je ne souhaite retenir aucun des chemins des enfers. Puissent les êtres qui s'y trouvent entendre bientôt le Dharma authentique et le pratiquer ; puissent-ils tous s'élever bientôt et échapper aux souffrances des enfers. Voici maintenant la résidence de l'Empereur de Dongyue. Des yakṣas armés de grands sabres se tiennent bien droits devant les deux battants rouges de la porte. Après avoir salué le magistrat en souriant, ils ouvrent la porte et nous laissent entrer seuls.

À l'intérieur, un autre agent de l'au-delà accueille lui aussi le magistrat avec le sourire, puis nous conduit à travers un couloir donnant sur un petit jardin jusqu'à la grande salle de jugement. Le magistrat semble très bien connaître tous les yakṣas de la résidence de l'Empereur. Cette salle de jugement est manifestement bien plus petite que la salle de jugement suprême du roi Yan, souverain de l'au-delà. Tout y paraît plus ancien : le bâtiment possède de grandes portes de fer rouges à l'ancienne, et le mobilier comme les décorations ont tous un caractère antique. Les personnages des tableaux accrochés aux murs ont eux aussi l'apparence de gens d'autrefois. Des armes anciennes sont disposées de part et d'autre, au pied des murs latéraux. Au centre, face à l'entrée, se trouve un panneau portant les quatre caractères « 东岳大帝 » (« Empereur de Dongyue »). Un roi de l'au-delà est assis

là ; ce doit être l'Empereur de Dongyue. Il porte les vêtements d'un roi de l'au-delà, son visage est gris, sa tête est coiffée d'une couronne et ses yeux émettent une lumière noire. Ah ! Voici encore un roi de l'au-delà dont l'aspect est extrêmement sévère, avec quelque chose de farouche. Les mêmes quatre caractères figurent également sur son bureau.

« Moi, Shangguan Yuhua, humble femme du peuple, je me prosterne devant l'Empereur de Dongyue ! »

L'Empereur de Dongyue dit : « Shangguan Yuhua, relevez-vous ! Soyez la bienvenue ! Si vous avez des questions, posez-les sans détour ! »

Ayu : « Oui, Empereur, roi de l'au-delà ! Moi, humble femme du peuple, je souhaite vous poser quelques questions :

Premièrement, j'ai entendu dire que les enfers étaient déjà saturés. Si l'inconduite sexuelle continue de se répandre parmi les vivants et que les enfers sont déjà pleins à craquer, autrement dit, s'il n'existe plus de nouvel enfer où envoyer ceux qui commettent ces fautes, cela signifie-t-il que, même à la fin de leur vie, ils pourront être temporairement dispensés des châtiments infernaux, puis les subir lorsqu'une place se libérera ? Ou bien libérera-t-on avant terme les êtres qui se trouvent actuellement dans les enfers, pour laisser leur place aux nouveaux esprits coupables ?

Deuxièmement, les personnes qui ont déjà commis de nombreuses fautes d'inconduite sexuelle voient, selon les lois de l'au-delà, leurs bénédictions et leur durée de vie diminuer. Quel moyen permettrait à ces êtres d'être

entièrement exemptés de la condamnation aux enfers à la fin de leur vie ?

Troisièmement, quel moyen permet de mettre entièrement fin aux actes d'inconduite sexuelle ? »

L'Empereur de Dongyue dit : « Hélas ! Un puissant souffle d'inconduite sexuelle provenant du monde des vivants s'élève déjà droit à travers les nuées jusqu'à la grande salle de l'Empereur céleste. L'inconduite sexuelle perturbe déjà gravement l'équilibre du souffle droit de la nature. Si le monde humain continue à perdre cet équilibre, toutes sortes de catastrophes naturelles se produiront. Par exemple, le climat sera instable et pourra connaître toutes sortes de changements en un instant : soudain du soleil, soudain de la pluie ; les températures pourront varier énormément en une seule journée, au point de donner l'impression de vivre le printemps, l'été, l'automne et l'hiver dans la même journée. Les tsunamis, les inondations, les incendies, les tremblements de terre et les diverses épidémies de grande ampleur du monde humain sont autant d'avertissements.

Ayu ! Réfléchissez : pourquoi toutes sortes de tragédies surviennent-elles sur la Terre — Jambudvīpa, le continent du Sud — ? Il existe assurément des causes de karma collectif produites par les actes humains au fil de leur existence. C'est pourquoi j'espère que le livre Les lois inflexibles de l'au-delà pourra au plus vite éveiller les cœurs égarés du monde des vivants, sauver les cœurs et les mœurs de la société, et amener la multitude des êtres à s'en tenir à leurs devoirs, à se conduire convenablement et à observer la morale des cinq relations humaines. Cela permettra de renverser le cours des diverses catastrophes

que le souffle d'inconduite sexuelle apporte au monde humain, de soulager aussi les enfers surpeuplés et d'éviter que de grandes catastrophes ne se répètent fréquemment dans le monde humain en peu de temps. Si les diverses formes d'inconduite sexuelle continuent à se répandre comme elles le font actuellement, de grandes catastrophes surviendront bientôt dans le monde humain, se succédant et déferlant de toutes parts. Tous les êtres qui commettent des fautes d'inconduite sexuelle ou toutes sortes d'autres fautes ne pourront assurément pas échapper au filet céleste impitoyable et sans faille des lois de l'au-delà. Au cours de ces grandes catastrophes, ils seront tous pris, sans exception, dans ce filet et tomberont dans les enfers pour y subir des châtiments sans mesure ni limites.

Bien que les enfers de ce monde souterrain soient déjà saturés, l'administration de l'au-delà prendra les dispositions nécessaires pour trouver d'autres emplacements et y construire de nouveaux enfers. Même si ces enfers sont entièrement détruits, si le karma fautif des êtres qui s'y trouvent n'est pas encore épuisé, nous transférerons ces esprits coupables vers d'autres enfers pour qu'ils continuent à y subir leur peine. Ils ne pourront quitter les enfers que lorsque tout leur karma fautif aura été entièrement éliminé. Il n'existe que deux raisons permettant aux êtres de quitter les enfers. La première est d'avoir accompli toute la durée de leur peine karmique infernale, c'est-à-dire d'avoir épuisé la rétribution de leur mauvais karma des enfers. Alors seulement, ils pourront passer par de nouvelles naissances dans les conditions correspondant aux rétributions résiduelles de leur séjour infernal.

Le monde souterrain possède aussi une salle d'assemblée où Kṣitigarbha dispense ses enseignements compatissants. Si, dans l'un des grands enfers, un esprit éprouve ne serait-ce qu'un instant de repentir véritable et sincère, les yakṣas peuvent l'y conduire pour écouter ces enseignements. Il reçoit ainsi la bénédiction du Bouddha, ses racines de bien s'éveillent, et il peut s'élever vers une voie favorable. Le plus effrayant est que les êtres ne prennent pas la résolution de se repentir de leurs erreurs passées : ils restent obstinément dans l'illusion, s'abîment dans la déchéance et la souffrance, et vont même jusqu'à aggraver sans cesse leurs diverses fautes karmiques.

Un seul instant de repentir venant véritablement du fond du cœur suffit à dissoudre un karma fautif sans mesure ni limites. Les lois inflexibles de l'au-delà ne retiennent jamais impitoyablement un être sensible qui regrette sincèrement ses fautes. La plupart de ceux qui sortent des enfers renaissent dans la voie animale, sous des formes relativement inférieures, petites et à la pensée simple. Même s'ils renaissent dans le monde humain, leurs bénédictions sont maigres, leurs cinq facultés sensorielles sont incomplètes, et ainsi de suite. La seconde raison est d'avoir la chance que des proches dans le monde des vivants œuvrent puissamment à leur délivrance : ils peuvent alors eux aussi quitter les enfers. Il est toutefois relativement plus difficile de bénéficier ainsi de l'aide de ses proches vivants, car cette délivrance dépend des causes et conditions liées à la force d'autrui. Les registres du monde souterrain contiennent de nombreux cas où les actions accomplies par des proches vivants ont permis à des esprits coupables de s'élever vers

des voies favorables ; certains ont même été élevés jusqu'aux mondes célestes ou à la Terre pure de l'Ouest. Mais cela ne se produit pas non plus par hasard : avant de tomber dans les enfers, ces esprits coupables avaient accumulé, au cours de leurs vies passées, certaines bénédictions correspondantes. Leur délivrance ne surgit pas sans cause ; elle résulte nécessairement de causes et conditions favorables. Tous les êtres doivent donc profiter du temps où leurs cinq organes des sens sont encore intacts et leur corps en bonne santé pour multiplier les bonnes actions, servir le bien public, respecter les lois, observer les préceptes et accumuler des mérites, afin d'accroître leurs propres bénédictions. Il ne faut surtout pas employer un corps en bonne santé à toutes sortes de transgressions des préceptes qui conduisent aux enfers. Une fois tombé dans les enfers, on subit des souffrances sans mesure ni limites, sans voir jamais arriver le jour d'en sortir.

Pour les êtres qui ont déjà commis des fautes d'inconduite sexuelle ou créé un mauvais karma conduisant aux enfers, toute cause produit un effet : créer un tel karma implique assurément d'en subir un jour la rétribution infernale. Pour ne pas subir cette rétribution, il faut, avant qu'elle ne se manifeste, supprimer toute condition auxiliaire susceptible de lui permettre de mûrir. Si l'on veut, dans cette vie, éviter entièrement de tomber dans les enfers pour des fautes d'inconduite sexuelle, il n'existe qu'une seule méthode : éliminer complètement tout acte d'inconduite sexuelle. Il faut tout d'abord surveiller et maîtriser rigoureusement ses pensées, sans laisser passer la moindre pensée d'inconduite sexuelle qui

s’élève dans le cœur, pas même une seule. Même si une pensée extrêmement ténue surgit, il faut immédiatement s’en repentir et prendre aussitôt, de tout son cœur, la résolution de ne plus jamais laisser naître une telle pensée. Il faut aussi exhorter sans cesse les vivants, de proche en proche, à ne pas commettre d’inconduite sexuelle. Cette résolution est très importante.

Les êtres qui ont l’occasion de lire ce texte, qui veulent vraiment prendre la résolution de rompre entièrement avec l’inconduite sexuelle mais échouent à maintes reprises, peuvent, les premier et quinzième jours de chaque mois lunaire, jurer devant le Ciel de ne plus jamais commettre d’inconduite sexuelle, vie après vie. Ils doivent aussi faire connaître de proche en proche le livre de vertu Les lois inflexibles de l’au-delà et contribuer à son impression. Au quotidien, ils doivent veiller rigoureusement à supprimer toute parole et tout acte liés à l’inconduite sexuelle. Ils doivent adopter une alimentation végétarienne et ne pas manger d’aliments qui stimulent le désir. Par exemple, la ciboule et l’ail cuits accroissent le désir. Il faut également réduire autant que possible l’usage des substances médicinales qui stimulent le désir, comme le baji.

Le désir des animaux est plus fort que celui des humains ; il ne faut donc pas consommer d’aliments provenant des animaux. Outre qu’ils troublent la maîtrise de soi, ils font aussi contracter des dettes de vie. L’alcool trouble également la maîtrise de soi : il ne faut pas en consommer non plus. Il ne faut ni regarder ni écouter de contenus pornographiques qui éveillent le désir sexuel. Au quotidien, il faut sans cesse progresser avec diligence

dans la pratique du Dharma bouddhique, prendre la résolution de diffuser et de soutenir le Dharma authentique, et se repentir sincèrement du karma fautif créé par ses inconduites sexuelles passées. Il est très important de faire naître une volonté sincère d'éliminer entièrement les actes d'inconduite sexuelle. Si l'on parvient véritablement à ce que "la pensée s'éteigne et que la faute disparaisse, toutes deux devenues vacuité", on n'a plus à craindre le mauvais karma conduisant aux enfers.

Réciter le saint nom "Hommage au bodhisattva Avalokiteśvara" permet aussi d'éliminer peu à peu les actes d'inconduite sexuelle. Il suffit de réciter chaque jour avec ferveur le saint nom du bodhisattva pour recevoir assurément sa bénédiction compatissante, qui agit de manière invisible, et diminuer le karma fautif d'inconduite sexuelle conduisant aux enfers. Les êtres qui prêtent serment puis l'observent rigoureusement seront délivrés du mauvais karma qui les ferait tomber dans les enfers à la fin de leur vie et pourront renaître dans une voie favorable. Quant à la réduction précise des châtiments infernaux, elle sera déterminée en dernier ressort selon la force de la résolution et du repentir de ces êtres sensibles. »

« Shangguan Yuhua ! Avez-vous d'autres questions ? »

« Pas pour le moment. Je vous suis profondément reconnaissante de vos réponses, Empereur. Moi, humble femme du peuple, je me prosterne et prends congé ! »

Moi, Ayu, je me prosterne devant l'Empereur de Dongyue, le magistrat et tous les fonctionnaires !

Je repars sur le lotus blanc !

13/ Tudigong, dieu du Sol, divinité orthodoxe des bénédictions et du mérite

Gratitude pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Amitābha ! Moi, Ayu, je me prosterne devant le magistrat de l'au-delà !

Aujourd'hui, je souhaite interroger le magistrat au sujet des temples de Tudigong, ces dieux du Sol que les gens vénèrent : sont-ils des divinités célestes ou terrestres ? Sont-ils envoyés par le Ciel, ou ne sont-ils que des esprits qui se sont attachés à ces lieux ? Quelles sont leurs fonctions et l'étendue de leurs responsabilités ? Quelle différence y a-t-il entre le Tudigong à l'intérieur de chaque foyer et celui qui se trouve à l'entrée ?

Le magistrat dit : « Les Tudigong des temples du Sol sont des dieux dotés de bénédictions et de mérite ; ils appartiennent à la catégorie des divinités orthodoxes des bénédictions et du mérite. Ils peuvent recevoir l'encens et les offrandes que leur consacrent les vivants, et ils sont nommés par le Ciel. Ces dieux se distinguent par l'importance de leurs bénédictions et de leur mérite. Ceux qui en possèdent davantage administrent un territoire plus vaste. Par exemple, dans les campagnes, certains Tudigong sont chargés de tout un village ; dans les villes, en revanche, l'administration est répartie entre plusieurs Tudigong. [40]

Les vivants construisent un petit temple du Sol pour ces grands Tudigong territoriaux. Leur tâche consiste à veiller aux bénédictions et au mérite des êtres de leur territoire, ainsi qu'à leur sécurité dans leurs allées et venues. Chaque fois qu'une personne naît ou meurt, l'administration du monde souterrain en informe le Tudigong. Lorsqu'une personne est transférée hors du territoire placé sous sa juridiction, il en reçoit également une notification consignée.

Le travail du Tudigong consiste à maintenir la sécurité dans le milieu où vivent les êtres sensibles. Si des esprits malfaisants, des divinités ou des fantômes de ce genre veulent pénétrer dans son territoire, il prend les mesures appropriées et remplit sa fonction de protection des vivants. Tous les Tudigong étaient, de leur vivant dans le monde humain, des personnes qui aimaient aider les autres et possédaient le sens de la justice. À la fin de leur vie, ils ont été nommés Tudigong pour recevoir l'encens des humains. Ces Tudigong, dont les bénédictions et le mérite sont relativement grands, sont dignes de recevoir les hommages et les offrandes du public.

Les Tudigong qui se trouvent à l'intérieur de chaque foyer ou à son entrée sont des esprits orthodoxes dont les bénédictions et le mérite sont un peu moindres. En réalité, les vivants installent eux-mêmes une tablette de Tudigong pour leur rendre un culte, et les appellent ainsi Tudigong de la maison ou Tudigong de l'entrée. Ce sont en fait des fantômes qui habitent là depuis toujours, et leur durée de vie dépasse celle des humains. Si personne ne vient habiter la maison, ils ne reçoivent aucune offrande. Lorsque les vivants leur font des offrandes, ces fantômes

leur témoignent aussi leur reconnaissance et protègent naturellement leurs allées et venues. [40]

De nos jours, les vivants achètent et vendent souvent des maisons. Les fantômes ne suivent pas les habitants lorsqu'ils partent : seul le propriétaire de la maison dans le monde des vivants change. Ces fantômes ne sont pas des Tudigong envoyés par le Ciel. Ceux que le Ciel envoie sont les Tudigong territoriaux, ceux des centres commerciaux et ceux des immeubles, c'est-à-dire des grands bâtiments à étages où vivent aujourd'hui les humains. À l'entrée de ces immeubles se trouve un Tudigong envoyé par le monde souterrain ; ces Tudigong sont placés sous l'autorité du Tudigong territorial. Ceux qui se trouvent à l'entrée des centres commerciaux et des boutiques sont envoyés par le monde souterrain, car ces lieux accueillent davantage de personnes et nécessitent des Tudigong dotés de bénédictions et de mérite relativement importants pour y recevoir l'encens. Bien, Ayu, nous nous arrêterons là pour aujourd'hui. Rentrez maintenant. » [40]

Amitābha ! Moi, Ayu, je me prosterne devant le magistrat ! Je repars sur le lotus blanc.

Avant de rentrer chez moi, je vais saluer le Tudigong des environs.

Je dis : « Amitābha ! Bonsoir, grand-père Tudigong ! »

Grand-père Tudigong dit : « Ah, Ayu ! Il est si tard, rentrez vite chez vous et soyez prudente ! »

Je dis : « Merci, grand-père Tudigong. Ne vous ennuyez-vous pas à rester assis ici tous les jours ? »

Grand-père Tudigong dit : « Je suis beaucoup plus occupé qu'autrefois ! »

Je dis : « Il y a quelque temps, quand je suis passée, je ne vous ai pas vu assis ici ? »

Grand-père Tudigong dit : « Quand je parle d'autrefois, Ayu, je parle d'avant votre naissance, il y a cent cinquante ans. À cette époque, je n'étais pas aussi occupé qu'aujourd'hui. La vie sentimentale des gens est maintenant compliquée et pose beaucoup de problèmes. Les questions liées aux maladies, aux décès, aux naissances et à toutes sortes d'autres choses ont elles aussi beaucoup augmenté. »

Je dis : « Grand-père Tudigong ! Quand les gens sont malades, ils vont se faire soigner ; après leur mort, ils sont incinérés ; pour les naissances, ils vont à l'hôpital. Cela ne devrait pas vous donner de travail, à vous, notre vénérable aîné. Comment cela peut-il vous occuper autant ? »

Grand-père Tudigong dit : « Ayu, vous ne le savez pas : je suis chargé de la sécurité des êtres du monde des vivants dans leurs allées et venues. Avant qu'un événement ne leur arrive, j'en suis informé. Certains événements touchent à l'augmentation ou à la diminution de leurs bénédictions ; je dois alors m'en occuper avant même qu'ils ne se produisent. Pour régler ces affaires, il faut prévoir le moment et les personnes à faire intervenir. Chaque personne possède une lumière émanant de son corps, et chacune a ses créanciers karmiques, ennemis ou proches. Regardez les êtres dans la rue et observez si chacun est différent. »

Très bien ! Je vois que chaque être est suivi par de nombreux créanciers karmiques, ennemis ou proches, rangée après rangée. Certains sont même très en colère !

Il y en a qui frappent sans cesse un vivant à la tête ; la personne frappée ressent alors un mal de tête continu. Beaucoup se sont attachés au corps des vivants ; certains s'échauffent les poings et se frottent les paumes, prêts à les frapper ou à les pincer.

À ce moment-là, j'aperçois un homme qui dégage un peu de lumière blanche ; il possède un souffle un peu plus droit. Lorsqu'il arrive dans une petite ruelle sombre et sans éclairage, les fantômes s'écartent pour le laisser passer. Une fois qu'il est parti, ils reviennent dans la ruelle. À voir cela, il existe vraiment des différences.

Grand-père Tudigong dit : « Récemment, un homme célibataire d'ici a commis des fautes d'inconduite sexuelle et de tromperie. Il a abusé des sentiments d'une femme et l'a escroquée, puis l'a incitée à avorter plusieurs fois. Cette femme n'est pas non plus irréprochable. Elle a déjà conçu l'intention de le tuer et compte mourir avec lui. Mais les bénédictions de cet homme ne sont pas encore épuisées, et son heure n'est pas venue. Dans sa vie précédente, il était un pratiquant qui n'observait pas les préceptes avec pureté et avait commis des fautes d'inconduite sexuelle. Dans cette vie, il recommence. J'emploie actuellement certaines méthodes pour l'aider et l'avertir. Ces derniers jours, il a lui-même remarqué que certaines de ses démarches ne se déroulaient pas très bien. Par exemple, il y a quelques jours, lorsqu'il a voulu retirer de l'argent à un distributeur automatique, l'argent ne sortait pas. Il a finalement réussi à effectuer le retrait, mais cela ne s'est pas passé sans difficulté. Même lorsqu'il suit correctement toutes les étapes d'une démarche, des problèmes que les humains ne peuvent expliquer surgissent. L'aide que je

lui apporte cette fois peut l'amener peu à peu à réfléchir sur lui-même.

Et ce n'est là qu'un seul être. Chaque jour, il y a de nombreux êtres de toutes sortes et beaucoup d'affaires à traiter : je suis donc naturellement très occupé. Vous avez vu tout à l'heure que les fantômes s'écartent pour laisser passer certains êtres. En réalité, j'aide moi aussi ces êtres-là. Si l'un d'eux est sur le point de tomber, je le soutiens ou l'aide autant que possible à éviter la chute. Mais les vivants ne perçoivent pas ma présence. Ils se disent seulement : "Heureusement que je ne suis pas tombé ! J'ai failli tomber, quelle chance !" En réalité, ce "j'ai failli" provient de leurs propres bénédictions. »

Je dis : « Vous vous donnez tant de peine, grand-père Tudigong ! Ainsi, vous nous aidez depuis toujours en silence, sans vous montrer. Je ne l'apprends qu'aujourd'hui. Je vous suis vraiment très reconnaissante ! Au revoir, grand-père Tudigong ! »

Moi, Ayu, je joins les paumes !

14/ Un mensonge peut être grave ou léger — Visite de l'enfer glacial de la Langue arrachée et du Corps fracassé

Gratitude pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

« Amitābha ! Moi, Ayu, je joins les paumes et me prosterne devant le magistrat de l'au-delà ! Puis-je vous demander quelles rétributions infernales attendent les vivants qui profèrent des mensonges ? Quand j'étais petite, j'entendais ma grand-mère paternelle dire que ceux qui mentent descendent dans les enfers pour y être battus par des fantômes, entre autres choses. Aujourd'hui, je voudrais vous demander de m'y conduire pour une visite. »

Le magistrat dit : « Le sujet du mensonge est vaste ; aujourd'hui, je vais vous en donner une explication générale. En réalité, le mensonge a des répercussions très étendues. Un seul mensonge suffit à porter atteinte à la vie d'une personne, voire à celle d'innombrables personnes. Le mensonge est le compagnon de l'avidité, de la colère et de l'ignorance. Les vivants qui mentent attirent sur eux des rétributions infernales.

Pour le mensonge, le plus important est d'examiner l'intention du vivant qui le profère : au moment où il ment, vers lequel des trois poisons — l'avidité, la colère ou l'ignorance — sa pensée tend-elle le plus ? Parfois, un seul

de ces trois poisons est présent : par exemple, uniquement l'avidité, sans autre composante. Chez certains, il n'y a que la colère ; chez d'autres, seulement l'ignorance ; chez d'autres encore, deux de ces composantes, ou même les trois, sont présentes.

Dans l'ensemble, on distingue deux catégories : les véritables mensonges et les mensonges apparents. Les véritables mensonges attirent des rétributions infernales de différents degrés. Bien entendu, la gravité de ces rétributions dépend de l'ampleur du tort causé à autrui par le mensonge commis. Quant aux mensonges apparents, ils n'entraînent aucune rétribution infernale ; certains produisent même du mérite.

Qu'est-ce qu'un mensonge apparent ? C'est un mensonge prononcé pour sauver et délivrer les êtres, sans la moindre pensée égoïste ni le moindre intérêt personnel, uniquement pour les sauver et les délivrer. Voilà ce que l'on appelle un mensonge apparent. Il existe aussi une forme assez proche de ce dernier, à laquelle de nombreux vivants recourent souvent. Prenons un exemple : quelqu'un vous demande, Ayu, si vous avez déjà mangé. Vous mentez en répondant que oui, simplement pour lui éviter la peine de cuisiner et parce que vous craignez de lui être redevable. C'est ce qu'on appelle un mensonge de convenance. Or, ce mensonge de convenance contient une pensée d'intérêt personnel. Tout mensonge qui contient une telle pensée ne peut être appelé mensonge apparent. Ceux qui ont proféré des mensonges de convenance peuvent s'en purifier par un repentir sincère avant la fin de leur vie. Il faut absolument s'en repentir, car le mensonge de convenance est un

prélude au véritable mensonge. En le pratiquant souvent, on souille sa nature spirituelle originelle et l'on prend peu à peu l'habitude de proférer de véritables mensonges.

Pour se repentir d'un mensonge de convenance, on peut déclarer devant le Bouddha à quel moment, en quel lieu et pour quelle affaire on a menti de cette manière, puis exprimer son repentir sincère. Si l'on a oublié les faits, on peut prendre de tout cœur la ferme résolution de corriger ses erreurs passées et de ne jamais les répéter. Souvenez-vous : bien que les lois de l'au-delà punissent impitoyablement la perfidie et le mal, le Ciel éprouve toujours de la compassion pour les êtres sensibles qui regrettent sincèrement leurs fautes. Il leur laisse assurément une marche pour qu'ils puissent avancer peu à peu vers la lumière et retrouver la lumière originelle qu'ils possédaient lors de leur première descente dans le monde humain. Il faut ensuite implorer la bénédiction de la puissance du Bouddha et s'appuyer sur elle pour éliminer les obstacles karmiques, puis prendre dès lors la résolution de réciter le nom du Bouddha et d'aspirer à renaître dans la Terre pure. Si l'on n'a pas de statue du Bouddha chez soi, on peut faire cette déclaration face au ciel. Pourvu que le repentir soit sincère, les bouddhas et les bodhisattvas sont partout présents. Auprès de chaque personne se trouvent déjà les deux Impermanents, le Noir et le Blanc, qui consignent quotidiennement les bonnes et les mauvaises actions de chacun. [4]

Quand la cause manque de vérité, le fruit rencontre des détours et des obstacles. Proférer des mensonges de convenance attire également la rétribution du mensonge ; il faut donc absolument s'en purifier par le repentir. Il

faut éliminer entièrement cette cause dépourvue de vérité grâce à la force d'un repentir sincère et à la puissance du Bouddha obtenue par la récitation de son nom ; sinon, on subira inévitablement une rétribution faite de détours et d'obstacles. L'intention avec laquelle on profère un mensonge de convenance attire une rétribution correspondant à cette même intention. Il existe de nombreux enfers pour les fautes de mensonge. Je vais vous conduire dans un enfer relativement récent consacré au mensonge. Ayu, suivez-moi ! »

Merci de vous donner cette peine, magistrat ! Je me mets en route à sa suite, et nous arrivons très vite dans une région des enfers.

Le magistrat explique : « Nous sommes au nord de notre monde souterrain. Toute cette région est constituée d'enfers consacrés au mensonge. »

Oh ! Encore une région d'une superficie immense ! Avec mes capacités, je n'en aperçois pas la fin, et il ne s'agit encore que d'une extension ! C'est vraiment inconcevable !

Le magistrat dit : « Ayu, aujourd'hui, visitez d'abord l'un de ces enfers du mensonge. Nous prévoirons ensuite un moment approprié pour revenir visiter les autres. »

Merci, magistrat ! La température est tellement basse ici ; quel froid ! J'ai un peu de mal à m'y habituer. Dans le monde des vivants, je peux m'adapter aux températures hivernales du Nord comme du Sud, malgré leur grande différence, mais dans cet enfer, la température est vraiment trop basse. J'ai si froid ! Il me faut aussitôt réciter le nom du Bouddha et ajuster la force de mon esprit pour m'adapter à cet environnement extrêmement glacial !

Le magistrat dit : « La température est ici de moins 150 degrés. Cette nouvelle région des enfers du mensonge a commencé à être construite en l'an 2000, selon le temps du monde des vivants. Nous nous trouvons actuellement dans l'enfer glacial de la Langue arrachée et du Corps fracassé, où les châtiments sont les plus lourds de toute la région du mensonge. Il y règne un froid extrême et d'immenses souffrances. Dans l'ancien secteur des dix palais, au sud du monde souterrain, se trouve un ancien enfer du mensonge où les châtiments sont d'un degré moins douloureux. Hélas ! Aujourd'hui, les mœurs déclinent et les cœurs sont sans compassion. Beaucoup de ceux qui sont ici ont, de leur vivant, proféré des mensonges qui ont amené des personnes à renoncer à une vie pure consacrée à cultiver leur conduite et leur nature intérieure. Croyant ces mensonges, elles se sont mises à courir de tous côtés à la poursuite de leurs désirs, sombrant dans une vie livrée aux cinq désirs, dans la dissipation et l'insouciance. Ayant ainsi brisé la vie de sagesse d'autrui, ces menteurs attirent, à la fin de leur existence, la chute dans l'enfer glacial de la Langue arrachée et du Corps fracassé. Ayu, c'est cet enfer que vous visiterez d'abord aujourd'hui ! »

Sans que j'aie besoin de vous le présenter, vous savez tous ce qui caractérise un enfer : les hurlements, les cris de douleur et les cris de terreur n'y cessent jamais. Mais ici, face à cette souffrance, j'ai l'impression que le froid ralentit jusqu'à l'espace et au temps ; tout semble se dérouler très lentement.

Les grands caractères de couleur bronze ancien formant le nom « Enfer glacial de la Langue arrachée et

du Corps fracassé » apparaissent devant mes yeux. L'entrée de cet enfer a une allure très moderne. En nous voyant arriver, les yakṣas qui la gardent se prosternent devant le magistrat, puis ouvrent la porte pour nous laisser entrer.

Cet enfer est immense. J'y vois d'innombrables personnes subir douloureusement leurs châtiments. Sur la gauche, certains esprits condamnés subissent des rétributions presque identiques. Il y a ici beaucoup d'ordinateurs servant d'instruments de supplice. Tous sont automatisés ; ils projettent des instruments qui poursuivent les esprits condamnés, avec une précision absolue de cent pour cent, sans jamais en manquer un seul. Les murs et le plafond comportent eux aussi des mécanismes d'où s'envolent des instruments de supplice. C'est un enfer moderne. Outre qu'ils s'en prennent avec fureur aux condamnés qui cherchent à se cacher, les yakṣas doivent aussi s'affairer à faire fonctionner les nombreux ordinateurs qui les châtient. La souffrance des esprits condamnés est vraiment sans limites : ils doivent affronter non seulement des yakṣas d'une extrême férocité, mais encore ces impitoyables ordinateurs de supplice. Dans cet enfer, les esprits condamnés et les ordinateurs de supplice sont nombreux, tandis que les yakṣas sont peu nombreux. Regardons d'abord ces deux esprits près du mur ! Un homme et une femme subissent tous deux la même rétribution.

L'esprit de la femme condamnée commence à trembler légèrement de froid. Elle souffre beaucoup et se relève du sol avec une extrême lenteur, retrouvant enfin l'apparence d'une personne normale. Aussitôt, un yakṣa

très féroce lui enfonce sa lance dans le dos. Tandis qu'elle hurle de douleur, il la transporte au bout de sa lance jusqu'à un ordinateur de bureau placé à côté. En un instant, deux serpents, l'un noir, l'autre rouge, jaillissent de l'écran. Ils se précipitent férocement sur sa bouche. Le serpent rouge la mord et la déchire, tandis que le noir saisit la langue de la condamnée avec ses crocs, la tire jusqu'à l'arracher et la jette par terre. Puis, chose incroyable, le retour dans sa bouche ensanglantée et déchiquetée s'effectue par les airs, avec précision. [41]

De l'ordinateur jaillissent encore de nombreux objets pointus, semblables à des lames très tranchantes — je n'ai jamais vu de tels objets dans le monde des vivants — et qui ressemblent aussi à des clous. Ils se précipitent sur le corps de la condamnée. Une fois ces instruments de supplice plantés dans son corps, elle s'effondre, terrassée par la douleur, et perd connaissance. Même alors, une multitude de vers viennent dévorer son corps. Son sang gicle de tous côtés, et celui qui coule sur le sol finit lui aussi par être entièrement absorbé par les vers. Puis, sous l'effet de la force karmique, l'esprit condamné reprend conscience et subit ainsi, sans fin, le même cycle de souffrances.

L'esprit de l'homme condamné subit la même rétribution. Certains esprits sont frappés des deux côtés de la bouche par les yakṣas à l'aide de barres de fer garnies de clous. Après quelques coups, leur bouche est déchirée et saigne. On les traîne ensuite jusqu'à un autre type de poste informatique. Là, d'effrayantes bestioles ressemblant à des mille-pattes noirs aspirent tout le sang de leur bouche, tout en dévorant lentement leur langue.

Puis des aiguilles jaillissent pour leur coudre la bouche. D'autres sont tirés jusqu'aux postes informatiques par des yakṣas qui leur accrochent des crochets à la bouche et à la tête ; leur sang coule abondamment, sans s'arrêter.

Je vois maintenant cette femme condamnée retenue par un crochet, qui hurle de douleur. L'ordinateur est suspendu au mur. Il émet des sons terrifiants, extrêmement désagréables à entendre, et de petits objets pointus, d'un rouge ardent, en jaillissent. Dès qu'ils touchent la bouche de la condamnée, un bruit de « sss — sss — sss » se fait entendre et sa bouche fond aussitôt. Hélas ! Quelle horreur, quelle immense douleur ! C'est trop atroce !

Le magistrat demande alors à l'un des yakṣas chargés d'exécuter les châtiments de venir expliquer les fautes commises par les esprits de cet enfer, qui les ont fait tomber dans l'enfer glacial de la Langue arrachée et du Corps fracassé pour y subir leurs supplices.

Le yakṣa adoucit son expression féroce et me dit : « Ayu, la femme condamnée que vous venez de voir avait, de son vivant, proféré par jalousie des mensonges pour calomnier un pratiquant qui observait les préceptes dans toute leur pureté. Elle cherchait délibérément à entraver sa diffusion du Dharma authentique. Beaucoup de personnes ont cru ses mensonges et ont perdu leur conviction fondamentale dans l'étude du bouddhisme, la pratique du bien et l'observance des préceptes. C'est précisément à cause de ces mensonges qu'elle est tombée dans cet enfer à la fin de sa vie pour y subir son châtiment. Dans sa grande colère, le souverain de l'au-delà, le roi Yan, l'a condamnée à un kalpa dans cet enfer. Une fois cette

période achevée, elle devra encore aller subir des rétributions dans d'autres enfers. [42]

Quant à l'homme condamné, il travaillait de son vivant dans la publicité médicale. Grâce à ses mensonges, il a gagné en peu de temps beaucoup d'argent mal acquis. De nombreuses personnes du monde des vivants ont cru ses publicités mensongères et ont subi toutes sortes d'atteintes aux fonctions de leurs organes internes. Dans les cas les moins graves, elles ont souffert toute leur vie d'un fonctionnement chroniquement déficient de ces organes ; dans les cas graves, leurs fonctions corporelles se sont rapidement et fortement dégradées, jusqu'à parfois entraîner la mort. Pourtant, ces personnes n'ont jamais pensé qu'elles avaient été induites en erreur par ses publicités médicales. Les autorités de l'au-delà ont réduit les bénédictions et la durée de vie de cet homme condamné. Victime d'un accident de la circulation, il est tombé prématurément en enfer pour y subir son châtiment.

Tous ceux qui tombent dans cet enfer ont commis des mensonges de leur vivant : ils ont calomnié ceux qui diffusaient le Dharma authentique ; menti avec malveillance, au détriment de la vie ou des biens d'autrui ; incité par leurs mensonges d'autres personnes à commettre toutes sortes de transgressions des préceptes ; vendu par tromperie toutes sortes de produits nuisibles au corps et à l'esprit des personnes du monde des vivants ; trompé autrui pour s'emparer de ses biens ou lui faire perdre sa chasteté, et commis d'autres actes mauvais de ce genre. Les cas d'esprits condamnés pour mensonge sont ici trop, beaucoup trop nombreux pour être tous

énumérés. Ceux que je viens de citer ne sont que les fautes les plus fréquentes parmi les personnes qui tombent actuellement dans cet enfer. »

Le magistrat poursuit : « En somme, tous les mensonges intentionnels proférés de son vivant qui portent atteinte au corps, à l'esprit, à la vie ou à la santé des personnes du monde des vivants conduisent à tomber en enfer pour y subir le châtiment correspondant. Si les circonstances vous permettent de lire cet article, j'espère que vous prendrez sincèrement la résolution de corriger vos fautes passées et que vous vous encouragerez les uns les autres à réciter le nom du Bouddha, en vous appuyant sur la bénédiction de sa puissance pour éliminer la force karmique noire des mensonges déjà commis. Préservez à tout instant la pureté de votre corps, de votre esprit et de vos pensées, et enseignez à tous qu'il ne faut jamais mentir. Chaque mensonge assombrit un peu notre lumière originelle. Lorsque la lumière originelle d'une personne du monde des vivants s'assombrit, les événements contraires à ses souhaits surviennent facilement ; elle attire diverses maladies et peut même voir toutes sortes de catastrophes se succéder.

Bien, Ayu, nous nous en tiendrons là pour votre visite d'aujourd'hui ! Je dois bientôt assister à une réunion. Revenez demain, si les circonstances s'y prêtent ! » « Amitābha ! Merci, magistrat ! Je rentre tout de suite écrire mon article. Quand je l'aurai terminé, je reviendrai vous déranger. »

Je rentre chez moi sur le lotus blanc !

15/ Le douloureux châtiment des paroles frivoles — l'enfer des Ordinateurs de verre, où des serpents épineux s'enroulent autour des langues jusqu'à les arracher

Merci pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

« Amitābha ! Ayu joint les paumes et se prosterne devant le magistrat ! »

« Magistrat ! Aujourd'hui, sur un site Internet, j'ai vu un sujet consacré à une alimentation saine. Cet expert en alimentation possède tout un ensemble de théories sur la santé alimentaire, étayées par des données scientifiques de divers domaines, et il connaît ce sujet en profondeur. Il a écrit un article expliquant, au moyen d'une comparaison, comment transformer les aliments en mets sains et agréables. Son style est concis, vivant et plein d'inventivité. Apprendre aux gens à prendre soin de leur alimentation est en soi un excellent sujet. Pourtant, il a comparé l'ensemble du processus à celui d'un rapport sexuel sain, avec des termes crus qui suscitent toutes sortes de rêveries illusoires et font perdre l'attention juste. En lisant cet article, j'ai vraiment trouvé cela regrettable pour cet auteur : après avoir consacré tant de temps à étudier toutes sortes de théories sur une alimentation saine, voilà qu'il publie sur Internet un article de ce genre ! »

Ayu souhaite poser cette question au magistrat : « Si une personne du monde des vivants emploie ce genre de langage et amène autrui à avoir des pensées et des conduites déviantes, doit-elle tomber en enfer pour y être punie ? S'il existe un tel enfer, j'aimerais aussi le visiter. »

Le magistrat dit : « Si une personne du monde des vivants emploie des paroles exagérées et creuses qui suscitent chez autrui des pensées et des conduites déviantes, des propos qui accroissent la souillure de la nature spirituelle ; ou des paroles trompeusement flatteuses, un sourire qui cache un poignard, des propos mensongers ; ou encore des discours spécieux destinés à plaire, qui ne sont pas vrais mais en ont l'apparence, des moqueries et d'autres paroles dispersées et inutiles ; ou si, dans la vie quotidienne, elle raconte des plaisanteries obscènes qui égarent les esprits, excitent les désirs charnels et font naître l'attachement passionnel ; ou si elle crée des chansons, des romans sentimentaux, des films, des émissions de télévision, des spectacles de chant et de danse, de la musique ou des peintures qui attisent le désir et dont le contenu ou les paroles inconvenants accroissent, chez un grand nombre de jeunes, l'avidité, la colère et l'ignorance, ainsi que les actes de mise à mort, le vol, l'inconduite sexuelle et le mensonge, et leur font perdre l'attention juste : tout cela constitue une faute de paroles frivoles.

À la fin de leur vie, les personnes du monde des vivants qui commettent cette faute tomberont dans l'enfer des Ordinateurs de verre pour y être punies. Cet enfer est l'un de ceux de la région des enfers du mensonge. Les paroles frivoles vont de pair avec l'avidité, la colère, l'ignorance

et l'orgueil ; elles souillent la nature spirituelle des êtres humains sans qu'ils s'en aperçoivent. Compte tenu du temps dont nous disposons, allons le visiter maintenant. »

Bien ! Nous traversons rapidement la partie centrale des enfers. Lorsque nous apercevons vaguement les deux grands serpents de la région des enfers du mensonge — ah ! ce sont les deux grands serpents de l'enfer des Paroles malveillantes —, nous commençons à descendre doucement vers le sol. En descendant, je distingue nettement un enfer à l'architecture très moderne, en verre réfléchissant. Il donne une impression très à la mode. Mais les bruits stridents de verre, mêlés aux gémissements de douleur, gâchent complètement ce tableau. Quel vacarme !

La décoration de l'entrée de cet enfer paraît somptueuse ; les divers assortiments de caractères et de couleurs n'inspirent aucune terreur. Sans les cris de douleur perçants et désagréables, et sans ce souffle yin propre à l'enfer, on n'aurait presque pas l'impression de se trouver en enfer en restant devant cette entrée. Nous suivons un yakṣa à l'intérieur pour la visite.

À l'intérieur se trouvent de nombreuses petites pièces de verre transparent. Chaque esprit condamné subit ses souffrances dans sa propre pièce de verre. Le rythme des supplices diffère quelque peu : à gauche, les ordinateurs sont pour la plupart de type rouge, et les châtiments se succèdent plus vite ; à droite, les ordinateurs sont tous noirs, et le rythme est plus lent.

Regardons d'abord les condamnés de gauche ! Dans une pièce de verre transparent, l'esprit d'une femme

condamnée vient de retrouver une forme humaine normale et saine et se relève. Elle est attirée vers un ordinateur de cristal d’un rouge ardent par la faible lueur verte qu’il émet et par des sons tels que « ding — ding — tchiou — tchiou — dring — dring ». Lorsqu’elle s’approche de l’ordinateur, un petit serpent rouge au museau pointu, le corps entièrement couvert d’épines, jaillit aussitôt de l’écran pour lui mordre la langue. La condamnée pousse des cris de panique ! Une fois la langue saisie, le petit serpent enroule son corps épineux autour d’elle jusqu’à ce qu’elle se rompe et tombe par terre ; la bouche de la condamnée est alors pleine de sang. À cet instant, l’ordinateur de cristal vole soudain tout entier en éclats, avec un bruit de verre qui explose et se brise. Tous ses fragments frappent le corps de la condamnée. Terrifiée, elle cherche à les éviter, mais la pièce de verre est si petite qu’elle ne peut absolument pas y échapper. Impuissante dans sa douleur, elle ne peut que subir ce châtiment, encore et encore. Quant aux ordinateurs noirs que j’aperçois à droite, ils émettent une lumière gris-noir, et ce sont des mille-pattes noirs qui en jaillissent. Les autres châtiments sont identiques, mais leur rythme est un peu plus lent.

Le magistrat ordonne à un yakṣa d’amener la femme condamnée pour que je l’interroge. En pleurant, elle raconte que, de son vivant, elle aimait raconter régulièrement, au travail et devant ses amis, des plaisanteries obscènes mêlant le vrai et le faux, afin d’inciter délibérément les autres à admirer sa belle silhouette.

Elle dit : « Chez moi, il y avait des miroirs sur les quatre murs ; sous n'importe quel angle, je pouvais voir mon corps. J'avais aussi l'habitude de me promener souvent chez moi entièrement nue. Il m'arrivait d'inviter de bonnes amies à se réunir à la maison pour qu'elles admirent ma nudité. J'aimais également embellir toutes sortes de choses en les exagérant. Une affaire qui, à l'origine, n'avait rien de très effrayant prenait, en passant par ma bouche, une dimension terrifiante. Quand je voyais la personne concernée remplie de frayeur, je lui disais : "Je te racontais cela juste pour m'amuser. Tu as peur si facilement que ce n'est vraiment pas drôle."

J'aimais me servir de mon intelligence pour jouer des tours aux gens de mon entourage et m'amuser à leurs dépens. À la fin de ma vie, Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval m'ont traînée en enfer. Le roi Yan était furieux. Il a dit que mes plaisanteries obscènes et mon comportement habituel au travail avaient ébranlé les dispositions intérieures de certains jeunes tout juste sortis de l'école et entrés dans la vie active, qui s'étaient ensuite gravement livrés à l'inconduite sexuelle. Il a déclaré que j'avais commis de mon vivant la faute de paroles frivoles et m'a condamnée à cinq cents ans de châtiment dans cet enfer des paroles frivoles, l'enfer des Ordinateurs de verre. Bouhouhou ! Je voulais seulement amuser tout le monde. Je n'aurais jamais imaginé des conséquences aussi graves, au point de tomber en enfer pour y être punie. Vous allez écrire un livre : dites, je vous en prie, aux gens de ce monde de ne jamais raconter de plaisanteries obscènes, de ne pas tenir de propos exagérés, et surtout de ne pas jouer des tours aux autres pour s'amuser à leurs dépens.

Bouhouhou ! Je n'oserai plus jamais recommencer. Je supplie ce magistrat de me sauver et de me laisser sortir. Je veux quitter cet endroit. »

Le magistrat dit : « Les actes mauvais que l'on commet de son vivant attirent en enfer les rétributions qui leur correspondent. Examinez soigneusement toutes vos pensées et toutes vos conduites. Compte tenu du temps dont nous disposons, nous nous en tiendrons là pour aujourd'hui. »

Je demande au magistrat : « Pourquoi les ordinateurs situés à droite dans cet enfer font-ils subir les châtiments aux esprits condamnés à un rythme un peu plus lent ? »

Le magistrat explique : « Parmi les paroles de ceux qui commettent la faute de paroles frivoles, certaines blessent assez rapidement les êtres sensibles, tandis que d'autres ébranlent lentement la bonté originelle de leurs dispositions intérieures. Rien ne se soustrait à la causalité karmique. Nous devons donc prêter attention à nos paroles et à nos actes dans la vie quotidienne, et veiller tout particulièrement à la discipline de notre esprit lorsque nous sommes seuls. Il ne faut en aucun cas transgresser les lois de l'au-delà. Une grande réunion doit se tenir aujourd'hui dans le monde souterrain. Ayu, vous serez la bienvenue un autre jour. »

Amitābha ! Ayu joint les paumes et remercie le magistrat !

Je rentre chez moi sur le lotus blanc !

16/ Clous volants et langues tranchées — première visite de l’enfer du Double langage et de ses châtiments

Merci pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

« Amitābha ! Ayu joint les paumes pour saluer le magistrat !

Magistrat ! Aujourd’hui, j’aimerais vous demander si les personnes du monde des vivants qui pratiquent le double langage doivent tomber en enfer pour y être punies. »

Le magistrat dit : « Lorsque les personnes du monde des vivants pratiquent le double langage, elles doivent tomber en enfer pour y être punies si la faute est grave. On entend par double langage le fait, pour une personne, de raconter séparément à deux personnes ou davantage des versions opposées d’un même événement, en semant la discorde avec malveillance pour détruire leurs relations et provoquer des querelles ou des affrontements malveillants entre les deux parties. [43]

Les lois de causalité de l’au-delà accordent la première importance aux pensées, c’est-à-dire à ce qui se forme dans l’esprit avant le passage à l’acte et qui pousse à toutes les paroles et à tous les gestes du corps. Lorsque l’on réfléchit à la manière de pratiquer malveillamment le double langage, on a déjà semé les causes et conditions,

encore légères, qui conduisent à l'enfer. Le double langage va de pair avec les trois poisons — l'avidité, la colère et l'ignorance — ainsi qu'avec le mensonge.

Il existe aussi des degrés graves et légers dans la faute de double langage. La faute est grave lorsque l'on a déjà porté atteinte aux divers intérêts corporels et psychiques d'une personne du monde des vivants ; on tombera alors assurément en enfer pour en subir la rétribution. La faute de double langage peut aussi être légère. Ainsi, lorsque l'on agit uniquement dans l'intérêt des deux parties, sans aucun intérêt personnel, avec la seule intention de les aider, et que l'on raconte des versions différentes adaptées au caractère et au tempérament de chacune, en prenant pour point de départ l'intention de réconcilier les gens, on joue un rôle de double langage qui relève de la faute légère. Ceux qui commettent une faute légère de double langage peuvent s'en purifier par le repentir de leur vivant et ne pas avoir à tomber en enfer pour y être punis. Le contenu de ce repentir est le même que celui expliqué plus haut pour les mensonges de convenance : il suffit de remplacer "mensonge de convenance" par "double langage" ; tout le reste demeure identique. [43]

Actuellement, beaucoup de personnes du monde des vivants pratiquent le double langage ; même les petits enfants suivent leurs parents dans le double langage et le mensonge. C'est l'un des facteurs importants de la dégradation des mœurs de la société. La parole est un outil essentiel de communication dans la vie collective. L'exemple donné par les actes vaut mieux que l'enseignement par les paroles. Les parents doivent donner le bon exemple en accordant leurs actes à leurs

paroles, et leurs enfants évolueront naturellement et progressivement vers le bien à leur suite.

L'être humain, à sa naissance, est bon par nature. Chacun de nous doit commencer par donner lui-même le bon exemple. Si tous servent le bien public et respectent les lois, sans transgresser les lois de causalité de l'au-delà, l'humanité pourra assurément être sauvée et les catastrophes seront nécessairement retardées pour un temps. Le Ciel a la vertu de chérir la vie : il laissera certainement une marche offrant un rayon de lumière aux êtres sensibles qui se repentent sincèrement, pour qu'ils corrigent peu à peu leurs fautes. La seule crainte est que vous ne fassiez pas naître en vous le repentir.

Ayu ! Je vais maintenant vous faire visiter un enfer destiné à ceux qui ont pratiqué le double langage de leur vivant. » Compte tenu du temps dont nous disposons, nous arrivons à toute vitesse à l'extrême nord de la région des enfers du mensonge et descendons devant un panneau portant un plan. L'enfer de la Course de gauche à droite est indiqué à gauche ; l'enfer des Aiguilles noires qui percent la langue et scellent la bouche est indiqué à droite. Lequel choisir, celui de gauche ou celui de droite ? Avec l'œil de mon esprit soutenu par la bénédiction de la puissance du Bouddha, je regarde ce qui les distingue. Celui de gauche est plus grand et contient davantage d'êtres sensibles en souffrance ; celui de droite est cependant plus atroce. Allons donc à gauche !

Il se trouve que le magistrat souhaite lui aussi me faire visiter l'enfer de la Course de gauche à droite. Nous y arrivons rapidement. Le magistrat présente ma mission au yakṣa de l'entrée. La porte s'ouvre : oh ! encore un

enfer immense ! Regardons d'abord ce qui est devant nous. Dans mon champ de vision, je distingue deux parties, à gauche et à droite. À gauche, de nombreux esprits courent de gauche à droite, impuissants dans leur douleur. Tous, hommes et femmes, ont la bouche en sang. Quelle que soit leur course, ils ne peuvent échapper à la poursuite des ordinateurs qui leur arrachent la langue.

Dans cet enfer, de nombreux yakṣas très féroces, armés de marteaux de fer, de longues épées et de longues lances, maintiennent l'ordre parmi les esprits condamnés et les empêchent de sortir du périmètre des ordinateurs de supplice. Il s'avère que les instruments projetés par les ordinateurs suivent avec précision la langue de chaque esprit. Chaque ordinateur se charge automatiquement de punir les esprits situés dans un périmètre déterminé. Dès qu'un esprit entre dans ce périmètre, l'ordinateur projette cinq lames en forme de clous pour lui trancher la langue, en utilisant d'abord les clous pour la tirer hors de sa bouche.

Regardons cet esprit féminin en souffrance qui vient tout juste d'arriver ! La terreur se lit sur son visage. Ses jambes sont trop faibles pour marcher, et un yakṣa féroce l'amène dans la zone des supplices au bout de sa lance. Oh ! Son dos lui fait très mal et saigne encore. L'ordinateur émet aussitôt deux « bip », prononce le nom de la condamnée, puis projette immédiatement des lames en forme de clous en direction de sa bouche. À leur vue, la femme, retenant péniblement la douleur de son dos, pousse un cri et s'enfuit tantôt à gauche, tantôt à droite.

J'ai l'impression que l'ordinateur demande à la condamnée si son nom est bien xxx. Elle s'apprête à

répondre ; dès qu'elle ouvre la bouche, les clous y pénètrent et tirent sa langue au-dehors. Sous l'effet de la douleur, elle essaie de retirer les clous avec les mains. Chose étrange, ils deviennent soudain mous et ne lui blessent pas les mains. Elle lâche alors prise et tente de s'enfuir tantôt à gauche, tantôt à droite. Mais, quelle que soit la direction qu'elle prend, à chaque pas, les cinq clous étirent sa langue ; la partie étirée est ensuite tranchée par les lames situées à l'extrémité des clous et tombe par terre. Cette souffrance la pousse à chercher de toutes ses forces à sortir du périmètre de l'ordinateur. Elle finit par relever la tête et s'enfuit vers la gauche.

Hélas ! Les féroces yakṣas postés à gauche et à droite ne la laisseront certainement pas passer. À gauche, le yakṣa au marteau de fer rugit de colère et lui assène un coup de marteau sur la tête. Un seul coup suffit à lui faire perdre connaissance. Mais le yakṣa ne la laisse pas rester évanouie : il lui accroche brutalement la bouche avec un clou de fer, puis lui donne une gifle. Le sang coule de nouveau. La condamnée reprend connaissance, encore étourdie, se relève et s'enfuit vers la droite. De ce côté se trouve aussi un yakṣa glacial d'un vert lugubre. Il libère aussitôt des gaz glacés et des blocs de glace qui frappent les gens. Les jambes de la femme cessent immédiatement de lui obéir ; prise de terreur, elle recule jusqu'à l'ordinateur et subit de nouveau les supplices. Ce spectacle me donne le vertige : quelle souffrance que de n'avoir aucune issue !

Je regarde le yakṣa et lui demande : « Yakṣa au marteau de fer, pourriez-vous faire preuve de clémence ? Les blessures précédentes de cette femme ne sont même pas

guéries que vous la frappez de nouveau. Elle souffre déjà assez ; elle n'a même pas la possibilité de se reposer un instant. »

Le yakṣa au marteau de fer dit : « De son vivant, cette condamnée affectionnait particulièrement le double langage. Tout événement dont elle avait connaissance, elle le montait en épingle et l'exagérait jusqu'à en faire une affaire nuisible aux deux parties. Ses relations avec les autres étaient très mauvaises : où qu'elle aille, elle se faisait des ennemis et suscitait l'antipathie. Le plus grave est le mal qu'elle a fait à sa belle-mère.

Avant de l'épouser, son mari, M. A, témoignait d'une grande piété filiale envers sa mère. Celle-ci était devenue veuve après que son fils eut atteint l'âge de trois ans et l'avait élevé seule. La mère et le fils avaient toujours vécu en comptant l'un sur l'autre et menaient une vie paisible. Dès son entrée dans la famille, la condamnée s'est mise à jalouser sa belle-mère. Elle a donc pratiqué sans cesse le double langage pour détruire avec malveillance les relations entre la mère et le fils, allant jusqu'à calomnier délibérément sa belle-mère en lui prêtant une liaison avec un homme. Très pris par son travail, M. A a également cru les propos que sa femme lui tenait sur l'oreiller. Les relations entre la mère et le fils se sont ainsi brisées, et la vieille mère, qui aimait son enfant, a fini par mourir de chagrin.

À son arrivée dans le monde des morts, l'âme de la belle-mère a porté plainte contre la condamnée pour double langage et calomnie. Puisque cette femme s'est rendue coupable de double langage dans le monde des vivants, elle doit maintenant venir subir les supplices de

l'enfer de la Course de gauche à droite pour le double langage et recevoir nos coups. C'est la première étape de ses châtiments infernaux. Quand elle aura purgé sa peine dans cet enfer, elle devra encore être punie dans d'autres enfers. »

À ce moment-là, un yakṣa féroce, dont le vert paraît particulièrement lugubre, regarde dans notre direction.

Le magistrat de l'au-delà dit : « Yakṣa au marteau de fer, retournez donc à vos occupations ! Le Roi des fantômes ravisseur d'âmes a des affaires urgentes à régler. »

Le yakṣa au marteau de fer salue le magistrat de l'au-delà et dit : « Je vous prie de poursuivre votre visite, monsieur le magistrat. Le yakṣa au marteau de fer prend congé. »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Ayu ! Aujourd'hui, nous devons nous hâter de nous occuper de plusieurs catastrophes et accidents dans le monde des vivants. Tout le monde est donc très occupé. Vous serez la bienvenue un autre jour pour poursuivre votre visite ! »

« Amitābha ! Ayu joint les paumes devant vous, monsieur le magistrat ! Merci de toute la peine que vous vous donnez ! Je vous laisse à vos occupations ! Je vous suis reconnaissante ! »

Je rentre chez moi sur le lotus blanc !

17/ La rétribution des paroles malveillantes — L'enfer des Serpents venimeux et des Intestins cloués, un lieu de souffrance extrême

Gratitude pour la bénédiction de la puissance du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

« Amitābha ! Ayu joint les paumes devant vous, monsieur le magistrat ! »

« Monsieur le magistrat, si les vivants emploient des mots tout à fait excessifs, toutes sortes de propos qui blessent la dignité d'autrui, et insultent les gens avec colère ; si des parents frappent et réprimandent leurs enfants, si des époux se disputent, si l'on ne ménage jamais personne dans ses paroles et si l'on maudit les autres en termes malveillants, de tels actes conduisent-ils à tomber en enfer pour y être puni ? »

Le magistrat de l'au-delà répond : « Lorsqu'une personne tient fréquemment des propos malveillants, nourrit de la colère, ne ménage jamais personne et emploie des mots venimeux pour blesser ou insulter autrui, tout cela relève des paroles malveillantes. Par exemple, traiter quelqu'un de bête, lui dire d'aller mourir, lui souhaiter de ne laisser ni fils ni descendants ou de mourir sans sépulture, voire maudire précisément ce qui lui tient le plus à cœur. Prenons le cas d'un certain homme

qui désire ardemment avoir un fils, mais dont la femme ne peut plus avoir d'enfants dans cette vie et qui n'a que cinq filles. Celui qui profère des paroles malveillantes l'attaque délibérément avec des propos venimeux, tels que : "Tu n'auras ni fils ni descendants ; tu as de l'argent et une maison, mais personne pour y habiter, tu la laisseras aux fantômes." Dans les cas légers, cet homme en sera affecté ; dans les cas graves, cela provoquera des désaccords familiaux, voire le poussera à commettre l'adultère et à chercher une autre femme pour avoir un fils. Si les familles ne peuvent vivre en harmonie, la société sera plongée dans les troubles. À l'heure actuelle, beaucoup de vivants ont, par leurs paroles malveillantes, accablé d'autres personnes de honte au point qu'elles ne savent plus où se mettre, qu'elles éprouvent de la honte à vivre et qu'il en est même qui mettent fin à leurs jours. Toute parole grossière et malveillante qui blesse les vivants sur les plans physique, mental ou spirituel relève des paroles malveillantes, en particulier les propos les plus venimeux.

Proférer des paroles malveillantes conduit à tomber en enfer pour y subir des châtiments. C'est le cercle vicieux d'une mauvaise habitude. Les paroles malveillantes vont de pair avec l'avidité, la colère et l'ignorance. Tous ceux qui en profèrent ont la colère en commun ; seuls diffèrent le degré de leur malveillance et le poids de leur karma. Une seule parole malveillante adressée à un saint qui a atteint une réalisation par la pratique suffit à faire tomber un vivant en enfer, où il subira des souffrances de toutes sortes, sans mesure ni limites. Même après avoir épuisé cette rétribution infernale, il errera dans la voie animale

et y endurera toutes les souffrances des animaux. Quand il renaîtra ensuite comme être humain, il sera encore de basse condition, jusqu'à l'épuisement complet des rétributions résiduelles de ses paroles malveillantes. Durant cette longue période de maturation karmique, l'excès de souffrance rend très facile la création de nouveaux karmas, ce qui prolonge encore les tourments sans leur laisser de fin. À moins de rencontrer un authentique guide spirituel, de prendre la résolution de corriger ses différentes mauvaises conduites, de faire le bien et d'accumuler des mérites, on ne réunira pas les conditions favorables permettant d'être délivré de l'océan de souffrance. Sinon, cet océan sera véritablement sans limites, et l'on y sombrera pendant des myriades de kalpas !

Parmi ceux qui tombent en enfer pour y être punis, beaucoup étaient, de leur vivant, des époux, des amis, des collègues, des parents, des frères ou des sœurs qui s'adressaient des paroles malveillantes dans leurs rapports mutuels. C'est entre époux que les cas sont les plus nombreux et qu'il est le plus facile de commettre cette faute ; les femmes y représentent une proportion un peu plus élevée. En ma qualité de magistrat, je conseille donc à toutes les femmes de veiller soigneusement au karma de leurs paroles. Beaucoup de femmes, accablées par leur propre karma noir et entraînées par celui qu'elles ont accumulé autrefois, rencontrent dans la vie toutes sortes de difficultés physiques et psychiques. Certaines, lorsqu'elles souffrent des désagréments de leurs règles chaque mois, profèrent inévitablement toutes sortes de paroles malveillantes qui blessent leur entourage.

Les êtres humains ont l'habitude de regarder les choses du point de vue de leur propre intérêt. Au moindre contretemps, ils sont enclins à reprocher à tout ce qui les entoure — les personnes, les choses, le ciel, la terre et leur environnement — de ne pas se plier à leurs attentes. Ce ne sont jamais eux qui ont tort. Ils laissent ainsi leurs humeurs mauvaises monter et retomber d'un instant à l'autre, et blessent les autres par toutes sortes de paroles malveillantes.

Pour prévenir les paroles malveillantes, il faut d'abord conserver un esprit paisible et stable. Pour conserver cette paix et cette stabilité, il faut commencer par s'examiner soi-même et se demander à tout moment si l'on a mal agi ou mal choisi ses mots. Dans cette période où les mœurs du monde des vivants sont mauvaises et troublées, il est effectivement très difficile de garder un esprit paisible et stable. Les tentations extérieures et les obstacles de toutes sortes sont vraiment trop nombreux. Pourtant, même si cela est difficile, nous devons surmonter ces obstacles. Si nous n'y parvenons pas et proférons toutes sortes de paroles malveillantes, c'est nous-mêmes, et non les autres, qui souffrirons en tombant en enfer au terme de notre vie.

Lorsque le Bouddha compatissant vivait en ce monde, il avait déjà prévu les multiples obstacles qui empêcheraient les êtres sensibles de sortir de l'océan de souffrance à l'époque du déclin du Dharma. Sachant qu'il leur serait très difficile de faire naître une attention juste et de pratiquer la Voie, il leur a spécialement transmis la méthode de récitation du nom du Bouddha, afin de faciliter leur délivrance. Il suffit de réciter simplement le

nom du Bouddha, de le faire sans cesse chaque jour et de se nourrir de façon végétarienne. En s'appuyant sur la bénédiction de sa puissance pour se transformer insensiblement, nous purifions peu à peu notre corps et notre esprit et conservons chaque jour des pensées paisibles. Nous transformons en un instant nos pensées illusoires négatives habituelles en pensées bénéfiques tournées vers la récitation du nom du Bouddha. Ces pensées bénéfiques deviennent alors une bonne habitude, qui vient remplacer nos diverses mauvaises habitudes d'autrefois. Ainsi, notre destinée sera elle aussi peu à peu réécrite ; notre avenir s'orientera progressivement vers la lumière, et nous retrouverons la clarté innée de notre nature spirituelle.

Chez ceux qui profèrent des paroles malveillantes, la lumière qui émane du corps devient, au minimum, rouge. Dans les cas graves, elle passe du rouge au rouge sombre. S'ils persistent dans leurs paroles malveillantes sans se repentir, cette lumière devient progressivement noire. Le noir indique déjà une situation très grave, qui attire toutes sortes d'événements fâcheux. Ceux dont la lumière corporelle est rouge ont déjà de mauvaises relations avec les autres, sont moroses et s'emportent facilement. Les êtres dont la lumière corporelle est rouge sombre attirent le plus facilement les êtres de la voie des esprits. Ces derniers ont une forte propension à la colère et se mettent très facilement en colère. Dès qu'un vivant se met en colère, un fantôme colérique accourt aussitôt en réponse à cet appel. S'y ajoutent les créanciers karmiques, ennemis ou proches, du monde des esprits qui l'entourent — chacun en a quelques-uns à ses côtés, leur nombre seul

varie. Ils attisent la colère du vivant. Dès que vous vous emportez, ce fantôme colérique est à côté de vous pour vous pousser à vous emporter davantage, à tenir des propos encore plus excessifs, acerbes et blessants. Le vivant est alors pris malgré lui d'une rage aveugle qui monte jusqu'au ciel, et le karma de ses paroles malveillantes devient incontrôlable. »

« Merci, monsieur le magistrat ! Ce que vous dites est si juste. Vous éclairez enfin ce que je ne comprenais pas : avant d'étudier le bouddhisme, je m'entendais assez mal avec ma famille. J'étais toujours insultée et dominée sans raison apparente, et chaque fois, cette personne de ma famille devenait soudain très féroce, ce qui m'effrayait énormément. Cette peur n'a commencé à se dissiper peu à peu qu'après mes débuts dans l'étude du bouddhisme. »

Le magistrat de l'au-delà dit : « Oui, Ayu ! Votre situation relève en partie de ce cas. Pour une autre part, elle s'explique par le fait que cette parente vient de la voie des démons et s'est réincarnée ici. Dans cette vie, elle n'a qu'un seul objectif : entraver votre pratique et vous empêcher d'œuvrer à la protection du Dharma authentique. Vous devez absolument répondre à la rancœur par la vertu, pratiquer avec assiduité et observer des préceptes purs afin de la transformer peu à peu. Lorsque son comportement devient trop violent, vous pouvez prendre vos distances de manière appropriée. C'est justement l'ensemble de ses comportements violents qui a aussi contribué, sans que cela soit visible, à forger chez vous un caractère d'une force peu commune. Vous devez encore lui être reconnaissante de mettre sans cesse à l'épreuve votre fermeté dans la pratique, pour voir si,

au milieu des difficultés, vous pouvez réellement conserver cette aspiration ferme à l'Éveil qui vise à vous libérer de la naissance et de la mort. »

« Je comprends. Merci pour votre enseignement, monsieur le magistrat ! Ayu gardera assurément en mémoire la manière de résoudre cette situation que vous lui avez enseignée : répondre à la rancœur par la vertu, pratiquer avec assiduité et observer les préceptes afin de transformer peu à peu ce membre de sa famille. Je mettrai certainement cela en pratique. »

« Continuez vos efforts, Ayu ! Je vais maintenant vous faire visiter l'enfer des Paroles malveillantes. Près de l'enfer glacial de la Langue arrachée et du Corps fracassé, il existe encore plusieurs enfers du mensonge. La température y est un peu plus élevée : il n'y fait pas aussi froid, mais les souffrances y sont tout aussi terribles. Aujourd'hui, je vous emmène dans la deuxième partie de la région des enfers du mensonge ; là, il ne fait plus froid. »

Nous arrivons très vite. Alors que nous allons nous poser, le magistrat montre un endroit devant nous en disant que c'est là. Je baisse les yeux. Oh ! Deux serpents terrifiants sont lovés là, avec des têtes immenses. Leurs têtes sont si grandes qu'elles font peur ; heureusement, ils ne bougent pas. Je n'ai jamais vu de serpents à la tête aussi énorme. L'un est rouge sombre, l'autre noir, et tous deux ont la gueule grande ouverte. Il s'avère que la gueule de ce terrifiant serpent rouge à la tête gigantesque est l'entrée même de cet enfer. À côté de la porte se trouvent encore de nombreux serpents effrayants un peu plus petits. À vrai dire, ils ne sont pas petits : ce sont les deux premiers qui sont si grands que ceux de l'entrée

paraissent beaucoup plus petits. Il y en a des rouges, des noirs et des verts. Cet enfer est construit en prenant la forme des serpents.

Au-dessus de l'entrée, on lit : « Enfer des Serpents venimeux et des Intestins cloués ». Oh ! Après avoir été empoisonné, il faut encore subir les clous. Un yakṣa salue le magistrat, ouvre la porte et nous conduit à l'intérieur. Avant même d'entrer, nous entendons déjà des bruits extrêmement terrifiants : « Sss, sss ! Ah ! Ah ! Crac ! », comme si quelque chose était sectionné à coups de dents, ainsi qu'un long mugissement plaintif du vent. Les sons terrifiants qui s'échappent de cet endroit me paraissent nombreux et désordonnés ; tous mélangés, ils forment un vacarme qui fait mal aux oreilles. Nous entrons dans l'immense gueule du serpent terrifiant. Un yakṣa me recommande de ne pas m'avancer trop à l'intérieur et de rester sur le côté pour observer, car il y a là de nombreux mécanismes piégés. Cet enfer contient lui aussi beaucoup d'ordinateurs. Les yakṣas féroces s'affairent tous, manipulant rapidement de nombreux ordinateurs pour châtier les esprits condamnés. Il est évident que le personnel ne suffit pas : les gestes des yakṣas sont très rapides et exercés lorsqu'ils manient les ordinateurs. Sans l'aide des ordinateurs, les yakṣas seraient certainement encore plus occupés. Comme le magistrat l'a dit tout à l'heure, les condamnées sont bien majoritaires dans cet enfer des Paroles malveillantes. Depuis mon arrivée ici, je ressens une pression particulièrement forte à la tête et dans l'esprit, un mal de tête et un malaise intérieur indescriptible. Continuons pourtant la visite ! Devant ces

esprits en souffrance, mes propres maux ne méritent vraiment pas d'être mentionnés.

Il y a ici de nombreuses condamnées. Des serpents venimeux rouge sombre jaillissent des ordinateurs pour leur mordre la bouche et la langue. Chaque ordinateur émet des sons terrifiants, extrêmement pénibles à entendre. Quand les serpents leur mordent la bouche et la langue, le poison envahit tout leur corps, qui devient noir et violet, et elles s'effondrent de douleur. Certaines poussent de grands cris ; d'autres ne font aucun bruit et tombent sans connaissance. Les serpents produisent alors toutes sortes de sons terrifiants près des oreilles des condamnées pour les réveiller. Dès qu'elles reprennent connaissance, des crochets pointus, chauffés au rouge, jaillissent du sol et s'agrippent à leurs deux oreilles. Celles-ci fondent aussitôt dans un crépitement. Dans le même temps, les serpents continuent en tirant au-dehors la langue et les intestins des condamnées et les jettent par terre. Les ordinateurs déversent ensuite de l'eau bouillante fumante qui ébouillante leur langue et leurs intestins jusqu'à ce qu'ils rétrécissent beaucoup. Mais certains ordinateurs projettent aussi des blocs de glace dure, qui écrasent et déchiquettent la langue et les intestins des condamnées en faisant gicler le sang de tous côtés.

Après que la langue et les intestins des condamnés ont été ébouillantés et écrasés par les blocs de glace, les ordinateurs projettent de petits clous de fer pointus aux deux extrémités, qui se plantent très serrés dans leur langue et leurs intestins. Les serpents saisissent alors la langue et les intestins avec les dents et les enfoncent

entièrement dans la bouche des condamnés. Ceux-ci poussent des hurlements de douleur, se roulent par terre et gémissent. Ils subissent ainsi sans cesse le même cycle de supplices, sans aucun repos.

Les châtiments de cet enfer des Paroles malveillantes se déroulent à une vitesse extrême, au point de donner le vertige à qui les regarde. Les mots ne peuvent en rendre compte que de façon très limitée. Quoi qu'il en soit, Ayu s'efforce d'en dire le plus possible pour que chacun sache ce qui s'y passe. J'ai en réalité vu sur place beaucoup d'autres supplices, mais le temps manque pour les décrire un à un.

À ce moment-là, une condamnée se met brusquement à genoux dans ma direction et se prosterne avec force. Le yakṣa ne la laisse évidemment pas faire et la renvoie violemment d'un coup de pied près de l'ordinateur. Hélas ! L'enfer est vraiment d'une cruauté inhumaine ! Quelle pitié pour cette femme ! Le magistrat ordonne alors au yakṣa de l'amener pour que je puisse l'interroger et en faire un récit. Le yakṣa la saisit et l'apporte devant nous.

La condamnée s'agenouille devant moi et dit : « Xiao Yuzi, sauvez-moi ! Xiao Yuzi, sauvez-moi ! Xiao Yuzi, sauvez-moi ! Vous êtes bien Xiao Yuzi, j'en suis sûre ! » Xiao Yuzi était le surnom que tout le monde avait l'habitude de me donner lorsque, enfant, je vivais chez ma grand-mère paternelle. Il y a plus de vingt ans que j'ai quitté cette ville. Qui est donc cette femme devant moi ? C'est certainement une voisine de mon enfance.

Je reste un instant interdite, puis dis : « Excusez-moi ! Nous nous sommes certainement déjà rencontrées. Êtes-vous une amie de ma grand-mère ? Cela fait si longtemps

que je n'ai plus entendu une personne de la génération de mes aînés m'appeler ainsi. Pourriez-vous me dire comment vous êtes arrivée ici ? »

Quand ma grand-mère a quitté ce monde, ce surnom a entièrement disparu. Je ne m'attendais pas à entendre aujourd'hui quelqu'un m'appeler de nouveau ainsi en enfer. Les images du passé remontent, comme si le temps faisait marche arrière, et un chagrin soudain envahit mon cœur.

La condamnée dit : « Xiao Yuzi ! Il est normal que vous ne vous souveniez pas de moi. Je fréquentais très peu votre grand-mère. Nous n'habitions pas loin, mais tout le monde devait passer devant chez moi. Quand vous étiez petite, vous aimiez toujours marcher en sautillant ; dès que vous passiez, je vous reconnaissais au bruit de vos pas. Souvent, quand vous passiez devant chez moi, j'étais occupée dans le salon et je voyais votre profil. À cette époque, mes deux filles me demandaient toujours : "Pourquoi Xiao Yuzi peut-elle jouer tous les jours, alors que nous devons sans cesse faire tant de ménage ?" Et moi, je les accablais d'injures : "C'est votre faute si vous êtes des créatures viles de naissance, vouées à une vie misérable, dans une famille pauvre qui vit dans une petite maison ! Vous êtes toutes deux de ces pestes qui mourront jeunes. Vous ne valez rien : vous êtes nées filles ! Si vous étiez des garçons, je vous laisserais sortir jouer tous les jours. Allez donc travailler, et vite ! Qu'y a-t-il à envier ? La famille de Xiao Yuzi n'a que quelques sous de plus. À quoi bon avoir une grande maison si personne n'y habite ? Elle a beau jouer chaque jour, qu'a-t-elle donc

d'extraordinaire ? Comme vous, elle n'est qu'une peste qui mourra jeune ; cela ne la changera pas en garçon."

Votre grand-mère était connue chez nous pour son honnêteté et sa simplicité. Elle aimait aider les autres. Tout ce qu'elle possédait, elle le prêtait volontiers à tout le monde ; peu importait même qu'on le lui rende ou non. Mais, après l'arrivée successive de ses belles-filles, elle a dû prêter ses affaires en cachette d'elles, sinon elles l'insultaient. Elle a subi toutes sortes de mauvais traitements de leur part. À l'époque, je me disais toujours que c'était justement parce qu'elle était si honnête et simple que les belles-filles de sa famille la malmenaient depuis si longtemps ; je devais donc être plus féroce et ne laisser personne me maltraiter. Votre grand-mère disait que, depuis votre naissance, elle était beaucoup plus heureuse. Elle racontait aussi souvent à tout le monde combien vous aviez un caractère fort, un vrai caractère de garçon. Tout à l'heure, c'est en voyant votre profil que j'ai soudain senti que vous étiez Xiao Yuzi. Vous souvenez-vous de cette belle-fille qui, il y a vingt ans, avait sectionné d'une morsure un doigt de sa belle-mère, dans votre ville natale ? »

Ayu : « Ah ! Je me souviens ! C'était donc vous, madame ! Cette histoire avait fait tant de bruit que j'en avais entendu parler, sans savoir de qui il s'agissait. À l'époque, j'étais encore petite et je ne comprenais pas les affaires des adultes. Ma grand-mère disait que vous et votre belle-mère ne vous entendiez pas. Il me semble que votre belle-mère espérait avoir un petit-fils, mais vous aviez justement mis au monde deux filles l'une après l'autre. J'avais aussi entendu dire que vous vous disputiez

souvent, toutes les deux. Mais vous n'êtes pas si âgée, madame : comment êtes-vous arrivée si vite en enfer ? »

La condamnée dit en pleurant de chagrin : « De mon vivant, j'avais un caractère extrêmement mauvais et j'insultais les gens chaque jour. J'insultais n'importe qui. Dès que quelque chose me déplaisait un tant soit peu, je criais ma colère avec des mots acerbes et blessants. Même quand le mauvais temps contrariait ce que je voulais faire, j'injuriais ce sale ciel maudit : "Il tombe cette pluie de malheur, c'est à en mourir d'énervement !" Quant à ma belle-mère et à mes filles, je les insultais tous les jours. Lorsque vous viviez encore dans votre ville natale, je venais de me marier et ma belle-mère était encore jeune ; je lui avais pourtant déjà sectionné un doigt en la mordant. Ensuite, ne pouvant plus avoir d'enfants, je suis devenue encore plus irritable et colérique. Ma belle-mère ne faisait évidemment pas le poids face à moi. Chaque jour, je la traitais de vieille qui ne voulait pas mourir. Quand elle voulait sortir, je lui lançais : "Vieille prostituée, vieille sorcière ! Tu sors chercher des hommes ! Si tu meurs dehors, je ne viendrai pas ramasser ton cadavre !" Ma belle-mère, furieuse, me répondait toujours par quelques injures avant de sortir. Elle perdait chaque fois contre moi, et je gagnais à coup sûr. Parfois, je la frappais jusqu'à lui ouvrir la tête et la faire saigner. Lui avoir coupé un doigt d'une morsure juste après mon mariage était une manière de lui montrer d'emblée à qui elle avait affaire.

Je suis morte chez moi d'une hépatite. Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval m'ont traînée en enfer. Le roi Yan, pris d'une grande colère, a dit que, de mon vivant, j'avais blessé les autres par mes paroles malveillantes, battu et

insulté ma belle-mère, et injurié le ciel et la terre. J'avais ainsi manqué à la piété filiale, à la droiture, à l'intégrité, au sens de la honte, à la bienséance et au respect. Il m'a condamnée à quatre cents ans de supplices dans l'enfer des Serpents venimeux et des Intestins cloués. J'ai l'impression qu'un temps très, très long s'est déjà écoulé ici. Les souffrances y sont vraiment extrêmes et sans pareilles ! De mon vivant, j'avais toujours cru qu'il suffisait de crier plus fort et d'être plus féroce pour dominer ceux qui m'entouraient. Je comprends enfin que j'avais tort. Bouhou, bouhou, bouhou… Quelle souffrance insupportable !

Xiao Yuzi ! Comment êtes-vous donc arrivée en enfer ? Je vous en supplie, faites-moi sortir d'ici ! »

À cet instant, le yakṣa crie avec férocité : « Assez de bavardages inutiles ! Retourne immédiatement subir ton supplice. Ayu est occupée à visiter les enfers pour écrire un livre et guider les gens vers le salut. Elle n'a pas le temps d'écouter tes inepties. Déguerpis donc ! » Aussitôt, le yakṣa porte un coup avec sa fourche.

Mon cœur se serre. Voyant mon air affligé, le magistrat arrête le yakṣa et lui demande de laisser la condamnée parler encore un moment, pour voir ce qu'elle souhaite encore dire.

Le corps tremblant, la condamnée dit en pleurant de douleur : « Xiao Yuzi ! Pourriez-vous m'emmener avec vous écrire ce livre ? Chez nous, tout le monde sait que, depuis votre enfance, l'influence et l'éducation de votre grand-mère paternelle vous ont donné le goût d'aider les autres. Je suis certaine que vous me sauverez, Xiao Yuzi ; vous ne laisserez sûrement pas quelqu'un mourir sans lui

porter secours. Même si nous nous fréquentions peu, nous avons tout de même été voisines. Emmenez-moi écrire avec vous pour exhorter les gens à ne pas proférer de paroles malveillantes. Je témoignerai pour vous de la manière dont mes diverses paroles malveillantes m'ont fait tomber en enfer et y souffrir. Je vous aiderai à exhorter chacun à ne pas en proférer. Je vous en supplie, faites-moi sortir d'ici ! »

« Madame, Amitābha ! Cela me peine énormément de vous voir tombée en enfer. Moi aussi, je voudrais vous en faire sortir au plus vite, mais je n'ai pas le pouvoir de vous emmener. C'est grâce à la force des bénédictions du Bouddha que je suis venue visiter les enfers pour écrire Les lois inflexibles de l'au-delà. Quant au choix de la personne chargée d'écrire ce livre, il relève du Bouddha ; je n'ai pas non plus le droit de le décider de mon propre chef. Je suis une disciple bouddhiste qui observe les cinq préceptes, récite le nom du Bouddha et suit une alimentation végétarienne pure. Madame, prenez vous aussi la résolution de réciter le nom du Bouddha et de vous repentir ! Je vous dédierai assurément les mérites de l'écriture de ce livre, afin que vous quittiez au plus vite la souffrance pour connaître la joie, que vous vous éleviez jusqu'à la Terre pure et y naissiez par transformation dans un lotus. Je vais essayer d'intercéder pour vous auprès de ce magistrat, en espérant pouvoir vous aider ! »

La femme dit alors : « Je vous en supplie, monsieur le magistrat, je vous en supplie ! Je me prosterne devant vous ! Je mérite la mort ! Je mérite la mort ! De mon vivant, je n'ai accompli aucune bonne action. Aujourd'hui, je

voudrais vraiment faire du bien à tous, comme Xiao Yuzi. Je vous en supplie, je comprends vraiment mes torts ! »

Le magistrat dit : « De ton vivant, tu as blessé les autres par tes paroles malveillantes, battu, insulté et injurié ta belle-mère : selon les lois de l'au-delà, c'est une grave faute contre la piété filiale. Ces lois châtient les perfides et punissent le mal. Dès que l'on a commis les actes mauvais qui font tomber en enfer, les lois de l'enfer vous y retiennent fermement ; on ne peut en sortir qu'une fois tout ce mauvais karma éliminé. Les dispositions des lois de l'au-delà ne permettent pas d'alléger une peine par faveur personnelle sous prétexte que l'on connaît un membre du personnel. Même entre un père et son fils, les liens de famille n'entrent aucunement en ligne de compte. Quiconque enfreint ces lois doit être puni. Même si la victime que tu as blessée accepte de te pardonner, même si ta belle-mère ne te demande aucun compte et te pardonne ton manque de piété filiale, l'équité et l'impartialité des lois de l'au-delà ne te laisseront pas échapper à la sanction. Selon leur principe de cause et d'effet, lorsque ta durée de vie dans le monde des vivants et tes bénédictions seront épuisées, Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval t'amèneront impitoyablement en enfer pour y être punie. Je sais aussi que tu éprouves actuellement du repentir. Comme tu as été très coopérative aujourd'hui, j'ordonnerai au yakṣa de consigner que tu as coopéré et t'es repentie une fois, ce qui équivaut à une séance d'écoute du Dharma dans l'au-delà. Ton manque de piété filiale durant ta vie a pour conséquence qu'aujourd'hui tes descendants n'accomplissent pas de bonnes actions et n'accumulent pas de mérites selon les principes et le

Dharma pour te les dédier. Toi et Ayu avez jadis été des parentes éloignées ; la maturation de ce lien vous a donné l'occasion de vous retrouver un instant aujourd'hui. J'espère que tu sauras chérir ce lien favorable, soumis à l'impermanence.

L'au-delà donne aussi à ceux qui se repentent sincèrement l'occasion d'écouter le Dharma et d'obtenir la délivrance. Mais la condition préalable est que, grâce à tes propres pensées de repentir, tu fasses naître une lumière d'un éclat suffisant. Quand les yakṣas la verront, ils t'emmèneront naturellement écouter les enseignements de Kṣitigarbha. Chacun a un accès égal à cette occasion exceptionnelle d'entendre le Dharma. Il suffit que tu te repentes sincèrement pendant un certain temps : cela amènera naturellement les yakṣas à suspendre ton supplice et à te conduire écouter le Dharma. À chaque séance, les yakṣas de l'au-delà en prennent note. Chaque fois que tu écoutes le Dharma, ta nature spirituelle est lavée, orientée vers le bien et bénie par la voix compatissante avec laquelle Kṣitigarbha l'enseigne. Pour l'instant, la lumière de ton repentir est insuffisante. Retourne d'abord t'appliquer à éliminer ton karma. »

Le yakṣa s'adresse de nouveau avec férocité à la femme : « Tu as eu de la chance aujourd'hui ! Tu as rencontré le magistrat, qui t'a expliqué tant de choses. Déguerpis et retourne subir ta peine ! » Il lui décoche encore un coup de pied. Aïe ! Ô yakṣas, yakṣas ! Toujours aussi féroces, aussi brutaux ! Ici, ils le sont tous ! Ah ! Ne tombez surtout pas en enfer pour y subir des supplices : partout, ce ne sont que scènes de misère !

Le magistrat poursuit alors : « Si des vivants ont autrefois proféré des paroles malveillantes et souhaitent, après avoir lu ce texte, éviter de tomber en enfer et d'y souffrir, ils peuvent, de leur vivant, se repentir du karma lié à ces paroles. Bien entendu, il faut considérer sa gravité : a-t-il porté atteinte à la vie de quelqu'un, entre autres ? Même dans les cas graves, le repentir apporte néanmoins une grande amélioration. S'il s'agit d'un karma ordinaire lié aux paroles malveillantes, il est possible de le purifier par le repentir avant la fin de sa vie. La méthode est la même que celle dont nous avons parlé hier à propos du mensonge ; il suffit de remplacer la faute de mensonge par celle de paroles malveillantes. Par exemple : moi, untel, à telle époque et en tel lieu, j'ai proféré des paroles malveillantes à telle occasion. Il suffit ainsi de remplacer le mensonge par les paroles malveillantes.

Souvenez-vous-en ! Le repentir doit absolument être sincère ! C'est très important. Une seule pensée sincère atteint les trois temps ; une seule pensée sincère suffit à éliminer un mauvais karma incommensurable ; une seule pensée sincère rejoint directement les lois de l'au-delà qui régissent le ciel et la terre ! Reproduire et faire connaître la méthode de repentir sincère exposée dans Les lois inflexibles de l'au-delà permet assurément d'effacer le mauvais karma du passé. L'au-delà tient un relevé détaillé des bonnes et mauvaises actions de chaque vivant. Ne vous abstenez pas d'une bonne action sous prétexte qu'elle est petite : les grandes bénédictions proviennent en réalité des petits gestes de bonté et d'une observance rigoureuse et minutieuse des préceptes. Souvenez-vous-

en : après avoir lu ce texte et vous être repentis, vous ne devez pas vous dire que l'existence de cette méthode vous autorise à agir à votre guise, à faire de nouveau le mal, puis à vous repentir sans cesse, commettant sciemment les mêmes fautes encore et encore. Celui qui transgresse en connaissance de cause voit sa faute aggravée d'un degré !

Ayu ! Arrêtons ici pour aujourd'hui la visite de l'enfer des Paroles malveillantes. Vous serez la bienvenue lorsque vous pourrez revenir ! Je dois aussi m'occuper de mes fonctions. »

« Ayu vous salue respectueusement, monsieur le magistrat ! Je vous suis très reconnaissante d'avoir aidé cette dame aujourd'hui. »

Le magistrat dit : « Ne me remerciez pas ! À nos yeux, tous les esprits coupables sont égaux. Nous souhaitons tous, dans l'au-delà, qu'ils quittent les enfers au plus vite. Vous aider à écrire ce livre fait aussi partie de mes responsabilités : il s'agit d'éviter que davantage de vivants tombent en enfer à leur mort et y souffrent. Cela réduit en fait aussi notre charge de travail ; c'est donc encore à moi de vous remercier, Ayu ! Il serait bon que vous veniez plus souvent et publiiez le livre au plus vite, afin de montrer au monde des vivants les diverses souffrances des enfers et de toucher les vivants pour les amener à observer les préceptes, à réciter le nom du Bouddha et à faire le bien. Il ne faut surtout pas se montrer indigne des bienfaits du Bouddha, ni des efforts de l'Empereur de Jade et des rois de l'au-delà qui, pour sauver les êtres du monde des vivants, dévoilent ici tous les secrets célestes et révèlent la réalité de l'au-delà et des divers supplices infernaux.

Aujourd'hui, les êtres du monde des vivants font le mal, ne croient pas à la causalité karmique, agissent sans retenue, se livrent à l'inconduite sexuelle, tuent, volent et mentent. La situation est presque devenue incontrôlable ; ils offensent gravement le Ciel et perturbent l'équilibre du souffle droit entre le ciel et la terre. La parution des Lois inflexibles de l'au-delà vise à arracher à l'océan de souffrance une partie de ceux qui ont certes fait le mal, mais dont la conscience n'est pas encore éteinte.

Bien ! Retournez vite écrire votre texte ; je dois m'occuper de mes fonctions ! »

« Amitābha ! Merci au compatissant magistrat pour l'aide qu'il m'a apportée malgré toutes ses occupations. Ayu joint les paumes en signe de gratitude ! »

Je rentre chez moi sur le lotus blanc !

18/ Ne pêchez surtout pas à la ligne — L'enfer de la Pêche solitaire de poissons par les âmes isolées dans la mer des épées

Hommage au bouddha Amitābha ! Je me prosterne devant le magistrat !

Ayu : « Aujourd'hui, je voudrais vous demander, monsieur le magistrat, quelles conséquences karmiques attendent les êtres qui aiment pêcher à la ligne. Je vois, dans le monde humain, des amateurs qui considèrent la pêche comme un loisir. Ils savent aussi que la pollution par les métaux lourds de l'eau de mer près des villes est dangereuse. Ils tirent les poissons sur le rivage pour s'amuser avec eux ; certains leur enlèvent une partie des écailles, vont même jusqu'à leur arracher les yeux, à leur couper les nageoires, à leur retirer les viscères, et ainsi de suite, avant de les rejeter à la mer. Ces actes font-ils tomber en enfer ? Si un tel enfer existe, Ayu aimerait aussi le visiter. »

Le magistrat : « La pêche à la ligne relève de la mise à mort des êtres vivants. Que ce soit pour s'amuser ou pour manger les poissons, cela relève du karma noir lié à la mise à mort des êtres vivants et fait tomber en enfer pour y être puni. Il faut distinguer les cas suivants : si l'on pêche pour s'amuser, que le poisson n'a subi aucune lésion

corporelle et peut regagner la mer à la nage pour y vivre normalement, la rétribution karmique est relativement moindre. Mais on a tout de même blessé son esprit, c'est-à-dire sa conscience spirituelle, en le plongeant dans la panique et la terreur, et noué un lien karmique mauvais avec le poisson capturé. »

« Si l'intention est de s'amuser, sans aucune volonté de tuer, chaque fois que l'on pêche, on perd un mois de bénédictions, comprenant un mois de nourriture et les bénédictions liées aux diverses jouissances. Par exemple, si un pêcheur devait initialement recevoir une augmentation de salaire le mois suivant, le karma noir engendré par sa pêche fera qu'il ne l'obtiendra pas. Son supérieur le réprimandera sans raison, ses collègues lui feront obstacle, les autres ne l'apprécieront pas et, par le retour sur son propre corps du karma lié aux blessures infligées aux poissons, diverses douleurs soudaines apparaîtront spontanément. S'il est commerçant et devait conclure un accord avec un gros client le mois suivant, un bénéfice prévu, par exemple, d'un million sera supprimé. S'il possède de grandes bénédictions issues de vies antérieures, il pourra, au prix de multiples obstacles et de beaucoup de peine, en gagner trois cent mille. »

« Si les jeux auxquels on se livre pour s'amuser blessent ou mutilent le poisson capturé, on perd un mois de bénédictions et l'on subit diverses maladies et douleurs physiques. Voici plus précisément comment se manifeste cette rétribution douloureuse : quelles que soient les souffrances endurées par le poisson blessé, le karma les fait aussi se répercuter sur le pêcheur. Celui-ci souffrira de maux de tête, de vertiges, de diverses maladies de la

bouche, de symptômes de troubles mentaux, etc. Une fente labiale présente dès la naissance résulte de la rétribution karmique de la pêche pratiquée dans une vie antérieure. Quant aux autres douleurs physiques, elles sont équivalentes à celles du poisson blessé. Si l'on pêche pour manger les poissons, chaque fois retranche au minimum sept jours de vie et trois mois de bénédictions. Si l'on capture beaucoup de poissons ou des poissons portant des petits, les lois de l'au-delà alourdissent la punition du pêcheur d'après les relevés détaillés des divinités nées avec chaque être. »

« Chez ceux qui pêchent souvent, la lumière corporelle passe progressivement du rouge au gris. Quand cette lumière s'assombrit, cela entraîne de nombreux contretemps dans leurs activités, un sommeil agité, une forte tendance à la suspicion et une propension à se mettre en colère. »

« À la naissance, la lumière corporelle de chacun est de forme ronde ; l'intensité de sa couleur varie d'une personne à l'autre. Cette lumière représente les bénédictions de chacun ainsi que son bon et son mauvais karma. Lorsqu'elle est pleine et lumineuse, qu'elle couvre une grande surface et rayonne loin, elle indique que la personne possède de grandes bénédictions issues d'un bon karma et une conduite vertueuse. La lumière corporelle des bouddhas et des grands bodhisattvas dotés d'une grande sagesse est la plus parfaite. »

« Comme je l'ai déjà dit, dès la naissance de chacun, deux divinités nées avec chaque être se tiennent à ses côtés et le suivent sans cesse, jour et nuit. Où que le vivant aille, même aux toilettes, au bain ou dans son sommeil,

elles le suivent jusqu'à sa mort. Ces deux divinités ont l'apparence d'un homme et d'une femme. La divinité masculine se tient à la gauche du vivant ; sa lumière corporelle est d'un blanc pâle et elle consigne chaque jour ses bonnes pensées et ses bonnes actions. La divinité féminine, dont la lumière corporelle est d'un noir pâle, se tient à sa droite et consigne chaque jour ses mauvaises pensées et ses mauvaises actions. »

« Quand un vivant accumule trop de karma noir, la divinité féminine née avec chaque être se met en colère et cherche à l'en avertir et à le rappeler à l'ordre. Une infime minorité seulement peut percevoir quelques faibles messages ; la plupart des gens ne ressentent rien. Chaque mois, les deux divinités nées avec chaque être transmettent à l'au-delà le relevé des bonnes et mauvaises actions du vivant. »

« Si une personne profondément mauvaise nuit au monde humain, l'au-delà prend aussi des dispositions d'urgence, même si la durée de vie qui lui est impartie n'est pas encore épuisée, pour qu'un malheur s'abatte sur elle et que son âme retourne rapidement en enfer y subir sa peine. Outre son propre karma fixé, le vivant peut aussi produire un nouveau karma par ses paroles et ses actes de cette vie. Les bénédictions et le karma augmentent ou diminuent chaque jour au gré de nos bonnes et mauvaises actions. »

Ayu : « Merci beaucoup, monsieur le magistrat, pour ces explications si détaillées. Je voudrais vous demander : si pêcher simplement pour s'amuser diminue déjà ainsi les bénédictions, la situation d'une personne qui en

possède peu et pêche souvent ne devient-elle pas très mauvaise ? »

Le magistrat : « Oui ! Un poisson est lui aussi une vie. Le pêcheur met fin à sa vie en très peu de temps ; le karma lié à cette transgression du précepte de ne pas tuer revient rapidement sur lui, et il doit le subir. Certains diront : "Je n'ai aucune croyance religieuse, je n'ai donc pas à observer de préceptes. Je suis parfaitement libre. Je ne commets ni meurtre ni incendie criminel ; je pêche seulement un peu quand j'ai du temps." Cette façon de penser est en réalité erronée. Les lois de l'au-delà s'appliquent étroitement à chaque être sensible. Que l'on ait ou non une croyance religieuse, celui qui fait le mal subira nécessairement leur sanction en fin de compte. Si un être sensible qui observe les préceptes les transgresse, sa faute est aggravée d'un degré ; transgresser en connaissance de cause entraîne nécessairement une peine plus lourde. Il n'existe qu'un moyen d'échapper aux diverses punitions des enfers : observer les cinq préceptes et pratiquer les dix bonnes actions. L'observance des cinq préceptes permet de conserver une existence humaine ; la pratique des dix bonnes actions permet de préserver ses bénédictions et d'éviter la déchéance. Mais, par ses paroles et ses actes quotidiens, le vivant commet très facilement toutes sortes d'actes relevant des dix mauvaises actions. Pour préserver ses bénédictions et éviter qu'elles diminuent, le moyen le plus efficace est d'observer les préceptes et de réciter le nom du Bouddha. Pourvu que l'on le récite sans cesse et avec persévérance, on pourra assurément épuiser son karma, se libérer de

ses attachements et retrouver notre luminosité originelle. »

« Chacun est entouré de nombreux créanciers karmiques qui guettent l'occasion de se venger. Quiconque agit à l'encontre des lois de l'au-delà leur donne davantage d'occasions de le faire. Même les divinités orthodoxes protectrices du Dharma n'interviennent pas contre le principe de cause et d'effet de ces lois, et elles tolèrent encore moins la transgression des préceptes. C'est avec compassion que ces divinités, chargées de faire appliquer les lois de l'au-delà, récompensent et punissent équitablement tous les êtres sensibles. »

« À sa naissance, chacun apporte avec lui le bon et le mauvais karma de ses vies antérieures. Tant qu'il observe constamment les cinq préceptes et pratique les dix bonnes actions sans transgresser les préceptes, même de nombreux créanciers karmiques à ses côtés ne peuvent que le suivre, sans avoir la moindre occasion de se venger. Pourquoi, alors, certaines personnes commettent-elles de nombreuses transgressions — mensonges, inconduite sexuelle, débauche et beuveries, entre autres — et mènent-elles une vie contraire aux lois de l'au-delà tout en continuant à jouir de la richesse et des honneurs ? C'est parce qu'elles ont accumulé un grand bon karma dans leurs vies passées et que leurs bénédictions ne sont pas encore épuisées. »

« Quand le bon karma prédomine, il attire les diverses bénédictions qui en découlent : les entreprises réussissent et l'on est heureux et joyeux. Si un vivant transgresse constamment les préceptes sans faire le bien pour

accumuler des bénédictions, celles qui proviennent de son bon karma disparaissent à force d'être consommées ; la douceur s'épuise et l'amertume arrive. Si un pêcheur ne possède aucun autre bon karma et n'accomplit aucune bonne action, ses mises à mort répétées dans cette vie alourdissent son karma noir. À cela s'ajoute le mauvais karma de ses vies antérieures : les créanciers karmiques non humains qui l'entourent peuvent alors le perturber gravement en le possédant, provoquer toutes sortes de catastrophes inattendues, voire lui ôter la vie. »

« Compte tenu du temps dont nous disposons, arrêtons pour le moment ces explications. Ayu, suivez-moi ! »

Ayu : « Oui, monsieur le magistrat ! »

Le magistrat : « Cet enfer a été construit en supplément en 1995, selon le calendrier du monde des vivants. La plupart des esprits coupables qui s'y trouvent sont originaires d'Orient. »

Nous descendons rapidement dans une vaste zone qui ressemble un peu aux grandes zones industrielles du monde humain. Il faut bien lire les panneaux, sinon on risque de se perdre. Il y a ici beaucoup de portes, sans yakṣa à l'entrée ; chacune porte le nom de l'enfer et toutes ces lourdes portes sont solidement verrouillées. C'est donc encore tout un nouveau domaine infernal ! J'en ai le vertige ! Dans le monde humain, les choses changent déjà de mille façons en un instant, et voilà que l'on construit maintenant tant de nouveaux enfers. Quand donc pourrai-je finir de tous les visiter ?!

Le magistrat dit : « Aujourd'hui, nous ne visiterons que la septième salle du septième bâtiment : l'enfer de la Pêche solitaire de poissons par les âmes isolées dans la

mer des épées. Nous manquons de personnel dans l'au-delà ; il n'y a de gardien à aucune de ces portes. Allons directement sonner ! »

Ayu : « Bien, monsieur le magistrat ! »

Cherchons ! Voici le premier bâtiment, puis le deuxième, le troisième, le quatrième, le cinquième, le sixième et le septième ; une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept salles : je l'ai trouvée. Des caractères chinois traditionnels modernes émettent une lumière vert foncé : « Enfer de la Pêche solitaire de poissons par les âmes isolées dans la mer des épées ». Je m'avance et appuie sur la sonnette.

Un yakṣa ouvre la porte et salue respectueusement le magistrat, puis nous entrons. Cet enfer est une grande mer peuplée de nombreux poissons-épées, grands et petits, acérés et féroces. Il est divisé en deux côtés : à gauche, les esprits coupables subissent leur peine seuls ; à droite, ils la subissent ensemble par petits groupes de quelques esprits. Cet enfer a une particularité : il n'y a que quatre yakṣas, deux de chaque côté. Le personnel manque vraiment ; ces quatre yakṣas ont eux aussi bien du mal ! [44]

Cet enfer n'est pas petit non plus. Il ne ressemble pas aux mers du monde humain, où un rocher du rivage ne peut accueillir qu'une ou deux personnes ; sur une plage ordinaire du monde humain, au-delà de cinq cents personnes, on parle déjà de foule. Dans cet enfer, les poissons-épées de fer qui vivent dans la mer mangent les gens. Les plus grands mesurent environ dix mètres de long ; lorsqu'ils ouvrent la bouche, ils peuvent engloutir douze esprits coupables à la fois. Les plus petits les dévorent bouchée après bouchée. [44]

Ici, un seul rocher peut étonnamment porter de nombreux esprits coupables. Sur le tout petit rocher à côté de moi, il y en a quarante-cinq ; d'autres rochers en portent encore davantage. Du côté gauche, les esprits se tiennent debout ou assis, chacun seul sur les rochers du rivage, et subissent sans fin de lourds supplices, dans un cycle de souffrances de mort et de retour à la vie. Voyons donc ce qui arrive à cet esprit masculin près de moi. Il vient de retrouver ses sensations et commence à reprendre conscience. Il se relève et s'assied sur le rocher ; entraîné par la rétribution du mauvais karma de la pêche, il semble avoir complètement oublié les souffrances qu'il vient d'endurer.

Je vois apparaître dans son esprit les silhouettes de divers poissons nageant dans la mer. Il pense qu'il attrapera sûrement ces poissons marins extraordinaires et qu'aussitôt après, sur son bateau, il les fera griller pour les manger tout en admirant le paysage. Il regarde joyeusement les poissons-épées dans la mer ; une longue canne à pêche électrique se trouve à côté de lui. Dès que sa main la touche, elle se dresse automatiquement et accroche sa tête avec rapidité et précision. En regardant plus attentivement, je distingue ce qui doit être un crochet de fer acéré, en demi-courbe, fixé à la canne : il accroche la tête de l'esprit en entrant par la bouche. Tout devient noir dans son esprit ; la douleur l'empêche de crier, le sang commence à couler de sa bouche et il se débat des mains et des pieds. Plus il se débat, plus le crochet s'enfonce.

La canne projette rapidement l'esprit dans la bouche d'un petit poisson-épée de fer, dans la mer. Ce petit

poisson mesure deux mètres de long. Lorsque la canne projette l'esprit dans la mer, celui-ci tombe exactement sur un pilier de fer pointu situé près de la bouche du poisson. Il y est empalé, affolé de terreur, et le sang jaillit de tout son corps. Le poisson-épée de fer pousse un rugissement terrifiant et lui arrache la tête à coups de dents. Il mange d'abord le nez et les yeux, puis, à la deuxième bouchée, la partie inférieure de la tête jusqu'à la gorge. Sous l'effet de la douleur, les mains et les pieds de l'esprit se contractent et tremblent. De sa bouche pointue, le poisson-épée de fer lui fend le ventre, puis mange progressivement tous ses viscères, jusqu'à dévorer son corps tout entier. Ensuite, il recrache tous les morceaux épars et ensanglantés de l'esprit sur le rocher où celui-ci se trouvait. Une fois l'esprit rejeté sur le rocher, une rafale de vent karmique souffle dans l'enfer de la Pêche solitaire de poissons par les âmes isolées dans la mer des épées pour le reconstituer et le réveiller. Dès que ce vent de la force karmique le touche, il se reconstitue et reprend automatiquement conscience, puis recommence à subir son supplice. Hélas ! C'est une souffrance extrême, absolument sans pareille !

Le magistrat ordonne au yakṣa d'amener cet esprit auprès d'Ayu pour qu'elle l'interroge. L'esprit est encore inconscient ; le yakṣa le porte jusqu'à nous et il reste hébété. Mon visage exprime mon embarras : comment interroger quelqu'un qui a perdu connaissance ? Le yakṣa explique aussitôt qu'il va lui faire boire un bol de soupe au gingembre de l'au-delà qui rappelle l'âme, afin de relever un peu sa température corporelle et de le rétablir suffisamment pour qu'il puisse parler. L'entretien pourra

alors avoir lieu ; une fois terminé, on fera de nouveau souffler sur lui le vent karmique pour qu'il continue à subir sa peine.

Le yakṣa réveille l'esprit en l'aspergeant d'eau froide. Après avoir bu la soupe au gingembre qui rappelle l'âme, il commence à retrouver son état normal, bien qu'il paraisse encore très fatigué et accablé de souffrance. Le yakṣa lui ordonne de raconter avec exactitude pourquoi il est tombé dans cet enfer pour y subir des supplices.

L'esprit coupable : « De mon vivant, je faisais le commerce de gros de produits de la mer séchés dans une ville d'Orient, et j'avais gagné beaucoup d'argent. Mais j'avais très peu d'amis intimes. J'avais le sentiment que personne autour de moi n'était sincère envers moi ; j'étais plutôt solitaire. En revanche, j'avais beaucoup de compagnons de table et de beuverie dans les affaires. C'étaient tous de faux amis : nous nous servions les uns des autres, tout simplement. Il fallait encore leur sourire chaque jour ; cela n'avait vraiment aucun intérêt. Depuis longtemps, je ne voulais plus faire ce commerce de gros, mais les affaires marchaient toujours très bien et je ne continuais que pour gagner de l'argent. Depuis tout petit, j'aimais aussi particulièrement la pêche à la ligne. La principale raison qui m'a fait tomber dans cet enfer est la suivante : je me disais qu'étant déjà financièrement très à l'aise malgré mon jeune âge, je pourrais essayer de monter une affaire qui me plaisait. Même si j'y perdais de l'argent, ce ne serait pas bien grave. Je me suis donc mis à rechercher dans le monde entier du matériel de pêche très spécialisé, ainsi que toutes sortes d'équipements, de vêtements et d'outils de qualité pour l'aventure et

l'alpinisme. J'ai ouvert un magasin principalement spécialisé dans le matériel de pêche, qui vendait aussi quelques articles pour l'aventure et l'alpinisme. »

« J'avais créé ce magasin en me disant que je pouvais toujours essayer et que, si je perdais de l'argent, tant pis. Qui aurait cru que les affaires de ce magasin de pêche marcheraient si bien ? Cela m'a donné beaucoup plus de confiance, et j'ai aussi fait la connaissance de pêcheurs qui partageaient ma passion. J'ai alors eu l'idée de promouvoir les techniques de pêche pour accroître le chiffre d'affaires de l'entreprise. »

« Après cette promotion, les affaires de l'entreprise ont encore progressé en peu de temps. Je pensais moi aussi savoir investir. Je me suis donc mis à démarcher plus activement des entreprises, des particuliers et des groupes, en organisant des sorties de pêche en bateau, de joyeuses fêtes d'anniversaire sur l'eau, des formules tout compris et d'autres activités de ce genre. J'aidais aussi des personnes intéressées qui partageaient ma passion à ouvrir des restaurants où l'on pêche, des magasins de pêche, etc. J'ai ensuite voulu concentrer toute mon énergie sur les beaux projets d'expansion de mon entreprise de pêche. »

« Comme mon patrimoine ne cessait de croître, j'améliorais sans cesse mon cadre de vie en m'installant dans les quartiers où vivaient les riches. Nous avons ainsi emménagé tous les trois, ma femme, mon fils et moi, dans une grande villa donnée pour « plusieurs milliers de chi », avec plusieurs domestiques à la maison. Mais les beaux jours n'ont pas duré. Moins de trois mois après notre emménagement, mon fils est devenu sensible et très

peureux. Il passait ses journées dans l'angoisse, disant que quelqu'un voulait le frapper, alors qu'à la maison personne ne voulait le frapper. Ma femme, elle, souffrait de douleurs lombaires et de dépression. Elle se mettait tous les jours dans de grandes colères, me soupçonnait d'avoir une liaison, et ainsi de suite. Les domestiques de la maison changeaient sans arrêt. » [45]

« Ma femme et mon fils consultaient tous les deux des médecins pour leurs troubles psychiques, prenaient des médicaments et recevaient des injections. Mais leur état, loin de s'améliorer, s'aggravait encore. Par la suite, au moindre bruit soudain dans la maison, mon fils allait se cacher, effrayé. Lui qui était auparavant innocent et plein de vie avait maintenant très peur de la lumière vive et aimait les endroits sombres. Il fallait tirer tous les rideaux de la maison pour empêcher le soleil d'y entrer directement. Quant à moi, comme nos relations de couple étaient mauvaises et que je me faisais réprimander à la maison, j'avais le moral bas. J'ai commencé à retrouver chaque jour des amis pour boire et chanter au karaoké afin de me distraire. J'y ai aussi noué une liaison avec une jeune femme. Je l'ai mise enceinte deux fois et l'ai incitée à avorter. »

« J'ai commencé à mener une vie de débauche et de beuveries ; parfois, je ne rentrais même pas chez moi, mais je pensais encore à mon fils. Un jour où j'étais ivre, je me suis évanoui avec de la fièvre et une ambulance m'a conduit à l'hôpital. Dès mon admission, les examens ont révélé un cancer du foie à un stade avancé. Après trois mois de douleurs et de tourments de toutes sortes, j'ai quitté ce monde, impuissant et dans la souffrance.

Bouhou… bouhou… bouhou… Je n'avais même pas encore compris ce qui m'était arrivé que, encore hébété, je me suis retrouvé traîné en enfer avec des chaînes de fer par Tête-de-Bœuf et Face-de-Cheval. »

Le souverain de l'au-delà, le roi Yan, a frappé la table et s'est écrié, furieux : « xxx, reconnais-tu ta faute ? Tu es né dans le monde humain avec d'abondantes bénédictions. Au lieu d'en faire bon usage, de continuer à faire le bien et à en cultiver davantage, tu les as gaspillées dans un métier qui tue et ôte la vie. Tu as même incité d'autres personnes à l'exercer, corrompant gravement leur façon de penser et détruisant leur compassion. »

« Le plus lourd mauvais karma que tu aies créé dans cette vie est celui de la pêche à la ligne, qui tue les êtres vivants. Qu'on te conduise d'abord dans l'enfer de la Pêche solitaire de poissons par les âmes isolées dans la mer des épées, pour y subir ta peine pendant 10 000 ans. Ce n'est qu'après la fermeture de tous les magasins de pêche ouverts dans le monde humain à cause de toi que tu pourras en sortir et te présenter devant moi. Je jugerai alors tes autres fautes. »

À ce moment-là, l'esprit coupable, terrifié, a crié au secours et s'est agenouillé pour demander au souverain de l'au-delà, le roi Yan : « Je n'ai tenu mon magasin de pêche que pendant huit ans. Comment peut-on me condamner à 10 000 ans de supplices infernaux ? Et je dois encore attendre que tous les magasins de pêche cessent leur activité ! Quel rapport les autres magasins ont-ils avec moi ? Je n'en suis même pas actionnaire ! »

Le souverain de l'au-delà, le roi Yan, a poursuivi avec colère : « Pour tous les magasins de pêche qui exercent

aujourd'hui dans le monde humain et qui ont ouvert sous l'influence de ta publicité, tu dois assumer cinquante pour cent de la charge karmique inscrite dans les comptes de causalité des lois de l'au-delà. Le propriétaire de chaque magasin doit lui aussi en assumer cinquante pour cent. Si ce propriétaire ouvre ensuite un deuxième établissement, tu en assumes trente pour cent et lui soixante-dix pour cent. Sans l'influence de ta publicité, ces magasins dont l'activité engendre le karma de tuer n'auraient pas ouvert. Quant à ceux dont l'ouverture n'a pas été suscitée par ta publicité, l'au-delà ne les portera pas arbitrairement à ton compte. »

« Tous les membres du personnel qui occupent des fonctions importantes dans l'au-delà ont pour fondement l'observance des préceptes. Ceux qui les observent émettent une lumière corporelle ; plus leur vertu dans cette observance est pure, plus leur poste est élevé. Tu devrais normalement être aujourd'hui, dans le monde humain, un homme très riche, honoré, en bonne santé, dont la famille et les affaires prospèrent. Dans l'une de tes vies, tu as été un grand homme de bien ; tes dons t'ont permis d'accumuler d'immenses bénédictions, et les conditions étaient réunies pour que leurs fruits mûrissent dans cette vie. C'est pourquoi, quel que soit le métier que tu aurais exercé dans cette vie, tu aurais prospéré et attiré la sympathie des gens ; ton patrimoine serait le double de ce qu'il est actuellement. Qui aurait cru qu'après ta naissance dans cette vie, tu passerais ton temps à pêcher, puis qu'une fois tes études terminées, tu te lancerais même dans le commerce de gros de produits de la mer ?

Tout l'argent que tu as gagné dans ce commerce l'a été au prix de tes bénédictions. »

« Le commerce de gros de produits de la mer a rapidement consumé la moitié des bénédictions de ta vie actuelle. L'au-delà t'a déjà envoyé à plusieurs reprises des avertissements en rêve : tu rêvais que les créatures marines te dévoraient ou te pourchassaient pour te tuer. Ces rêves étaient des signes, des avertissements pour que tu cesses cette activité, que tu exerces un métier légitime et que tu ne gaspilles plus tes bénédictions en commettant le mauvais karma de tuer. Mais tu n'as rien remarqué, tu n'as ni réfléchi sur toi-même ni éprouvé de repentir. Tu as continué à nourrir ton orgueil et le poison de ton avidité, sans faire le bien ni accumuler de vertu. Tu n'as cessé de promouvoir et de développer les magasins de pêche dont l'activité tue des êtres vivants, favorisant ainsi indirectement le développement des restaurants de pêche dans le monde humain. Cette dette de causalité envers les lois de l'au-delà, tu dois la rembourser lentement par la souffrance dans les enfers de l'au-delà. »

« Si tu avais exercé un métier légitime dans le monde humain, sans commettre de mal grave, même sans te consacrer particulièrement aux bonnes actions, à la pratique de la Voie ou à l'accumulation de bénédictions, celles que tu possédais auraient dû te permettre de vivre encore aujourd'hui heureux et joyeux parmi les vivants. Tu n'aurais pas non plus été réduit, comme maintenant, à tomber en enfer pour y subir des souffrances sans mesure ni limites. »

Le souverain de l'au-delà, le roi Yan : « Yakṣa Guhun ! »

Le yakṣa Guhun : « Présent ! »

Le souverain de l'au-delà, le roi Yan : « Conduis-le immédiatement dans l'enfer de la Pêche solitaire de poissons par les âmes isolées dans la mer des épées pour qu'il y soit puni et acquitte entièrement sa dette karmique ! »

L'esprit coupable : « Bouhou… bouhou… bouhou… Maintenant, je regrette vraiment d'avoir été si avide. Je voulais sans cesse augmenter mon patrimoine, mais j'avais choisi la mauvaise méthode. Mademoiselle, vous devez absolument écrire tout ce que je vous ai dit. Puisse sa lecture amener mes amis à se corriger immédiatement, à cesser de pêcher et à ne plus tenir de magasins de pêche. »

« Mademoiselle, je vous en supplie ! Il vous suffit d'écrire ce que je viens de dire : quand mes amis le liront, ils sauront certainement que c'est moi qui suis tombé en enfer et y souffre. À l'époque, ils connaissaient tous mes affaires de famille ainsi que certaines de mes idées. Ils croiront certainement que ce que vous écrivez est vrai, et ils changeront certainement après l'avoir lu. Pourvu qu'ils se corrigent au plus vite et cessent de commettre le mauvais karma de tuer par la pêche, cela pourra aussi réduire le temps que je passe à souffrir en enfer ! Bouhou… bouhou… bouhou… Personne ne veut subir à l'avenir les souffrances sans mesure ni limites des enfers. Bouhou… bouhou… bouhou… Je voudrais vraiment quitter cet endroit. Dix mille ans, comme c'est long ! Bouhou… bouhou… bouhou… »

Ayu : « Monsieur, je connais la ville dont vous parlez. Le karma lié à la mise à mort des êtres vivants y est très

lourd ; je comprends maintenant que vous portez une si lourde part de ce karma noir. Mon travail consiste à bien écrire Les lois inflexibles de l'au-delà. Je mettrai assurément par écrit tout ce que vous venez de dire, sans rien omettre. Monsieur, vous devriez réciter le nom du Bouddha : sa force compatissante vous apportera ses bénédictions. Je vous dédierai aussi les mérites de l'écriture des Lois inflexibles de l'au-delà, afin que vous quittiez au plus vite la souffrance et trouviez la joie. »

L'esprit coupable : « Bouhou… bouhou… bouhou… Pendant que nous parlons comme maintenant, malgré la douleur de mon corps, je peux encore la supporter de toutes mes forces et réciter le nom du Bouddha. Mais tout à l'heure, mon supplice va reprendre, la douleur augmentera violemment sans aucune interruption ; j'aurai des vertiges et l'esprit confus, et je serai totalement incapable de réciter. Bouhou… bouhou… bouhou… Puissent tous les êtres humains ne jamais pêcher à la ligne et ne pas tomber en enfer pour y être punis ! Surtout, qu'ils ne souffrent pas autant que moi, condamnés, même après la mort, à des supplices infernaux dont on ne voit pas la fin ! Bouhou… bouhou… bouhou… »

Le magistrat : « Bien ! Compte tenu du temps, nous allons nous arrêter. Je tiens compte du fait qu'aujourd'hui tu as très volontiers fourni à Ayu des informations pour l'écriture des Lois inflexibles de l'au-delà, et que tu as aussi formulé un bon vœu : que personne au monde ne pêche jamais à la ligne ni ne tombe en enfer pour y être puni. Très bien ! Je porte maintenant une bonne action à ton compte. Je peux t'autoriser à aller écouter une fois les

enseignements de Kṣitigarbha, pour suspendre temporairement tes souffrances. »

Le yakṣa Guhun : « Oui, monsieur le magistrat ! Je l'y emmène immédiatement. »

Ayu : « Puis-je vous demander, monsieur le magistrat, pourquoi cet homme peut aller immédiatement écouter les enseignements de Kṣitigarbha ? Les esprits coupables que nous avons interrogés auparavant souffraient encore plus que lui et étaient encore plus terrorisés. Pourquoi ne leur avez-vous pas compté une bonne action ? »

Le magistrat : « Ayu ! En réalité, les enfers se forment à partir d'un karma noir engendré par les transgressions des préceptes. Ceux qui y tombent y sont entraînés par leurs propres actes. Dans l'une de ses vies antérieures, cet homme a pratiqué, sans grande assiduité, la méthode de récitation du nom du Bouddha. Au cours de cette vie-là, il a fait toutes sortes de dons, mais sans en dédier les mérites conformément aux principes et au Dharma. Les fruits de toutes ces bonnes actions ont cependant mûri et sont devenus la richesse et les honneurs de sa vie actuelle. Hélas, il n'a pas su chérir ses bénédictions : il les a épuisées prématurément et est tombé en enfer. »

« Il existe aussi un lien karmique entre vous deux. Tout à l'heure, votre entretien a éveillé en lui l'aspiration à la délivrance et l'a incité à formuler un bon vœu sous le coup de l'émotion. C'est sa bonne pensée qui lui a valu une bonne action à son compte ; je ne lui ai accordé aucun traitement de faveur. Si l'on veut connaître tous les bouddhas des trois temps, il faut contempler la nature du domaine du Dharma : tout est créé par l'esprit seul. »

Le magistrat : « Bien, Ayu ! Il se fait tard aujourd’hui ; une nuit entière s’est encore écoulée dans le monde des vivants. Rentrez d’abord chez vous ! Vous serez la bienvenue dès que vous pourrez revenir. »

Ayu : « Ayu joint les paumes et vous salue respectueusement, monsieur le magistrat. Merci à vous ! Ayu reviendra assurément dès que possible ! »

19/ Ayu rend hommage à Chenghuang

Merci pour les bénédictions de la force du Bouddha ! Je pars sur le lotus blanc !

Hommage au bouddha Amitābha ! Ayu joint les paumes et salue respectueusement le magistrat !

Ayu : « Monsieur le magistrat ! Aujourd'hui, je voudrais vous poser une question. Dans le monde des vivants, j'ai vu des temples de Chenghuang et d'innombrables petits temples de Tudigong. Quelle est exactement la différence entre les deux ? Si Chenghuang existe, pourriez-vous y conduire Ayu pour qu'elle lui rende visite ? »

Le magistrat : « Chenghuang et les Tudigong remplissent des fonctions semblables par des voies différentes : leur tâche principale est de protéger les vivants pour qu'ils aillent et viennent en sécurité. Quant à l'appellation Tudigong, c'est surtout au cours des mille dernières années que les vivants l'ont appréciée, et elle s'est transmise jusqu'à aujourd'hui. J'ai déjà présenté brièvement les fonctions des Tudigong dans le monde des vivants. Compte tenu des changements qui s'y produisent actuellement, l'au-delà augmente aussi en conséquence le nombre de Tudigong chargés d'administrer et de protéger les vivants.

Il existe dans l'au-delà une résidence de Chenghuang, dont le plus haut poste est occupé par Chenghuang. Une partie des fonctionnaires de l'au-delà placés sous son autorité sont des Tudigong ; tous les Tudigong l'assistent

et reçoivent leurs ordres de lui. Chenghuang est responsable de toutes sortes de données concernant les réincarnations de tous les habitants de Jambudvīpa, le continent du Sud. Dans cette résidence se trouve un palais de la Vertu cachée, qui consigne spécialement les grandes bonnes actions de tous. Ce palais de la Vertu cachée constitue aussi le siège d'une autre division des archives de réincarnation des vivants. [46]

Si vous voulez savoir, Ayu, où vous avez vécu dans votre vie antérieure, quelle était votre condition, si vous étiez un homme ou une femme, ou si vous avez accompli de grandes bonnes actions, il suffit que vous ayez toujours pris naissance à Jambudvīpa, le continent du Sud, de vie en vie : Chenghuang pourra alors vous exposer clairement vos différentes identités et votre karma au fil de vos réincarnations successives. Bien entendu, cela ne veut pas dire que, si vous n'y êtes pas née, Chenghuang ne le sait pas ; simplement, une naissance en d'autres terres ne relève pas du domaine dont il tient les registres et sur lequel il exerce son autorité.

Le Chenghuang de l'au-delà y a été affecté par le Ciel lors de la fondation du monde souterrain. Tout à l'heure, Ayu, vous pourrez l'interroger en personne et dissiper certains de vos doutes. Je vais maintenant vous faire visiter sa résidence, située à l'extrémité orientale de l'au-delà. »

Ayu : « Merci, monsieur le magistrat ! Je vous prie de bien vouloir me guider. »

Quelle joie ! Je vais bientôt rencontrer Chenghuang, cette figure ancienne des légendes. Voyons un peu ce que je pourrais lui demander lors de ma visite. J'ai vraiment

honte d'être une simple mortelle, sans vertu ni pratique, et de n'avoir guère de questions à poser. Pourquoi ne pas l'interroger sur le souverain de l'au-delà, le roi Yan, qui en est le dirigeant suprême ? Pourquoi est-il devenu roi Yan dans les enfers ? Tout le monde a peur en le voyant ; je pourrai bientôt dissiper mes interrogations. Nous arrivons ! Une grande demeure de style ancien apparaît peu à peu devant nous, et nous descendons lentement sur le sol plat.

La résidence de Chenghuang, brune et empreinte d'un charme ancien, se présente à nos yeux. Ses gardiens ne sont pas des yakṣas, mais deux guerriers vêtus à l'ancienne et tenant des armes. À la vue du magistrat, ils sourient et le saluent respectueusement pour l'accueillir.

Ils s'inclinent devant le magistrat en disant : « Le dieu de la Porte gauche vous présente ses respects, monsieur le magistrat ! Le dieu de la Porte droite vous présente ses respects, monsieur le magistrat ! »

Le dieu de la Porte gauche dit : « Le seigneur Chenghuang nous a prévenus que vous viendriez, monsieur le magistrat, accompagner une vivante, Shangguan Yuhua, l'auteure des Lois inflexibles de l'au-delà, portant sur elle une plaque d'autorisation de l'au-delà, pour rendre visite au seigneur Chenghuang. Je suppose que la personne à vos côtés est cette vivante, Shangguan Yuhua ! » Les deux dieux des Portes jettent en même temps un regard à la plaque d'autorisation suspendue sur moi. [20]

Le magistrat dit : « Pas de cérémonie ! Voici bien Shangguan Yuhua, Ayu, la pratiquante laïque auteure des Lois inflexibles de l'au-delà. Je prie le dieu de la Porte

gauche de nous conduire auprès du seigneur Chenghuang. »

Les deux dieux des Portes n'ont pas un air très féroce ; ils sont plutôt de forte carrure, comme de grands guerriers de l'Antiquité. Cette résidence de Chenghuang est très vaste ; c'est encore une demeure du rang d'un fonctionnaire de l'au-delà. Aux alentours, plusieurs membres du personnel vêtus comme des Tudigong vont et viennent. À la vue du magistrat, tous sourient et le saluent respectueusement.

Je vois alors droit devant moi deux grands portiques, l'un à gauche, l'autre à droite. Sur celui de gauche est écrit : « La vertu cachée apporte des bénédictions durables » ; sur celui de droite : « La vertu visible apporte des bénédictions éphémères ». Au centre du bâtiment qui se trouve devant nous figurent les trois grands caractères « 福德宫 », « Palais des Bénédictions et du Mérite ». [46]

Le dieu de la Porte gauche dit : « Entrez, je vous prie, monsieur le magistrat et Ayu, pratiquante laïque. Le seigneur Chenghuang travaille dans la grande salle. »

Chenghuang a l'apparence d'un vieil homme bienveillant d'autrefois et porte d'épais vêtements à l'ancienne. Il sourit en nous voyant.

« Moi, humble femme du peuple, Shangguan Yuhua, je vous présente mes respects, Chenghuang ! En vous rendant visite aujourd'hui, je voudrais vous demander quelles causes et conditions ont amené le souverain de l'au-delà, le roi Yan, son commandant suprême, à occuper la plus haute fonction de l'au-delà.

Depuis toute petite, je sais qu'il existe un roi Yan qui traite les affaires avec équité. Dans cette vie, c'est ma

grand-mère paternelle qui m'en a parlé la première. Je me souviens que, dans mon enfance, je voyais souvent ses belles-filles la maltraiter, la frapper et l'insulter. Chaque fois, elle endurait tout sans protester et ne se plaignait jamais à mon père ni aux frères cadets de mon père. Elle croyait fermement à l'existence, dans le monde des morts, d'un roi Yan redoutable. Elle m'enseignait aussi souvent que, dans nos relations avec les autres, tout doit reposer sur la patience. L'une de ses leçons me revient fréquemment à l'esprit : "Petite sotte, souviens-toi de ceci : ne crains pas d'être lésée, accusée à tort ou mal comprise. Le Ciel voit ce que nous faisons. Chacun mourra un jour, et le roi Yan, dans le monde des morts, réglera naturellement tout avec équité. Tant que nos actes ne font pas de tort aux autres, pourquoi nous soucier d'être lésées, accusées à tort ou mal comprises ? Dans une famille, il faut toujours que quelqu'un supporte et apaise les diverses tensions. Certes, les épouses des frères cadets de ton père vont trop loin dans leurs actes et leurs paroles. Mais je suis leur aînée : si je peux préserver l'harmonie de la famille en le supportant seule, cela me suffit. Toi, petite sotte, surtout, n'imite jamais leur mauvaise conduite, leurs coups et leurs insultes. Sinon, quand tu seras grande et que tu entreras dans la famille de ton mari, on te détestera et on te rejettera. Une femme doit absolument savoir endurer. Ne faisons jamais de mal aux autres ; mieux vaut qu'ils nous fassent du tort, pourvu que nous ne leur en fassions pas. Quand les autres nous font du tort, ne nous attardons pas sur ces petites choses. Ne les gardons pas dans notre cœur, oublions-les : le Ciel et le roi Yan le sauront."

Depuis sa plus tendre enfance, Ayu a toujours entendu sa grand-mère dire combien le roi Yan était juste et qu'il savait tout. Ayu voudrait vous interroger sur le souverain de l'au-delà, le roi Yan, son dirigeant suprême : pourquoi est-il devenu roi Yan dans les enfers ? » [19]

Chenghuang : « Soyez la bienvenue, Ayu, pour vos entretiens dans l'au-delà. À tous les niveaux de notre administration, nous soutenons aussi de toutes nos forces la publication des Lois inflexibles de l'au-delà. Rien dans l'univers n'échappe aux causes, aux conditions et à leurs rétributions. Dans l'une de vos vies, votre grand-mère et vous avez été mère et fille. Au cours de cette vie-là, elle se moquait de vous lorsque vous rendiez hommage au Bouddha. Heureusement, elle s'en tenait aux moqueries et ne vous faisait pas autrement obstacle. La maturation du karma de ses moqueries envers Ayu rendant hommage au Bouddha a eu pour conséquence, au cours de cette vie, qu'elle était voûtée et que sa famille la maltraitait, la frappait et l'insultait. Son mérite est que, face aux diverses circonstances adverses et aux pressions de sa vie familiale, elle n'a pas laissé naître la colère qui aurait alourdi son karma noir. Parce qu'elle a aussi accepté les épreuves sans se révolter, elle a pu, au gré des circonstances, éliminer son ancien karma tout en accumulant les bénédictions qui lui permettront plus tard de s'élever dans un monde céleste.

Chaque être sensible façonne lui-même sa vie future. Tous les êtres humains relèvent de trois types de karma : le bon karma, le mauvais karma et le karma moralement neutre. Prenons trois personnes qui achètent en même temps le même modèle de vêtement noir. La première

l'achète pour l'offrir à un voisin pauvre : le noir se salit moins visiblement et n'a pas besoin d'être lavé souvent, ce qui est pratique. Elle accomplit ainsi un bon acte karmique, qui lui apportera une bonne rétribution à l'avenir. La deuxième pense que ce vêtement noir lui sera commode pour voler la nuit. Elle accomplit un mauvais acte karmique, qui lui apportera une mauvaise rétribution à l'avenir. La troisième n'a rien de particulier à faire ; qu'elle achète ou non lui est indifférent. Le commerçant lui dit d'acheter, alors elle achète. Elle accomplit un acte karmique moralement neutre et en recevra à l'avenir une rétribution moralement neutre. Quand le bon karma prédomine, la rétribution est une naissance parmi les humains ou les êtres célestes ; quand le mauvais karma prédomine, on tombe dans les enfers, le monde des esprits affamés ou celui des animaux. Quand le karma moralement neutre prédomine, on rejoint le plus souvent le monde des humains ou celui des esprits : on n'est donc pas sorti des trois mondes. Pour sortir des trois mondes, se libérer de la naissance et de la mort et obtenir pour toujours la grande délivrance, il faut observer les préceptes, réciter le nom du Bouddha, pratiquer toutes sortes de bonnes actions et de vertus cachées, et faire naître le grand esprit d'Éveil ainsi que de bons vœux : aspirer, en haut, à la Voie suprême du Bouddha et guider, en bas, tous les êtres qui souffrent. Il ne doit y avoir que de bons vœux purs, sans aucune pensée égoïste ni parasite. Si les bons vœux que l'on forme contiennent ne serait-ce qu'une infime part de pensées égoïstes ou parasites, il faudra soi-même en subir aussi la rétribution à l'avenir.

Pourquoi le souverain de l'au-delà, le roi Yan, en est-il devenu le dirigeant suprême ? Dans l'une de ses vies antérieures dans le monde humain, il était un grand général d'une intégrité imposante, à la tête de plusieurs grandes armées. Lors d'une grande bataille, l'ennemi a usé de stratagèmes perfides et rusés, si bien que ce général intègre n'a pas pu lui résister et a subi une écrasante défaite. Accablé de chagrin, il a alors juré devant le Ciel : "Je viens de subir une défaite à laquelle je n'ai pu échapper. Si j'en ai l'occasion à l'avenir, je me vengerai sans faute. Je punirai sévèrement tous les criminels qui enfreignent les lois, qui sont perfides et rusés. Je veux les amener à se corriger sincèrement et à redevenir de bonnes personnes."

Les guerriers qui suivaient le grand général se sont alors joints à lui pour formuler ensemble le même vœu : punir sévèrement tous les criminels qui enfreignent les lois, qui sont perfides et rusés. Lorsque le général a prononcé ce serment dans son immense chagrin, il se reprochait de ne pas s'être suffisamment préparé à se défendre et d'avoir ainsi entraîné ses soldats dans cette écrasante défaite. S'en vouloir relève de l'affliction de la colère ; c'était un cas où un mauvais vœu de vengeance se mêlait à un bon vœu. C'est aussi ce serment qui a conduit le général à devenir, dans l'au-delà, son souverain, le roi Yan.

Aujourd'hui, le souverain de l'au-delà, le roi Yan, doit subir trois fois par jour, matin, midi et soir, le supplice du sable brûlant versé dans la gorge, pendant quinze minutes à chaque fois. Chaque jour, dès que l'heure du supplice arrive, les deux yakṣas chargés de le punir le

saisissent ensemble. L'un lui tient la tête, tandis que l'autre prend du sable de fer brûlant et le lui verse sans arrêt dans la gorge. Le roi Yan en perd connaissance, puis le vent karmique le réveille. Une fois qu'il est réveillé, les deux yakṣas le saisissent de nouveau et recommencent à lui verser du sable de fer brûlant. Ce cycle de supplices dure quinze minutes. Au bout de ces quinze minutes, le roi Yan reprend automatiquement ses esprits et tout redevient normal.

Le supplice du sable de fer brûlant versé dans la gorge que subit le souverain de l'au-delà, le roi Yan, est la rétribution de son ancien vœu de vengeance. Chaque jour, dans le monde des vivants, des personnes forment des vœux mauvais, grands ou petits. Dès que quelqu'un formule un mauvais vœu, sa lumière corporelle s'assombrit aussitôt, et le champ magnétique négatif de ce vœu le lie étroitement, de vie en vie.

Si la lumière corporelle innée d'une personne est endommagée, sa vie sera remplie d'obstacles et bien plus pénible, à moins qu'elle ne se repente sincèrement à temps, ne se purifie et ne récidive plus jamais. Si, avant que mûrisse la rétribution de son mauvais vœu, son bon karma pèse moins que son mauvais karma, et si elle ne rencontre toujours pas d'ami de bien qui la guide vers le repentir, sa vie restera entravée par le champ magnétique négatif de ce vœu jusqu'à ce que mûrisse son mauvais fruit. Elle connaîtra alors des souffrances incommensurables.

J'espère qu'Ayu rédigera au plus vite ce texte pour dire à tous de ne jamais former de mauvais vœux, quelles que soient les circonstances, et de se repentir au plus vite de

ceux qu'ils ont formulés auparavant. Quant aux bons vœux, on peut en faire sans limite, puis les mettre en pratique et s'efforcer de les accomplir.

Actuellement, dans le monde des vivants, ceux qui transgressent les préceptes sont trop nombreux et ceux qui les observent très rares. Le grand champ magnétique général est donc mauvais ; c'est aussi un facteur important qui rend les pensées humaines facilement enclines à la déviation et au mal.

Si certains êtres sensibles ont un karma noir si lourd qu'ils ne réunissent pas encore les différentes causes et conditions nécessaires à l'observance des préceptes, qu'ils ne s'inquiètent pas et ne se découragent pas : sans un karma lourd, on ne naîtrait pas dans le monde Sahā. Qu'ils prennent d'abord la résolution de se repentir de leur karma noir passé, puis fassent le vœu d'avoir, de vie en vie, la ferme volonté nécessaire pour observer les préceptes. S'ils y ajoutent la récitation du nom du Bouddha, une alimentation végétarienne et la pratique assidue de toutes sortes de bonnes actions, la qualité de leurs vies futures s'améliorera assurément peu à peu. Seule cette méthode permet d'éliminer réellement et complètement le mauvais karma, de quitter pour toujours la souffrance et d'avancer progressivement vers un avenir lumineux.

Les êtres sensibles qui ont l'occasion de lire ce texte ont tous accumulé certaines bénédictions dans le passé. À ceux qui pourront le reproduire et le faire connaître, l'au-delà comptera deux bonnes actions ; à ceux qui se corrigeront seulement eux-mêmes, il en comptera aussi une.

Bien ! Ce soir, moi, Chenghuang, j’ai expliqué clairement les principes concernant les mauvais vœux. Il se fait tard, et l’aube approche aussi dans le monde des vivants. Ayu, rentrez au plus vite pour bien rédiger ce texte. À l’avenir, si vous en avez besoin, vous serez toujours la bienvenue. »

Ayu : « Très bien ! Je me prosterne devant Chenghuang ! Merci, Chenghuang ! Je me prosterne devant le magistrat ! Merci, monsieur le magistrat ! Ayu rentre maintenant. Hommage au bouddha Amitābha ! »

Je rentre chez moi sur le lotus blanc !

Les peines de l’au-delà pour les fautes sexuelles

De tout temps, parmi les mauvaises actions, les fautes sexuelles sont les plus graves. Ces fautes sont déjà très lourdes dans le monde des vivants, et leur châtiment dans l’au-delà plus rigoureux encore. Les peines étant extrêmement nombreuses, nous en rassemblons ici les principaux points. Que tous ceux qui lisent ce texte se tiennent en garde et s’efforcent de bien agir.

Ceux qui commettent l’inceste sont enfermés pour toujours en enfer. S’ils ont causé la mort de quelqu’un, ils meurent foudroyés. Ceux qui outragent sexuellement un cadavre encourent la même peine. Ceux qui ont déjà été punis dans le monde des vivants sont tous exemptés du châtiment de la foudre. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser quatre dixièmes de la peine. Quinze cents grandes bonnes actions, c’est-à-dire mille cinq cents bonnes actions, en compensent également quatre dixièmes.

Violer une veuve : le coupable reste sans descendance dans cette vie, souffre en enfer pendant cinq cents cycles, renaît sous forme d’insectes et de fourmis pendant cinq cents autres cycles, puis d’oiseaux et de bêtes pendant cinq cents autres cycles. Redevenu humain, il a une existence de prostituée. S’il a déjà été puni dans le monde des vivants, cent cycles lui sont remis. S’il a causé la mort de quelqu’un, sa peine est aggravée de cinq degrés. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser la

moitié de la peine ; cinq cents grandes bonnes actions en compensent également la moitié.

Obtenir par séduction une relation sexuelle avec une veuve : le coupable reste sans descendance pendant deux vies. Chacune des peines énumérées plus haut compte quatre cents cycles, c'est-à-dire qu'il souffre en enfer, puis existe sous forme d'insectes et de fourmis, puis d'oiseaux et de bêtes, chaque fois pendant quatre cents cycles. Redevenu humain, il a une existence marquée par le handicap. S'il a déjà été puni dans le monde des vivants, quatre-vingts cycles lui sont remis. S'il a causé la mort de quelqu'un, sa peine est aggravée de quatre degrés. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser sept dixièmes de la peine ; cinq cents bonnes actions de degré moyen en compensent également sept dixièmes. [47]

Nouer une relation sexuelle avec une veuve par des avances : le coupable reste sans descendance pendant trois vies. Chacune des peines énumérées plus haut compte trois cents cycles, c'est-à-dire qu'il souffre en enfer, puis existe sous forme d'insectes et de fourmis, puis d'oiseaux et de bêtes, chaque fois pendant trois cents cycles. Redevenu humain, il mène une existence pauvre et de basse condition. S'il a déjà été puni dans le monde des vivants, soixante cycles lui sont remis. S'il a causé la mort de quelqu'un, sa peine est aggravée de trois degrés. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser neuf dixièmes de la peine ; cinq cents petites bonnes actions en compensent également neuf dixièmes. [47]

Violer une vierge : les fils et les filles du coupable se livrent à la débauche. Chacune des peines énumérées plus haut compte quatre cents cycles, c'est-à-dire qu'il souffre

en enfer, puis existe sous forme d'insectes et de fourmis, puis d'oiseaux et de bêtes, chaque fois pendant quatre cents cycles. Redevenu humain, il a une existence de serviteur. S'il a déjà été puni dans le monde des vivants, cent cycles lui sont remis. S'il a causé la mort de quelqu'un, sa peine est aggravée de quatre degrés. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser la moitié de la peine ; quatre cents grandes bonnes actions en compensent également la moitié.

Obtenir par séduction une relation sexuelle avec une vierge : le coupable reste sans descendance pendant deux vies. Chacune des peines énumérées plus haut compte deux cent cinquante cycles, c'est-à-dire qu'il souffre en enfer, puis existe sous forme d'insectes et de fourmis, puis d'oiseaux et de bêtes, chaque fois pendant deux cent cinquante cycles. Redevenu humain, il a une existence marquée par la maladie. S'il a déjà été puni dans le monde des vivants, soixante-dix cycles lui sont remis. S'il a causé la mort de quelqu'un, sa peine est aggravée de trois degrés. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser sept dixièmes de la peine ; quatre cents bonnes actions de degré moyen en compensent également sept dixièmes. [47]

Nouer une relation sexuelle avec une vierge par des avances : la femme et les filles du coupable s'acquittent de sa dette. Chacune des peines énumérées plus haut compte cent cycles, c'est-à-dire qu'il souffre en enfer, puis existe sous forme d'insectes et de fourmis, puis d'oiseaux et de bêtes, chaque fois pendant cent cycles. Redevenu humain, il mène une existence de pauvreté moyenne. S'il a déjà été puni dans le monde des vivants, quarante cycles lui sont

remis. S'il a causé la mort de quelqu'un, sa peine est aggravée de deux degrés. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser neuf dixièmes de la peine ; quatre cents petites bonnes actions en compensent également neuf dixièmes. [47]

Violer une femme mariée : la femme et les filles du coupable s'acquittent de sa dette. Chacune des peines énumérées plus haut compte trois cent cinquante cycles, c'est-à-dire qu'il souffre en enfer, puis existe sous forme d'insectes et de fourmis, puis d'oiseaux et de bêtes, chaque fois pendant trois cent cinquante cycles. Redevenu humain, il a une existence d'agent subalterne. S'il a déjà été puni dans le monde des vivants, cent cycles lui sont remis. S'il a causé la mort de quelqu'un, sa peine est aggravée de trois degrés. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser la moitié de la peine ; trois cents grandes bonnes actions en compensent également la moitié.

Obtenir par séduction une relation sexuelle avec une femme mariée : la durée de vie est réduite de deux ji — un ji compte douze ans. Chacune des peines énumérées plus haut compte cent ans, c'est-à-dire que le coupable souffre en enfer, puis existe sous forme d'insectes et de fourmis, puis d'oiseaux et de bêtes, chaque fois pendant cent cycles. Redevenu humain, il mène une existence solitaire. S'il a déjà été puni dans le monde des vivants, trente cycles lui sont remis. S'il a causé la mort de quelqu'un, sa peine est aggravée de deux degrés. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser sept dixièmes de la peine ; trois cents bonnes actions de degré moyen en compensent également sept dixièmes. [47] [48]

Nouer une relation sexuelle avec une femme mariée par des avances : la durée de vie est réduite d'un ji. Chacune des peines énumérées plus haut compte soixante-dix cycles, c'est-à-dire que le coupable souffre en enfer, puis existe sous forme d'insectes et de fourmis, puis d'oiseaux et de bêtes, chaque fois pendant soixante-dix cycles. Redevenu humain, il mène une existence de pauvreté moyenne. S'il a déjà été puni dans le monde des vivants, vingt cycles lui sont remis. S'il a causé la mort de quelqu'un, sa peine est aggravée d'un degré. Des actes de loyauté ou de piété filiale peuvent compenser neuf dixièmes de la peine ; trois cents petites bonnes actions en compensent également neuf dixièmes. [47]

Les trois catégories précédentes — veuves, vierges et femmes mariées — concernent toutes des personnes d'un autre nom de famille. S'il s'agit de parentes, la peine est doublée. Pour les parentes envers lesquelles le deuil rituel est prescrit, la gravité de la faute vient juste après celle de l'inceste ; si l'acte a lieu pendant le deuil, la peine est aggravée de trois degrés. Qu'il s'agisse de domestiques ou de servantes esclaves, les fautes sexuelles sont toutes jugées selon les règles ci-dessus. Si la relation sexuelle n'a pas été consommée, la durée de vie est réduite d'un demi-ji. Si l'on a causé la mort de quelqu'un, on est jugé comme si elle avait été consommée.

Avoir une relation sexuelle avec une prostituée : la durée de vie est réduite de six mois ; si l'on contracte une maladie grave, elle est réduite d'un an. Si l'on se corrige et se repent, cette réduction est annulée. Laisser un fils ou une fille entraîne une existence sous forme de bête. Si l'on

se corrige et se repent, on est dispensé de renaître comme bête. [49]

Ceux qui recherchent des partenaires masculins pour le plaisir sexuel — c’est-à-dire les personnes homosexuelles — relèvent des mêmes règles que les relations avec des femmes. À partir de seize ans, on applique les dispositions concernant les vierges ; à seize ans ou moins, celles concernant les femmes mariées. Ceux qui prennent avec eux de jeunes enfants relèvent des dispositions concernant les relations avec des prostituées. [50] [51]

Composer des livres obscènes : la durée de vie est réduite de deux ji. Si la lecture de ces livres entraîne des actes sexuels nuisibles, la faute retombe sur leur auteur. Tant que les livres ne sont pas détruits, il ne pourra jamais accéder à une nouvelle naissance. Filmer des spectacles obscènes ou prendre des images érotiques entraîne la même peine.

Divulguer une affaire sexuelle : la durée de vie est réduite d’un demi-ji. Si cela cause la mort de quelqu’un, elle est réduite d’un ji. Ceux qui parlent de l’intimité des appartements des femmes encourent la même peine. S’ils se corrigent et se repentent, toutes ces peines sont ramenées à un degré inférieur.

Supplément du magistrat Lu aux lois sur les fautes sexuelles — ce magistrat, prénommé Zhidao, vécut sous les Song

Dans toute affaire de relations sexuelles illicites, si l’emploi de médicaments pour provoquer un avortement entraîne la perte d’une vie, la peine est doublée.

Toute relation sexuelle illicite avec une vierge âgée de douze ans ou plus, même obtenue par séduction ou par des avances, est jugée comme un viol. Si elle entraîne la mort de quelqu’un, la peine est doublée. [50]

Quiconque a déjà un fils et prend encore une concubine voit sa durée de vie réduite de deux ans par personne ainsi prise. Pour ceux qui possèdent des titres et des rangs officiels, ceux-ci sont diminués de huit dixièmes, sans réduction de la durée de vie.

Quiconque use de stratagèmes pour séduire une veuve qui n’a pas l’intention de se remarier voit sa durée de vie réduite de trois ans. Si elle souhaite se remarier, cette réduction ne s’applique pas.

Quiconque épouse une veuve qui laisse un fils ou une fille dans la famille de son mari défunt voit sa durée de vie réduite de deux ans. Si l’enfant en meurt, elle est réduite d’un ji.

Lorsque des amis se rencontrent et parlent de débauche sexuelle, trois occasions de ce genre retranchent un mois de vie. Si cela amène quelqu’un à commettre un acte sexuel illicite, trois ans sont retranchés. Ceux qui possèdent des titres et des rangs officiels sont punis par la suspension ou le retard de leur avancement.

Rencontrer une belle personne sur son chemin et la suivre des yeux lorsqu'elle arrive puis s'éloigne : trois fois retranchent un demi-mois de vie. Feindre la prévenance tout en nourrissant une mauvaise intention retranche un suan de vie par occasion. Note originale : un suan compte trois mois.

Ceux qui aiment écouter des pièces obscènes perdent trois mois de vie par occasion. Ceux qui possèdent des titres et des rangs officiels sont punis par la suspension ou le retard de leur avancement. Commander une pièce obscène retranche un suan de vie par occasion ; s'il en résulte un préjudice, on renaît comme bête pendant une vie.

Ceux qui aiment lire des livres obscènes perdent un demi-mois de vie toutes les trois fois. S'il en résulte une maladie, leur vie est réduite de trois ans.

Quiconque incite autrui à commettre un acte sexuel illicite reçoit la peine correspondant à la faute de cette personne, diminuée de deux degrés. Il en va de même des pères et des frères aînés qui laissent leurs fils et leurs frères cadets commettre de tels actes, ainsi que de ceux qui les permettent à leurs domestiques.

Le magistrat Lu dit : « Selon ces peines de l'au-delà, les diverses fautes sexuelles ne sauraient bénéficier de la moindre indulgence, et celle de l'inceste est particulièrement grave. Qu'il s'agisse d'une personne de rang inférieur qui porte atteinte à un supérieur ou d'un aîné qui abuse d'un plus jeune, tous les auteurs de ces actes entrent après leur mort dans l'enfer des Souffrances sans interruption. De nos jours, les mœurs se sont profondément dégradées. Ceux qui commettent ces actes

sont souvent issus de familles de fonctionnaires et ont reçu de l'instruction. À force de se contaminer mutuellement, ils en prennent l'habitude, s'égarent sans connaître la honte et ne savent pas quelle fin les attend. Les divinités et les immortels, n'ayant pas d'autre recours, ont présenté un rapport à l'Empereur de Jade afin que les peines de l'au-delà soient ouvertement transmises au monde des vivants, sans qu'il soit nécessaire de les cacher. Ceux qui, à la lecture de ces peines, se repentent et se corrigent voient leur peine réduite. Ceux qui pratiquent la loyauté et la piété filiale voient leur peine réduite. Ceux qui accumulent des mérites et des vertus voient leur peine réduite. Ceux qui, après avoir lu ce texte, refusent encore de se corriger et de se repentir, et vont au contraire jusqu'à le calomnier, subiront certainement une mauvaise rétribution ou seront frappés par la foudre. Quant à ceux qui le lisent, y adhèrent avec confiance et le diffusent largement : le transmettre à cent personnes ajoute un ji à leur vie ; le transmettre à deux cents personnes leur donne un fils s'ils n'en ont pas ; le transmettre à trois cents personnes ajoute deux ji à leur vie ; le transmettre à quatre cents personnes fait prospérer leurs descendants ; le transmettre à cinq cents personnes leur assure une continuité de titres et de rangs officiels ; le transmettre à mille personnes fait inscrire leur nom aux Registres rouges. S'ils le répandent dans le monde entier, ils deviennent immortels après leur mort. Le transmettre à dix riches notables équivaut à le transmettre à deux cents personnes ; le transmettre à un fonctionnaire équivaut à le transmettre à cent personnes. Tout cela a été soumis par le seigneur impérial Fuyou à

l'Empereur de Jade, qui l'a approuvé et en a autorisé l'application. »

Remarque respectueuse : pour les cycles traversés en enfer, chaque cycle, ou jie, correspond à un passage dans un enfer où l'on subit une fois les souffrances d'un châtiment. Les peines de l'administration de l'au-delà ne sont pas comparables à celles du monde des vivants. Un seul châtiment suffit à faire mourir le corps, mais on lui rend nécessairement ensuite sa forme humaine et on le supplicie de nouveau comme auparavant. Ce n'est qu'une fois tous les cycles prescrits accomplis que cette faute est expiée. S'il existe d'autres fautes, on inflige encore les châtiments infernaux correspondant à chacune. J'ai vu dans les Récits des mystères de l'au-delà, le Dongming ji, un exposé détaillé indiquant que ceux qui ont commis des fautes sexuelles, s'ils se repentent et se tournent vers le bien de leur vivant, bénéficient naturellement après leur mort de compensations et de réductions de peine. S'ils ne se corrigent pas jusqu'à leur mort, ils sont conduits du premier palais aux différents autres palais et doivent subir successivement les peines des divers enfers, grands et petits : l'enfer du Supplice du cœur, celui de l'Homme de cuivre, celui des Reins tranchés, les morsures de rats, le chaudron d'huile et le supplice des chars. Ceux qui ont commis l'inceste entrent en outre dans l'enfer de l'Inceste et d'autres enfers, ou sont enfermés pour toujours en enfer pour y subir toutes sortes de châtiments. Parmi les peines frappant les fautes sexuelles, celles de l'inceste sont particulièrement lourdes. Dans chacun des enfers précédents, on subit un certain nombre de cycles ; une fois ceux-ci accomplis, on peut seulement passer aux cycles de

réincarnation. Un cycle de réincarnation correspond à une naissance. J’ai aussi vu, dans les deux ouvrages Jin ke jiyao et Lun ke jiyao, un détail des dispositions récompensant le bien et punissant le mal. Les articles de ces lois de l’au-delà distinguent eux aussi les réductions et exemptions, les aggravations et les compensations autorisées. Ils montrent que le bien et le mal sont nettement distingués, sans la moindre erreur. Si l’on examine ensemble les deux codes Jin et Lun ainsi que le Dongming ji, la rétribution des causes et des effets inspire d’autant plus confiance et trouve des preuves à l’appui. [42] [52]

Remarque respectueuse : le Jin ke jiyao provient de la descente du seigneur impérial Wenchang, la sixième année de l’ère Xianfeng des Qing, à Chengjinlin, au pont Leigu, dans le district de Liling, au Hunan. Ce code avait été établi à l’origine par le Souverain suprême et gardé secret dans un coffret de jade. Le seigneur Wen sollicita un décret de Jade pour le promulguer dans le monde humain et mettre en lumière les lois célestes, également appelées lois du monde des vivants : elles punissent le mal commis par le peuple et font descendre des calamités pour châtier les cœurs. La troisième année de l’ère Guangxu des Qing, les deux seigneurs impériaux Wen et Wu sollicitèrent et obtinrent l’approbation de l’Empereur de Jade. Ils promulguèrent ensuite le Code des réincarnations afin de rendre manifestes les lois de l’au-delà, qui examinent les fautes des hommes et disposent des enfers pour châtier leurs âmes. Divers immortels en exposèrent et compilèrent encore le contenu. Pour tout ce que le Code d’or n’avait pas pleinement traité, cet ouvrage

en poursuivit la transmission, ses textes étant rédigés par la pratique du feiluan et montrés à tous dans le monde humain. [52]

Commentaire de l’Écriture du saint seigneur impérial Guan sur la mise en garde contre l’inconduite sexuelle

Préface de l’auteur

Les tendances de la société deviennent chaque jour plus dénaturées, et les mœurs sexuelles dissolues y prospèrent particulièrement. Les relations sociales se faisant au grand jour, les hommes, au sein des familles, aiment souvent multiplier les aventures et se prétendent galants ; les femmes ont des liaisons extraconjugales et s’enorgueillissent de leur noblesse. Les jeunes hommes et les jeunes femmes, influencés par les mœurs étrangères, aiment lire des publications érotiques qui troublent leur cœur et regarder des films et des pièces d’amour qui emportent leur esprit. Incapables de maîtriser leurs sentiments, ils franchissent sans cesse les limites ; lorsque leur union devient impossible, les drames se multiplient. Quel malheur ! Les relations humaines sacrées sont ravalées au désir bestial. Bien des personnes indignes humilient encore les femmes et violent des innocentes : leur faute est impardonnable. Les enfers comptent surtout des esprits lubriques. Comment ceux qui commettent ces actes pourraient-ils ne pas se ressaisir énergiquement et changer de voie ?

Que l'on regarde encore les rues et les quartiers animés : les commerces sexuels de toutes sortes s'y multiplient, certains opérant ouvertement, d'autres offrant des plaisirs en secret. Malgré les interdictions rigoureuses des autorités, leurs exploitants rivalisent de ruse ; obsédés par le profit, ils n'hésitent pas à enfreindre la loi. Les amateurs de plaisirs charnels s'y précipitent en foule, s'y attardent jusqu'à oublier de rentrer et n'hésitent pas à dépenser leur argent ni à nuire à leur santé. Les malchanceux contractent des affections pernicieuses qui laissent des séquelles et font aussi souffrir leurs descendants. Nombreux sont les couples dont l'harmonie se brise et les familles qui se disloquent ainsi. Les nouvelles ne cessent de paraître, les scandales remplissent les pages, les affaires d'atteinte aux bonnes mœurs abondent ; certaines vont même jusqu'au meurtre, ou des liaisons déviantes entraînent la mort de leurs protagonistes. Cela suffit à montrer combien le désir sexuel nuit aux hommes, plus encore que les inondations et les bêtes féroces. Les anciens disaient : « Parmi tous les maux, l'inconduite sexuelle vient en premier ; ne prenez pas le chemin qui mène à la mort. » Comment ne pas le croire ?

Le Seigneur impérial dit.

Le Seigneur impérial prend la parole.

L'inconduite sexuelle est le premier de tous les maux.

Fréquenter des prostituées et passer la nuit auprès d'elles relève de l'inconduite sexuelle, tout comme avoir des relations illicites avec les femmes d'autres familles. « Tous les maux » désigne les mauvaises actions de toutes

sortes. « Premier » signifie ici ce qui vient en tête. Il est dit que, malgré la multitude des mauvaises actions du monde, avoir des relations illicites avec la femme ou la fille d'autrui et détruire leur réputation et leur honneur constitue toujours le premier des grands maux.

La piété filiale précède toutes les conduites vertueuses.

Bien servir ses parents se nomme piété filiale. Celle-ci est la vertu de l'obéissance : elle consiste à prendre soin de ses parents, à leur obéir et à répondre en toute chose à leurs souhaits pour réjouir leur cœur. « Toutes les conduites » signifie accomplir toutes sortes de bonnes actions. « Précède » signifie que cela doit être fait en premier. Il est dit que, durant sa vie, l'être humain doit toujours commencer par pratiquer la piété filiale afin de rendre à ses parents ce qu'il leur doit pour leurs peines et leurs efforts. Toutes les autres bonnes actions qu'il convient d'accomplir peuvent venir après la piété filiale. Dans le Classique de la piété filiale de Confucius, il est dit que les cinq peines comportent trois mille infractions et qu'aucune faute n'est plus grande que le manque de piété filiale. On voit ainsi que la piété filiale apporte d'immenses mérites, tandis que son absence constitue une immense faute. Le premier chapitre des Entretiens, « Étudier », affirme d'emblée que la piété filiale et le respect fraternel sont le fondement de la conduite humaine. Le premier enseignement des immortels et des bouddhas est de cultiver la piété filiale et le respect fraternel pour honorer les relations humaines. Ce sont autant de preuves manifestes que, dans les innombrables

textes canoniques, la piété filiale et le respect fraternel passent avant tout.

Qui déshonore sexuellement autrui détruit trois générations de la famille de la personne déshonorée.

Que la femme ou la fille d'un homme soit sexuellement déshonorée par autrui constitue la première honte du monde humain. « Trois générations » désigne trois générations de personnes. Celui qui déshonore sexuellement autrui fait, en haut, rougir de honte les ancêtres de cette personne dans l'au-delà ; au milieu, il ôte à son père, à ses frères aînés et à son mari la possibilité de se montrer devant les autres ; en bas, il ferme toute voie d'avenir à ses enfants. Détruire ainsi la réputation et l'honneur d'une personne humilie et couvre de honte ses ancêtres, ses descendants et son clan tout entier. La faute est d'une extrême gravité et dépasse en réalité celle du meurtre.

Une fois l'affaire découverte, la honte se répand partout.

« Découverte » signifie que la liaison adultère a été mise au jour par une enquête. La « honte » désigne la mauvaise réputation. « Se répand partout » signifie que, dès qu'un journal publie l'affaire, des gens la racontent dans tous les villages et toutes les régions, dans tous les districts et toutes les villes.

Son père ne la reconnaît plus pour fille ; son mari ne la reconnaît plus pour femme ; son enfant ne la reconnaît plus pour mère.

Lorsqu'une femme commet une faute sexuelle, son père, son mari et son enfant sont déjà couverts de honte et n'osent plus se montrer devant autrui. Ils craignent de

ne pas parvenir à cacher l'affaire. Qui accepterait alors de venir la reconnaître comme sa fille, sa femme ou sa mère ?

Il arrive même qu'une lame pende au-dessus de leurs cous et que l'homme et la femme périssent ensemble.

Quand des relations sexuelles illicites avec la femme ou la fille d'autrui sont découvertes, l'affaire dégénère souvent en meurtre. Il arrive que l'amant et la femme adultère y perdent la vie.

Leurs cadavres sont exposés, leurs os mis à nu ; le déshonneur atteint tout leur clan.

Lorsqu'un meurtre a été commis et que des vies ont été perdues, il faut faire venir les autorités pour examiner les corps. Comment ceux-ci pourraient-ils ne pas être exposés, leurs os mis à nu ? Quand les gens demandent de quel clan étaient ceux qui ont été tués pour avoir commis l'adultère, leurs proches et leur clan n'osent plus non plus se montrer.

De quelle famille vient cette femme, dépourvue de toute éducation ? De quel clan vient cet homme, semblable aux chevaux et aux bœufs ?

« Dépourvue d'éducation » signifie qu'elle n'a pas reçu d'éducation familiale. « Semblable aux chevaux et aux bœufs » signifie pareil à ces animaux, ignorant la bienséance, la droiture et la honte. Quand les gens demandent de quelle famille vient cette femme et de quel clan vient cet homme, toute la famille et tout le clan sont couverts de honte.

S’ils s’offrent des pivoines et cueillent des orchidées, leur liaison se resserre dans le secret.

Ils cueillent tantôt des fleurs de pivoine, tantôt des fleurs d’orchidée, et les offrent secrètement à leur partenaire. Ils agissent avec la plus grande discrétion, sans laisser personne le savoir.

Cela conduit à empoisonner son propre mari et à être condamnée à la peine capitale. [53]

Lorsqu’une femme adultère veut rester longtemps liée à son amant, elle en vient nécessairement à acheter secrètement du poison pour tuer son propre mari. Dès que les preuves de son crime sont dénoncées, les autorités appliquent rigoureusement les règles et la condamnent à la peine suprême pour punir sa faute de débauche.

La peine suprême est définitivement prononcée ; les âmes hun se dispersent et les âmes po s’éteignent.

Celui qui tue doit payer de sa vie, et la faute sexuelle n’est pas pardonnée. Le juge examine l’affaire et prononce une condamnation à mort définitive. Une fois le jugement rendu et la peine de mort annoncée, tous sont épouvantés au point de perdre leurs esprits ; il leur est difficile d’accéder à une nouvelle naissance.

Pères et fils hurlent de douleur, mères et filles sont accablées de chagrin ; la foule les raille et les maudit. À quoi servirait alors le repentir ?

Les parents viennent sur le lieu d’exécution et voient leurs enfants mourir sous la rigueur du châtiment. Ils ne peuvent que hurler et pleurer de douleur. Des foules de gens les raillent ou les insultent encore, disant tous que la femme adultère et son amant, qui ont comploté contre le

mari, méritaient ce sort. Même s'ils éprouvent du repentir, il est déjà trop tard.

Pourtant, ceux qui aiment la débauche demeurent sereins et ne connaissent pas la honte.

« Serein » signifie tranquille ; la « honte » est le sentiment de confusion et de honte. Il est dit que ceux qui aiment la débauche se croient au contraire tranquilles et à l'abri de tout problème, sans éprouver de honte.

Formés à l'enseignement moral, ils acceptent pourtant de détruire les vertus constantes et de corrompre les mœurs.

Ceux qui ont étudié et comprennent les principes sont des personnes formées à l'enseignement moral. Les « vertus constantes » sont les cinq vertus : bienveillance, droiture, bienséance, sagesse et fidélité à la parole donnée. Les « mœurs » désignent les usages. Il est dit que, parmi les personnes instruites qui comprennent les principes, certaines enfreignent sciemment les lois, ont des relations illicites avec les femmes d'autres familles et consentent à accomplir des actes qui corrompent les mœurs.

Un frère aîné s'empare de la femme de son cadet ; un cadet a une liaison avec la femme de son aîné.

La femme d'un frère cadet est la belle-sœur cadette ; celle d'un frère aîné est la belle-sœur aînée. « S'emparer » signifie prendre de force ; « avoir une liaison » signifie entretenir des relations sexuelles secrètes. Si l'aîné prend de force la femme de son cadet et si le cadet a des relations secrètes avec la femme de son aîné, de tels frères sont véritablement des coupables au regard de l'enseignement moral.

Un oncle paternel conçoit du désir pour la femme de son neveu ; un neveu s'unit illicitement à la femme de son oncle paternel. [54]

Qu'il s'agisse d'inceste ou d'une union contraire aux rites, cela constitue une union illicite. Un oncle paternel peut voir la beauté de la femme de son neveu, concevoir des pensées perverses et avoir avec elle des relations sexuelles illicites ; un neveu peut voir la beauté de la femme de son oncle paternel et chercher un moyen de s'unir illicitement à elle. Tous sont des bêtes sous des vêtements humains. [54]

Tous deux se réjouissent, ne songeant qu'au plaisir immédiat.

Dans l'expression traduite par « se réjouir », 欢 désigne la joie et 娱 le plaisir. Le « plaisir » désigne ici l'aisance. Il est dit que l'homme et la femme, heureux de pouvoir commettre l'adultère, ne connaissent que leur aise du moment et ne se soucient aucunement de la ruine qui suivra.

Une moitié de vie dans l'adversité ; qui sait quelle ruine suivra la mort ?

Une « moitié de vie » est la moitié d'une existence. L'« adversité » signifie que les affaires ne se déroulent pas favorablement. Dans l'expression rendue par « ruine », 倾 désigne l'échec et 颓 la déchéance. Il est dit que ceux qui aiment la débauche finissent souvent ruinés et déshonorés. De leur vivant, la moitié de leur existence est déjà contrariée ; après leur mort, leurs descendants connaîtront nécessairement eux aussi la ruine de leur famille et la mort de ses membres.

Soit leur lignée et son encens s'éteignent, soit leurs descendants sombrent dans la mendicité.

Les descendants sont les pieds du brûle-parfum des anciens. Quand il n'y a plus de descendants, l'encens de la lignée s'éteint. Ceux qui vont demander des vivres et mendier leur nourriture sont des mendiants. Même si celui qui aime la débauche a des descendants, ceux-ci finiront nécessairement par mendier.

Soit sa femme et ses filles acquittent sa dette, soit ses descendants tombent dans la misère.

« Acquitter » signifie rembourser une dette. Il est dit que la femme et les filles de celui qui aime la débauche devront nécessairement rembourser sa dette sexuelle à sa place, en consentant à des relations illicites avec d'autres. « Tomber dans la misère » signifie que les temps deviennent défavorables, que la fortune recule, que tout va à la ruine et que l'on perd tout courage.

Tombe solitaire, esprit errant : qui brûlera de la monnaie votive en papier pour lui ?

Après la mort, on devient un esprit ; un tertre de terre constitue une tombe. Lorsque celui qui aime la débauche meurt loin de chez lui et est enterré dans une montagne déserte, il devient un esprit errant auprès d'une tombe solitaire. Qui viendra brûler de la monnaie votive en papier et suspendre des papiers votifs pour lui ?

Jeune débauché frivole : qui lui offrira des plats et du riz ?

Il est dit que les jeunes gens frivoles, vagabonds et amateurs de débauche restent bien souvent sans descendance. Lors de leur anniversaire de naissance et

des fêtes annuelles, qui viendra leur offrir des plats et du riz ?

À en parler et à y penser, comment ne pas s'affliger ?

« Parler » signifie dire ; « penser » signifie songer. Parvenu à ce point de son discours et de sa réflexion, le Seigneur impérial éprouve lui aussi une profonde tristesse pour les hommes.

Même dans les familles qui peinent aux champs, on devient frivole et indolent.

Les « familles des champs » sont les foyers de cultivateurs. « Frivole et indolent » signifie léger et incapable de supporter le labeur. Il est dit qu'en dehors des lettrés, les jeunes gens des familles rurales prennent eux aussi des habitudes de légèreté et refusent de se fatiguer au dur travail. [53]

Au lieu de songer à honorer leurs parents et à respecter leurs aînés, ils percent des trous et escaladent les murs.

« Ne pas songer » signifie ne pas y penser. Les « parents » sont le père et la mère ; les « aînés », les personnes de la génération supérieure. Un « trou » est une ouverture. « Percer des trous » signifie percer dans les murs de grandes ou de petites ouvertures pour épier les femmes des voisins. « Escalader » signifie franchir. Certains vont même jusqu'à franchir les murs pour avoir des relations sexuelles illicites avec les femmes d'autrui. Il est dit que les jeunes gens frivoles ne se soucient ni de piété filiale ni de respect fraternel, et commettent au contraire des actes d'adultère, de vol et d'inconduite sexuelle.

Les champs du sud et les terres de l’est se dessèchent.

Les « champs du sud » sont les champs situés au sud ; les « terres de l’est », les terrains situés à l’est. « Devenir » signifie changer. « Desséchés » signifie que les jeunes pousses dépérissent et meurent. Il est dit que, partout, faute de personnes pour désherber et fertiliser, les jeunes pousses auparavant vigoureuses finissent elles aussi par se dessécher et mourir. [53]

Dans les pavillons de Qin et les maisons de Chu, on ne se soucie plus du printemps ni de l’automne.

Les « pavillons de Qin » sont les pavillons du pays de Qin ; les « maisons de Chu » sont les demeures du pays de Chu. Tous sont des lieux où vivent des prostituées. Il est dit que les jeunes gens des familles paysannes s’égarent dans les quartiers de plaisir, s’y attardent jusqu’à oublier de rentrer et ne savent plus qu’il existe un printemps et un automne.

Ils vendent le patrimoine ancestral pour rembourser leurs dettes de débauche, et cessent entièrement de pourvoir aux besoins de leurs parents.

« Cesser » signifie arrêter. « Pourvoir aux besoins » désigne le grain et le riz destinés à nourrir les parents. Une dette est une somme due. Les « dettes de débauche » sont les dettes contractées pour dépenser de l’argent en fréquentant des prostituées. Une fois les dettes accumulées, il ne reste qu’à vendre tout le patrimoine ancestral ; ainsi cesse entièrement la fourniture du grain et du riz nécessaires à l’entretien des parents.

Ils mettent en gage la dot pour manger et s'enivrer matin et soir ; depuis longtemps, le foyer où mangent leurs enfants reste éteint.

« Mettre en gage » signifie donner un bien en garantie d'une somme d'argent. La dot désigne les vêtements et les bijoux apportés par l'épouse lors du mariage. À force de manger et de s'enivrer jour et nuit chez les prostituées, ils ont depuis longtemps engagé toute cette dot. Le feu s'éteint alors à la maison, où il n'y a plus de riz à mettre dans la marmite, et les enfants souffrent dès lors du froid et de la faim.

L'or au chevet est épuisé ; les maladies nées de leurs fautes s'attachent à leur corps.

Le « chevet » est le bord de l'oreiller. « L'or est épuisé » signifie que tout l'argent a été dépensé. Les « maladies nées des fautes » sont la syphilis, la blennorragie et d'autres maladies contractées chez les prostituées, ou encore les vomissements de sang, la consomption et d'autres maux dus à un excès de désir sexuel, qui restent attachés au corps. Puisqu'il s'agit des conséquences de fautes que l'on a soi-même commises, on les appelle ainsi.

Ils s'effondrent dans la rue ; parents et amis se bouchent le nez.

L'homme qui aime la débauche a contracté, à force de coucher chez les prostituées, des plaies infectes et d'autres maladies liées à ses fautes. Les prostituées refusent alors de le fréquenter et le chassent. Incapable même de marcher, il ne peut que s'effondrer dans la rue. Son odeur est insupportable, et tous les parents et amis qui passent par là se bouchent le nez.

La vie se prolonge un bref instant ; les proches de longue date en ont le cœur serré.

La « vie » est l'existence d'un être humain. « Se prolonger » signifie subsister. Un « bref instant » dure moins d'un demi-shichen. Les « proches de longue date » sont les parents et amis que l'on connaît depuis de nombreuses années. Avoir le « cœur serré » exprime la tristesse. Cela signifie que, même si la vie du débauché subsiste encore un court instant et qu'il n'est pas mort, tous ses proches de longue date qui le voient s'affligent pour lui. [55]

Il se souvient des années lointaines ; comment supporter de regarder en arrière ?

« Lointain » signifie éloigné. « Se souvenir » signifie rappeler le passé à son esprit. Les « années d'autrefois » désignent les jours passés. « Comment supporter » signifie ne pouvoir endurer. « Regarder en arrière » signifie tourner la tête. Cela veut dire qu'à cet instant, lorsqu'il repense au bonheur qu'il connaissait autrefois, avant de subir cette mauvaise rétribution, il ne peut vraiment pas supporter de tourner la tête pour contempler son passé.

Devant une telle déchéance, nul besoin de soupirer.

« Une telle » signifie de cette sorte. La « déchéance » est la chute finale. « Nul besoin » signifie qu'il n'est pas nécessaire de le faire. Cela signifie que le débauché a subi une mauvaise rétribution et est tombé aussi bas : c'est ce qu'il mérite, et il n'est pas nécessaire de soupirer pour lui ni de le prendre en pitié.

Quant aux ouvriers habiles et aux artisans adroits, ils doivent respecter les règles de leur métier.

« Ouvriers » et « artisans » désignent tous deux les gens de métier, tels les divers personnels techniques de l'industrie. « Habile » évoque un travail soigné ; « adroit », une habileté remarquable. Les « règles » sont les normes et les méthodes à respecter. Cela signifie que ceux qui ont appris un savoir-faire doivent suivre les règles transmises par leur maître et ne doivent en aucun cas s'adonner à la débauche et aux plaisirs sexuels.

Certains désobéissent aux recommandations de leur maître et conviennent en secret d'un rendez-vous pour passer la nuit à l'auberge ; sourds aux conseils de leurs amis, ils aspirent soudain aux plaisirs sous la lune.

Les « recommandations du maître » sont celles du maître qui enseigne un métier et qui, dès le début, avertit son apprenti de ne pas rechercher la débauche et les plaisirs sexuels. « Désobéir » signifie ne pas suivre ces conseils. « Convenir en secret » consiste à inviter secrètement la femme d'un autre à se retrouver dans une auberge ou une pension pour y avoir une relation sexuelle illicite. Ses amis lui conseillent de ne pas se débaucher, mais il ne les écoute pas non plus et tient à aller séduire la femme d'autrui au clair de lune.

Si gracieuse et délicate que soit la femme, elle échappe difficilement au filet de fer ; devant son visage de fleur et de lune, ils lancent leur hameçon de métal.

Une « femme gracieuse » est une belle jeune femme. Une « femme délicate » est une femme à la douceur tendre. Un « visage de fleur » est un visage aussi beau

qu'une fleur ; un « visage de lune » est un visage d'un blanc de poudre, comme la lune. Le « filet de fer » est un filet fait de fils de fer : les oiseaux et les bêtes qu'il prend ne peuvent s'enfuir. L'« hameçon de métal » est un crochet forgé dans le cuivre ou le fer : les poissons et les tortues qui y sont pris ne peuvent partir. Cela signifie que les femmes chastes sont souvent prises au piège par des libertins, qui tantôt ourdissent des stratagèmes pour les capturer, tantôt les attirent avec de l'argent. Il arrive fréquemment qu'elles tombent dans leurs pièges, soient sexuellement déshonorées et perdent leur réputation de vertu. Y songer inspire une haine à faire grincer des dents.

La jeune épouse, accablée de honte, songe à se pendre à une poutre ; la belle jeune femme, déshonorée, se résout à se jeter dans une rivière.

Une « jeune épouse » est une femme mariée encore jeune ; une « belle jeune femme » désigne une jeune femme dont le visage est fardé de rouge. Une fois sexuellement déshonorées et privées de leur réputation de vertu, elles n'osent plus se montrer. Il arrive souvent qu'elles se pendent à une poutre ou se noient en se jetant à l'eau, simplement pour échapper aux moqueries et aux insultes d'autrui.

Leur souffle malfaisant ne se dissipe pas : elles vont pleurer leur plainte à la Porte des fantômes. Leurs âmes lésées ne se dispersent pas : elles viennent déposer leur requête au tribunal de l'au-delà.

« Pleurer sa plainte » signifie exposer son affaire en pleurant. « Déposer une requête » signifie présenter une plainte écrite. La « Porte des fantômes » est le poste d'entrée de l'administration de l'au-delà. Le « tribunal de

l'au-delà » est le siège du roi de l'au-delà. Cela signifie que les femmes sexuellement déshonorées meurent de honte sans pouvoir accepter leur mort. Toute l'injustice qu'elles portent en elles se condense d'abord en un souffle de rancœur, puis devient un souffle malfaisant. Elles veulent à tout prix se changer en spectres vengeurs pour saisir vivant l'homme coupable de la faute sexuelle et assouvir leur haine. Si elles ne pleurent pas leur plainte à la Porte des fantômes et ne déposent pas leur requête au tribunal de l'au-delà, afin que le roi de l'au-delà les autorise à se venger, comment ce souffle malfaisant pourrait-il se dissiper ? Comment cette injustice pourrait-elle être reconnue ? Dans de telles vengeances, le fantôme lésé pousse parfois l'homme à se pendre ou à se suicider ; parfois, il le frappe à mort, de sorte qu'il meurt en saignant par les sept orifices de la tête. On trouve de nombreux témoignages de ce genre dans les recueils de faits extraordinaires survenus aux examens impériaux au fil des dynasties.

Dans le cinquième palais règne une rigueur redoutable ; la loi ne permet aucun délai.

Le « cinquième palais » est le cinquième tribunal de l'administration de l'au-delà. La « rigueur redoutable » désigne l'extrême sévérité des lois du roi Yanluo. Cela signifie que lorsqu'un coupable de faute sexuelle meurt et arrive dans l'au-delà, le roi Yan le condamne selon le principe qui place l'inconduite sexuelle au premier rang des maux. Il ne fait aucune faveur : comment pourrait-il accorder ne serait-ce qu'un instant de répit ?

Sous les marteaux de cuivre et les couperets de fer, chair et sang ruissellent. Parmi les arbres d'épées et les montagnes de lames, le corps et l'esprit se défont.

Des marteaux de cuivre réduisent le corps en bouillie ; des couperets de fer le tranchent. Comment le sang et la chair pourraient-ils ne pas ruisseler et se disperser ? Il arrive même qu'on le jette sur les arbres d'épées ou dans les montagnes de lames. Sa dépouille se dispersera inévitablement en enfer, et son souffle spirituel sombrera dans l'océan de souffrance. Quel sort pitoyable pour celui qui aime la débauche !

Une seule pensée égarée, et toute une vie ne suffit plus au rachat.

« Égarée » signifie erronée. Le « rachat » consiste à racheter une chose. « Toute une vie » désigne l'existence entière. Cela signifie qu'à l'origine, une seule pensée fautive a poussé à commettre une faute sexuelle ; dès lors, toute une vie ne permet plus de racheter cette faute passée et d'échapper à sa mauvaise rétribution en enfer.

Cet homme-là, comment pourrait-il supporter ce qu'il éprouve ?

« Cet homme-là » désigne cette personne. Cela signifie qu'un tel obsédé sexuel, arrivé à ce point, ne peut plus trouver la paix dans ses sentiments ni revenir en arrière par le regret.

Détestables sont ceux qui commercent au loin, par fleuves et par lacs, et jettent l'or comme de la terre.

« Commercer » signifie faire des affaires. Cela signifie que les plus détestables sont ceux qui font du commerce dans les contrées des « trois fleuves et des cinq lacs », s'adonnent à la débauche et fréquentent les prostituées,

dépensant l'or et l'argent comme s'il s'agissait de fumier et de terre.

Ils enlacent des prostituées pour folâtrer : qu'importe que la nuit soit longue ou brève !

Une « prostituée » est une femme qui vend ses faveurs sexuelles. Cela signifie qu'ils prennent une prostituée dans leurs bras et excitent leur désir débridé en buvant et en riant avec elle. Ils s'attardent jour et nuit sans rentrer et n'ont même pas le loisir de se demander si la nuit est longue ou courte.

Épris des fleurs dans le vent, ils prennent leur plaisir et oublient jusqu'au coucher de la lune et au cri des corbeaux.

« Être épris » signifie désirer avidement sans pouvoir se détacher. Les « fleurs dans le vent » sont des fleurs agitées par le vent, dont le mouvement séduit et suscite le désir sexuel. Lorsque la lune descend à l'horizon et que les corbeaux crient, le jour va se lever. Cela signifie qu'ils ne pensent qu'au sommeil printanier et aux plaisirs amoureux, trouvent leur joie dans l'attachement aux femmes de plaisir, oublient que le jour approche et refusent encore de se séparer.

Longtemps éloignés de leur foyer et de leurs voisins, ils envoient rarement des lettres portées par les poissons ; ils demeurent longtemps au loin, et les nouvelles portées par les oies sauvages ne parviennent guère.

Les « lettres portées par les poissons » font allusion aux anciens qui se servaient du ventre d'un poisson pour transmettre un écrit. Les « nouvelles portées par les oies sauvages » évoquent l'histoire de Su Wu, sous les Han :

une lettre familiale attachée à la patte d'une oie sauvage fut transmise au pays natal. Cela signifie que ceux qui commercent dans de lointaines contrées, épris des prostituées, ne se soucient plus du temps qui passe et n'envoient pas non plus de lettres chez eux.

L'eau originelle est épuisée : ils prennent des remèdes, mais les remèdes restent sans effet. La maladie déclarée, ils regrettent : ils implorent les divinités, mais les divinités ne répondent pas. [56]

Puisque l'eau et l'essence originelles des reins ont été entièrement épuisées par la débauche et la recherche des plaisirs sexuels, le corps finit nécessairement par se flétrir. La maladie devient incurable et les remèdes restent sans effet. Se repentir alors, implorer les divinités et leur faire des vœux est vain. [56]

Ils pleurent aux confins du ciel : qui viendra les voir ?

Les « confins du ciel » évoquent un lieu aussi éloigné que le bord du ciel. « Venir voir » signifie rendre visite à quelqu'un. Cela signifie que, malade à présent, tu peux bien pleurer en regardant les confins du ciel : qui viendra te rendre visite ?

Mort, il devient le fantôme d'une contrée étrangère ; son âme demeure finalement en terre lointaine.

Puisqu'il est mort loin de son pays natal, son âme et son fantôme resteront nécessairement longtemps dans cette terre étrangère, sans revenir. Une « contrée » est aussi un lieu.

À mille li, au-delà des fleuves et des montagnes, qui prendra ses os desséchés en pitié ? Sur un amas d'herbes sauvages, nul parent ni ami à trouver.

Puisque ses os desséchés sont enterrés à mille li de chez lui, qui viendra le prendre en pitié et le ramener au pays ? Sa tombe ne porte qu'une touffe d'herbe verte. Aucun parent ni ami ne vient lui rendre visite ; qui trouver pour le prendre en pitié, brûler pour lui de la monnaie votive, suspendre des papiers votifs et empêcher les bœufs et les chevaux de piétiner sa tombe ? Le caractère « 觅 » signifie « chercher ».

La rétribution se manifeste clairement, sans la moindre erreur.

« Se manifester clairement » signifie être évident. Cela veut dire que la rétribution est parfaitement manifeste et ne comporte pas la moindre erreur.

Moi, je vous adresse des avertissements pressants et place mes espoirs dans les quatre catégories du peuple.

« Moi » désigne ici le Seigneur impérial. « Pressants » signifie insistants et sincères. Les « avertissements » sont des instructions destinées à éclairer. Les « quatre catégories du peuple » sont les lettrés, les agriculteurs, les artisans et les marchands. Cela signifie : je vous exhorte à corriger vos fautes et à vous tourner vers le bien ; surtout, ne recherchez pas la débauche.

Si vous savez vraiment cultiver votre cœur et votre nature, sans commettre d'inconduite sexuelle,

« Vraiment » exprime la résolution. « Cultiver » évoque une imprégnation par l'eau. Cela signifie que, si l'on sait véritablement nourrir son cœur et sa nature de

bienveillance, de droiture et de vertu, sans se laisser égarer par le désir sexuel, on ne commet naturellement pas l'inconduite sexuelle, premier des maux.

alors poésie et rites se transmettront dans votre famille, greniers et coffres abonderont, renommée et prospérité vous seront acquises, et la longévité s'accompagnera de bénédictions.

Vous pourrez aussi transmettre poésie, livres, rites et musique comme règles familiales, et apprendre à vos descendants à étudier avec persévérance et à cultiver avec diligence. D'une part, mille greniers et dix mille coffres pourront apporter la richesse ; d'autre part, les œuvres accomplies et la renommée établie permettront de jouir de bénédictions et d'une longue vie. La « longévité » signifie un âge avancé ; les « bénédictions » sont une abondance de bonheur.

Le linteau de votre porte resplendira : ce sera bien une maison riche et honorée.

Le « linteau » est la poutre horizontale au-dessus de la porte. « Resplendir » signifie qu'une enseigne aux caractères dorés y offre un éclat remarquable : tout y manifeste véritablement la richesse et les honneurs.

Votre quartier en recevra de l'éclat ; vous serez dignes de devenir des piliers de l'État.

Le « quartier » désigne les portes et les ruelles où vivent les membres du clan et les voisins. Les « piliers » sont les hommes qui deviennent de hauts fonctionnaires, comparables aux poutres maîtresses de l'État. Si le quartier compte une telle personne, toutes les familles bénéficient de son éclat et en tirent un honneur suprême. « Être digne » signifie être à la hauteur.

Devant la demeure poussent des herbes de bon augure ; orchidées et fleurs d'osmanthe répandent leur parfum.

« Devant la demeure » signifie devant les marches. Les « herbes de bon augure » sont des herbes odorantes. Cela signifie que les orchidées et les fleurs d'osmanthe emplissent la cour de leurs parfums : seules les maisons riches et honorées présentent un tel aspect.

Au-dehors s'élèvent des vapeurs fastes ; le chun et l'hémérocalle prospèrent ensemble.

Les « vapeurs fastes » sont des souffles de bon augure. Le chun florissant représente le père encore en vie ; l'hémérocalle vigoureuse représente la mère encore vivante. Cela signifie que le père et la mère sont tous deux en vie, et que des souffles de bon augure s'enroulent constamment autour de leur porte.

Si l'on en recherche la cause, la moitié vient de l'abstinence de cette faute. [57]

« Rechercher » signifie examiner. Cela veut dire que, si l'on examine la cause de ces bienfaits, les personnes concernées sont pour la plupart de celles qui ne commettent pas d'inconduite sexuelle ; l'origine de ces bienfaits est donc aisée à comprendre. [57]

Pourtant, depuis l'Antiquité, les gens adonnés à la débauche n'ont jamais manqué.

« Ne pas manquer » signifie être nombreux. Cela veut dire que, depuis les temps anciens, les gens avides de débauche et de plaisirs sexuels sont nombreux.

Jie des Xia, sans vertu, favorisa Meixi et ruina son royaume ; Zhou des Shang, sans bienveillance, aima Daji et détruisit son État.

« Jie des Xia » est le roi Jie de la dynastie Xia. Meixi était sa concubine. « Zhou des Shang » est le roi Zhou de la dynastie Shang. Daji était sa concubine. Les expressions « fleuves et montagnes » (江山) et « autels du sol et des moissons » (社稷) sont d'autres noms de l'empire. Cela signifie que Jie et Zhou perdirent tous deux l'empire pour s'être égarés dans leur passion pour la beauté féminine. [58]

Le duc Zhuang de Qi perdit la vie à cause de Tang Jiang : un malheur indicible. Le duc Ling de Chen mourut à cause de dame Xia : un déshonneur qu'on ne saurait évoquer.

Le duc Zhuang était le souverain de l'État de Qi. Tang Jiang était l'épouse du seigneur Tang, un dignitaire de Qi. Le duc Zhuang fut assassiné pour avoir eu une relation sexuelle illicite avec elle. Le duc Ling était le souverain de l'État de Chen. Dame Xia était la mère de Xia Zhengshu, un dignitaire de Chen. Le duc Ling fut assassiné pour avoir eu une relation sexuelle illicite avec elle. Leurs circonstances tragiques et leur réputation honteuse sont également pénibles à évoquer.

Quant à la Nouvelle Terrasse, aux Tribules sur le mur, aux bords de la Pu et aux Mûriers : quiconque lit ces poèmes ne manque pas d'y voir des conduites de bêtes.

Le poème La Nouvelle Terrasse, dans les Airs de Bei, critique le duc Xuan de Wei, père qui prit pour lui sa belle-fille. Le poème Les Tribules sur le mur, dans les Airs de

Yong, critique le prince Tou pour sa liaison illicite avec la mère du souverain. Dans l'État de Wei, sur les bords de la rivière Pu, se trouvait aussi un lieu appelé Sangjian, les Mûriers, dont les habitants avaient des mœurs sexuelles désordonnées et ne connaissaient ni la bienséance ni la droiture. Ils ne différaient réellement pas des bêtes. Voilà pourquoi ceux qui lisent ces poèmes jugent tous que de telles conduites sont celles de bêtes. [58]

On peut se remémorer les faits passés : ils sont allés jusqu'à ce point.

Les « faits passés » désignent les événements précédemment évoqués concernant Jie, Zhou et les souverains de Qi et de Chen. Cela signifie qu'on peut se rappeler comment leur goût de la débauche les mena à se conduire comme des bêtes.

Quant à moi, au service de la maison des Han, je pouvais révéler le moindre recoin de mon cœur.

Le Seigneur impérial dit : « J'étais un serviteur des Han, entièrement voué au soutien de leur maison. La moindre parcelle de ce que je portais dans le cœur pouvait être révélée au monde. »

Chandelle en main, j'attendis l'aube, sans intention de me rallier à Cao Man.

L'« aube » est le lever du jour. Le Seigneur impérial dit : « Autrefois, alors que j'escortais et protégeais ma belle-sœur impériale, nous fûmes arrêtés par le camp de Cao. Cao Cao voulut semer la discorde entre mon seigneur et moi, son serviteur. Il nous enferma, ma belle-sœur et moi, dans une seule pièce, dans l'espoir de nous pousser, elle et moi, à l'inceste et à la trahison de l'Oncle impérial. Je refusai donc de me coucher ; tenant une chandelle, je

restai assis à lire les Printemps et Automnes, en attendant le jour. Comme je n'avais aucune intention de me rallier à Cao Man, je ne voulus pas tomber dans son perfide stratagème. »

Je tuai des généraux et forçai des passes, cherchant mon frère et protégeant ma belle-sœur.

« Par la suite, je quittai le camp de Cao, franchis cinq passes et tuai six généraux, protégeant ma belle-sœur impériale pour partir à la recherche de mon frère aîné, l'Oncle impérial. Voilà comment se manifestait mon entier dévouement aux Han. »

Liu Xiahui garda une femme sur ses genoux sans se troubler : quelle pureté ! Lu Zhonglian ferma sa porte sans recevoir une femme : quelle noblesse d'intention !

Liu Xiahui était un sage du temps des États. Un jour, une femme vint se réfugier auprès de lui et s'assit sur ses genoux ; son cœur ne s'agita pas de pensées déplacées. Sa pureté est sans pareille. Lu Zhonglian était un homme vertueux de l'époque des Royaumes combattants. Une nuit de pluie, une femme dont le toit fuyait vint lui demander de s'abriter chez lui. Il ferma pourtant sa porte et refusa de la recevoir. Sa fermeté d'intention est sans pareille. [58]

Je souhaite que les jeunes gens de talent prennent soin de leur dantian.

Les « gens de talent » sont les héros et les hommes remarquables doués de capacités. Mais ces jeunes gens abrègent souvent leur vie par leur goût des plaisirs sexuels. Le Seigneur impérial souhaite donc que les personnes talentueuses préservent impérativement leur

dantian afin de nourrir leur essence et leur esprit. Le dantian est le lieu où l’essence et l’esprit sont emmagasinés, à environ un cun au-dessous du nombril. [59]

Sans les atteintes du désir sexuel, on peut espérer atteindre quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans ; sans se laisser égarer par les jupes et les épingles à cheveux, on étend sa vertu jusqu’à ses enfants et petits-enfants.

Le « désir sexuel » désigne les désirs égoïstes attachés aux plaisirs de la chair. Les anciens disaient que bien des choses nuisent à la vie, mais que le goût de ces plaisirs nuit inévitablement au corps. Celui que le désir sexuel n’endommage pas peut naturellement espérer une grande longévité : quatre-vingts, quatre-vingt-dix ou même cent ans. À quatre-vingts ans, on est dit mao ; à quatre-vingt-dix, die : ce sont deux termes désignant les personnes d’un âge avancé. Les « jupes et épingles à cheveux » désignent les belles femmes vêtues de jupes de soie et coiffées d’épingles dorées. « S’égarer » signifie qu’un homme tombe par erreur dans le piège des plaisirs sexuels, se laisse ensorceler par elles et commet le premier des maux, de sorte que ses descendants ne prospèrent pas. Celui qui ne se laisse pas égarer par les jupes et les épingles à cheveux possède une très grande vertu cachée. Elle se transmettra inévitablement à sa postérité et assurera la prospérité de ses descendants, génération après génération. [59]

À l'intérieur, on n'entend pas les plaintes des veuves : la vie dure comme le ciel et la terre. Au-dehors, on ne voit pas la détresse des veufs : les cheveux sont blancs comme une grue, le visage jeune comme celui d'un enfant.

Lorsque les gens ne subissent pas les atteintes du désir sexuel, hommes et femmes jouissent nécessairement tous d'une grande longévité, durable comme le ciel et la terre. Naturellement, en entrant chez eux, on n'entend aucune veuve au cœur brisé. De même, lorsque les hommes sortent, on ne voit pas non plus de veuf dans la détresse. En outre, les personnes très âgées ont les cheveux blancs comme une grue : d'où l'expression « cheveux de grue ». Pourtant, leur visage garde des couleurs roses et fraîches, comme celui d'un enfant : d'où l'expression « visage d'enfant ».

Toute la maisonnée vit en parfaite harmonie, sans sentir approcher la vieillesse.

La « maisonnée » est une famille. Dans cette famille, hommes et femmes ne connaissent ni maladie ni douleur ; ils ont des bénédictions et une longue vie. Ils ne ressentent que l'harmonie qui attire les bons augures. Les personnes âgées y vivent heureuses et paisibles, sans même sentir leur vieillesse approcher.

Nul ne connaît mieux l'élève que son maître ; nul ne connaît mieux le fils que son père.

L'« élève » est celui qui étudie ; le « maître » est son enseignant. Seul le maître connaît le tempérament de son élève. Seul le père connaît clairement les goûts de son fils.

Je vois des maîtres qui, en dehors de l'étude des livres, n'enseignent jamais l'art de préserver sa personne.

L'« art de préserver sa personne » consiste à prendre soin de son dantian sans se laisser égarer par la beauté féminine. Je vois des maîtres qui font étudier les livres à leurs élèves, mais ne leur apprennent pas à s'abstenir de l'inconduite sexuelle pour préserver leur corps : c'est vraiment regrettable.

Certains, parce que leurs élèves sont intelligents, les laissent devenir arrogants et agités.

« Arrogants et agités » désigne des jeunes gens légers et présomptueux, pleins de suffisance et dont la frivolité n'a pas disparu. De tels élèves devraient recevoir des avertissements répétés et sincères pour apprendre la gravité. Comment peut-on, sous prétexte qu'ils sont intelligents et vifs, les ménager sans les instruire, et ainsi les laisser être frivoles sans leur imposer de discipline ?

Certains, parce que le chef de famille chérit ses enfants, les laissent folâtrer comme papillons et abeilles déchaînés.

Le « chef de famille » est le maître de maison, le parent responsable du foyer. « Chérir » signifie ici couvrir les défauts. Les « papillons qui folâtrent et les abeilles déchaînées qui vont butiner les fleurs » évoquent les jeunes gens frivoles qui fréquentent les quartiers de plaisir. Comme les parents aiment leurs enfants, ils les laissent être présomptueux et débauchés, sans vouloir les instruire ni les réprimander sérieusement.

À peine le désir s’éveille-t-il que la conscience se perd peu à peu.

情窦, rendu ici par « désir », est l’orifice d’où naissent les désirs. Son « premier éveil » signifie qu’une personne, séduite pour la première fois par autrui, commence à nourrir des pensées de plaisir sexuel. Une fois ces pensées apparues, elle ne se soucie plus de détruire la réputation d’autrui, a des relations sexuelles illicites avec les femmes et les filles des autres et perd ainsi les principes célestes et sa bonne conscience.

Eux qui avaient l’étoffe des hommes du Palais de jade sont devenus des jeunes gens vicieux et dévoyés.

Le « Palais de jade » est le siège de l’Académie Hanlin. « Vicieux et dévoyés » renvoie aux conduites sexuelles illicites et perverses. Cela signifie qu’un jeune homme de talent avait à l’origine les qualités d’un membre de l’Académie Hanlin, mais qu’égaré soudain par son goût de la débauche et des plaisirs sexuels, il compromet son avenir et devient un libertin pour le reste de sa vie.

Quelque éclatant et exceptionnel que soit leur talent, leur carrière et leur renommée seront assurément entravées.

« Éclatant » signifie ouvert d’esprit et hors du commun. Un « talent exceptionnel » est un savoir remarquable. « Être entravé » signifie que les circonstances s’enchevêtrent défavorablement et que les projets n’aboutissent pas. Cela veut dire qu’un jeune homme, même doué d’un talent extraordinaire, verra nécessairement ses entreprises, sa carrière et sa renommée contrariées dès qu’il commettra une faute sexuelle.

La faute des maîtres médiocres cause un tort profond.

« Médiocre » signifie vulgaire. Cela veut dire que les maîtres sans valeur n'enseignent pas aux jeunes gens l'art de préserver leur personne, les laissent se débaucher et compromettre ainsi leur carrière et leur renommée. Tout cela est la faute de ces maîtres médiocres : le tort qu'ils causent aux autres pourrait-il être léger ?

Je vois aussi des pères aveuglés par une tendresse excessive, qui tardent à corriger et à réprimander.

Une « tendresse excessive » est une indulgence démesurée. « Tarder » signifie négliger et différer. « Corriger et réprimander » signifie admonester, frapper et gronder. Le Seigneur impérial dit qu'il voit souvent des pères qui manquent de discernement et ménagent constamment leurs enfants. Lorsque ceux-ci commettent une faute qui devrait être corrigée, ils tardent au contraire à agir et ne les corrigent pas. Qu'est-ce donc, sinon une tendresse excessive qui les aveugle ? [60]

Qu'ils possèdent quelques bribes de savoir, et l'on vante à chacun cet excellent fils ; qu'ils aient un peu d'adresse ou le moindre avantage, et l'on rivalise partout d'éloges pour cet enfant remarquable.

« Quelques bribes de savoir » signifie connaître un tout petit peu quelque chose. « Un peu d'adresse » est une habileté rudimentaire. « Le moindre avantage » est une petite qualité. « Excellent fils » et « enfant remarquable » désignent tous deux un bon enfant. Cela signifie que, dès que leurs enfants ont la moindre qualité, les parents les vantent à tous ceux qu'ils rencontrent au-dehors, pour montrer qu'ils ont une belle descendance.

Incapable de soutenir la maison, il est pourtant considéré comme un trésor exposé à la place d'honneur.

Le caractère 器 désigne un ustensile dont on peut se servir. Le « trésor à la place d'honneur » est fait de perles précieuses et de beaux jades disposés devant les convives. Cela signifie que ce fils n'a pas les capacités de préserver la maison familiale ; pourtant, son père le traite comme un trésor à la place d'honneur, le gâte et lui passe tout.

Dès lors, il rejette les règles et franchit les limites, transgresse les rites et les devoirs de son rang.

Les « règles » consistent à examiner la conduite des enfants. Les « limites » sont les garde-fous qui préviennent leurs fautes. Les « rites » sont les règles qui distinguent hommes et femmes, intérieur et extérieur. Les « devoirs du rang » désignent les places reconnues dans les principes fondamentaux et les relations humaines. Les quatre verbes chinois 荡、踰、越、犯 — rejeter, franchir, transgresser et enfreindre — signifient tous ne pas respecter les règles et les rites.

Tout en lui devient frivolité ; nonnes et veuves, il couche avec elles à sa guise.

Une « nonne » est une femme entrée dans la vie monastique bouddhique. Une « veuve » est une femme qui demeure veuve après la mort de son mari. Cela signifie que les habitudes de ce jeune homme ne sont plus que frivolité, présomption et dureté. Il séduit à sa guise des nonnes et des veuves, avide du plaisir de coucher avec elles.

Il se donne des airs en débitant des sottises ; dans les ruelles des saules et les rues des fleurs, il poursuit tous ses plaisirs.

Il feint volontairement la folie et la sottise, et sa bouche ne profère que des propos insensés. Dans tous les quartiers de plaisir, il vagabonde à sa guise, suivant les envies de son cœur.

Il dit : « Mon père m'enseigne la droiture, mais lui-même ne suit pas la voie droite. »

« Mon père » désigne ici son père. La « droiture » est la voie droite. « Ne pas suivre la voie droite » signifie ne pas marcher dans cette voie. Cela veut dire que, lorsque son père lui enseigne à suivre la voie droite, il réplique que son père ne la suit pas non plus et refuse entièrement ses leçons.

Le père ravale sa colère et se tait : comment cela finira-t-il ?

La « fin » est l'issue de la situation. Cela signifie qu'un père a toujours ménagé ses enfants et couvert leurs défauts en toute chose, gâtant ainsi leur caractère. À présent qu'il enseigne à son fils la voie droite, celui-ci lui répond par des paroles blessantes. Il ne lui reste qu'à ravaler sa colère et à se taire : comment une telle situation pourrait-elle se dénouer ?

Je songe aux montagnes célèbres et aux grands fleuves : où ne trouve-t-on pas des hommes éclairés ?

Les « montagnes célèbres » sont les montagnes renommées. Les « grands fleuves » sont des cours d'eau très importants. Le Seigneur impérial dit : « Je pense que tous ces lieux accueillent des hommes dont le discernement est très élevé. »

Mais, lorsqu'on parle de s'abstenir de l'inconduite sexuelle, rares sont ceux qui n'y voient pas une difficulté. Pourquoi ?

« Rares » signifie peu nombreux. Cela veut dire qu'en parlant de s'abstenir de l'inconduite sexuelle, la plupart des gens trouvent la chose difficile ; ceux qui ne la trouvent pas difficile sont réellement peu nombreux. Quelle en est donc la raison ?

Le plus souvent, le cheval de la pensée est difficile à attacher, depuis longtemps retenu par les liens du monde ; le singe du cœur n'est pas enfermé, mais reste enchaîné au monde des attraits charnels. [61]

Le « cheval de la pensée » et le « singe du cœur » comparent l'indécision et les pensées désordonnées des gens à un cheval qui court en tous sens et qu'on ne peut attacher, ou à un singe qui bondit partout et qu'on ne peut enfermer. Le plus souvent, ils sont depuis longtemps retenus par les liens funestes du monde et enchaînés à sa beauté séduisante ; voilà pourquoi il leur paraît difficile de revenir sur leurs pas. [61]

Incapables de distinguer profit et dommage, ils s'obstinent dans l'égarement sans s'éveiller.

Cela signifie que ceux qui aiment la débauche, tant que leur rétribution n'est pas encore arrivée, ne savent pas distinguer ce qui leur est bénéfique de ce qui leur nuit et agissent sans frein. Une fois engagés dans l'égarement, si quelqu'un les exhorte à se corriger, ils s'obstinent au contraire dans leur opinion et ne savent ni regretter ni comprendre.

Savent-ils que les visages blancs comme des fleurs de furong ont pris au piège d'innombrables héros ? Voyez donc combien d'hommes remarquables ont été blessés par les beautés parées de rouge !

Les « visages blancs comme des fleurs de furong » désignent les visages de femmes blancs et beaux comme des fleurs de furong. Les « beautés parées de rouge » sont les femmes richement apprêtées, que le rouge et la poudre rendent plus belles encore. Les « héros » et les « hommes remarquables » sont tous des hommes de grand talent. S'ils compromettent leur avenir, c'est réellement parce que la beauté féminine les a pris au piège et leur a porté atteinte. Qui sait combien il y en a sous le ciel ?

Gardez-vous-en, gardez-vous-en ! Où ces malheurs s'arrêteront-ils ?

« Gardez-vous-en, gardez-vous-en » exprime l'impérative nécessité de s'en abstenir. Si l'on ne s'en abstient pas et qu'on commet la faute, quand cesseront les malheurs et les calamités que l'on attire ? 胡 (hu) exprime l'interrogation ; 底 (di) signifie « s'arrêter ».

Sous le ciel, la multitude des êtres humains appartient à des catégories diverses.

Les êtres humains sont extrêmement nombreux sous le ciel ; leurs rangs et leurs catégories ne peuvent être tous identiques.

Certains, orphelins dès l'enfance et privés d'appui paternel, se rasent la tête et deviennent moines.

L'« appui paternel » est ce sur quoi l'on s'appuie. Un enfant privé de père est dit orphelin : il n'a plus personne sur qui compter. Il ne lui reste qu'à se raser la tête et à

entrer dans un monastère pour devenir moine, en s'en remettant à la protection des divinités.

D'autres étudient la Voie dans les montagnes célèbres, quittant la poussière du monde et la vie ordinaire.

D'autres encore ont percé les illusions du monde et ne souhaitent plus vivre avec les gens ordinaires. Il ne leur reste qu'à chercher des montagnes renommées et à apprendre les pratiques de la voie des immortels, afin d'obtenir la longévité.

Leur cœur devrait être ferme comme le fer et la pierre, et les portes de leur retraite de méditation étroitement closes.

Puisqu'ils sont devenus moines bouddhistes ou religieux taoïstes, leur cœur devrait avoir la fermeté du fer et de la pierre. Ils devraient fermer étroitement les portes de leur salle de méditation et ne pas entretenir de relations avec les femmes.

Qui aurait cru qu'ils boiraient de l'alcool et mangeraient de la viande, rompant en secret leurs anciennes règles d'abstinence et leurs préceptes ?

Les moines bouddhistes et les religieux taoïstes tiennent aux règles d'abstinence et aux préceptes ; ils ne doivent en principe ni boire de l'alcool ni manger de viande. Pourquoi rompent-ils soudain ces observances ? La chose est inattendue et vraiment incompréhensible.

Luan et feng sens dessus dessous : ils ne songent qu'au plaisir du jour.

Le luan et le feng sont deux oiseaux qui ne s'accouplent pas sans discernement ; on peut les comparer aux femmes qui ne prennent pas n'importe qui pour compagnon. Mais

voici que des moines bouddhistes et des religieux taoïstes débauchés séduisent des femmes de familles honnêtes : tantôt ils complotent contre le mari, tantôt ils s'enfuient avec elles. Ils brisent les couples et bouleversent les unions, comme s'ils mettaient sens dessus dessous le luan et le feng ; ils ne songent qu'à jouir d'un plaisir passager.

Ils souillent l'étang aux lotus. Les divinités célestes s'en indignent. [61]

L'étang aux lotus est celui qui se trouve dans le temple : c'est un lieu de pureté. Maintenant que des moines bouddhistes et des religieux taoïstes y commettent des actes de débauche, ils souillent nécessairement ce lieu saint et pur. Comment les divinités célestes pourraient-elles ne pas s'en indigner ? [61]

Ils sont précipités dans l'océan des fautes, pour y demeurer longtemps engloutis.

L'« océan des fautes » est l'océan de souffrance. « Longtemps » signifie pendant une longue durée ; « être précipité » signifie tomber ; « demeurer englouti » signifie être submergé. Cela veut dire que, puisque ces moines bouddhistes et religieux taoïstes ont souillé l'étang aux lotus, les divinités célestes les précipiteront nécessairement dans l'océan de souffrance des enfers, où ils resteront longtemps noyés, sans pouvoir renaître et s'en libérer.

Devant les portes des enfers, les moines bouddhistes et les religieux taoïstes sont nombreux. Serait-ce une parole vaine ? N'est-ce pas bien la vérité ?

Les enfers sont les prisons de l'au-delà. Les anciens disaient que, parmi ceux qui subissent leur châtiment

devant les portes des enfers, beaucoup sont des moines bouddhistes et des religieux taoïstes. Ces paroles ne sont pas vaines, et les faits paraissent d'autant plus dignes de foi.

Ces derniers temps, les mœurs venues d'Occident et les modes nouvelles envahissent la terre de Chine.

« Ces derniers temps » désigne les dernières années. Les « mœurs venues d'Occident » sont les mœurs frivoles de l'Occident. Les « modes nouvelles » sont les nouveautés à la mode, semblables à une nouvelle marée. « Envahir » signifie pénétrer par la force. La « terre de Chine » est le territoire chinois. Cela veut dire que, ces dernières années, les mauvaises mœurs frivoles et dissolues de l'Occident se sont répandues en Chine et nous ont causé de très grands torts.

Hommes et femmes changent d'apparence, portent des tenues étranges et rejettent tout sens de l'honneur et de la honte.

« Changer d'apparence » signifie prendre une forme différente. Les « tenues étranges » sont des vêtements extravagants, sans convenance ni cohérence. Cela veut dire que les hommes et les femmes ont abandonné leur apparence foncièrement honnête et chaste pour se vêtir de tenues extravagantes, au point de ne plus ressembler à des êtres humains, sans plus se soucier de leur dignité ni de leur sentiment de honte.

Certains s'exhibent dans des tenues dénudées, se livrent à des amours déréglées, sèment les germes du mal et perdent leur virginité avant le mariage.

« S'exhiber » signifie manquer de retenue, parader dans les rues. Les « amours déréglées » sont des amours

illégitimes : hommes et femmes nouent des relations sans discernement, font du divertissement leur habitude et finissent dans le désordre. « Semer les germes du mal » signifie concevoir un fruit d'une union fautive, par exemple être enceinte avant le mariage, ou avoir déjà franchi les limites et « semé du jade dans les champs de Lantian » alors que les rangs générationnels ne permettent pas l'union. Tout cela crée des liens karmiques néfastes et entraîne souvent d'innombrables malheurs. « Perdre sa virginité » s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Cela veut dire porter des vêtements dénudés pour exhiber son corps, ou faire fi des règles morales et familiales en nouant des amours désordonnées, ou encore avoir avant le mariage des rapports contraires aux convenances, perdant ainsi la pureté et la précieuse chasteté de son corps.

D'autres exercent toutes sortes de métiers et recourent à mille ruses singulières.

« Toutes sortes de métiers » désigne les différentes professions. « Recourir » signifie ici varier ses procédés. « Mille ruses singulières » désigne des procédés de toutes sortes, étranges et variés, qui éblouissent les yeux. Cela veut dire qu'aujourd'hui, de nombreuses personnes exerçant divers métiers ne gagnent pas leur argent par des moyens honnêtes, mais recourent à des artifices : comme on dit, elles « exposent une tête de mouton pour vendre de la viande de chien ». Leur enseigne extérieure est éclatante, tandis qu'en cachette elles exploitent, sous des formes déguisées, des activités sexuelles d'une extrême bassesse.

En façade, des sourires séduisants et des regards ensorceleurs ; en secret, un tourbillon de séduction qui pousse à la débauche. Combien de personnes pleines d'aspirations s'y sont avilies ! D'innombrables étudiants y errent et oublient de rentrer.

Les « sourires séduisants » sont des sourires qui fascinent. Les « regards ensorceleurs » sont des œillades coquettes. « Pousser à la débauche » signifie inciter les gens à l'inconduite sexuelle. Cela veut dire que les établissements qui dissimulent des activités de débauche arborent des décors de toutes les couleurs, rassemblent de belles femmes et affichent des attitudes enjôleuses, cherchant à entraîner les gens sous les grandes vagues d'un tourbillon. Ils cachent un gouffre qui attire à la débauche et causent de graves torts. On ne sait combien de personnes résolues et pleines d'avenir y ont sombré. Ils y attirent aussi de nombreux jeunes étudiants, qui errent dans les lieux de plaisirs amoureux, ne pensent plus à étudier ni à apprendre, commettent l'inconduite sexuelle et manquent au plus haut point à la piété filiale.

Il existe dix mille commerces à exercer, mais celui de la débauche porte un lourd poids de fautes. D'atroces supplices et de sévères châtiments attendent les coupables dans l'enfer Avīci ; mauvaise rétribution et déshonneur poursuivent sans fin les descendants.

Les « dix mille commerces » désignent toutes sortes d'activités commerciales. Le « commerce de la débauche » est l'exploitation de la prostitution. Avīci désigne l'enfer Avīci. Cela veut dire que l'on peut exercer toutes sortes de commerces, mais qu'il ne faut absolument pas exploiter celui de la débauche, sous peine d'accumuler des fautes

extrêmement lourdes. Après la mort, on sera nécessairement enfermé dans l'enfer Avīci pour y subir les pires supplices, et les descendants recevront nécessairement une mauvaise rétribution. Si l'on vous demande quel métier exerçait votre ancêtre et que vous répondez qu'il tenait un repaire de débauche, son nom sera assurément couvert d'un déshonneur qui montera jusqu'au ciel et laissera une honte pour dix mille ans.

Ne dites pas qu'errer jusqu'à en perdre l'âme et rechercher les plaisirs soit une joie.

« Errer » signifie se laisser aller librement à la débauche. « Perdre l'âme » signifie avoir l'âme égarée. « Rechercher les plaisirs » signifie chercher l'excitation et la joie. Cela veut dire qu'il ne faut pas se vanter de se livrer sans retenue à ses désirs, de se laisser fasciner par la beauté féminine et de rechercher partout l'excitation et les plaisirs en se complaisant en soi-même.

Même si la transaction se fait contre de l'argent, votre nature spirituelle ne peut échapper à la souillure. Même sans yeux ni oreilles témoins, dans le secret d'une chambre, vous sentez vous-même les reproches de votre conscience.

Une « transaction » est un achat ou une vente. La « nature spirituelle » est la nature foncière de l'âme. La « souillure » est l'impureté. Le « secret d'une chambre » signifie ce qui se passe à l'abri des regards. Cela veut dire que, même si la recherche des plaisirs et des belles femmes est un échange d'argent, votre propre lumière spirituelle s'est déjà couverte de poussière et de saleté. Même sans personne à côté pour vous voir, vous éprouvez

en secret de l'inquiétude et de la honte à vous montrer aux autres.

Dès que surgissent les pensées déviantes, les intentions mauvaises se multiplient. Votre personne et votre famille perdent leur pureté ; dans le champ du cœur, des pousses empoisonnées prennent racine.

Les « pensées déviantes » sont des pensées qui s'écartent de la droiture. « Se multiplier » signifie proliférer. « Votre personne et votre famille » désigne vous-même et votre foyer. Le « champ du cœur » est le fond du cœur, la montagne spirituelle. Les « pousses empoisonnées » sont les germes toxiques des fautes et les arbres du karma mauvais. Cela veut dire que, dès que naissent des pensées de débauche, les intentions mauvaises les suivent. Une fois la raison perdue, on ose commettre l'inceste et des actes qui ruinent la vertu ; sans que cela se voie, la personne et la famille perdent leur pureté et leur bonne réputation. Un arbre mauvais, impur et vénéneux, est ainsi planté, prend racine et se transmet aux générations suivantes.

Dès lors, le karma des fautes vous enserre de vie en vie ; à travers les calamités successives, le cycle des renaissances ne connaît plus de repos.

« De vie en vie » signifie au fil de toutes les existences. « Enserrer » signifie s'attacher à une personne sans la lâcher. Les « calamités successives » désignent les nombreuses épreuves traversées. Cela veut dire que le karma des fautes, d'existence en existence, ne vous quitte plus : quel que soit le nombre de catastrophes traversées, vous renaissez encore et encore pour en subir la rétribution. Comme cela est effrayant !

Heureusement, vous n'êtes pas encore allé loin sur la mauvaise voie : ce qui est juste aujourd'hui révèle l'erreur d'hier.

Il reste heureux que, s'étant engagé par erreur sur une voie trompeuse, on n'ait pas encore fait beaucoup de chemin avant de comprendre. On reconnaît alors que la voie suivie hier n'était pas la bonne, et qu'il est raisonnable de prendre aujourd'hui la voie droite.

Aspirez à la sagesse des saints et des sages ; ne ménagez aucun effort pour corriger vos fautes.

« Ménager ses efforts » signifie être avare de ses efforts ou paresseux. Les saints et les sages enseignent que la première chose est de corriger ses fautes. Celui qui ne fait preuve ni de paresse ni de réticence lorsqu'il s'agit de les corriger aspire à devenir un saint ou un sage.

Alors, même des fautes qui emplissent le ciel s'effacent par un seul repentir.

« Emplir le ciel » signifie couvrir le ciel tout entier. Cela veut dire que, même si les fautes sont aussi immenses que le ciel, il suffit d'être disposé à se repentir et à se renouveler pour que le dossier des fautes puisse être effacé.

Si vous craignez la difficulté et recherchez le confort à bon compte, chaque jour vous enfonce davantage. Sachant quelle en est la saveur, vous refusez pourtant d'y renoncer et reportez à l'an prochain ce qui devait se faire cette année. [62]

Si l'on trouve trop difficile de corriger ses fautes et que l'on passe ses jours dans un confort à bon compte, les fautes s'aggravent nécessairement de jour en jour. On sait déjà que le désir sexuel n'offre guère d'agrément, mais on

refuse encore d'y renoncer. Même si quelqu'un vous exhorte à vous corriger et à vous repentir sans délai cette année, vous insistez pour attendre l'année prochaine. [62]

Cent revers ne vous font pas revenir sur vos pas ; tant que votre corps vit, vous n'en finissez pas. Seul un cercueil fermé pour toujours met un terme à tout : seule la mort vous arrête.

Cela veut dire que celui qui aime la débauche refuse de changer d'avis malgré toutes sortes de revers et reste avide des plaisirs sexuels. À moins que l'heure de sa mort ne soit venue et qu'un cercueil ne se referme sur lui pour toujours, comment consentirait-il à s'arrêter ? « Fermé pour toujours » signifie que l'on reste à jamais enfermé dans le cercueil, sans pouvoir revenir à la vie.

La mauvaise réputation se transmet à jamais et devient, pour mille ans, un sujet de conversation.

La « mauvaise réputation » est un nom couvert de déshonneur. Un « sujet de conversation » est ce dont on se saisit pour parler de quelqu'un. Cela veut dire que cette mauvaise réputation se répand toujours plus loin, comme une eau qui ne cesse de couler. « Pour mille ans » signifie durant un millénaire.

Les traces de vos méfaits sont difficiles à cacher ; aux quatre coins du monde, on en fait de belles histoires à raconter. [62]

Les « traces des méfaits » sont les faits de débauche et de malfaisance. « Difficiles à cacher » signifie difficiles à dissimuler. Cela veut dire qu'à l'est, à l'ouest, au sud et au nord, les gens prennent tous ces faits de débauche pour de bonnes nouvelles et en parlent sans fin. [62]

Si le fils que l'on engendre ne ressemble pas à son père vertueux, mieux vaut goûter la paix de n'avoir aucun descendant.

Cela veut dire que le fils que l'on a engendré ne possède pas la vertu de son père. Un tel fils indigne ne connaît que la recherche des plaisirs sexuels et de la beauté, ruine la vertu des ancêtres et cause sans cesse soucis et colère. Il vaudrait mieux ne pas avoir ce descendant : on s'en trouverait plus heureux.

Hélas, fleuves et rivières changent aisément de cours, mais la nature foncière est difficile à modifier.

La « nature foncière » est le caractère avec lequel on est né. « Difficile à modifier » signifie difficile à changer. Cela veut dire que même les fleuves et les rivières connaissent des moments où ils déplacent leur cours ; seule cette mauvaise disposition innée est difficile à transformer.

Ce n'est pas le vin qui enivre l'homme : l'homme s'enivre lui-même. Ce n'est pas la beauté qui l'égare : il s'égare lui-même.

Le vin, tant qu'il reste dans la cruche, ne peut pas enivrer quelqu'un. C'est l'homme qui, par amour de l'alcool et par avidité de boire, s'enivre : comment ne serait-ce pas lui qui s'enivre lui-même ? Les belles femmes des autres foyers ne sont pas venues l'importuner ni le séduire. C'est parce qu'il aime la beauté et recherche la débauche qu'il va les attirer à lui pour se laisser fasciner. Comment ne serait-ce pas lui qui s'égare lui-même ?

Moi aussi, je me manifeste pour exposer l'enseignement, dans l'espoir que vous rejetiez l'ancien et vous renouveliez.

Le Seigneur impérial dit : « Si je manifeste aujourd'hui une incarnation et prononce ces paroles d'enseignement, c'est uniquement dans l'espoir que vous, gens du peuple, abandonniez votre ancienne conduite débauchée, renouveliez votre vertu et deveniez des êtres nouveaux. »

Si vous mettez en pratique ces saintes instructions, je vous assurerai les cinq bonheurs du Jichou.

Le Seigneur impérial dit : « Si quelqu'un se sert des enseignements de ce texte pour avertir les autres, ou s'y conforme lui-même, je lui assurerai la jouissance des cinq bonheurs du Jichou. » Le Jichou désigne les neuf catégories du Hongfan exposées par Jizi. Les cinq bonheurs sont : premièrement, la longévité ; deuxièmement, la richesse ; troisièmement, la santé et la tranquillité ; quatrièmement, l'amour de la vertu ; cinquièmement, l'accomplissement naturel de sa durée de vie.

Si vous ne vous en écartez ni ne vous en éloignez, je vous assurerai les vœux des trois abondances.

« S'écarter » signifie se séparer ; « s'éloigner » signifie s'étendre au loin. Si vous pouvez observer ce texte sans vous en écarter un seul instant, ou si, sans l'abandonner, vous le lisez nécessairement matin et soir, je vous assurerai de recevoir les vœux des trois abondances : abondance de bonheur, abondance de longévité et abondance de fils. Ce sont les trois vœux adressés à Yao par le gardien de Hua.

Si vous êtes semblables à un beau jade sans défaut, on viendra assurément de Tiantai vous accueillir et vous guider. [63]

Le « beau jade » est une belle pierre de jade ; « sans défaut » signifie sans tache ni imperfection. Tiantai est le lieu où résident les immortels. Cela veut dire que les hommes et les femmes de ce monde qui ne commettent pas d'inconduite sexuelle sont comme un beau jade sans défaut. Lorsque leurs mérites seront pleinement accomplis, il leur sera assuré que des immortels et des bouddhas viendront les accueillir et les guider pour accéder avec eux à la Félicité suprême. [63]

Si vous restez purs et veillez à votre propre droiture, l'au-delà viendra assurément vous accueillir.

« Purs » signifie aussi propres et limpides que l'eau. « Veiller à sa propre droiture » signifie avoir à cœur d'aimer le bien et de rejeter le mal. Cela veut dire que, lorsque de telles personnes meurent et arrivent dans l'au-delà, les rois de chacun des palais quittent nécessairement leur siège pour venir les accueillir.

Eaux dévastatrices, incendies, armes et guerres : toute votre famille en sera épargnée. Insectes ravageurs, sauterelles et épidémies : tout disparaîtra sans bruit.

« Disparaître sans bruit » signifie s'effacer secrètement. Cela veut dire que ceux qui observent ce texte peuvent échapper à toutes les calamités des eaux, du feu, des armes et de la guerre ; même les désastres causés par les insectes ravageurs, les sauterelles ou les épidémies disparaîtront tous ensemble.

Tournez les yeux vers les insensés avides de plaisirs charnels.

« Tourner les yeux » signifie se retourner pour regarder. Les « insensés » sont les jeunes gens présomptueux qui aiment la débauche.

Aveugles ou sourds : leurs fautes dans une existence précédente étaient assurément lourdes.

Les « fautes » sont les actes mauvais qui chargent le karma. Une « existence précédente » est la vie d'avant. Celui dont les yeux ne voient pas est appelé aveugle ; celui dont les oreilles n'entendent pas est appelé sourd. Cela veut dire que ces personnes, ayant commis des fautes trop lourdes dans une existence passée, reçoivent dans cette vie la rétribution de la cécité ou de la surdité.

Un pied boiteux, une main tranchée : les torts d'une autre existence étaient nécessairement profonds.

Cela veut dire que les torts et les fautes d'une existence passée étaient si lourds que l'on devient, dans la vie présente, une personne handicapée.

Dans un temple froid et désolé, sans vêtements ni nourriture ; dans un yao en ruine et misérable, souffrant de la faim et du froid. [64]

Ce n'est pas tout : sans lieu où vivre ni moyen d'assurer sa nourriture quotidienne, on ne peut que chercher abri dans un temple désert et froid ou s'arrêter dans un yao en ruine, pour y endurer d'infinies souffrances. Comment dire que ce n'est pas la rétribution du goût pour la débauche dans une existence passée ? [64]

Réduit à l'extrême misère, sans plus de quoi vivre : par quel moyen se repentir ?

L'« extrême misère » est le dénuement poussé à son terme. « Sans plus de quoi vivre » signifie ne plus pouvoir subsister. « Se repentir » signifie reconnaître ses fautes et regretter ses erreurs. Cela veut dire que celui qui en est arrivé là subit en réalité la rétribution de son existence passée, ou les fautes laissées par ses ancêtres. Il voudrait se repentir, mais ne le peut pas : par où pourrait-il même commencer ?

Vous êtes nés et avez grandi au pays du Milieu ; ne soyez pas semblables aux peuples barbares.

« Vous » désigne ceux à qui l'on s'adresse. « Ne pas être semblables » signifie ne pas ressembler. Le « pays du Milieu » est la Chine. Les « peuples barbares » désignent les contrées où l'on ignore les règles morales. Cela veut dire que, puisque vous êtes nés et avez grandi en Chine, vous ne devez pas ressembler aux gens de ces contrées sauvages qui ignorent la bienséance et la droiture !

Pourquoi ne pas en tirer un avertissement et revenir à la simplicité et à la voie droite ?

鉴 désigne un miroir ; 朴, la simplicité sans artifice ; 真, la voie droite. Cela veut dire : pourquoi ne pas prendre ces personnes comme un miroir où vous regarder, pour revenir à la simplicité et retrouver la voie droite ?

Ces paroles sont un remède : il faut aussi les prendre pour règle de conduite.

Un « remède » est ce qui sert à soigner les maladies. Une « règle » est un instrument dont les artisans se servent pour obtenir des surfaces planes et des lignes droites. Cela veut dire que chaque phrase de cette Écriture

de mise en garde contre l'inconduite sexuelle est une bonne parole, capable de soigner dans le cœur le mal de l'attrait pour la débauche, et semblable à une règle qui permet de tracer droit.

Chaque caractère est une perle précieuse : comment pourriez-vous reléguer ce texte dans un haut pavillon ?

Les « perles précieuses » désignent des objets d'une grande valeur, comme les perles et les agates. « Reléguer » signifie ranger à l'écart. Un « haut pavillon » est un grand bâtiment vide où personne ne se rend sans nécessité. Cela veut dire que chaque caractère de cette Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle est précieux comme une perle et bénéfique pour le corps et l'esprit. Comment pourrait-on la juger inutile, la ranger dans un pavillon vide et ne pas la réciter de bouche ni la méditer en son cœur ?

Malgré mon peu de talent, je viens à l'autel laisser mes instructions et réveiller ceux qui s'égarent.

« Laisser » signifie transmettre ce qui demeurera. Le Seigneur impérial dit : « Bien que je sois sans talent ni érudition, je viens aujourd'hui à l'autel d'écriture inspirée consigner cette Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle, afin d'instruire les gens du monde. Je veux seulement, par ces bonnes paroles, réveiller tous ceux que la beauté féminine égare, pour qu'ils reviennent au plus tôt sur leurs pas. »

Si quelqu'un les porte sur lui et les garde dans son cœur, j'accroîtrai ses bénédictions et prolongerai sa vie.

« Porter sur soi » signifie garder auprès de soi. « Garder dans son cœur » signifie retenir fermement dans sa mémoire. Cela veut dire que, si quelqu'un porte sur lui l'Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle et la garde soigneusement dans son cœur sans jamais s'en séparer, je le protégerai, accroîtrai ses bénédictions et sa sagesse, et prolongerai la durée de vie qui lui est impartie.

Si quelqu'un explique ce texte de vive voix et le montre du doigt, j'effacerai ses fautes et supprimerai ses transgressions.

Cela veut dire que, si quelqu'un explique de vive voix l'Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle afin que les autres l'entendent, et la montre du doigt pour qu'ils la regardent, même s'il a autrefois commis des fautes sexuelles, des erreurs ou des torts, je peux effacer d'un seul coup les fautes et transgressions inscrites au registre, les supprimer sans en laisser de trace et lui ouvrir la voie du renouveau.

Si vous ne tenez pas mes paroles pour des propos sans fondement, je vous en serai reconnaissant à Lingxiao.

Des « propos sans fondement » sont des paroles dénuées de base. Lingxiao est le nom du palais où réside le Seigneur impérial. Celui-ci dit : « Si vous ne tenez pas l'Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle que je vous expose pour des paroles sans fondement, je vous en serai reconnaissant, moi aussi, dans le précieux palais Lingxiao. »

Si vous ne tenez pas mon enseignement pour une doctrine déviante, je réparerai vos fautes à Jinque.

Une « doctrine déviante » est un enseignement qui n'est pas droit. Jinque est le nom du palais où réside le Souverain d'en haut. « Réparer » signifie remédier aux fautes. Cela veut dire : si vous ne considérez pas mon Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle comme une doctrine déviante, je remédierai assurément pour vous à vos fautes au palais Jinque et réduirai ou écarterai les calamités que le Souverain d'en haut inflige fréquemment parce que le cœur des hommes est mauvais.

Si certaines idées manquent de précision ou de clarté, j'espère que des personnes de talent voudront bien les corriger.

Cela veut dire que, si les idées présentées dans l'Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle ne sont pas assez précises ou assez claires, j'espère que des personnes de talent et de savoir les reliront et les corrigeront pour moi, afin de les rendre entièrement justes et accomplies.

Si certaines formulations manquent encore de pureté et de finesse, je prie en outre les lettrés renommés de les examiner d'un œil critique.

La « formulation » désigne la construction des phrases et le choix des mots de ce texte. S'ils ne sont pas encore tout à fait maîtrisés, élégants et raffinés, je prie les lettrés et savants connus de près comme de loin de m'en signaler les défauts et de bien vouloir les corriger à ma place, afin que le texte atteigne lui aussi toute la justesse et toute la beauté possibles.

Ô gens du monde ! Matin et soir, vous brûlez de l'encens et récitez mes Écritures du Jardin des Pêchers ; à l'aube et au crépuscule, vous vous prosternez et lisez mon Exhortation du Cœur de sang.

Le début du jour est appelé « matin », sa fin « soir » ; le début du jour est aussi l'« aube », sa fin le « crépuscule ». Le Seigneur impérial soupire : « Vous, gens du monde, brûlez de l'encens parfumé ou vous inclinez avec respect, récitez mes Écritures du Jardin des Pêchers et lisez l'exhortation née du sang de mon cœur. Votre aspiration au bien est vraiment digne d'estime. »

Puisque vous savez me vénérer comme une divinité, comment oserais-je ne pas vous traiter comme mes enfants nouveau-nés ?

Un enfant qui vient de naître est un « nouveau-né » et a besoin d'être protégé à tout instant. Puisque les gens du monde me rendent hommage comme à une divinité, comment oserais-je ne pas vous protéger comme des nouveau-nés ?

Puisque vous voulez quitter l'océan de souffrance, vous devez trancher vos liens avec les démons déviants.

La rétribution de la débauche et du mal est d'une cruauté et d'une souffrance extrêmes : voilà pourquoi elle est appelée « océan de souffrance ». « Quitter » signifie s'échapper. Les « démons déviants » désignent le cœur humain égaré par l'alcool et les plaisirs charnels, comme s'il était enserré par des démons. Cela veut dire que, si vous voulez échapper à cet océan de souffrance, vous devez rompre avec les pensées illusoires et ces démons déviants, sans plus vous laisser enlacer par eux.

Puisque vous songez à recouvrir vos fautes passées, vous devez dissiper les obstacles nés de vos actes mauvais.

Les « fautes passées » sont celles des existences précédentes et des jours antérieurs. « Recouvrir » signifie couvrir et masquer. Les « obstacles nés des actes mauvais » sont de lourdes fautes qui, comme un écran, peuvent obscurcir la bonté du cœur humain. « Dissiper » signifie faire disparaître. Cela veut dire que, puisque vous songez à recouvrir toutes vos fautes antérieures, vous devez vous hâter de renoncer à l'inconduite sexuelle, accumuler de bonnes actions et des mérites, et faire disparaître les obstacles produits par vos fautes passées.

Si vous n'écoutez pas mes exhortations, je ne pourrai plus rien y faire.

Cela veut dire : alors que je vous exhorte avec insistance par de bonnes paroles, vous refusez au contraire de m'écouter ; que puis-je donc faire pour vous ?

Sur la montagne de lames, je vous laisserai rouler ; dans le chaudron d'huile, je vous laisserai cuire ; dans le fleuve de sang, je vous laisserai assis ; le fer en fusion, je vous laisserai l'avaler.

Dès que la mauvaise rétribution vous atteint, le roi de l'au-delà ordonne aux soldats fantômes de vous jeter sur la montagne de lames et vous laisse y rouler en tous sens. Il vous fait précipiter dans le chaudron d'huile et vous laisse y cuire. Ou bien il fait submerger votre corps dans le fleuve de sang, vous faisant souffrir du froid et de la puanteur ; ou bien il fait verser du fer en fusion dans votre bouche, de sorte que votre foie, vos intestins, votre ventre et vos poumons semblent mijoter dans un chaudron

d'huile bouillante. Il vous laisse subir toutes ces souffrances.

Si vous ne songez qu'alors à lire mon Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle, il est à craindre que vous ne puissiez sortir de la fosse de feu. Si vous ne songez qu'alors à lire mes Instructions pour s'abstenir de l'inconduite sexuelle, il est à craindre que vous ne puissiez monter à la cour céleste.

La « fosse de feu » désigne les châtiments sur la montagne de lames et dans le chaudron d'huile, que l'on subit comme si l'on était dans une fosse en flammes. « Ne pas pouvoir sortir de la fosse de feu » signifie que, même si l'on songe alors à lire l'Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle, on ne peut plus revenir en arrière. La « cour céleste » désigne le monde de la Félicité suprême auquel accèdent après leur mort ceux qui sont sans faute, comme s'ils montaient au ciel. « Ne pas pouvoir monter à la cour céleste » signifie que, même si l'on songe alors à lire les Instructions pour s'abstenir de l'inconduite sexuelle, on ne peut plus s'élever et s'en libérer.

À Lingxiao, je crains que vous ne m'en vouliez, tandis qu'aux enfers vous subissez d'atroces supplices.

Le Seigneur impérial dit : « Alors que vous subissez toutes sortes d'atroces supplices aux enfers, je crains encore, dans le palais Lingxiao, que vous ne m'en vouliez de ne pas vous avoir avertis plus tôt. »

Vous voulez vous libérer, mais ne le pouvez ; vous voulez partir, mais ne le pouvez. Il est trop tard pour vous corriger, trop tard pour vous repentir.

Cela veut dire qu'une fois soumis au châtiment dans les enfers, on ne peut plus s'échapper même si on le souhaite, ni partir même si on le veut. Les choses en étant arrivées là, il est trop tard pour se corriger et trop tard pour se repentir.

Après toutes les souffrances, vous êtes relâchés pour devenir des animaux. Couverts de poils et portant des cornes, vous rejoignez les oiseaux et les bêtes.

Cela veut dire qu'après avoir subi toutes sortes de châtiments et de souffrances dans les enfers, on en est relâché pour devenir un animal : tantôt couvert de poils, tantôt portant des cornes, on vit parmi les oiseaux et les bêtes.

Vous mourez encore sous le couteau, frits dans la poêle et brûlés par le feu. Quand tout cela prendra-t-il fin, pour que vous puissiez enfin retrouver un corps humain ?

« Encore » signifie comme auparavant. Cela veut dire qu'une fois devenu oiseau ou bête, on meurt toujours sous le couteau, ou l'on est frit dans une poêle, ou brûlé par le feu. Quand le dossier des fautes sera-t-il clos pour que l'on puisse enfin redevenir humain ?

Une fois perdu le corps humain, dix mille calamités vous attendent. Ne vaut-il pas mieux cultiver le bien et accumuler la vertu pour monter au-dessus des nuages ?

Cela veut dire que celui qui connaît ses fautes sans les corriger, une fois son corps humain perdu, doit subir dix mille calamités et ne peut pas redevenir humain aussitôt. Ne vaudrait-il pas mieux cultiver le bien et accumuler la vertu, afin de pouvoir encore monter au ciel et entrer parmi les nuages ?

Que le char qui suit tire leçon de l'accident du char qui le précède : voilà le véritable élixir de longue vie et de jeunesse éternelle.

Le « char qui précède » est celui qui roule devant. L'« accident » signifie qu'il est tombé et s'est brisé. Le « char qui suit » est celui qui arrive derrière. « Tirer leçon » signifie se montrer prudent. Cela veut dire que, si l'on prend pour avertissement l'exemple des débauchés d'autrefois, qui ont tous perdu leur vie et ruiné leur famille, comme le char de derrière tire leçon de celui de devant, on peut accroître ses bénédictions et sa longévité, comme si l'on avait pris un élixir d'immortalité et de jeunesse éternelle.

Autrefois, les manifestations divines par l'écriture inspirée (feiluan) suscitaient à la fois doute et foi.

« Autrefois » signifie dans le passé. Cela veut dire que, jadis, on établissait des salles d'écriture inspirée où les mouvements dansants du pinceau du luan transmettaient des instructions divines et manifestaient leur action aux gens du monde. Hélas, ceux-ci étaient partagés entre le

doute et la foi : ceux qui croyaient étaient peu nombreux, ceux qui ne croyaient pas l'étaient davantage.

C'est pourquoi les calamités surviennent sans cesse, les armes sèment le tumulte, le ciel et la terre sont bouleversés et des millions de personnes sont accablées de malheurs. [65]

Les « calamités » désignent les désastres de toutes sortes, tels que les inondations, les incendies ou les épidémies. « Survenir sans cesse » signifie se produire fréquemment. À cela s'ajoutent les catastrophes des armes et de la guerre qui troublent le monde entier : le ciel et la terre s'en trouvent renversés, et des milliers et des millions de personnes subissent ensemble malheurs et dommages. N'est-ce pas terrible ? 兆 (zhao) signifie ici un million. 贻 signifie laisser derrière soi : il s'agit de laisser des malheurs et des dommages au peuple. [65]

Lampes et cierges resplendissent ; partout, on dresse des autels pour exposer l'enseignement. Les habitants des villes et des alentours accourent avec ardeur ; chaque groupe récite les textes de repentir et rend hommage aux Écritures.

« Resplendir » signifie que les lampes et les cierges brillent. « Dresser des autels » signifie établir des autels d'écriture inspirée. « Exposer l'enseignement » signifie expliquer clairement les principes de l'instruction morale. Cela veut dire que, les calamités s'abattant à répétition, tous les habitants des villes comme des campagnes offrent avec empressement de l'argent, dressent des autels et organisent des rites jiao dans l'espoir de détourner les catastrophes.

Il ne s'agit que de réparer l'enclos après la perte des moutons, pour infléchir la volonté du Ciel.

Dresser des autels et exposer l'enseignement ne vise qu'à infléchir la volonté du Ciel. C'est comme une famille qui élève des moutons et, après en avoir perdu, répare l'enclos : elle fait seulement tout ce qui est humainement possible.

Moi aussi, je ne ménage pas mes exhortations pour exposer l'enseignement et conduire les êtres à la délivrance.

Le Seigneur impérial dit : « Je ne recule pas devant la peine de vous expliquer de vive voix les Écritures, les rites et les règles ; je ne cherche par là qu'à conduire les gens du monde à la délivrance, en les amenant à changer de cœur et à se tourner vers le bien. »

Si quelqu'un n'y voit qu'un texte de pure forme, désastres et malheurs s'abattront sur lui aussitôt.

La « pure forme » signifie que l'on se contente de remplir une exigence, sans lui accorder d'importance. Cela veut dire que, si quelqu'un considère cette Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle comme un texte sans importance et empêche les autres d'y croire et de la suivre, désastres et malheurs surviendront aussitôt ensemble, pour l'avertir de son égarement.

Si quelqu'un qualifie ce texte d'absurde, il verra aussitôt la foudre déchirer son corps.

« Absurde » signifie sans fondement. Cela veut dire que, si quelqu'un qualifie cette Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle de propos absurdes et sans fondement, amenant les autres à douter et à refuser d'y croire et de la suivre, il verra aussitôt les feux de la foudre

frapper son corps et le briser en plusieurs morceaux, pour mettre son mal en évidence.

Devant ce cœur tout maternel, les Huit Immortels joignent les mains en signe de respect ; devant cette ferveur qui emplit la poitrine, les Cinq Anciens lèvent la tête.

En composant cette Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle afin d'exhorter le monde, le Seigneur impérial manifeste une sincérité ardente, qui ne diffère en rien de l'affection d'une vieille mère pour ses enfants. Même les immortels des Huit Grottes, s'ils la voyaient, joindraient assurément les mains pour en louer la bonté. Les Cinq Anciens de Youhe lèveraient eux aussi la tête pour la contempler et célébreraient la bonté et la beauté de son enseignement.

Sans dédaigner la simplicité de ce texte, je le fais connaître à tout le peuple.

Le « peuple » désigne ici les gens aux cheveux noirs. Le Seigneur impérial dit : « Je ne dédaigne pas de vous faire connaître à tous, gens aux cheveux noirs, cette simple Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle. Je veux réellement vous persuader, vous tous, gens du peuple, de changer de conduite et de ne pas commettre d'inconduite sexuelle. »

Confiez ce texte aux planches de jujubier et de châtaignier : j'en conçois de grands espoirs.

Le bois de jujubier et celui de châtaignier peuvent tous deux servir à graver des planches d'impression. Le Seigneur impérial dit : « Puisque je vous ai fait connaître, à vous tous, l'Écriture de mise en garde contre l'inconduite sexuelle, j'espère aussi que vous la confierez

à un atelier d'imprimerie, que l'on en fera des planches et qu'on en tirera des exemplaires à distribuer pour exhorter les gens du monde. Mais si cette pensée me vient et si je place en vous de grands espoirs, c'est en vérité parce que j'attends de vous tous que vous la mettiez en pratique au plus vite. »

Poème pour s'abstenir de l'inconduite sexuelle

Vous cherchez vous-même une voie qui mène manifestement à la mort ;
vous vantez en vain la profondeur de l'amour, mais vos fautes sont plus profondes encore.
Sachez regarder la beauté comme vous regarderiez des démons ;
ne trompez pas les divinités et les esprits en nourrissant des pensées déviantes.
Un rêve d'amour à Yangtai : quel plaisir en reste-t-il ?
Les trois articles des lois de l'au-delà infligent des souffrances insupportables.
Je demande à ceux qui ont des rapports illicites avec les épouses et les filles d'autrui :
qui accepterait que les autres fassent de même avec sa femme et ses filles ?

Précieuses instructions du Seigneur impérial Wenchang pour s’abstenir de l’inconduite sexuelle

Sur l’ordre du Souverain suprême de Jinque, je parcours chaque mois, les jours yin et mao, les enfers de Fengdu pour examiner et établir les actes des gens coupables sous le ciel. J’y vois des registres noirs entassés comme des montagnes : ce sont tous les dossiers du karma accumulé par les gens du monde au cours de leur vie. On y trouve des méfaits de toutes sortes. Parmi tous les maux, c’est pour la rétribution de l’inconduite sexuelle que les lois célestes sont les plus sévères.

Avoir des rapports illicites avec les épouses et les filles d’autrui, souiller leur foyer : pour cela, on endure cinq cents jie de souffrance dans les enfers. Ce n’est qu’ensuite que l’on peut en sortir pour renaître mule ou cheval. Après cinq cents autres jie, on retrouve un corps humain, pour devenir prostituée ou comédien. [66]

Tramer des ruses pour avoir des rapports illicites et passer la nuit avec des veuves ou des moniales bouddhistes, et ruiner leur conduite chaste : pour cela, on endure huit cents jie de souffrance dans les enfers. Ce n’est qu’ensuite que l’on peut en sortir pour renaître mouton ou porc et être livré à l’abattage. Après huit cents autres jie, on retrouve un corps humain, pour être

aveugle, muet ou présenter des déficiences parmi les cinq organes du visage et les quatre membres. [66]

Avoir des rapports illicites avec une personne d'un rang supérieur alors que l'on occupe un rang inférieur, ou avec une personne plus jeune alors que l'on est plus âgé, et ruiner les règles fondamentales des relations humaines : pour cela, on endure mille cinq cents jie de souffrance dans les enfers. Ce n'est qu'ensuite que l'on peut en sortir pour renaître serpent ou rat. Après mille cinq cents autres jie, on obtient enfin un corps humain, mais l'on meurt soit dans le ventre maternel, soit encore dans les bras de ceux qui vous portent. On ne jouit, en définitive, jamais d'une longue vie. [66]

Il y a encore ceux qui composent des livres obscènes et corrompent le cœur et les pensées des autres. Après leur mort, ils entrent dans l'enfer des Souffrances sans interruption. Ce n'est que lorsque leurs livres auront tous disparu et que la rétribution des fautes de tous ceux que ces livres auront poussés au mal sera entièrement épuisée qu'ils pourront en sortir pour renaître dans le royaume des fantômes. Dans une obscurité profonde, ils ne verront pas les trois luminaires ; ils se nourriront de vent et dormiront sur la glace, leur peau cruellement déchirée. Même s'ils rencontrent des immortels ou des bouddhas, ceux-ci ne pourront les délivrer. On ne sait combien les livres obscènes causent aux gens du monde des malheurs immenses.

Des dames vertueuses de familles honorables savent lire et connaissent les lettres. Dans le calme du jour derrière leurs fenêtres vertes, ou tard dans la nuit à la pâle lueur d'une lampe, elles ouvrent ces volumes : leur

âme hun vacille, leur âme po est bouleversée ; incapables de résister au feu du désir, elles se livrent soudain aux fugues amoureuses et aux liaisons clandestines. Ainsi, des femmes fidèles perdent leur fidélité et des jeunes filles chastes perdent leur chasteté. Ou bien des jeunes gens intelligents et lettrés voient ces livres, et leurs perceptions et leurs pensées s'en trouvent aussitôt souillées. Les uns se masturbent sans se maîtriser ; les autres lancent des regards lascifs et se laissent aller à des unions de circonstance. Les conséquences les moins graves sont d'entamer le yang originel et de mourir prématurément dans la jeunesse ; les plus graves sont de profaner et bouleverser les règles des relations humaines, au point d'être exclus de l'estime des lettrés. Quant à ceux qui composent avec habileté des pièces romanesques, les font jouer sur scène, forment de jeunes favoris et donnent à contempler des attitudes lascives, on ne peut compter ceux dont ils corrompent la conduite pure. Si l'on en recherche la cause, tout cela est dû aux ravages des livres obscènes. Pourquoi donc les lettrés, grâce aux racines de sagesse de leurs existences passées, tiennent-ils un pinceau de sept cun sans songer à rendre service au monde ni à accumuler des bénédictions pour eux-mêmes ? Ils ne font qu'engendrer des fautes sans fin, provoquer la colère du Souverain d'en haut et se précipiter eux-mêmes, sans s'en soucier, dans les abîmes de glace et les fosses de feu. C'est profondément affligeant. [67]

Tableau des périodes d’abstinence pour préserver le corps et affermir la vie, ainsi que des interdits liés au Ciel, à la Terre et aux êtres humains, dans le Précieux Miroir de la longévité et de la santé (Shoukang baojian), complété et révisé par le maître Yinguang (note du fichier source : le tableau ne peut pas être mis en forme dans le fichier TXT ; veuillez le rechercher sur Internet. Ce tableau est très important, en particulier pour les parents qui souhaitent avoir un enfant comblé à la fois de bénédictions et de sagesse).

Le livre Les lois inflexibles de l’au-delà a bien été lancé par l’administration de l’au-delà, qui bénit sa diffusion — Mon histoire avec Les lois inflexibles de l’au-delà

J’ai longtemps hésité, sans savoir s’il fallait raconter la petite histoire qui m’est arrivée avec Les lois inflexibles de l’au-delà. Simple être ordinaire, j’ignore les secrets des trois mondes et la profondeur de la vérité des six voies de renaissance ; cette expérience a pourtant dépassé tout ce que j’avais pu imaginer. Auparavant, je ne faisais que lire les histoires des autres : le Précieux Miroir de la longévité et de la santé (Shoukang baojian), le Yuhai huikuang, le Wanshan xianzi et d’autres ouvrages rapportent de nombreuses expériences de ce genre, liées à l’administration de l’au-delà. Mais, cette fois, mon expérience concernait tout particulièrement Les lois inflexibles de l’au-delà et touchait aussi aux circonstances de ma vie future. C’est pourquoi je n’ai jamais osé tout dévoiler, me contentant d’en laisser entrevoir un peu à mon entourage lorsque je présentais ce livre. En voyant toutefois que certaines personnes ont de forts préjugés contre Les lois inflexibles de l’au-delà, je pense devoir en parler. J’éprouve encore un peu de peur, ne sachant quelles en seront les conséquences, mais je me dis que je ne fais que raconter fidèlement ce que j’ai vécu. Quelles que soient vos idées, votre position ou votre façon de voir,

les faits qui se produisent dans les trois mondes restent des faits, et le sont pour tout le monde. J'espère seulement que chacun saura ceci : le livre Les lois inflexibles de l'au-delà a réellement une origine hors du commun ; il est authentique et nullement mensonger. À mon sens, le Dharma bouddhique révèle aux êtres la vérité des faits, au lieu de les nier. Le Sūtra du Diamant dit très clairement : « Ceux qui font naître l'esprit d'anuttarā-samyak-saṃbodhi ne professent pas, à propos des phénomènes, leur anéantissement. » Certains aiment brandir le bâton et s'ériger en grands juges du Dharma ; mais si vous ne comprenez pas les faits, vous n'avez assurément pas non plus vraiment compris le Dharma ! Puisque vous ne pouvez contempler la vérité des faits au-delà de toute opposition et n'êtes encore qu'un être ordinaire, comment osez-vous vous ériger en juge à partir des pensées et des opinions limitées de vos yeux, de vos oreilles, de votre nez, de votre langue, de votre corps et de votre esprit ? N'est-ce pas une arrogance excessive ? Avez-vous songé au karma fautif que vous créez en vous égarant vous-même et en égarant les autres ?

Il y a deux mois, c'est-à-dire vers la mi-mars, j'ai reçu un exemplaire des Lois inflexibles de l'au-delà dans un point de diffusion bouddhique. Il me semble l'avoir déjà vu auparavant ; je le trouvais bien, mais, peut-être sous l'influence de certaines opinions, je pensais toujours qu'il ne s'agissait que d'un livre d'exhortation au bien et ne l'avais donc pas lu sérieusement. Cette fois, en le regardant au point de diffusion, j'ai trouvé qu'il exposait très bien les choses. Il m'a au moins permis de comprendre cette période, bien des années auparavant,

où je semblais avoir perdu mon âme : dans la rue, je ne distinguais plus rien à dix et quelques mètres, je n'avais absolument aucune énergie, j'étais engourdi et dans le brouillard, comme si seul un corps de chair marchait, tout juste capable de quelques réactions mentales simples. Il semble que ce fût le karma mauvais de l'inconduite sexuelle : ma durée de vie dans le monde des vivants n'était pas encore épuisée, mais mes trois âmes hun avaient déjà été emportées !

Après l'avoir rapporté chez moi, je l'ai relu attentivement et l'ai trouvé vraiment très bon. Les expériences que j'avais vécues au fil des années m'avaient montré qu'il en était bien ainsi : les conséquences de l'inconduite sexuelle sont réellement mauvaises et effrayantes. Je me suis dit qu'il serait bien d'en apporter encore un lot dans un lieu de pratique de Kṣitigarbha de la région, pour que davantage de personnes puissent le lire. Ce ne fut qu'une idée passagère, à laquelle je n'ai pas accordé d'importance. J'ai vaqué à mes occupations, mangé et dormi. Mais cette nuit-là, j'ai fait un rêve : je portais une pile de livres vers le Dizang Tanlin, tandis qu'une voix me disait : « Si tu apportes une pile d'exemplaires des Lois inflexibles de l'au-delà au Dizang Tanlin, tu obtiendras la vie éternelle. » Au réveil, j'ai trouvé cela étrange et assez intéressant : une simple idée dans la journée, que j'avais moi-même oubliée, et voilà que j'en rêvais ainsi ! Qu'était donc cette vie éternelle ? Quoi qu'il en soit, apporter une pile de ces livres au Dizang Tanlin était une bonne action ; autant la faire ! Une fois au travail, j'ai trouvé sur l'ordinateur le blog de Shangguan Yuhua, puis le site Shanxin Lianxin Zhengfa Shenghuo.

Mais, comme si les bonnes actions devaient se heurter à bien des obstacles, le certificat de ma banque en ligne avait expiré. En plus des Lois inflexibles de l’au-delà, j’avais aussi demandé des ouvrages que je cherchais depuis longtemps sans les trouver, dont la Précieuse liturgie de repentir de Kṣitigarbha compatissant ; le livre Les lois inflexibles de l’au-delà était distribué gratuitement. Or, je n’arrivais pas à renouveler le certificat : l’heure n’était jamais synchronisée. Malgré plusieurs échanges et essais avec le service clientèle de la banque, le problème persistait. Nous travaillions dans une zone industrielle, loin du centre-ville pendant la journée ; les tentatives répétées étaient assez pénibles. Ce n’était pourtant pas à cause de ce rêve : sur le moment, je ne l’avais vraiment pas pris au sérieux. Je pensais simplement que, puisque je voulais faire une bonne action, je devais m’armer de détermination pour l’accomplir et ne pas abandonner à la première difficulté. Je me suis donc rendu spécialement à l’agence bancaire en ville pour renouveler le certificat. De retour au bureau, j’ai enfin réussi à régler le problème et demandé trois cartons de livres, comprenant Les lois inflexibles de l’au-delà, l’édition de morceaux choisis du Recueil La Lampe de la rive de sagesse (Hui’an mingdeng), la Précieuse liturgie de repentir de Kṣitigarbha compatissant, entre autres. À leur arrivée, j’en ai apporté une pile au Dizang Tanlin. Je n’avais pas accordé d’importance à mon rêve précédent, je ne l’avais même pas vraiment cru et l’avais presque oublié : je voyais simplement cela comme une bonne action à accomplir. Mais cette nuit-là, j’ai fait un autre rêve. Deux personnages avaient l’allure d’agents

officiels : leurs visages avaient des teintes rouges et noires, leurs fronts étaient sillonnés de rides, leurs faces plutôt carrées. Ils ressemblaient extraordinairement aux agents de l'administration de l'au-delà représentés dans le Précieux recueil du Calendrier de jade. On voyait d'emblée qu'ils n'étaient pas des gens du monde des vivants. Ils n'avaient ni souplesse ni chaleur familière ; ce qui se dégageait d'eux était l'« impartialité » et l'« absence de sentiment ». Il semblait qu'aucune affection ne pût les émouvoir et qu'ils ne fissent qu'appliquer équitablement leur devoir. Il y avait aussi un personnage qui semblait administrer les lieux — je ne savais pas s'il s'agissait du dieu du Sol ou du dieu du Foyer. Les deux agents m'ont remis une grande feuille entièrement couverte, ligne après ligne, de faits me concernant. À l'extrême gauche de chaque ligne figurait mon nom, écrit très clairement ; à droite se trouvaient les mentions consignées. Devant eux trois, j'ai commencé à déchirer ce document en bandes, mais le papier paraissait solide et se déchirait difficilement. À ce moment, celui qui semblait être l'administrateur local a invité les deux agents à s'écarter pour discuter de quelque chose. Je continuais à déchirer le papier. Peu après, ils sont tous revenus et m'ont demandé d'y mettre le feu pour le brûler entièrement, comme s'ils voulaient dissiper à jamais mes inquiétudes. Quand tout fut brûlé, les deux agents se sont levés et m'ont regardé une fois, avec toujours cette expression strictement officielle, dépourvue de toute possibilité de familiarité ou d'arrangement, puis ils sont partis. Je me suis réveillé : quelle étrangeté ! J'avais fait un tel rêve ; une scène si réelle venait de se produire. Je ne connais pas les

secrets des trois mondes ni toute la profondeur de la vérité des six voies de renaissance, et je n'osais pas en parler. Mais j'ai compris que le livre Les lois inflexibles de l'au-delà était bel et bien lancé par l'administration de l'au-delà, qui bénissait sa diffusion. Cette administration tient vraiment ses promesses : sa parole vaut de l'or et elle fait ce qu'elle dit. Le livre Les lois inflexibles de l'au-delà dit : « Quiconque soutiendra les lois de l'au-delà s'élèvera au paradis et verra son nom rayé des registres de l'enfer. » Et il en est vraiment comme le dit ce livre : « Ne croyez pas qu'un acte très privé passe inaperçu : la moindre pensée bonne ou mauvaise est directement inscrite dans le registre du bien et du mal tenu par l'administration de l'au-delà. »

Je pensais que l'histoire s'arrêterait là. Je ne m'attendais absolument pas à revoir cet agent peu après. Cette fois, ce n'était pas lui qui venait : c'était moi que l'on avait appelé en bas. Il faut reprendre depuis le début et raconter d'abord un épisode. Il y a deux ans, je m'étais rendu au mont Jiuhua et logeais au temple Xitian. Dès que je me suis installé, je suis allé rendre hommage au Bouddha dans la grande salle. Après m'être prosterné, je me suis relevé et sortais lorsqu'une vénérable moniale âgée, assise derrière une table près de la porte, m'a arrêté : « Tu lis le Sūtra du Diamant chez toi ? » À ce moment-là, je portais un petit exemplaire de ce sūtra dans la poche intérieure haute de ma veste. J'ai répondu : « Ah, je porte le Sūtra du Diamant sur moi », tout en le sortant. La moniale a dit : « Je ne parle pas du fait que tu le portes sur toi. Je dis que tu lis le Sūtra du Diamant, depuis au moins trois mois. » J'étais stupéfait : c'était la première

fois que je rencontrais quelqu'un capable de parler ainsi. En effet, je lisais ce sūtra à cette époque. J'ai appelé mon fils, mon neveu et ma nièce qui m'accompagnaient. La vénérable moniale parlait peu, mais allait à l'essentiel, et tout ce qu'elle disait était très juste ; ils en ont été fort encouragés. De retour vers le soir, je suis allé de nouveau dans la grande salle. Une jeune femme était agenouillée devant le Bouddha et lisait le Sūtra de Kṣitigarbha ; la personne debout à la porte semblait être sa mère. J'ai appris qu'elles venaient du Nord-Est. Les paroles de la moniale à leur sujet avaient également été très justes ; la jeune femme avait donc pris la résolution de lire le Sūtra de Kṣitigarbha sur la montagne, même pendant son voyage. La vénérable moniale était d'une grande compassion. Elle nous conseillait inlassablement, nous éclairait sous tous les angles et nous demandait de bien pratiquer. Elle a aussi exhorté ma femme, parlant de sa vie quotidienne, de sa famille et de son travail, de ses vies passées comme de sa vie présente. Elle nous a offert de nombreux sūtras, des chapelets et des ornements. Ma femme en a été très émue et, à notre retour, a lu sérieusement le Sūtra de Kṣitigarbha pendant un certain temps. Avant de redescendre de la montagne, j'ai demandé à la moniale si des catastrophes ou des difficultés m'attendaient. Elle a pris un exemplaire du Sūtra de Kṣitigarbha et une image de Kṣitigarbha pour me les offrir, puis a dit : « Ne pose pas de questions. En semaine, tu dois travailler et tu n'as pas le temps ; alors, chaque samedi et chaque dimanche, lis chez toi le Sūtra de Kṣitigarbha en entier une fois, et tout ira bien. » Après mon retour, j'ai persévéré quelque temps, puis je me suis

laissé aller. Mais chaque fois que je repensais à la voix, au visage et au sourire si bienveillants de la moniale, à ses exhortations et à ses recommandations répétées, j'éprouvais une profonde honte. Vers la seconde moitié de l'année dernière, j'ai donc recommencé à lire, presque régulièrement, le Sūtra de Kṣitigarbha en entier une fois chaque jour du week-end.

Pour revenir à mon histoire, quelques jours après avoir distribué des exemplaires des Lois inflexibles de l'au-delà et fait ce rêve, je m'étais quelque peu relâché dans ma pratique — mes habitudes tenaces étaient vraiment lourdes ! À plusieurs reprises, je n'avais pas lu le Sūtra de Kṣitigarbha alors que je devais le faire, mais je continuais l'office du matin que je m'étais fixé. Un soir, après m'être endormi, j'ai eu l'impression de descendre vers un endroit situé en bas et d'entrer dans une pièce. Une table de réunion rectangulaire s'y trouvait ; il semblait qu'une réunion était en cours. La personne assise au centre, devant moi, en était probablement le président ; elle ressemblait à l'agent auquel j'avais eu affaire dans le rêve précédent. Lorsque je suis entré, il avait toujours cette expression sévère, scrupuleuse, d'une impartialité inflexible. Il m'a demandé : « Pourquoi ne lis-tu plus les sūtras ces derniers temps ? » Dans un tel cadre, il me semblait impossible de ne pas dire spontanément la vérité : « Je n'ai pas lu le Sūtra de Kṣitigarbha les après-midi du week-end, mais le matin, je lis encore les Dix Grands Vœux de Samantabhadra et le Sūtra du Diamant. » Soudain, le visage de cet agent s'est éclairé d'un sourire radieux et joyeux, qui exprimait de la satisfaction. J'ai éprouvé une surprise immense : c'était si rare ! Dans mon

souvenir, il était vraiment exceptionnel de voir une telle expression sur son visage, comme si le soleil apparaissait dans le ciel de la nuit. Parce que je lisais les sūtras bouddhiques, il montrait un sourire exprimant tant de satisfaction ! Je ne m'attendais pas à ce que la récitation des sūtras procure ici, aussitôt, un regard aussi favorable. Ensuite, il semble qu'il ait encore consulté les informations sur la diffusion des Lois inflexibles de l'au-delà ; dans l'ensemble, il paraissait plutôt satisfait.

Puisque je sentais que l'étude et la diffusion des Lois inflexibles de l'au-delà m'apportaient des bienfaits très concrets, directs et personnels, qu'aucune somme d'argent ne pouvait acheter, j'ai voulu que mes frères et sœurs l'étudient et le diffusent eux aussi, afin d'en recevoir ces rares bienfaits personnels qui ne s'achètent pas. Mais nous n'habitions pas tous au même endroit, et ce n'était pas facile. Je me suis donc dit que je donnerais des exemplaires à mes parents : lorsqu'ils iraient chez l'un de leurs enfants, ils pourraient en emporter quelques-uns. À cette époque, mes parents habitaient chez mon frère aîné. Un vendredi après-midi, un peu après quatorze heures, cette idée m'est venue et j'ai décidé d'aller les voir. J'ai pris le train pour une autre ville et suis arrivé chez mon frère aîné un peu après dix-huit heures. En entrant, j'ai été stupéfait : hormis ce frère, qui était sorti et n'était pas chez lui, tous les autres étaient réunis dans le salon. Quand j'ai demandé pourquoi, ils ont tous répondu : « Nous t'attendons ! » J'ai demandé au plus âgé de mes frères cadets : « Comment se fait-il que tu sois ici ? » — il ne travaillait pas dans cette ville. Il a répondu : « Une réunion devait avoir lieu cet après-midi, mais elle a été

annulée au dernier moment, alors j'ai pris la voiture pour venir voir nos parents. » J'ai ensuite demandé à ma sœur cadette : « Pourquoi es-tu ici ? » Elle m'a dit : « Je suis sortie faire une démarche cet après-midi ; quand j'ai eu terminé, il était presque dix-sept heures. Je ne suis donc pas retournée au travail et suis venue voir nos parents. » Puis j'ai posé la même question à mon plus jeune frère. Il a répondu : « Pour la fête de Qingming, nos parents ne pouvaient pas retourner au pays natal. J'y suis allé et ne suis rentré que cet après-midi ; je suis d'abord passé les voir. » Nous, frères et sœurs, nous retrouvions rarement tous ensemble. Même lorsqu'un événement familial nous réunissait chez l'un d'entre nous, nous n'arrivions presque jamais tous dans un même créneau. Nous avons donc échangé quelques mots, chacun a reçu quelques exemplaires des Lois inflexibles de l'au-delà, puis tous sont repartis en hâte, car ils avaient des choses à faire chez eux et certains devaient même regagner une autre ville. Je me suis dit que, si les livres avaient finalement pu leur parvenir le plus vite possible, c'était certainement grâce aux bénédictions et à la puissance des bouddhas et des divinités du Ciel et de la Terre, après que j'eus eu l'idée de leur faire étudier et diffuser Les lois inflexibles de l'au-delà !

Quelques jours plus tard, ma sœur cadette m'a téléphoné à l'improviste pour me demander où était imprimé le livre Les lois inflexibles de l'au-delà : son fils voulait faire un don pour son impression. Il était en troisième année du collège chinois ; c'était un petit tyran très difficile à discipliner. Étonné, je lui ai demandé ce qui s'était passé. Ma sœur m'a dit : « Ce livre est vraiment très

bon. À la maison, je le lisais seulement pour moi et ne l'avais pas donné à mon enfant. Mais je ne sais à quel moment il l'a lu de lui-même. Soudain, il m'a dit : "Maman, j'ai commis des fautes." Je lui ai demandé ce qu'il avait, et il m'a répondu : "Autrefois, pour m'amuser, j'ai fait exprès de faire du mal à beaucoup de fourmis. Je veux donner tout mon argent pour faire imprimer Les lois inflexibles de l'au-delà. Je veux faire un vœu devant le Bouddha et prier les bouddhas et les bodhisattvas de bénir et de délivrer ces petits êtres vivants auxquels j'ai fait du mal." » Ma sœur a poursuivi : « Ce livre a vraiment accompli un grand mérite et nous a énormément aidés ! Cet enfant indisciplinable a connu un grand changement ! » Mon jeune neveu était très intelligent, mais il agissait sans réfléchir, faisait des bêtises et était difficile à éduquer ; les adultes s'en arrachaient les cheveux. Il dépensait lui-même son argent et ne laissait même pas les adultes en contrôler l'usage. Or, cette fois, il avait spontanément pris cette résolution : il a rassemblé son argent et l'a entièrement donné, sans rien garder pour lui.

Le Saṃyukta Āgama donne cette comparaison : « Comme la terre sur un ongle, ainsi sont les êtres qui relèvent de la voie humaine. Comme la terre qui couvre le vaste sol, ainsi sont ceux qui ne sont pas humains. » Le Sūtra du Nirvāṇa raconte aussi qu'un jour, le Bouddha a pris un tout petit peu de poussière sur le sol et demandé au vénérable Kāśyapa : « Y a-t-il davantage de poussière dans ma main, ou davantage de terre sur les sols des mondes des dix directions ? » Le vénérable Kāśyapa a répondu : « Il y a bien sûr davantage de terre sur les sols

des mondes des dix directions. » Le Bouddha a dit : « Ceux qui obtiennent un corps humain et pratiquent le bien sont aussi rares que la poussière dans ma main ; ceux qui n'obtiennent pas un corps humain et accomplissent des actes mauvais sont aussi nombreux que la terre des mondes des dix directions. » En outre, les sūtras disent aussi : « Ceux qui obtiennent un corps humain sont comme la terre sur un ongle ; ceux qui perdent le corps humain sont comme la terre qui couvre le vaste sol. » Depuis des temps sans commencement, nous avons réellement accumulé un karma incommensurable qui conduit aux enfers. À mon avis, celui qui refuse de regarder ce problème en face n'a pas l'esprit lucide. Le livre Les lois inflexibles de l'au-delà n'est pas, comme d'autres livres, un ouvrage rédigé par quelqu'un qui aurait largement rassemblé des documents, et il est encore moins une création de quelqu'un. Notre respectable sœur de pratique Shangguan Yuhua n'en est que la narratrice, la narratrice des faits : elle accomplit une tâche. Ces faits saisissants nous révèlent la portée concrète, l'urgence et l'importance de pratiquer le bien, de garder les préceptes et de cultiver le Dharma bouddhique. [68]

Enfin, certaines personnes n'acceptent pas que le livre Les lois inflexibles de l'au-delà dise : « La Vierge Marie est une manifestation du bodhisattva Avalokiteśvara », ou : « La forme sous laquelle j'ai vu le bodhisattva se manifester était celle, pleine de compassion, de la Vierge Marie du catholicisme. Le magistrat de l'au-delà a dit que la Vierge Marie est en réalité l'une des manifestations d'Avalokiteśvara. » Elles disent même : « C'est faux. » Pour

ma part, je pense que notre sœur de pratique Shangguan Yuhua raconte les faits qu'elle a vécus. Elle ne s'est pas trompée ; c'est vous qui ne comprenez pas. Le Sūtra du Diamant dit : « Subhūti, qu'en penses-tu ? Peut-on voir le Tathāgata à ses marques corporelles ? » « Non, Bienheureux ! On ne peut voir le Tathāgata à ses marques corporelles. Pourquoi ? Parce que les marques corporelles dont parle le Tathāgata ne sont pas des marques corporelles. » Le Bouddha dit à Subhūti : « Toutes les marques sont illusoires. Si l'on voit que toutes les marques ne sont pas des marques, alors on voit le Tathāgata. » Il dit aussi : « Subhūti, qu'en penses-tu ? Peut-on voir le Bouddha à la perfection de son corps matériel ? » « Non, Bienheureux ! On ne doit pas voir le Tathāgata à la perfection de son corps matériel. Pourquoi ? Parce que, dit le Tathāgata, la perfection du corps matériel n'est pas la perfection du corps matériel ; c'est pourquoi on l'appelle perfection du corps matériel. » « Subhūti, qu'en penses-tu ? Peut-on voir le Tathāgata à l'ensemble parfait de ses marques ? » « Non, Bienheureux ! On ne doit pas voir le Tathāgata à l'ensemble parfait de ses marques. Pourquoi ? Parce que, dit le Tathāgata, la perfection de toutes les marques n'est pas une perfection ; c'est pourquoi on l'appelle perfection de toutes les marques. » Et encore : « Celui qui me voit par la forme et me cherche par le son suit une voie déviante et ne peut voir le Tathāgata. » Sous quelle forme corporelle, dites-vous, le Bouddha devrait-il se manifester, et sous quelle forme ne devrait-il pas le faire ? Quelle manifestation corporelle serait donc celle du Bouddha ? C'est votre propre esprit qui porte les conceptions d'un moi et d'autrui, et vos sentiments qui

s'attachent au moi et à autrui. Vous saisissez les apparences et établissez des distinctions entre les innombrables phénomènes du monde, prenez l'illusoire pour le réel et le faux pour l'existant, et faites naître une vue extrême d'anéantissement. Comment pouvez-vous alors trancher arbitrairement en affirmant que les pouvoirs spirituels et la sagesse des bouddhas et des bodhisattvas, parfaitement accomplis et entièrement libres à l'égard de tous les phénomènes, ne se manifesteraient pas sous telle ou telle forme ? [68]

Le chapitre de la Porte universelle du bodhisattva Avalokiteśvara, dans le Sūtra du Lotus du Dharma merveilleux, dit clairement : « Le Bouddha dit au bodhisattva de l'Intention Inépuisable : "Fils de bien ! Si, dans un pays, des êtres doivent être délivrés par la forme d'un bouddha, le bodhisattva Avalokiteśvara prend aussitôt la forme d'un bouddha et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un pratyekabuddha, il prend aussitôt la forme d'un pratyekabuddha et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un auditeur, il prend aussitôt la forme d'un auditeur et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme du roi Brahmā, il prend aussitôt la forme du roi Brahmā et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme de Śakra, il prend aussitôt la forme de Śakra et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme du dieu de la Souveraineté, il prend aussitôt la forme du dieu de la Souveraineté et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme du dieu de la Grande Souveraineté, il prend

aussitôt la forme du dieu de la Grande Souveraineté et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un grand général céleste, il prend aussitôt la forme d'un grand général céleste et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme de Vaiśravaṇa, il prend aussitôt la forme de Vaiśravaṇa et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un roi d'un petit royaume, il prend aussitôt la forme d'un roi d'un petit royaume et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un notable, il prend aussitôt la forme d'un notable et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un laïc, il prend aussitôt la forme d'un laïc et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un fonctionnaire, il prend aussitôt la forme d'un fonctionnaire et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un brahmane, il prend aussitôt la forme d'un brahmane et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un moine, d'une nonne, d'un fidèle laïc ou d'une fidèle laïque, il prend aussitôt la forme d'un moine, d'une nonne, d'un fidèle laïc ou d'une fidèle laïque et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un notable, d'un laïc, d'un fonctionnaire, d'un brahmane ou d'une femme, il prend aussitôt la forme d'une femme et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, il prend aussitôt la forme d'un jeune garçon ou d'une jeune fille et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme d'un être

céleste, d'un dragon, d'un yakṣa, d'un gandharva, d'un asura, d'un garuḍa, d'un kiṃnara, d'un mahoraga, d'un humain, d'un non-humain ou d'autres êtres, il prend toutes ces formes et leur expose le Dharma. Pour ceux qui doivent être délivrés par la forme du dieu porteur du vajra, il prend aussitôt la forme du dieu porteur du vajra et leur expose le Dharma." » On voit ainsi que les bouddhas et les bodhisattvas se manifestent et exposent le Dharma entièrement en fonction de la situation des êtres : ils prennent la forme par laquelle ces êtres doivent être délivrés, et les délivrent sous cette forme. Il n'existe aucune apparence fixe à laquelle s'attacher ! Ainsi, pour ceux qui doivent être délivrés par la forme de la Vierge Marie, ils prennent cette forme et leur exposent le Dharma. Comment les bouddhas et les bodhisattvas, dans leur immense compassion et leur immense impartialité, pourraient-ils abandonner certains êtres ? Aucune des six voies d'existence n'est exclue ; comment pourrait-on alors exclure une religion du monde humain ?! Existe-t-il une forme que les pouvoirs spirituels et la sagesse des bouddhas et des bodhisattvas, parfaitement accomplis et entièrement libres, ne puissent manifester en réponse à l'esprit des êtres ? Réfléchissez-y attentivement ! Ne vous méprenez pas sur le cœur du Bouddha à cause de votre propre manque d'impartialité envers les êtres ! N'interprétez pas arbitrairement le cœur du Bouddha à travers votre propre attachement aux apparences, votre poursuite des objets d'attachement et votre esprit qui distingue le moi d'autrui ! [68]

Gratitude aux bouddhas et aux bodhisattvas !

Gratitude au Ciel, à la Terre, aux esprits et aux divinités !

Gratitude à l’enseignante Shangguan Yuhua !

Gratitude à l’enseignant Wenshu Mojie !

Gratitude à tous ceux qui ont contribué à la diffusion dans le monde du livre Les lois inflexibles de l’au-delà !

Miaosheng

Stances de dédicace des mérites

Que par ces mérites
soit effacé le karma passé et présent ;
que toutes les bénédictions et la sagesse croissent,
que les racines supérieures du bien parviennent à leur plein accomplissement.
Que tous les fléaux de la guerre
ainsi que les famines et autres calamités
soient entièrement éliminés,
et que chacun s’exerce à la courtoisie et à la déférence.
Pour tous ceux qui soutiennent l’impression
et ceux qui assurent la diffusion de main en main :
que tous leurs proches actuels vivent dans la paix et la joie,
que leurs défunts s’élèvent vers une existence supérieure.
Que les vents et les pluies soient toujours propices,
que tous les peuples vivent en paix et en bonne santé.
Que tous les êtres doués de conscience du domaine du Dharma
réalisent ensemble la Voie insurpassable.

Notes éditoriales

Ces notes appartiennent à l’édition française, et non au texte chinois.

1. L’expression chinoise ding bi peut porter une nuance d’assurance ou d’exhortation. « Doivent assurément » conserve ici la lecture exhortative de la préface, sans prétendre lever cette ambiguïté du texte. [ZH-L0046]
2. Jiuxuan qizu est conservé sous sa forme transcrite : le texte ne définit pas ici les générations ni les liens de parenté concernés. [ZH-L0047]
3. Le livre emploie selon les passages « dix palais » ou « douze palais ». Les nombres du texte source sont conservés. [ZH-L0861, ZH-L0106]
4. Dans le chapitre 3 du premier volume (ZH-L0132), la consignation des actes est attribuée aux « divinités nées avec la personne » ; dans le chapitre 14 du second volume (ZH-L1176), elle est attribuée aux Impermanents noir et blanc. Ces appellations distinctes du texte chinois sont conservées. [ZH-L0132, ZH-L1176]
5. Feijing transcrit l’expression chinoise employée dans ce passage. Le texte n’en précise pas le mécanisme ; la traduction n’ajoute ni description de rite ni explication de son fonctionnement. [ZH-L0172]
6. Une formulation du fichier chinois est incertaine à cet endroit. La traduction suit l’explication introduite immédiatement après, avec ses exemples d’aliments

et de cosmétiques, sans prétendre rétablir les caractères originaux. [ZH-L0204]

7. Dans cette énumération, 婆婆 et 公公 sont provisoirement compris comme la grand-mère maternelle et le grand-père maternel, tandis que 奶奶 et 爷爷 désignent les grands-parents paternels. En mandarin, les deux premiers termes désignent habituellement la mère et le père du mari ; en cantonais, ils peuvent désigner les grands-parents maternels. La lecture retenue ici s’appuie sur les deux paires de grands-parents et sur la mention distincte des parents du conjoint ; elle ne prouve pas le dialecte de l’auteur et ne s’étend pas automatiquement aux autres passages. [ZH-L0215]

8. Shenkui (肾亏), littéralement « déficience du rein », est ici une expression du texte. La traduction ne lui attribue pas de diagnostic médical moderne. [ZH-L0250, ZH-L0740]

9. Le texte chinois énumère l’Afrique à côté de noms de pays. Cette énumération est conservée, sans substitution du nom d’un pays. [ZH-L0263]

10. Chi (尺) est l’unité de longueur conservée dans cette expression. Aucune équivalence fixe en mètres n’est ajoutée. [ZH-L0268]

11. La ponctuation chinoise ne définit pas de façon univoque la combinaison des qualités énumérées. Leur coordination est conservée ; l’inscription des

actes dans un registre n’est pas assimilée à la capture de la personne. [ZH-L0271]

12. Le texte n’explique pas la composition interne de ce nom d’enfer. La même traduction est conservée à ses différentes occurrences ; la conjonction à l’intérieur du nom ne désigne pas deux enfers distincts. [ZH-L0280, ZH-L0281, ZH-L0285]

13. Le mot chinois zhengfa est employé ici au sens judiciaire d’« exécuter conformément à la loi ». Le passage ne précise pas le mode d’exécution. [ZH-L0288]

14. Les appellations chinoises Tan sheng et « enseignant Tan » désignent ici le même enseignant. « M. Tan » évite de faire de sheng un prénom que le texte ne donne pas ; Wenshu Mojie est conservé comme nom de plume. [ZH-L0324]

15. Le livre cite « soixante-dix, quatre-vingt-dix, voire cent ans ». Le texte du Sūtra de l’extinction complète du Dharma dans l’édition électronique CBETA (T 396) mentionne aussi quatre-vingts ans. La traduction conserve ici les nombres du livre, sans corriger silencieusement sa citation. [ZH-L0398]

16. Cette citation ne suffit pas à déterminer univoquement la portée doctrinale de ses termes. La traduction conserve les renvois au désir et à la pensée ainsi que les expressions relatives à la forme et à l’action, sans compléter le texte par une explication doctrinale extérieure. [ZH-L0399]

17. Le mot rendu ici par « dignité » prolonge l’image d’un pilier calciné qui ne peut plus orner une demeure. Dans le Saṅghāṭa-sūtra (T 423, premier fascicule), cette strophe exprime le désarroi d’un homme qui regrette ses actes ; elle n’est pas une confession du Bouddha. [ZH-L0401]

18. La graphie zizhuan est incertaine dans cette phrase. « Font eux-mêmes circuler » suit le rapprochement avec la circulation des publications sur ordinateur ; le texte chinois n’est pas corrigé. [ZH-L0432]

19. Quelques guillemets du fichier source sont incomplets ou irréguliers. Les limites des prises de parole ont été rétablies aux changements explicites de locuteur ; aucun propos n’a été ajouté. [ZH-L0442, ZH-L0443, ZH-L0450, ZH-L0578, ZH-L1094, ZH-L1099, ZH-L1380]

20. Le lingpai est décrit notamment comme un document de papier jaune et comme une autorisation portée sur soi. « Titre d’autorisation », puis « titre », conserve cette fonction sans lui attribuer une matière. Il est distinct de la notification annonçant la fin d’une vie. [ZH-L0469, ZH-L0490, ZH-L1372]

21. Les statistiques et les études évoquées ici sont rapportées telles qu’elles figurent dans le texte source, qui ne fournit pas les références permettant de les vérifier. Leur traduction ne constitue pas une validation scientifique. [ZH-L0503, ZH-L0504]

22. Le récit fait expressément partir le délai de quarante-neuf jours du moment de l’avortement, et non du début des récitations ou de la dédicace des mérites. Ce point de départ, les quarante-neuf récitations et la répartition de six septièmes et d’un septième sont conservés comme des affirmations du livre. [ZH-L0545, ZH-L0546]

23. Le mantra est transcrit d’après la notation phonétique chinoise du texte fourni ; il ne s’agit pas d’une restitution vérifiée de sa forme sanskrite. [ZH-L0648]

24. Le texte source parle d’abord de « l’enfant de la précédente épouse de ton mari », puis de « l’enfant de ton ancien mari ». Cette différence est conservée. [ZH-L0656]

25. Le texte indique des degrés sans préciser d’échelle de température. La traduction n’ajoute pas « Celsius » et ne présente pas ces températures comme des mesures vérifiées. [ZH-L0697, ZH-L0698]

26. À propos du même garçon, le récit évoque ici la fin de sa vie, puis indique que son terme n’était pas encore atteint. Cette différence du texte source est conservée. [ZH-L0735, ZH-L0737]

27. Le texte chinois fourni porte deux fois le caractère yang (秧, « jeune plant ») dans une citation opposant bonheur et calamité. « Calamités » suit ce contexte ; il ne s’agit pas d’une correction établie du texte chinois. [ZH-L0762]

28. Le début de la réponse reprend textuellement l’affirmation de la question (« Si l’on y croit… »), puis développe un raisonnement différent. Le texte fourni ne marque pas ce début comme une citation ni comme une interrogation ; la traduction conserve cette tension. [ZH-L0767, ZH-L0768]

29. Yuwang transcrit le nom 醧忘台. Le récit décrit ce lieu comme celui où se prépare la soupe qui fait oublier les vies antérieures ; la graphie chinoise rare est conservée. [ZH-L0784, ZH-L0996, ZH-L1015, ZH-L1020, ZH-L1022]

30. Le passage énonce d’abord une impossibilité générale, puis décrit des visiteurs vivants exceptionnels. La traduction conserve ces deux formulations, sans ajouter au texte « en général » ni « sauf exception ». [ZH-L0831, ZH-L0833]

31. Ces propos sur l’alimentation, le sommeil et la longévité sont ceux du personnage dans le récit. Leur traduction n’est pas une recommandation de se priver de nourriture ou de sommeil. [ZH-L0844, ZH-L0845, ZH-L0846]

32. « Bois sacrés » et « verre précieux » suivent les termes du fichier chinois fourni. La traduction ne constitue pas une identification des matériaux et ne substitue pas un autre caractère ni le nom d’un minéral. [ZH-L0858, ZH-L0865]

33. L’expression chinoise intervient ici dans une description d’allure imposante. « Inapprochable » en conserve cet effet, sans ajouter une interdiction

particulière visant les inconnus ou les vivants. [ZH-L0884]

34. Le livre définit ce document comme une notification de fin de vie. Son nom complet est rendu par « Notification de l’au-delà relative aux corps spirituels » ; dans ce contexte, son nom abrégé est rendu par « avis de l’au-delà ». Il ne s’agit pas du titre d’autorisation jaune. [ZH-L0903, ZH-L0904, ZH-L0906, ZH-L0907]

35. Les poèmes joints portent des signatures distinctes. Leurs points de vue sont conservés séparément de ceux du personnage interrogé dans le récit ; les attributions suivent le texte fourni. [ZH-L0957, ZH-L0963, ZH-L0970, ZH-L0980, ZH-L0987]

36. Certains sujets et compléments restent implicites dans ces vers. « De son vivant » suit ici la lecture qui renvoie à Yue Fei ; le chinois ne nomme pas expressément le possesseur. [ZH-L0961, ZH-L0984]

37. La syntaxe du début de cette citation est incertaine. Les facteurs numériques suivent ici une lecture littérale des valeurs modernes des mots chinois, sans établir une valeur historique unique pour « 亿亿万 ». La comparaison avec trois cents blessures de lance est conservée ; elle porte sur la douleur, non sur une durée. [ZH-L1062]

38. L’ouverture est ici rendue selon une lecture littérale provisoire : les onze conditions nuisent à la Voie et leur maîtrise prévient les mauvaises destinées. La segmentation et le sens de « 灭道制 » et

« 当不识者 » restent incertains ; il ne s’agit pas d’une interprétation doctrinale établie. Le lien entre « 会聚 » (« se réunir ») et « 禅中 » (« dans la méditation ») reste lui aussi obscur et ne suffit pas à établir une interdiction précise. Les onze points et leur ordre sont conservés ; aucun mot manquant n’est reconstitué. [ZH-L1070]

39. La succession des fonctions et des titres suit ici le récit. Le repère « la 350e année après la dynastie Song » est conservé sans conversion en une date du calendrier grégorien. [ZH-L1114, ZH-L1115, ZH-L1116]

40. Le passage distingue le dieu du Sol chargé d’une région et l’esprit droit auquel un foyer consacre une tablette. Il évoque également, selon les phrases, une nomination par le monde céleste ou un envoi par l’au-delà. Ces désignations du texte sont conservées sans leur substituer une classification extérieure. [ZH-L1145, ZH-L1148, ZH-L1149]

41. Le chinois ne précise pas ce qui revient en volant : la langue arrachée ou le serpent noir. [ZH-L1187]

42. Kalpa est conservé dans ce chapitre. La définition locale de jie comme « cycle », donnée plus loin dans l’annexe sur les peines, est appliquée à cette annexe et n’est pas étendue indistinctement à tout le livre. [ZH-L1192, ZH-L1434]

43. Dans ce chapitre, le « double langage » recouvre les versions divergentes présentées à plusieurs personnes. Le texte distingue explicitement leur

gravité selon l’intention et les effets ; la traduction conserve aussi la catégorie légère visant la réconciliation. [ZH-L1227, ZH-L1229]

44. Les « poissons-épées », décrits ici comme des créatures de fer, appartiennent au récit infernal. Cette appellation ne les identifie pas à une espèce zoologique. [ZH-L1324, ZH-L1325]

45. La taille de la villa est indiquée en 尺 (chi), sans précision sur la mesure de surface correspondante. Aucune conversion en mètres carrés n’est ajoutée. [ZH-L1334]

46. Le texte nomme d’abord le « palais de la Vertu cachée », puis décrit une inscription portant « Palais des Bénédictions et du Mérite ». Les deux appellations sont conservées sans les déclarer identiques. [ZH-L1365, ZH-L1375]

47. Le texte distingue le viol, la relation obtenue par séduction et la relation nouée par des avances, sans définir précisément les deux dernières catégories. Ces désignations ne préjugent pas du consentement ni d’une qualification juridique actuelle. [ZH-L1407, ZH-L1408, ZH-L1410, ZH-L1411, ZH-L1413, ZH-L1414]

48. Le chinois porte d’abord « cent ans », puis « cent cycles ». Cette divergence du texte source est conservée, sans conversion ni harmonisation silencieuse. [ZH-L1413]

49. L’expression « laisser un fils ou une fille » rend 遗一子女 sans trancher entre les sens possibles de

« laisser » et d’« abandonner », que ce passage ne précise pas. [ZH-L1416]

50. Les deux limites de seize ans se recouvrent dans le chinois. Plus loin, le texte porte bien « douze ans et au-dessus ». Ces formulations sont reproduites sans les corriger ; elles ne décrivent pas une règle de droit contemporain. [ZH-L1417, ZH-L1424]

51. Le sens précis du verbe 挟 dans la dernière proposition n’est pas explicité. « Prennent avec eux » conserve cette indétermination sans ajouter de description d’actes. [ZH-L1417]

52. Les noms d’ouvrages et les désignations Chengjinlin et feiluan suivent le texte fourni. La locution 车崩 est rendue sobrement par « supplice des chars », sans en préciser le mécanisme. [ZH-L1434, ZH-L1435]

53. Le texte fourni présente des graphies incertaines : 剿罪, 庄冢 et 不畏. La traduction s’appuie sur leurs explications immédiates — peine capitale, foyers paysans, dépérissement des pousses — sans prétendre avoir rétabli les caractères originaux. [ZH-L1465, ZH-L1494, ZH-L1498]

54. Dans ces passages, 叔 désigne le frère cadet du père, et 婶娘 son épouse. La relation est donc celle d’un oncle paternel, de son épouse et du neveu. [ZH-L1477, ZH-L1478]

55. Shichen transcrit 时辰, l’unité de temps employée dans l’explication. Aucune durée en minutes, absente de cette phrase, n’est ajoutée. [ZH-L1510]

56. L’« eau et l’essence originelles des reins » reprennent les termes de ce commentaire. La traduction ne les assimile pas à un fluide ni à un diagnostic médical contemporain. [ZH-L1541, ZH-L1542]

57. Le vers emploie 半, « la moitié », et son commentaire 多半, « pour la plupart ». Ces deux formulations du texte source sont conservées. [ZH-L1565, ZH-L1566]

58. Les noms Meixi, prince Tou et Lu Zhonglian suivent respectivement 妹喜, 公子头 et 鲁仲连 dans le texte fourni. Les récits sont conservés comme ceux du commentaire, sans réattribution historique. [ZH-L1570, ZH-L1574, ZH-L1584]

59. L’indication du dantian conserve « environ un cun ». Les âges associés à mao et die reprennent les valeurs de quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans données par le commentaire lui-même. [ZH-L1586, ZH-L1588]

60. La graphie 不贡之 est incertaine dans le texte fourni. Le contexte explique le retard à réprimander ; la traduction retient ce sens sans prétendre rétablir le caractère original. [ZH-L1610]

61. Dans ce commentaire, « monde des attraits charnels » et « étang aux lotus » suivent les explications du texte : la beauté séduisante du monde, puis l’étang d’un temple. Ils ne désignent pas ici, par substitution, un domaine cosmologique ou une Terre pure. [ZH-L1629, ZH-L1630, ZH-L1649, ZH-L1650]

62. Le texte et son commentaire ne se superposent pas toujours : « connaître la saveur » est expliqué par « n’offrir guère d’agrément » ; les méfaits sont ensuite appelés « belles histoires » et « bonnes nouvelles ». Ces formulations sont conservées, sans corriger silencieusement leur contraste. [ZH-L1681, ZH-L1682, ZH-L1687, ZH-L1688]

63. Tiantai est conservé comme nom transcrit. Le commentaire le définit seulement comme le lieu où résident les immortels ; cette édition ne l’identifie pas à un site géographique ou à une école particulière. [ZH-L1701, ZH-L1702]

64. Yao transcrit 窑. Le passage évoque un lieu en ruine où s’abriter, sans en décrire assez précisément la construction pour en fixer ici une désignation architecturale. [ZH-L1713, ZH-L1714]

65. Le vers porte 劫迟, tandis que le commentaire explique 劫运, « calamités ». La traduction suit cette explication, sans modifier le texte chinois. Le même commentaire donne expressément à 兆 la valeur d’un million ; aucune autre convention numérique ne lui est substituée. [ZH-L1767, ZH-L1768]

66. Dans les Précieuses instructions de Wenchang, jie transcrit 劫. Ce texte ne fixe pas ici sa durée. La définition locale donnée dans l’autre annexe ne lui est pas imposée, et aucune conversion en années n’est ajoutée. [ZH-L1796, ZH-L1797, ZH-L1798]

67. Le fichier chinois donne la prononciation zhuó après 斲, traduit ici par « entamer ». Cette indication concerne le caractère chinois, non le mot français. L’expression « jeunes favoris » reste aussi générale que le passage, sans ajout d’âge précis ou de scène explicite. [ZH-L1800]

68. Les citations de sūtras suivent le texte reproduit dans l’annexe signée Miaosheng ; elles ne constituent pas une nouvelle édition critique de ces sūtras. Dans la citation du Lotus, la ponctuation fournie sépare les catégories énumérées avant « femme » ; cette liste est conservée, sans substitution silencieuse d’une autre édition. Dans la lecture courante du passage du Sūtra du Lotus, « femmes » se rapporte aux quatre catégories précédentes : leurs épouses, selon une interprétation usuelle, ou, dans une lecture plus large, les femmes de leur famille, voire les femmes appartenant elles-mêmes à ces catégories. Cette relation n’apparaît pas dans la ponctuation de la citation du présent livre, conservée ici. [ZH-L1815, ZH-L1816, ZH-L1817]

69. La prosternation dite « des cinq parties du corps au sol » est un salut rituel où les deux genoux, les deux coudes et la tête touchent le sol. [ZH-L0179]

70. Tathāgata est un titre du Bouddha, souvent rendu en français par « Ainsi-Venu ». [ZH-L0071]

71. Di Shi Tian est le nom chinois de Śakra, présenté dans la cosmologie bouddhique comme le souverain du ciel des Trente-Trois. [ZH-L0078]

72. Les « trois voies inférieures » désignent les domaines des enfers, des esprits affamés et des animaux dans la cosmologie bouddhique. [ZH-L0085]

73. Le yang est, avec le yin, l’un des deux principes complémentaires de la pensée chinoise. L’expression « corps de pur yang » relève ici de ce vocabulaire traditionnel. [ZH-L0227]

74. L’image des « cheveux blancs » accompagnant les « cheveux noirs » à leur dernière demeure évoque ici des parents qui survivent à leur enfant. [ZH-L0253]

75. Hun (魂) et po (魄) désignent deux sortes d’âmes dans des conceptions traditionnelles chinoises. La formule « trois hun et sept po », employée notamment dans le taoïsme, distingue ces deux groupes. [ZH-L0258; ZH-L0262]

76. Les « cinq vertus constantes » sont la bienveillance, la droiture, la bienséance, la sagesse et la fidélité à la parole donnée, comme l’ouvrage le précise plus loin. Les « huit vertus » désignent également un ensemble de qualités morales de la tradition chinoise, dont la liste n’est pas précisée ici. [ZH-L0265; ZH-L0271; ZH-L1474]

77. Mahāmāyūrī est une figure du bouddhisme ésotérique associée au paon. Le mantra du Paon mentionné ici lui est associé. [ZH-L0278]

78. Dans le bouddhisme du Grand Véhicule, les « six perfections » sont la générosité, l’éthique, la patience, l’effort enthousiaste, la concentration et la sagesse. [ZH-L0298]

79. Pāpīyas est un autre nom de Māra, figure qui fait obstacle à l’éveil dans les récits bouddhiques. [ZH-L0318]

80. « Zhendan » est un ancien nom de la Chine. Jambudvīpa est le continent méridional de la cosmologie bouddhique. [ZH-L0321]

81. Le fuji est une pratique d’écriture divinatoire : des signes tracés à l’aide d’un instrument sont interprétés comme des messages divins. [ZH-L0346]

82. Qiling transcrit le terme chinois 启灵, employé dans certaines pratiques populaires liées à la communication avec le monde des esprits. Le texte n’en précise pas la technique. [ZH-L0347]

83. Les Impermanents noir et blanc sont des messagers de l’au-delà associés à la conduite des âmes des morts dans les croyances populaires chinoises. [ZH-L0351]

84. Le lingzhi désigne des champignons du genre Ganoderma employés dans la pharmacopée traditionnelle chinoise. [ZH-L0358]

85. Mahāsattva signifie « grand être » et qualifie ici le bodhisattva. [ZH-L0373]

86. Le nom Yanhua Fangun est conservé par translittération ; il ne constitue pas une traduction étymologique définitive du nom chinois de cet enfer. [ZH-L0377]

87. Les Trois Joyaux sont le Bouddha, le Dharma (son enseignement) et le Saṅgha (la communauté monastique). [ZH-L0392]

88. Les liens entre avortements, infertilité et troubles neurologiques sont rapportés ici tels que les présente le récit ; ils ne constituent pas un diagnostic médical. L’OMS distingue les soins pratiqués selon ses recommandations des avortements non sécurisés, qui peuvent entraîner de graves complications. [ZH-L0411; ZH-L0414]

89. Dans cette citation, arhat est un titre du Bouddha. Le traité explique ici ce titre par l’image de la victoire sur les afflictions, comparées à des voleurs. [ZH-L0425]

90. Le lien établi ici entre ces symptômes et un châtiment infernal appartient aux propos du magistrat dans le récit religieux. Ce passage ne constitue pas un diagnostic médical et ne permet pas d’identifier la cause d’un mal de tête, d’une fièvre ou d’une confusion. [ZH-L0432]

91. Les notions de « yang originel » et de lumière spirituelle relèvent ici du cadre religieux du récit. Les liens affirmés avec la durée de vie et les maladies ne

constituent pas un diagnostic médical ni une mesure biologique. [ZH-L0443]

92. Le mot chinois traduit ici par « avortement » englobe dans ce chapitre des pertes de grossesse non provoquées volontairement. Les explications karmiques et les exigences de repentir appartiennent au récit religieux ; elles ne constituent ni un diagnostic médical ni une attribution médicale de responsabilité. [ZH-L0462]

93. Le récit assimile ici la pilule du lendemain à un avortement. Selon l’OMS et l’Assurance Maladie française, les pilules contraceptives d’urgence agissent en bloquant ou en retardant l’ovulation ; elles ne provoquent pas d’avortement et ne mettent pas fin à une grossesse déjà établie. [ZH-L0471]

94. Le chiffre de 90 % est attribué au magistrat dans le récit. Le texte ne fournit pas de source statistique permettant de le vérifier ; sa traduction ne vaut pas validation de ce chiffre. [ZH-L0472]

95. Dans ces citations, l’être de l’existence intermédiaire est envisagé en vue d’une nouvelle naissance, selon le cadre doctrinal du sūtra. Il ne s’agit pas d’une description médicale de l’embryon. [ZH-L0475]

96. Cette scène est rapportée par un esprit de nourrisson dans le récit religieux. Les instruments et les sensations décrits ne constituent pas un compte rendu clinique vérifié d’un avortement. [ZH-L0489]

97. Les affirmations sur la mémoire, la douleur et les maladies des mères sont celles du magistrat dans le récit, et non un diagnostic médical. La synthèse du RCOG de 2022 juge peu probable la perception de la douleur avant 28 semaines de gestation ; elle distingue les réactions à une stimulation de l’expérience subjective de la douleur. Cela ne permet pas de valider les souvenirs rapportés ici ni d’attribuer médicalement ces maladies à des esprits. [ZH-L0491]

98. Les « dix mois » conservent l’expression chinoise 十月怀胎. Il ne s’agit pas d’une durée obstétricale fixe : la datation médicale distingue notamment les semaines depuis les dernières règles et celles estimées depuis la fécondation. Le texte ne précise pas ici un mode de calcul qui permettrait une conversion exacte. [ZH-L0493]

99. Le texte conserve l’affirmation de l’auteur. Une citation secondaire de l’étude de 1986, dans l’opinion concordante du juge Coffey en 2002, parle de tentatives de suicide, non de décès par suicide. Les données originales n’ont pas été consultées ; cette citation ne vérifie donc ni le chiffre du livre ni un lien causal. Les informations actuelles du RCOG ne confirment pas une augmentation du risque de troubles psychiques due à l’avortement, tout en reconnaissant la diversité des réactions émotionnelles. [ZH-L0504]

100. Ce passage se retrouve dans le Sūtra des préceptes de l’upāsaka, rouleau 3, chapitre 14 (T1488). La longue existence évoquée ici appartient à la description des souffrances infernales, et non à une promesse de longévité heureuse. [ZH-L0505]

101. Les deux citations se trouvent dans le rouleau 2 du Sūtra du filet de Brahmā (T1484), respectivement au vingtième précepte léger et au premier précepte majeur. Ici, 自殺 signifie tuer soi-même un être, non se suicider. La lecture séparant « faciliter l’acte de tuer » et « en faire l’éloge » possède un appui dans une variante de l’édition Ming. Pārājika désigne ici une faute majeure dans le cadre de ces préceptes de bodhisattva. [ZH-L0506]

102. Les maladies, leurs causes spirituelles et l’impossibilité de les guérir par les médicaments sont présentées selon les croyances du récit. Ce ne sont pas des conclusions médicales établies. Ces passages ne justifient ni d’interrompre un traitement ni de différer une consultation médicale. [ZH-L0513]

103. Dans ce chapitre, le terme chinois couvre aussi des pertes de grossesse non intentionnelles, distinguées par le contexte. L’explication par le karma et les bénédictions appartient au récit religieux ; elle n’est ni une cause médicale établie de fausse couche ni une preuve de faute des parents. [ZH-L0525]

104. Les souffrances et la rancœur attribuées aux esprits relèvent de la conception religieuse du récit.

Leur augmentation supposée avec la taille du fœtus n’est pas une règle clinique de mesure de la douleur fœtale. [ZH-L0528]

105. 思覺失調 renvoie ici aux troubles psychotiques, sans désigner nécessairement une schizophrénie. Les causes spirituelles et les guérisons par le seul repentir sont des affirmations du récit, non des conclusions médicales établies. Des symptômes physiques ou psychiques appellent une évaluation médicale ; ce passage ne justifie pas l’arrêt d’un traitement. [ZH-L0529]

106. L’affirmation selon laquelle toutes les mères ressentiraient nécessairement une culpabilité est celle du magistrat. Les réactions émotionnelles après un avortement sont diverses, comme le rappelle le RCOG ; on ne peut déduire une faute ou une insensibilité d’une absence déclarée de culpabilité. [ZH-L0530]

107. La libération d’êtres vivants est présentée ici comme une pratique religieuse. Relâcher des animaux sans précautions peut nuire aux écosystèmes, notamment lorsqu’il s’agit d’espèces exotiques. L’OFB déconseille de relâcher les animaux de compagnie dans la nature et recommande de s’adresser à des professionnels ou à des structures spécialisées. [ZH-L0530]

108. Le partage des mérites en six parts pour les vivants et une pour le défunt figure dans le chapitre 7 du Sūtra des vœux originels de Kṣitigarbha (T412). Le

même passage évoque les quarante-neuf jours après la mort. Son application précise aux enfants avortés et au cas décrit ici appartient au présent récit. [ZH-L0545]

109. Cette formule résume le vœu de Kṣitigarbha. Le chapitre 1 du Sūtra des vœux originels de Kṣitigarbha (T412) présente un vœu de libérer les êtres souffrants avant de devenir bouddha ; les mots exacts de la formule citée ici ne sont pas établis comme une citation littérale de ce passage. [ZH-L0546]

110. La « nourriture par le contact » (觸食) est un terme bouddhique, attesté parmi les quatre nourritures dans le Saṃyukta-āgama (T99, rouleau 15, sūtra 371). L’absorption de l’essence des offrandes par les esprits est l’explication donnée par le présent récit, et non la définition complète de ce terme dans ce sūtra. [ZH-L0550]

111. Les maladies et les malheurs attribués aux esprits sont des affirmations religieuses du récit, non des causes médicales établies. La récitation et le repentir ne remplacent pas les soins. La libération d’animaux mentionnée dans ce chapitre exige aussi des précautions écologiques : l’OFB déconseille de relâcher les animaux de compagnie dans la nature. [ZH-L0546]

112. Les « trois obéissances » désignent traditionnellement l’obéissance au père, puis au mari, puis au fils après la mort du mari. Les « quatre vertus » concernent la conduite, la parole,

l’apparence et les travaux féminins dans cette conception ancienne. Ces normes, comme la présentation d’un corps masculin en tant que rétribution favorable, sont celles du discours rapporté, non une hiérarchie de valeur adoptée par la traduction. [ZH-L0558]

113. La virginité et la luminosité spirituelle sont employées ici dans un cadre moral et religieux. L’OMS rappelle que la virginité n’est pas un terme médical ou scientifique et qu’aucun examen ne peut établir l’existence ou l’absence de rapports vaginaux. Le récit n’apporte pas de preuve médicale d’une diminution de la durée de vie causée par des relations avant le mariage. [ZH-L0561]

114. L’explication du foudroiement par une sanction de l’au-delà appartient au récit religieux. En météorologie, la foudre est une décharge électrique qui peut frapper directement, se transmettre par conduction ou se propager dans le sol. Un accident de foudre ne permet pas de conclure à une faute morale de la victime. Météo-France recommande de s’abriter rapidement dans un bâtiment en dur et de ne pas rester sous un arbre isolé ; le récit ne remplace pas les consignes de sécurité. [ZH-L0575]

115. La citation assemble et réordonne des extraits du Sūtra de l’Ornement fleuri, version en quatre-vingts rouleaux, rouleau 58 : les dix bienveillances pures, les dix compassions pures et les dix activités de bouddha. Dans le contexte du sūtra, Samantabhadra s’adresse à Puhui et aux autres bodhisattvas. La traduction

conserve l’attribution au Bouddha donnée par le livre ; ce passage n’est pas la source des affirmations ultérieures du chapitre sur l’homosexualité. [ZH-L0585]

116. Les jugements et les châtiments décrits ici appartiennent au récit religieux. L’homosexualité n’est pas un trouble mental ; l’OMS rappelle son retrait de cette classification en 1990. Les explications par les vies antérieures et l’élimination des pensées ne constituent pas des explications médicales établies ni des recommandations de traitement. Elles ne justifient ni violence ni discrimination envers les personnes homosexuelles. [ZH-L0588]

117. Les initiales BLX sont conservées telles qu’elles figurent dans le texte. La traduction n’identifie aucune personne réelle et ne présente pas cette scène comme un fait biographique vérifié. [ZH-L0589]

118. Le souffle véritable et le souffle droit relèvent ici du vocabulaire énergétique et religieux du livre. Cette affirmation ne constitue pas une démonstration médicale de lésions causées par une pensée sexuelle. [ZH-L0595]

119. Le vœu évoque celui du fils d’un notable dans le Sūtra des Vœux originels de Kṣitigarbha, rouleau 1 : délivrer les êtres souffrants avant de devenir lui-même bouddha. Ce rapprochement porte sur le sens ; il ne constitue pas une attestation mot pour mot de la formule citée ici. Les paroles adressées au roi Yan et la salle Mingguang Chuzhuan appartiennent au récit du livre. [ZH-L0607]

120. La baisse de température rapportée ici n’est accompagnée d’aucune mesure permettant un diagnostic. Une température corporelle anormalement basse relève d’une évaluation médicale, non d’une preuve de visite des enfers ; l’Assurance Maladie définit l’hypothermie par une température interne inférieure à 35 °C. Les explications karmiques des maladies données plus loin dans ce chapitre ne permettent pas non plus de diagnostiquer une maladie ou d’attribuer une faute à une personne malade, et ne remplacent pas les soins. [ZH-L0616]

121. Le manque de sommeil, l’épuisement et les souffrances physiques sont rapportés selon l’interprétation spirituelle de la narratrice ; le texte ne permet pas d’en établir une cause médicale. L’Assurance Maladie recommande de consulter si une fatigue persiste malgré le repos et de nouvelles habitudes, empêche les activités quotidiennes ou s’accompagne d’autres symptômes. La pratique religieuse ne remplace pas les soins. [ZH-L0634]

122. Le titre « mantra du sceau du corps de Dharma de Kṣitigarbha » figure dans le Dhāraṇīsaṃgraha, rouleau 6, section 6 (T 901). La transcription chinoise de ce passage est « 唵 波囉末馱儞 莎訶 », avec des indications phonétiques, et diffère de celle du présent livre. Cette correspondance de titre ne valide ni une restitution sanskrite ni les effets extraordinaires décrits ici. [ZH-L0648]

123. La naissance sous une forme féminine et le divorce sont présentés ici dans l’explication karmique du récit. La traduction ne les adopte pas comme une hiérarchie de valeur entre les sexes ni comme une preuve de faute chez une personne divorcée. [ZH-L0653]

124. Une version chinoise en langue moderne du Précieux recueil du Calendrier de jade présente elle aussi Danchi et Wumi dans son récit de transmission. Ce rapprochement porte sur une tradition racontée par l’ouvrage lui-même : il ne constitue pas une preuve historique indépendante de la visite des enfers, de la date de composition ou de l’authenticité affirmée ici. [ZH-L0672]

125. Le nombre de cinq cents personnes appartient à l’appréciation morale formulée par le magistrat dans le récit. Aucun échantillon ni protocole d’enquête n’est fourni ; ce passage n’établit pas une statistique vérifiée sur la population. [ZH-L0674]

126. Le chapitre 2 du Sūtra des Vœux originels de Kṣitigarbha (T 412) décrit de très nombreuses émanations œuvrant dans différents mondes. Ce parallèle n’établit pas les détails propres au présent récit, tels que les incarnations actuelles ou les trois enseignements quotidiens. Le vœu cité rejoint par son sens celui du fils d’un notable au chapitre 1, sans en reproduire mot pour mot la formulation. [ZH-L0687]

127. Le « champ magnétique négatif » et le souffle vital relèvent ici de la description spirituelle de la narratrice. Le récit ne fournit pas de mesures

permettant de les établir comme phénomènes physiques ni de confirmer une protection physiologique contre la chaleur. [ZH-L0695]

128. Les affirmations liant la masturbation à la destruction du corps et de la vie appartiennent au discours religieux rapporté ; elles ne sont pas présentées comme des faits médicaux établis. Santé publique France la décrit comme une pratique qui peut faire partie de la découverte de son corps, et recommande d’en parler à un médecin ou à un adulte de confiance si elle prend trop de place dans la vie quotidienne. [ZH-L0703]

129. Les « dix roues » évoquent la terminologie du Sūtra de Kṣitigarbha aux dix roues (T 411), dont le chapitre 2 expose dix roues du Bouddha. Ce rapprochement ne permet pas d’attribuer l’ensemble de cette formule de vénération à un passage canonique retrouvé mot pour mot. [ZH-L0718]

130. Le nom de Tathāgata de la Clarté du Dharma véritable correspond à 正法明如來 dans T 1060 : Avalokiteśvara y est présenté comme un ancien bouddha manifesté en bodhisattva par compassion. Ce parallèle ne valide pas l’ensemble des explications du chapitre. L’expression « mère des sept bouddhas » est conservée telle quelle ; sa source précise reste à établir. [ZH-L0728]

131. La « prison fœtale » et les morts prénatales expliquées par le karma relèvent de la cosmologie du récit, non d’une explication médicale établie. Les

pertes de grossesse ont des causes médicales diverses, parfois non identifiées ; ce passage ne permet pas d’attribuer une faute à un enfant ou à ses parents. [ZH-L0729]

132. Les deux citations du Chapitre de la Porte universelle correspondent au chapitre 25 du Sūtra du Lotus (T 262, rouleau 7), concernant l’invocation du nom et les formes adaptées aux êtres à délivrer. Le rapprochement avec la Vierge Marie appartient au présent récit, non aux passages cités. [ZH-L0731]

133. L’identification de Marie à une manifestation d’Avalokiteśvara est l’interprétation religieuse du magistrat dans ce livre. Elle ne doit pas être présentée comme un enseignement catholique : le Compendium du Catéchisme catholique, question 95, présente Marie comme la mère de Jésus et Mère de Dieu. [ZH-L0733]

134. Ce récit ne démontre pas que la masturbation provoque les troubles décrits ou la mort. La somnolence persistante d’un enfant, surtout accompagnée de fatigue ou de douleurs, justifie une évaluation médicale, comme le rappelle l’Assurance Maladie. Le terme shenkui reste distinct d’un diagnostic biomédical. [ZH-L0740]

135. Les passages ZH-L0739 et ZH-L0741 sont présentés sous forme de résumés non explicites. Ils conservent la détresse, le contexte familial et la demande de secours, sans reproduire les détails de comportements sexuels d’un très jeune enfant. Il ne

s’agit pas d’une traduction intégrale de ces deux passages. [ZH-L0739]

136. Cette citation reprend, avec des abrègements et des différences de formulation, le deuxième jour des Propos pour protéger le pays et apaiser les calamités de Yinguang. La transcription consultée porte 殃 (« calamité ») là où ce livre porte 秧, comme le signale la note 27. Le texte chinois de ce livre n’est pas corrigé silencieusement. Le vers attribué au Bouddha figure dans ces propos, mais sa première source scripturaire n’a pas été établie ici. [ZH-L0762]

137. La citation de Yinguang se retrouve dans le troisième recueil de ses Écrits, rouleau 4, dans l’enseignement du huitième jour sur les trois refuges, les cinq préceptes et les dix bonnes actions. Elle appartient au paragraphe sur l’inconduite sexuelle. La version des Propos pour protéger le pays consultée présente à cet endroit une formulation différente ; ces deux transcriptions ne sont pas confondues. [ZH-L0764]

138. Les affirmations reliant ici inconduite sexuelle, masturbation, maladie et infertilité relèvent de l’argumentation religieuse de l’auteur, non d’un diagnostic médical. L’OMS décrit de multiples causes féminines, masculines ou inexpliquées de l’infertilité ; certaines infections non traitées peuvent en être une cause, mais l’infertilité ne prouve pas une faute morale. La masturbation ne démontre pas en elle-

même les dommages corporels allégués ici. [ZH-L0764]

139. La faute supplémentaire est comprise dans la continuité de la phrase précédente, qui parle d’une transgression. Yinguang distingue, dans son exposé des cinq préceptes, la faute liée à l’acte et celle d’enfreindre des préceptes reçus. Ce parallèle éclaire le passage sans ajouter ici une cérémonie formelle de prise des préceptes que le texte ne précise pas. [ZH-L0810]

140. La libération d’animaux est une pratique religieuse évoquée par l’auteure. Elle ne signifie pas que tout lâcher soit sans danger : l’Office français de la biodiversité rappelle que relâcher des animaux exotiques peut nuire aux écosystèmes et recommande de confier les animaux de compagnie à des structures compétentes plutôt que de les abandonner dans la nature. [ZH-L0812]

141. La naissance dans un lotus relève ici du vocabulaire de la Terre pure, non d’une transformation du corps humain en plante. Le Sūtra de la Vie infinie (T 360, rouleau 2) décrit une naissance spontanée dans une fleur précieuse lors de la renaissance dans la terre du bouddha. Ce parallèle n’est pas une validation de toutes les promesses particulières du présent livre. [ZH-L0815]

142. Les « huit caractères » (bāzì) indiquent l’année, le mois, le jour et la période horaire de naissance dans le calendrier traditionnel chinois. Chacun de ces

quatre éléments est noté par deux signes : un « tronc céleste » et une « branche terrestre ». [ZH-L0836]

143. Le lien établi ici entre calomnie et cancer appartient à l’interprétation religieuse du récit, non à un diagnostic médical. Un cancer ne prouve pas une faute morale. [ZH-L0869]

144. Le rhume est une infection due à des virus, et non simplement aux changements de température. [ZH-L0892]

145. La présence d’esprits attachés aux personnes et l’action directe des pensées sur le climat relèvent ici de l’interprétation religieuse d’Ayu. Ce passage ne constitue ni un diagnostic médical ni une explication scientifique des phénomènes météorologiques. [ZH-L0896]

146. « Grand Frère » est ici une appellation respectueuse ; elle ne signifie pas que Tête-de-Bœuf est le frère d’Ayu. [ZH-L0900]

147. Wumu est un titre honorifique posthume de Yue Fei : il s’agit donc de la même personne. [ZH-L0959]

148. Siling, nom de son mausolée, désigne ici l’empereur Gaozong des Song. Hui et Qin sont les empereurs Huizong et Qinzong. Man Jiang Hong est le nom d’un modèle de composition poétique : le poème de Wen Zhengming ci-dessous est distinct de celui attribué à Yue Fei dans le dialogue. [ZH-L0970]

149. Le lien avec une vie antérieure relève de l’explication religieuse du récit, non d’un diagnostic médical. Des douleurs aux pieds ou des troubles de la

gorge ne permettent pas de conclure à une faute passée. [ZH-L1027]

150. Le récit dit plus haut que seul le pouvoir de voler a disparu et précise plus loin que les autres pouvoirs s’effacent progressivement. Ici, il parle de la perte des pouvoirs sans cette précision ; ces formulations sont conservées. [ZH-L1008]

151. Fengbo renvoie ici à l’affaire dans laquelle Yue Fei fut injustement emprisonné puis mis à mort. [ZH-L0974]

152. Les douze plaques d’or évoquent les ordres impériaux rappelant Yue Fei et son armée, transmis sous le signe de plaques à caractères dorés. Le vers associe ces ordres à sa perte. [ZH-L0989]

153. Le rapport entre la faim et les vies antérieures relève de la croyance exposée dans le récit. Il ne constitue pas une explication établie des famines, qui ont notamment des causes liées aux conflits, au climat et aux inégalités économiques. [ZH-L1039]

154. Ce conseil est conservé comme parole du personnage, non comme consigne pratique. Ne donnez pas d’aliments avariés aux animaux et ne les jetez pas dans la nature ou dans l’eau. Éliminez-les selon les consignes locales de gestion des déchets. [ZH-L1055]

155. Ce récit cité ne doit pas servir de consigne pour manger des aliments contaminés ou avariés. Le chapitre précédent dit explicitement de ne pas

manger ceux qui se sont gâtés à notre insu ou sans intention. [ZH-L1063]

E1. Les risques du tabac pour la santé sont établis ; les explications karmiques des maladies et les effets attribués à l’alimentation prénatale relèvent ici du récit religieux. Des douleurs menstruelles importantes ou des saignements persistants ou inhabituels nécessitent un avis médical, et les pratiques religieuses ne remplacent pas les soins. Ces symptômes ne prouvent pas une faute morale. CDC; NHS — Period pain; NHS — Heavy periods; NHS — Bleeding between periods.

E2. « Souffle droit » traduit ici zhengqi (正气), terme du vocabulaire énergétique et religieux du livre ; la « lumière spirituelle innée » appartient au même cadre.

E3. Les « dix mois » reprennent l’expression chinoise 十月怀胎, sans que le texte précise un mode de calcul permettant une conversion exacte en durée obstétricale.